

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE *

I. - ANTHROPOLOGIE**

Abderrahim-Reichlen (Anne-Marie). *Contribution à l'étude de la vie sociale et économique de la communauté ibâdite au Mzab, Algérie. La poterie comme expression technique et culturelle.* Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris, février 1980. Doctorat de troisième cycle sous la direction du Professeur Pierre Marthelot. Ronéoté, 292 p., + 58 planches de dessins et 1 pl. photo.

Madame Abderrahim-Reichlen, dans un ouvrage ronéoté de 292 p. et 58 figures qui est sa thèse de troisième cycle en sociologie, a tenté de découvrir l'identité de la communauté ibâdite et la fonction culturelle de la poterie intimement liée dans les siècles passés à sa vie quotidienne. Ceci explique la division de l'ouvrage en deux parties, la première consacrée à la présentation de la communauté ibâdite au Maghreb central et au Mzab, la seconde étant réservée à l'étude de la poterie du Mzab et plus précisément à celle de Malika.

Dès le départ, l'auteur insiste sur les difficultés rencontrées dans son travail en raison de la pesanteur et de l'emprise du *Kitman* (qui signifie se taire) dans cette société rigoriste née du kharedjisme ibâdite. A cela s'ajoute la rareté pour ne pas dire l'inexistence des sources écrites. Cette vue pessimiste au départ a conduit cependant l'auteur à la recherche d'une voie médiane fondée sur le fait géographique, historique et social global (p. 13) et sur la quête des documents concrets.

Après une esquisse géographique sommaire que nous aurions aimé voir accompagnée d'une bonne carte qui fait cruellement défaut, trois chapitres sont consacrés à l'itinéraire des ibâdites, aux structures sociales et économiques, aux voies de communication et aux marchés. La présentation du royaume rostémide de Tahert à travers les fouilles entreprises permet à l'auteur d'y rattacher sa recherche sur la céramique. Elle signale mais sans s'y arrêter qu'on aurait aussi modelé à Tahert des braseros. Or il eût été bon de savoir par qui étaient fabriqués ces objets et de souligner la différence essentielle entre la communauté Mzâbite citadine où domine la poterie tournée par les

* Coordination : Nouredine Sraïeb (CRESM).

** Rubrique réalisée sous la direction de Marceau Gast (Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale, Aix-en-Provence).

hommes, et toutes les autres communautés rurales berbères d'Afrique du Nord (Aurès, Kabylie, Chenoua) où prédomine une céramique modelée et peinte toujours exécutée par les femmes.

La disparition de la poterie Mzabite est en grande partie imputée par l'auteur au fait colonial. Mais on peut se demander, dans ce cas, pourquoi les ateliers de potiers ne seraient maintenus à Touggourt et surtout à Djerba et Nabeul ? Et d'ailleurs nous apprenons qu'il existait encore quelques ateliers de potiers à Malika qui ont été détruits en 1966 lors de la construction d'une école.

L'étude de la céramique permet à l'auteur d'aborder avec minutie tous les problèmes techniques, depuis l'extraction de la terre, la préparation de l'argile qui devient la terre de potier par adjonction du dégraissant (terme que je n'ai pas vu citer), la présentation de l'atelier, de l'outillage.

C'est avant de traiter le tournage et le façonnage qu'est présentée l'étude du four et de la cuisson - ce qui est contraire au déroulement chronologique des opérations. Après avoir passé en revue les différents types de poterie commune, l'auteur étudie les poteries émaillées et leurs fonctions, tant sur le plan technique que morphologique.

On peut s'étonner que l'organisation sociale et économique des poteries s'insère entre l'étude technique et morphologique de la céramique et celle de la fonction sociale. L'auteur insiste sur la pratique qui consiste à déposer des poteries souvent hors d'usage dans des cimetières et qui semblent surtout servir à reconnaître et identifier les tombes.

L'importance accordée traditionnellement au travail manuel dans la communauté ibadite parviendra-t-elle à prévaloir dans le courant d'industrialisation qui touche le Mzab pour promouvoir l'existence d'un artisanat de qualité ? C'est sur cette note d'espoir ou plutôt sur l'expression d'un vœu que se termine ce travail sérieux et bien documenté.

Nous devons ajouter que la « bibliographie sommaire » présentée par thème - ce qui est fort utile - offre cependant quelques lacunes, en particulier l'ouvrage de Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, n'est pas cité. On peut aussi regretter qu'aucun appel de figures ne se trouve pas dans le texte - figures réalisées par Louis Fontugne et qui ne sont pas paginées.

Henriette CAMPS-FABRER

Abitbol (Michel) [Édité par]. *Judaïsme d'Afrique du Nord aux XIX^e-XX^e siècles.* Jérusalem, Institut Ben Zvi et Centre de Recherches sur les Juifs d'Afrique du Nord, 1980. En hébreu (197 pages), français (154 pages), et anglais (17 pages).

Ce livre réunit les Actes d'un Colloque organisé par le Centre de Recherches sur les Juifs d'Afrique du Nord de l'Institut Ben Zvi de Jérusalem en avril 1977. Cette année fera désormais date dans l'histoire de la recherche scientifique sur les judaïcités nord africaines non seulement parce qu'il s'agit du premier Congrès international d'Études consacré à ce sujet mais d'abord et surtout parce qu'il ouvre la voie à toute une série de rencontres régulières à Jérusalem et à l'Abbaye de Sénanque, entreprise unique en son genre qui, par son orientation pluridisciplinaire, est appelée à révolutionner l'état actuel de nos connaissances.

L'ensemble des communications du volume que nous recensons trouve place en deux grandes rubriques : *Histoire* (sept en hébreu, quatre en français et une en anglais) et *Langue et littérature* (sept en hébreu, quatre en français et une en anglais) et *Langue et littérature* (cinq en hébreu et cinq en français). D'emblée, ce qui ressort après la lecture de ce recueil c'est la dualité de l'évolution des communautés juives au contact

avec la modernité marquée surtout par l'influence française. D'une part un certain nombre de dénominateurs communs dans le type de structures communautaires, d'autre part la diversité dans les domaines social, économique, politique, culturel et religieux, ressentie aussi bien d'un pays à l'autre qu'à l'intérieur même des communautés. Et bien que le nombre des exposés se répartisse d'une façon inégale entre les différents pays du Maghreb, la majorité ayant trait au judaïsme marocain (13 sur 22), et qu'il faudra nuancer notre jugement à la suite de futures études, il semble bien que ce dualisme constitue l'une des données primordiales de la condition des Juifs dans cette aire islamique imprégnée par la chrétienté occidentale.

Pour rendre compte de la richesse de ce livre, tout en respectant les deux rubriques, je choisis délibérément le découpage géographique. Six textes traitent de l'histoire des Juifs du Maroc. Pour Norman Stillman « L'expérience judéo-marocaine : un point de vue révisionniste », (pp. 5-24) l'histoire des Juifs dans le *Dar al-Islam* et surtout au Maroc réclame un réexamen sérieux. Il s'élève contre les tendances à idéaliser le passé des Juifs qui se sont manifestées dans les travaux des anthropologues américains (Lawrence Rosen) ou chez certains israéliens d'origine marocaine (David Corcos). Dans le cadre d'une rétrospective générale l'auteur constate que le sort des Juifs élaboré à l'époque mérinide a perduré jusqu'au début du XX^e siècle. Il souligne leur condition vulnérable, car les *dhimmis* sont avant tout « d'humbles tributaires », s'étend sur la description du *mellah* de Fès, prototype du ghetto marocain et insiste sur la périodicité des émeutes antijuives.

Dans une très belle étude « La Bourgeoisie juive du Maroc au XIX^e siècle » (pp. 25-36), Jean-Louis Miège situe les circonstances historiques qui ont permis l'apparition d'une bourgeoisie juive de type nouveau, très différente de la couche traditionnelle des commerçants juifs qui l'avait précédée, tant par sa position sociale que par son rôle économique. Selon l'auteur la rapide mutation de ce groupe social constitue « un des ferments des transformations du nouveau Maroc qu'il préfigure d'ailleurs dans sa propre évolution ». C'est à partir d'une solide documentation puisée dans les dossiers consulaires et dans les archives de l'immatriculation foncière du Maroc qu'est appréhendée cette classe de Juifs bourgeois protégés ou naturalisés mais surtout *urbanisés*. En effet trois villes, Tanger, Mogador et Casablanca englobent 25% de la population juive du Maroc (et seulement 7 à 8% de la population musulmane). Ce qui caractérise cette nouvelle bourgeoisie c'est sa sécurité, résultat de l'enrichissement, son enracinement illustré par la part croissante de la propriété terrienne immobilière et foncière, l'étendue de ses relations avec le monde extérieur, ses initiatives et audaces dans le domaine économique. Elle incarne les valeurs de l'occidentalisation et le schéma de son ascension à des points communs avec celui de la bourgeoisie européenne du XVII^e siècle et du début du XIX^e siècle. M. J.L. Miège conclut son importante contribution qui se distingue aussi par l'élégance du style, faisant ressortir le rôle d'intercesseur de cette bourgeoisie entre le Maroc profond et l'Occident.

Le sujet choisi par Michel Abitbol, « Une élite économique juive au Maroc pré-colonial : les Tujjar al-Sultan » (en hébreu, pp. 27-34) apporte des éléments nouveaux sur la vie économique du Maroc et le rôle des Juifs. A partir de recherches personnelles dans les archives de la famille Corcos, l'auteur conclut que la part prise par les *Tujjar* dans l'ouverture du Maroc vers le monde occidental au milieu du XIX^e siècle, fut déterminante. La vie économique des Juifs de ce pays est présentée aussi par Eliézer Bashan : « Artisans juifs au Maroc aux XVIII^e-XIX^e siècles, d'après les descriptions des voyageurs et des sources juives » (en hébreu, pp. 1-25). Si la diversité des occupations est unanimement constatée, l'auteur conclut que la majeure partie de la population juive gagnait sa vie des travaux manuels.

Avec Chalom Bar Asher (« Aperçu sur les structures communautaires au Maroc du XVII^e au XIX^e siècles », en hébreu, pp. 35-41) c'est la vie interne des communautés qui est abordée. L'auteur brosse les traits généraux des institutions communautaires depuis l'arrivée des Juifs chassés de la péninsule ibérique et jusqu'aux bouleversements de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle.

L'attitude des Juifs marocains envers le mouvement sioniste naissant est analysée par Zvi Yehuda « Les activités sionistes au Maroc avant le protectorat », (en hébreu, pp. 96-108) à partir des documents se trouvant dans les Archives sionistes de Jérusalem. La reproduction photographique de trois documents originaux accompagne cette étude dont voici les conclusions : l'activité sioniste au Maroc a débuté dans la zone du littoral, plus proche des centres juifs européens et a pénétré progressivement à l'intérieur du pays, utilisant comme véhicule linguistique l'hébreu ; l'essentiel de cette activité reposait cependant sur un cercle restreint de l'élite sociale des communautés ; la période 1900-1912 est fondamentale pour l'évolution future du mouvement sioniste ; les dirigeants de l'organisation sioniste ont encouragé l'activité sioniste au Maroc qui a connu cependant une évolution propre.

Menahem Weinstein et Simon Schwarzfuchs ont étudié le cas de l'Algérie. Le premier présente « La crise spirituelle et sociale de la communauté juive d'Alger au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle » (en hébreu, pp. 52-63) insistant sur les dissensions entre ses dirigeants laïcs et ses rabbins. La politique néfaste des *Mogaddim*, négociants d'envergure internationale, qui ont accédé à la direction de la communauté grâce à leurs relations étroites avec les gouverneurs, a eu pour conséquence le manque de dirigeants spirituels influents au début du XIX^e siècle. De ce fait la communauté juive d'Alger ne fut pas préparée à affronter les changements survenus après la conquête française de 1830. C'est juste la période postérieure qu'est finement observée par Simon Schwarzfuchs « Colonialisme français et colonialisme juif en Algérie, 1830-1845 (pp. 37-48). Si la conquête de l'Algérie a surpris la communauté juive française qui n'a pas su au début quelle attitude prendre à l'égard des coreligionnaires indigènes, très vite le Consistoire a décidé de moderniser le style de vie des Juifs algériens, souhaitant leur imposer de nouvelles structures communautaires, à l'image de la France. Pour l'auteur il s'agit d'un véritable projet de colonisation du judaïsme algérien par le judaïsme français.

La Tunisie fait l'objet de deux communications : « Les *grana* à Tunis d'après leur minutes : la lutte pour l'autonomie » (en hébreu, pp. 64-95) par Isaac Abrami et « Les Juifs francophones dans la vie intellectuelle et politique en Tunisie entre les deux guerres » (pp. 49-66) par Elie Cohen-Hadria. Tous ceux qui se penchent sur le passé du judaïsme tunisien connaissent l'existence de ses deux composantes : les « *twansa* » et les « *grana* », les Juifs d'origine autochtone et ceux d'origine livournaise. A partir d'une vaste documentation puisée dans les *Pinkassim*, source de choix pour la compréhension de la vie interne des communautés juives, l'auteur situe le combat des *grana* pour une totale autonomie. Cette dernière est reconnue en 1765 par un décret beylical et un siècle plus tard (en 1851) les *Grana* enfreignent les prérogatives du Caid des Juifs et achètent un terrain pour un cimetière propre. A travers les nombreuses crises au sein du judaïsme tunisien, il ressort que les deux communautés ont évolué d'une façon distincte. La reproduction en annexe d'un document sur la Caisse de l'Aumône et quelques photographies de documents sont joints à cet article très documenté.

Elie Cohen-Hadria fait ressortir l'apprentissage de la langue française par les Juifs de Tunisie dès le début du XX^e siècle. Après 1923 avec l'élargissement de la naturalisation française parmi les Juifs tunisiens, on assiste à la naissance d'une presse et d'une littérature en français où la thématique juive est aussi présente. L'intégration dans la société et culture françaises se trouve mise en danger avec l'apparition du phénomène nazi. La réaction des jeunes juifs ne fut pas homogène : certains penchèrent vers le communisme, d'autres vers le sionisme, tandis que les anciens ont connu une véritable crise d'identité.

Une approche socio-démographique de la communauté juive de Tripoli est tentée par le travail collectif de Harvey Goldberg, Michelle Schenberger, Marcia Walerstein et Orit Ziv : « Social and Demographic aspects of the Jewish Community in Tripoli during the Colonial Period » (en anglais, pp. 67-84). Il s'agit d'un tableau général de la période 1911-1942, avec de nombreuses données statistiques relatives aussi à l'enseignement et aux occupations économiques.

Moshé Shokeid consacre son exposé aux aspects de la vie religieuse : « Du pouvoir personnel à la nomination bureaucratique. Mutations dans le statut de la direction religieuse chez les Juifs des montagnes d'Atlas depuis l'époque coloniale et jusqu'à l'installation en Israël » (pp. 109-118, en hébreu). La position et le rôle du rabbin dans la société traditionnelle des communautés juives des montagnes d'Atlas subit une transformation progressive, due à la nouvelle situation dans les *mochavim*, en Israël.

Dans la rubrique *Langue et littérature* la place du Maroc est aussi prépondérante.

Les travaux de M. Haïm Zafrani consacrés au judaïsme marocain font autorité (1) : dans le cadre de ce colloque il a choisi de résumer les lignes directrices de son dernier ouvrage, ce qui explique le titre de sa communication : « Poésie juive en Occident musulman » (pp. 91-107).

Pour l'auteur la poésie constitue l'un des aspects les plus importants de la production littéraire des lettrés marocains. Ces derniers ont bénéficié de la « chaîne poétique », comprenant le *piyyut* du pays d'Israël au début de notre ère et des œuvres médiévales séfarades et orientales, l'école espagnole constituant la référence privilégiée. Tous les aspects de la création poétique du judaïsme marocain sont analysés : la thématique, les techniques de composition, les principes de prosodie, langue et style, message poétique. L'influence du milieu musulman environnant s'est faite par le truchement de la littérature locale en arabe dialectal, la *gasida* et le *malkun* et l'influence de la tradition musicale andalouse s'est maintenue pendant des siècles. L'inventaire des œuvres poétiques des lettrés marocains reste malaisé à établir et nous devons être reconnaissants à M. H. Zafrani de lui avoir consacré tout un chapitre de son livre où il fait état de l'ensemble des anthologies, *divans*, recueils de toutes sortes ou pièces isolées composées entre la fin du xv^e et le début du xx^e siècle (imprimés et manuscrits). La richesse de la poésie juive en Occident médiéval qui témoigne de l'effervescence intellectuelle du judaïsme marocain, trop souvent méconnue ou occultée, fait partie intégrante de la pensée juive universelle.

Un aspect particulier de l'univers poético-musical des Juifs marocains est décrit par Amnon Shiloah : « La Nuba et la célébration des Bakkashot au Maroc » (pp. 108-113). La *nuba* est une forme de musique profane, tandis que la *bakkasha* une forme poético-musicale religieuse.

A la différence de Moshé Amar qui expose un tableau général de la production spirituelle du judaïsme marocain (« Œuvres rabbiniques du judaïsme marocain sous le protectorat », en hébreu, pp. 127-140), l'étude de Haïm Bentov examine l'œuvre d'un seul rabbin marocain : « L'exégèse talmudique et halachique du rabbin Raphaël Berdugo » (en hébreu, pp. 141-149). La méthode du rabbin Berdugo (1747-1827) est confrontée à celle de ses contemporains d'Europe.

Issaschar Ben-Ami nous éclaire la problématique du culte des saints en Afrique du Nord par un examen des miracles du saint Nissim ben Nissim du Maroc à travers les notes d'un manuscrit de 1946. « Le Saint Nissim ben Nissim » (en hébreu, pp. 150-162).

Yedida Stillman met en relief les traits caractéristiques de la poésie orale de la femme juive marocaine « La poésie des femmes juives au Maroc » (en hébreu, pp. 163-171). C'est le résultat d'un travail mené pendant plusieurs étés (1971-1975) au Maroc et en Israël où l'accent est mis sur deux genres poétiques le *arabi* et le *muwawal*.

La dernière contribution intéressante du Maroc mais aussi l'Algérie est celle de Haïm Vidal Sephiha « Vestiges du judéo-espagnol du Maroc (*Hakitia*) parmi les Juifs d'Oranie » (pp. 160-166). Après 1862 la région d'Oran représente une terre d'accueil des Juifs de Tétouan et du Maroc du Nord. Les émigrés continuèrent de parler leur judéo-espagnol vernaculaire appelé *hakitia* et l'auteur en fait une analyse phonétique et lexicologique générale.

(1) Signalons ici seulement les deux ouvrages majeurs : Haïm ZAFRANI, *Les Juifs du Maroc. Vie sociale, économique et religieuse*. Etudes de Taqqanot et Responsa, Paris, Geuthner, 1972, et *Poésie juive en Occident musulman*, Paris, Geuthner, 1977.

Pour Aliza Senhar • Les histoires de famille dans les contes populaires juifs de Lybie • (en hébreu, pp. 172-92) il existe une véritable typologie du conte populaire juif. Etude méthodique basée sur une large collecte d'histoires qui mettent en relief les conflits familiaux et assument une fonction socio-psychologique.

Enfin l'influence de la France et de la culture française sur la littérature et la langue judéo-arabe est rappelée dans deux communications importantes : • Evocation de la France dans la littérature judéo-arabe de Tunisie • (pp. 114-124) par Robert Attal et • L'influence du français dans les langues judéo-arabes d'Afrique du Nord • (pp. 125-159), par Joseph Chetrit.

En conclusion souhaitons que ce recueil de haut niveau scientifique trouve un large écho dans les milieux universitaires.

Carol IANCU*

R.H. Behnke, Jr. *The herders of Cyrenaica. Ecology, economy and kinship among the Bedouin of Eastern Libya.* Illinois studies in anthropology n° 12. vi + 197 pp., index, list of references, 18 plates, figures, maps. Urbana (U. Illinois Press) 1980.

This book has one very important contribution to make to general theory others to rather more specialised thought. It is a very very detailed study of herders, mostly, in the Jabal Akhdhar region of Cyrenaica.

Behnke's contribution to general theory is the theme, recurrent throughout the first part of his book, of the interdependence of different kinds of herders, and of herders and gardeners and other settled people. The interdependence of segmentary Bedouin and city-dwellers is well-known, though its implications for theory are not always firmly stated. But Behnke's book gives for the first time a good ethnography of the working of a segmentary ideology in a technically and socially differentiated society. In Behnke's own words, which should become famous for their consecutive precision the "segmenting descent model is used by the Bedouin to promote what Durkheim could only have characterised as organic solidarity based on the economic differentiation of various social sectors and co-operation between the sectors" (p. 156). The Bedouin of Behnke's study invoke their segmentary model in arguments about inheritance and land-rights, and in making alliances with people occupying different ecological niches. His thorough account of the ways in which the principle of agnation is used and manipulated is complemented by a discussion of the ways in which it is accommodated to and combined with the more recent ideology and law of state ownership of rural land and water, and to the development of what he calls proto-ranching, brought about by the increased demand for meat since the re-distribution of oil money among the Libyan population.

To arrive there, Behnke produces an account of the economy and kinship of the area (about 2 500 km² extending south of the main Baida-Derna road at the longitude of Ras al Hilal. It is high plateau, and juniper forest, and semi-arid steppe and flood plain on the edge of the desert. Each of these areas requires different techniques of exploitation. For examples, the high plateau produces a lethal plant, the gargan deathcarrot, which animals can distinguish and avoid in spring, but which loses its protective odour in summer; so, animals which are do graze there, have to move early enough to learn to recognise and to respect it. Behnke's detailed account of the four terrains, of the four kinds of beast husbanded by the Bedouin (cows, sheep, goats, camels) allow him to create a pointilliste description of the possible and actual patterns of exploitative movement of people.

* Université Paul Valéry (Montpellier) et Université de Provence (Aix-en-Provence).

Two leading ideas dominate his description of kinship and agnatic relations. The first is the distinction between kinship and descent: he argues they are conceptually distinct systems, derived from "information about biological descent", using that information in different ways. The second is the notion that the resulting model of relations between groups or more often, between individuals who think of themselves as belonging to the same or to different groups, is extremely flexible: it is "high in organisation but low in information", able to accommodate very different kinds of relations and behaviour. The model is now used chiefly in argument about inheritance and land-rights and in making alliances with people occupying different ecological niches. Behnke's thorough account of how the model is invoked and manipulated is complemented by a discussion of the ways in which it is accommodated to and combined with the more recent ideology and law of state-ownership of rural land, and to the development of what he calls proto-ranching, brought about by the increased demand for meat in a wealthier population.

These two themes, economy and kinship, dominate the book and are linked by a Barthian technique or theory which Behnke uses to show how Bedouin social structure is generated by the Bedouin's strategising responses to ecology. He produces a sophisticated and, he suggests, innovative explanation of Bedouin society. Cultural ecologists have usually taken culture, or society, for granted, he says, and "few have been intrepid enough to undertake the analysis of a society's entire culture as a product of a feedback system involving the natural environment". Those readers who come to the reluctant conclusion that the intrepidity does not pay off are nonetheless rewarded with information and argument of great interest. There are, for example, sensitive accounts of Bedouin classifications of space and time, and a perhaps rather too discreetly informative chapter on the effects of the Libyan revolutions since 1969.

For a reviewer to suggest that a book's excellence is not what the author would wish it to be, but something else, must be very irritating for the author. But north-africanists, currently engaged in a prolonged discussion of segmentary organisation, are likely to take the more local theme as the important one: cultural ecology is so abstract, modifications to the theory of it so remotely applicable to immediate problems of interpretation that readers will value Behnke's works for his explicit substantial and usable modification of residual Durkheimianism. The discussion of segmentarism, and in particular those recent rejections of a rather simplistic version of it, is shown to be altogether too naïve. Behnke's book in this respect is a real advance: in other respects it is interesting but less certainly definitive.

That said, the reader should be warned that the book is not easy to read. It retains many of the characteristics of a thesis. It suffers from publisher's meanness in the maker of diacritics, so that Behnke has had to use capital letters to indicate emphatics (e.g. *waHda* for *wahda*), to double his vowels to indicate length, with disconcerting results. The index does not give references to the authors cited, and the plates, nice enough in themselves, are not integrated with the text.

John DAVIS

Camps (Gabriel). *Berbères, Aux marges de l'histoire*. Ed. des Hesperides, 1980, coll. Archéologie, horizons neufs, 350 p. ill.

Les lecteurs de l'AAN sont plutôt orientés vers l'actualité. Ils ont besoin pour les périodes plus anciennes de bonnes synthèses. En voici une qui se recommande à plus d'un titre. D'abord par le sujet traité. Qui n'est pas conscient du rôle que les Berbères

jouent dans les sociétés maghrébines ? Ensuite par l'auteur, spécialiste de la protohistoire de l'Afrique du Nord et du Sahara et dont la réputation n'est plus à faire. Enfin par la présentation de l'ouvrage, agréable, soignée, illustrée, qui nous change de nos habituels pavés en petits caractères.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas de vulgarisation. L'auteur a voulu rassembler ses principales thèses sur la question berbère et il a bien fait de les situer dans un cadre plus général, permettant ainsi au non-initié de pénétrer un domaine d'étude complexe mais passionnant. D'abord d'où viennent les Berbères (chapitre 1) ? G. Camps passe en revue un foisonnement d'hypothèses contradictoires ou fantaisistes. Il fait ressortir que la passion politique soutient souvent les thèses proposées sur les Berbères : si ces derniers sont des Gaulois, alors la francisation de l'Algérie est justifiée... En face de ces fantaisies, l'auteur s'appuyant sur les données récentes de l'anthropologie et de la linguistique penche pour une très lointaine origine orientale d'âge préhistorique. L'apport de l'Orient fut d'ailleurs constant dans toute l'histoire berbère.

Situés aux marges de l'histoire, les Berbères ne sont connus que par les envahisseurs qui tentaient de les assimiler (chap. II et III). Pourtant cette vision simplifiée ne doit pas faire oublier les synthèses originales (par exemple la culture punique telle qu'elle est définie par l'auteur) ou les influences durables (la civilisation romaine). Pourquoi la romanisation fut-elle un échec ? Serait-ce à cause de l'origine orientale des Berbères qui donc acceptent ce qui vient d'Orient (les Phéniciens, l'Islam, l'arabisation) et refusent ce qui vient du Nord (la Grèce, Rome, le christianisme) ? Sans l'affirmer tout à fait c'est bien à ce résultat que tendraient les thèses de G. Camps. La question religieuse (chap. IV) a joué dans ces refus ou ces acculturations un rôle important. Le cas du donatisme est exemplaire. Mais il ne doit pas faire oublier les défenseurs de l'orthodoxie, les trois « géants » : Tertullien, Cyprien, Augustin. C'est le premier qui est « celui qui représente le mieux, parfois jusqu'à la caricature, le tempérament berbère dans sa fougue, son intolérance, son indiscipline ».

Quant à l'Islam, l'auteur souligne qu'il convenait particulièrement au tempérament « pur et dur » du berbère, par sa théologie simple et claire et par son absence de clergé notamment. Le kharidjisme est une autre hérésie exemplaire. On y retrouve les tendances égalitaires du donatisme et cela explique son ampleur et sa permanence en Afrique du Nord. Mais les mouvements successifs religieux ne sont pas moins révélateurs de cette volonté berbère de remettre en cause l'autorité établie pour en installer une autre plus pure, plus dure.

le dernier chapitre (V) tente de cerner les éléments de la permanence berbère. Que ce soit dans la mystérieuse écriture libyque, dans l'art architectural, dans les décors géométriques des poteries, des coffres, des bijoux, on constate d'étonnantes constantes depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Elles sont plus difficiles à distinguer dans l'organisation sociale (l'anarchie équilibrée des sociétés segmentaires, le pouvoir sans l'Etat, le droit) mais pas moins réelles.

L'ouvrage se termine par une précieuse chronologie et par une bibliographie choisie qui permettra au lecteur de s'orienter dans un domaine d'études extrêmement vaste.

Hervé BLEUCHOT

Carleton Stevens Coon (June 23, 1904-June 3, 1981): an appreciation.

Only three weeks short of his seventy-seventh birthday, Professor Emeritus Carleton Stevens Coon died at his home in Gloucester, Massachusetts. The news of his passing came to me as a surprise and a shock, for according to the last report I had

heard about him from a mutual friend who had seen him only a few months previously, he was slowing down a bit physically but was still very alert mentally - yet one newspaper obituary mentioned that his death came "after a long illness"

Carleton S. Coon was in every sense of the word a pioneer. He was without any doubt the last great general and all-around anthropologist, as well as one of the most prolific and widely traveled ones of the century; and he made significant contributions to every facet of the discipline. The formal aspects of his professional career are summed up as follows: of New England Yankee stock, he was born in Wakefield, Massachusetts, was graduated from Phillips Andover Academy in 1921 and *magna cum laude* from Harvard University in 1925, where his teachers were Roland Burrage Dixon and Earnest Albert Hooton. After the publication in 1931 of his doctoral dissertation on the Rifians of Northern Morocco, about which more below, as they continued to interest him throughout his life, he remained on the Harvard faculty, in both a teaching and a field research capacity, until World War II, when he joined the Office of Strategic Services in 1942 and was sent back to North Africa on an operational basis under the direction of Gen. William Donovan. During the course of his North African service he was wounded in the head during the Battle of Qasrin (Kasserine) Pass in Tunisia in 1943, after which he was awarded the rank of major in the U.S. Army and also decorated with the Legion of Merit for his services to the Allied cause in North Africa, Corsica and Italy - in the last of which he served also with the Moroccan Berber goum units of Gen. Pierre Boyer de Latour against the Germans, at the Battle of Montecassino in 1944. His experiences in the Maghrib during the war are recounted in his interesting and amusing chronicle *A North Africa Story* (1980), based on wartime memoirs, which also contains some trenchant comments on the nature of French colonialism in Morocco, written well over a decade before independence.

After the war, Dr. Coon went back to academic life as a full professor at Harvard, but in 1948 he transferred to the University of Pennsylvania, to hold down jobs both of full professor there and of Curator of Ethnology at the University Museum in Philadelphia. (I should perhaps add parenthetically that it was there that I became one of his graduate students the following year, two years after having met him initially at Harvard, a meeting which clinched my own decision, while still an undergraduate, to pursue the sociocultural anthropology of the Middle East). He remained in these positions until his retirement in 1962. He then moved back to Massachusetts, where his summer home at Gloucester now became his permanent home. He had been awarded the Viking Medal in Physical Anthropology in 1952, and during much of his career at Pennsylvania had led archaeological expeditions all over the Middle East, even to India, while also managing to visit other Indians, those of Tierra del Fuego at the tip of South America.

But North Africa and the Middle East remained Dr. Coon's major geographical area of interest throughout most of his life. He was the very first American anthropologist to do fieldwork in Morocco in both the physical and cultural sides of the discipline, and his thesis, the first of his eighteen books, *Tribes of the Rif* (Harvard African Studies, vol. IX, Cambridge, Mass.: Peabody Museum, 1931) is still a classic and can still be read and used with profit, even though much of the social setting in the Moroccan Rif as he describes it has now passed into history. I feel, indeed, that the same is true of his two novels, *Flesh of the Wild Ox* (1932) and *The Rifian* (1933), now unfortunately long out of print. After his initial Rifian field stint in 1926-8 (among the Igzinnayen and their neighbors to the north, east and west right after the surrender of Abd al-Krim), Dr. Coon worked in 1929-30 on the physical and cultural anthropology of the Albanian Ghegs, as his later work *The Mountains of Giants* (Peabody Museum Papers, Harvard University, 1950) testifies. A further field trip also took him to Ethiopia and to Yemen, several years before World War II. His massive work *The Races of Europe* (1939) is a compendium of all that was known not only of the physical anthropology of the Caucasoid subraces in Europe but also - of course - those of North Africa and the Middle East, at the time of publication.

More widely known, perhaps, are some of his later works: the innovative *Principles of Anthropology* (1942), with Eliot D. Chapple, one of the first books to stress the concept of interaction; *A Reader in General Anthropology* (1948); *Caravan, the Story of the Middle East* (New York: Holt, 1951, subsequent editions 1958 and 1962); *The Story of Man* (1954, second edition 1965); and the two volumes in which human evolution and the races of *Homo Sapiens* today are treated in greater detail, *The Origin of Races* (1963) and *The Living Races of Man* (1965). And another work which should not be omitted from the inventory is *The Seven Caves* (1957), a popular account of Dr. Coon's own prehistoric diggings in caves from one end of the Middle East to the other, from the Caves of Hercules in Tangier (where he found Neanderthaloid bones) to Kara Kamar in the Hindu Kush Mountains of Afghanistan.

If Dr. Coon's theory (in *Origin of Races*) that five major races of men were already differentiated from each other even before *Homo Sapiens* evolved has now fallen into disuse, he nonetheless managed to contest certain misuses of his findings made by racists in the second edition of *The Story of Man*. But for some of his students, at least, and for the study of Middle Eastern anthropology in general, from Morocco to Afghanistan, his major work is certainly *Caravan*. Although the theory of the Middle Eastern ethnic mosaic and the goodness of its fit that he so eloquently and convincingly expounded in that book is becoming less and less true today, it was certainly still true to a large extent when the work first appeared in 1951. It was, and in my view still is, an excellent introduction to the subject and to *Homo Islamicus Medianus*, the "Average Man" of the Middle East, as he was traditionally, whether city dweller, villager or tribesman. It pulsates with life, and it should not be forgotten. It was inspired not only by a continued first-hand knowledge of Middle Eastern Muslims, but by a genuine liking for them.

"Carl" Coon was a superbly good teacher with a tremendous grasp of the subject matter of anthropology as a whole, in all its vastness — even though his brilliance was of the sort that sometimes left other, lesser lights to pick up the pieces. He also had an irrepressible sense of humor, and to this day I can hear his hearty laugh and heavy Boston accent booming through the closed doors of his office in Philadelphia. Although I know nothing about archaeology, he nonetheless wanted to test me one day, as he threw a lump of some or other substance on the table at which I was working, asking me if I knew what it was. When I replied that I did not have the faintest idea, he roared with laughter and said it was a fossilized hyena turd from the Belt Cave in Iran!

Another of Dr. Coon's former students, Dr. F. S. Vidal, in a recent letter to me, saying that Dr. Coon was still in fine fettle and was full of his usual fire and brimstone the last time Vidal saw him in 1975, summed up the matter very nicely in more or less these words: "Although one may disagree with the man — and I have — one cannot help loving him!" And now that the *qaid al-quyad* of North African and Middle Eastern anthropological studies in the United States has passed away, I think this a fitting note on which to close thus appreciation. I am sure that his other former students and most of the many people now in the field of Middle Eastern anthropology today would join me in extending deepest condolences to his widow and family. Carl Coon was a truly great anthropologist and a real inspiration to his students. I doubt that we will ever see his like again. The Rifians have lost an old friend, and so has this writer. Possibly one of the shortest and least important things he ever wrote, but one that I shall always treasure, is his forward to my own *The Aith Waryaghar of the Moroccan Rif* (1976). *Ya ustadh-na wa sadiq-na, fi aman illah.*

David M. HART

Guettat Mahmoud. *La musique classique du Maghreb*, Sindbad, la Bibliothèque Arabe, Collection « Hommes et sociétés », 1980, 398 pages, 62 exemples musicaux, 21 photographies, Bibliographie, Discographie, Glossaire.

Issu d'un doctorat de troisième cycle en musicologie, *La musique andalouse et ses prolongements dans le Maghreb contemporain*, soutenu en 1977 à la Sorbonne, l'ouvrage de Mahmoud Guettat, *La musique classique du Maghreb*, entend combler un vide dans notre connaissance des musiques maghrébines. Rares sont en effet les ouvrages ou les articles publiés en langue française depuis les recherches du baron d'Erlanger, de Jules Rouanet et d'Alexis Chottin.

L'auteur, luthiste, chercheur et enseignant, a consacré tous ses efforts à rendre clair et attrayant un sujet bien complexe et difficile d'accès pour les non-initiés. Il a ainsi divisé son ouvrage en six parties : une introduction définissant sa démarche; les origines de la musique arabe; la musique arabe de l'avènement de l'Islam au IX^e siècle; la musique arabo-andalouse; le répertoire des *nûbât* maghrébines; enfin les perspectives possibles de la musique du Maghreb d'après son appréciation de la situation actuelle. Par rapport à son doctorat, son livre a été accru de passages relatifs à la Libye. Certaines notes, photographies et références ont été quelquefois malencontreusement supprimées, sans doute à cause des exigences de l'édition pour le public.

Mahmoud Guettat tente d'abord de mieux saisir l'ensemble du phénomène musical arabe, qu'il estime authentiquement original et peu influencé par les théories ou les productions grecques, byzantines, syriaques ou persanes. Il est donc amené, dans sa réflexion sur les origines de la musique arabe, à minimiser les différences entre la musique arabe anté-islamique et post-islamique. Il privilégie plutôt « la continuité sémitique » qu'assurerait la civilisation arabe (p. 48). Il rejette entièrement le célèbre jugement de Jules Rouanet sur la musique arabe : « art composite, art de mystiques, art de contemplatifs, art de fatalistes ».

Traitant de la musique arabe de l'avènement de l'Islam au IX^e siècle, il s'attache à décrire l'Age d'Or des Omeyyades et des Abbassides en tenant compte tant des faits proprement musicaux que des faits plus généralement culturels ou artistiques et en contestant le bien-fondé de la musicophobie musulmane. L'aspect anecdotique des lectures traditionnelles des ouvrages musicaux est ainsi avantagé par rapport à une remise en question radicale de certaines de nos « certitudes » sur cette époque. Divisant à la suite du musicologue égyptien *Yūsuf Sawqī* les écoles musicales arabes d'alors en joueurs du luth *'ūd* et du luth *tanbū*, Mahmoud Guettat estime que les premiers mentionnés ont préservé et développé l'originalité arabe : cette affirmation autant que la division opérée peuvent être contestées, ne serait-ce qu'en raison de la masse de documents qui restent encore à dépouiller. Il écarte enfin toute influence du système grec antique dit de Pythagore sur la formation des échelles musicales arabes (p. 87-90), mais n'hésite pas à présenter, sur des portées musicales, une version contestable des modes du X^e siècle (p. 77), dont la structure ne s'oppose d'ailleurs pas à une influence du système cité plus haut. L'auteur admet dans la partie suivante la ressemblance entre l'échelle musicale andalouse et l'échelle pythagoricienne (p. 121). Il ne remet en tout cas jamais en cause la définition du mode médiéval arabe selon la typologie de Trần Văn Khê : une échelle déterminée avec une structure particulière, une hiérarchie entre les degrés de cette échelle, une formule modale caractéristique et un sentiment modal, bien qu'il estime que nous sommes réduits à avancer des hypothèses au sujet de l'existence de telle ou telle caractéristique (p. 80-81).

Brossant ensuite un tableau de la formation et du développement de l'école arabo-andalouse médiévale, Mahmoud Guettat traite de ses relations avec l'Orient, le Maghreb et l'Europe Méditerranéenne en contestant la sous-évaluation de l'influence arabe sur l'Occident. L'origine et la floraison des poèmes *muwaššahāt* et *azgāl* sont évoqués : la rythmique musicale lui semble pour la première fois l'emporter sur la métrique poétique grâce aux artistes arabo-andalous. Le propos s'apparente souvent

plus à une reconstitution enthousiaste et passionnée qu'à une analyse de la musique de l'époque, étant donné le nombre de documents perdus et les renseignements de seconde ou de troisième main sur les musiciens de l'époque, tel *al-Maqqarī*, mort vers 845. L'auteur minimise l'apport de l'école proche-orientale arabe à partir du X^e siècle • où la tradition est à la merci des virtuoses capricieux dont l'inspiration se stérilisera de jour en jour • (p. 93). Il néglige complètement l'apport de *Safī al-Dīn al-Urmāwī* au XIII^e siècle, de *Marāgī* au XV^e siècle, des écoles ottomanes entre le XVI^e et le XIX^e siècle qui ont pourtant influé par certains aspects sur les musiques maghrébines.

Traitant du répertoire des *nūbāt*, suites musicales maghrébines, l'auteur tente de mettre fin au mythe de la musique maghrébine descendante dégénérée d'une musique andalouse idéale de l'Age d'Or en présentant la variété et l'intérêt de chaque école de musique au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye. Il estime que les confréries religieuses musulmanes ont préservé le patrimoine musical (p. 179). Il fournit le tableau le plus complet possible des pratiques et des instruments des écoles maghrébines dans cette importante partie de son ouvrage. Une étude détaillée de l'état contemporain des répertoires est présentée, avec la mention des modes *tabū'* et des rythmes, accompagnée d'exemples musicaux et étayée par des enquêtes et des enregistrements personnels effectués entre autres en Libye, ce qui est une • première • scientifique digne d'intérêt. Unité modale, variété rythmique et dynamique lui semblent définir ces suites. Une ressemblance entre le mode formulaire défini par Jacques Chailley dans l'*Imbroglia des Modes*, le *tab'*, mode maghrébin et le *maqām*, mode proche-oriental, est posée dans les faits avancés par Guettat, même s'il se défend en théorie d'établir une parfaite adéquation entre le *tab'* et le *maqām*. L'influence de l'école proche-orientale est cette fois réintroduite, sinon acceptée. Les définitions ne s'écartent en tout cas pas, ce qui concerne l'aspect instrumental, du modèle fourni par le baron d'Erlanger et par les recherches de Trần Văn Khê (p. 277-287). Les instruments de musique actuellement employés dans la musique maghrébine sont analysés selon les méthodes traditionnelles de l'ethnomusicologie. Une liste de manuscrits de musique maghrébine non-publiés nous est fournie, avec plusieurs œuvres jusque-là inconnues et rédigées entre autres par *al-Tifā'ī* au XIII^e siècle et *al-Siyālā* au XIX^e siècle (p. 180-186). Guettat attribue à *al-Siyālā* le manuscrit anonyme publié en 1933 par Henry George Farmer *Ma'rifa al-nağamāt al-tamān* et daté par ce dernier du XVI^e siècle. Guettat n'indique pas s'il a pu consulter le manuscrit déposé à Madrid sur lequel Farmer a travaillé.

Finalement l'auteur tire les conclusions de son travail : la musique arabe • débordé les cadres nationaux, tout en étant ancrée dans les traditions locales. [...] Les caractères généraux de cette unité se retrouvent dans la musique elle-même, dans sa construction, son organisation mélodique et rythmique, dans ses instruments et son art vocal, dans ses dimensions sociologiques • (p. 301). • Le répertoire classique des *nūbāt*, tout en faisant partie de cette unité arabo-musulmane supra-nationale, constitue une tradition spécifiquement maghrébine, laquelle varie non seulement avec les pays, mais aussi selon les régions • (p. 302-303). Guettat est incité à croire en un avenir sûr pour la musique • classique • maghrébine grâce à l'intérêt du public, aux rencontres et aux festivals organisés depuis l'indépendance de l'Afrique du Nord : enregistrer et conserver lui semblent être des priorités essentielles à l'heure actuelle.

Il est regrettable que Mahmoud Guettat n'ait pu bénéficier de l'apport de l'ouvrage fondamental d'Amnon Shiloah, publié en 1979, *The theory of Music in Arabic writings c. 900-1900* qui présente une intéressante liste de manuscrits maghrébains non-publiés et conservés dans des bibliothèques européennes ou américaines. Or il est devenu actuellement impossible aux chercheurs d'écrire une histoire de la musique arabe sans référer à ces œuvres. Les trois premières parties de l'ouvrage de Guettat devraient ainsi être entièrement réexaminées. Un livre important aurait dû être mentionné, celui de Pierre Brunel sur la confrérie des *Tsāwīyya* : il contient d'estimables renseignements, tout comme les *Mémoires* du chanteur et acteur algérois Mahieddine Bachtarzi. Nous ne saurions reprocher à Guettat de ne pas citer d'autres doctorats en musicologie arabe, comme l'a fait Jean-Claude Charbonnier-Chabrier dans son compte-

rendu de la *Revue de Musicologie* 1981 n° 2, car ils ne traitent pas tous de son domaine de recherches, mais il est incompréhensible que le doctorat de troisième cycle de Mohammed Khemakhem sur la musique tunisienne ne soit jamais mentionné, même pour être critiqué.

Il est aussi possible de remarquer que Mahmoud Guettat, par-delà les citations de Gandhi, des Propos du Prophète, de l'émir Abd el-Kader, d'*Abū al-Qāsim al-Sabbī* qui nous éclairent sur ses choix idéologiques de musulman sincère et de nationaliste arabe convaincu, se réfère sur un plan scientifique à Gustave Lebon ou à Sigrid Hunke. La recherche dans le domaine arabo-musulman a toujours considéré avec méfiance ces auteurs et a depuis longtemps dépassé la problématique dans laquelle ils s'enferment. Mahmoud Guettat semble ensuite attribuer à un « on » (p. 12), visant peut-être les orientalistes, l'appellation de musique andalouse toujours donnée à la musique maghrébine, appellation qu'il conteste. Si cette attribution est vérifiée, ce qui est loin d'être le cas dans l'état actuel de nos recherches, pourquoi donc les Arabes ont-ils repris à leur compte cette affirmation ? Pourquoi a-t-elle trouvé un écho ? Quelle est sa portée idéologique ? En évitant le piège de l'appellation andalouse, Guettat est en fait confronté à un autre : est-il possible de qualifier le répertoire profane des *nūbat* maghrébines de musique « classique » ? Le terme de « classique » est certes vague. On peut le restreindre pour qualifier les productions d'un groupement d'artistes ayant conscience de posséder un idéal, des doctrines esthétiques communes, des règles de production et des références faisant appel à un passé, mais n'implique-t-il pas une structure politique, des conditions socio-économiques, un concept occidental ? Était-ce, est-ce le cas du Maghreb ? Il aurait fallu une démonstration qui s'appuie sur des faits matériels, ou la dimension socio-économique du phénomène musical manque à l'ouvrage : qui jouait ? Qui écoutait ? Qui payait ?

Mahmoud Guettat n'accorde pas suffisamment d'importances aux liens entre la musique profane et la musique religieuse, sauf en ce qui concerne la Libye, or il existe des suites musicales vocales religieuses et bien des chanteurs maghrébins du passé avaient une formation de lecteurs du Coran. Quelle a été l'influence de l'école malékite sur l'attitude face à la musique ? La spécificité maghrébine pourrait ainsi être cernée de plus près, tout comme la remise en question de la ressemblance *tab', maqām*, mode formulaire, pourrait être riche d'enseignements : sommes-nous si sûrs de la correspondance de ces notions et de leur pertinence en ce qui concerne la musique vocale ? Une étude approfondie des relations entre le Maghreb et le Proche-Orient montrerait, sans remettre en cause l'originalité maghrébine, l'empreinte des musiques ottomanes et égyptiennes en Tunisie et en Algérie : est-il encore possible de soutenir que l'étymologie de la *kamānā* est « *al-kamāl-jā'* » (p. 241) alors que ce terme veut dire en persan « petit archet » ? Pourquoi passer sous silence l'influence égyptienne au début du XX^e siècle et l'invasion discographique de grands interprètes comme *Salāma Ḥġāzi* ou *Zakī Murād* ? Pourquoi négliger le rôle de la minorité juive maghrébine qui fournit pendant longtemps des instrumentistes célèbres et quelques chanteurs émérites ?

Enfin, Mahmoud Guettat ne traite pas suffisamment des causes et des conséquences de l'acculturation des musiques maghrébines et des graves problèmes de recrutement d'interprètes de qualité et d'impact sur le jeune public. Car on ne saurait nier que ces musiques ont connu une rapide décadence entre 1930 et 1950 et que ni les orchestres de radio, ni les conservatoires, ni les rencontres, ni les festivals n'ont réussi un retour aux sources ou un développement original : il y a simplement eu une mise en scène de chœurs pléthoriques lancés à l'assaut de poèmes sans défense et des régiments de violonistes déchainés assénant aux auditeurs des mélodies dépouillées de toute recherche et de toute invention. Guettat remarque lui-même que « l'ensemble moderne dépasse souvent la trentaine d'interprètes » (p. 254) et note que « ce que l'on peut déplorer dans ce changement ce n'est pas le nombre d'instruments dont se composent ces ensembles, mais plutôt l'apport de plus en plus important, depuis le début de ce siècle, d'instruments européens » (p. 256). Si l'on ne peut que convenir avec lui de l'inadaptation aux musiques maghrébines des instruments à sons fixes comme le piano

ou l'accordéon, il nous semble toutefois fondamental de préciser que l'influence européenne peut aussi se manifester par d'autres voies, plus subtiles et plus dangereuses pour le caractère de ces musiques : orchestres sigeant les ensembles symphoniques, les chœurs de l'Armée Rouge et le progrès confondu avec le nombre et le bruit. Toute l'esthétique passée des *nūbāt* était caractérisée par des ensembles restreints de musiciens, avec un ou deux chanteurs solistes compétents et un chœur composé par les instrumentistes eux-mêmes. Existe-t-il des esthétiques de rechange à l'heure actuelle ? Nous ne saurions donc être aussi optimiste que Mahmoud Guettat qui croit en un avenir sûr des musiques maghrébines : faute d'une nouvelle lecture des textes musicaux arabes anciens et d'une analyse esthétique et musicologique de l'héritage des musiciens du XIX^e siècle, nous semblons condamnés à ces représentations idéales et à des reconstitutions partiales des musiques maghrébines.

D'autres critiques apparaissent plus secondaires : la bibliographie fournie est impressionnante. Elle ignore cependant, par exemple, l'importante édition du traité *Maqāsīd al-alhān de Marāḡī* à Téhéran par Taqī Bīnesh. Certains auteurs comme H. Bammate sont cités dans le texte, mais pas dans la bibliographie. Le célèbre commentateur des poèmes *Mu'allaqāt* s'appelle *Zawazani* et non *Zurni*. Cette bibliographie semble plus témoigner d'une tentative d'établissement d'une liste exhaustive de titres que d'une utilisation effective pour la rédaction de l'ouvrage. Plusieurs coquilles sont gênantes : L'avignac au lieu de Lavignac (p. 12), *barada* au lieu de *barda* (p. 361), *sahn* pour *sahm* (p. 371), *qānām* pour *qānūn* (p. 388), polisés pour poliés (p. 170). Le poète mystique *al-Bāsīri* est mort en 1295 et non en 1235. Les photographies retenues ne comportent pas de légendes suffisamment explicatives : pourquoi ne pas dire, par exemple, que sur vingt et une photographies, quatorze sont tirées du *Recueil des Actes du Congrès de Musique Arabe du Caire de 1932* ? L'une d'entre elles en page 388 représente d'ailleurs le jeu sur la flûte *nāy* du musicien égyptien *Fahmī al-Madbūli*, qui n'a pas sa place dans cet ouvrage. La discographie est abondante, mais elle n'est pas critique, ce qui est très gênant, surtout pour les non-initiés tentés de rechercher des documents sonores. L'édition des disques aurait d'ailleurs pu fournir un excellent sujet de travail pour Mahmoud Guettat : quels ont été les premiers enregistrements de musique maghrébine ? Quelle politique a-t-elle été mise en place par les maisons d'édition pour la sélection des œuvres et des chanteurs ? Sait-on seulement que le musicien algérois Edmond Yafil déposa à la SACEM durant le premier tiers du XX^e siècle ses « droits » d'arrangeur pour toute une partie du répertoire de sa ville et que de nombreuses sociétés de disques durent lui verser une rétribution ? Au moment où le problème des droits d'auteur est en train de se poser avec extrêmement d'acuité dans le domaine extra-européen, il aurait été bon de signaler ce fait. Le glossaire fourni par Guettat est certes fourni, mais pratiquement inutilisable pour des non-spécialistes : souvent, ni l'origine étymologique, ni l'aire, ni la période d'utilisation des termes ne sont mentionnées. Est-il possible de comprendre d'ailleurs scientifiquement la définition du *tabrid* en page 373 : « manière de battre le rythme avec une nuance de calme » ? Mahmoud Guettat nous offre enfin 62 exemples musicaux transcrits pour la plupart à partir d'enregistrements personnels, sans nous indiquer s'il les a déposés dans un institut, ni qui en sont les interprètes, ni où et quand il les a recueillis et sans les expliquer ou les comparer avec d'autres transcriptions publiées : nous ne saurions nous contenter de nous reporter à la discographie et à la description générale des *nūbāt*, comme il nous le suggère.

Ces critiques émises, nous ne saurions cependant négliger le fait que toute entreprise d'analyse musicale du patrimoine arabe est extrêmement difficile, étant donné la dispersion des documents existants et des archives musicales, l'inconscience et l'avarice de nombreux collectionneurs privés et le peu d'intérêt témoigné par les gouvernements arabes pour la recherche musicologique. Les conditions de travail de Mahmoud Guettat ont été particulièrement éprouvantes et son doctorat autant que son ouvrage ont été une victoire du courage et de l'opiniâtreté. Aussi ne pouvons-nous que les considérer comme une étape vers d'autres recherches, qu'il nous annonce d'ailleurs lui-même.

Bernard MOUSSALI

Haddad de Paz (Charles). *Juifs et Arabes au pays de Bourguiba, Aix-en-Provence, imprimerie Paul Roubaud, 1977, 288 pages.*

Dans sa très brève préface consacrée à ce livre, Nahum Goldmann, ancien président du Congrès juif mondial, souligne l'importance du témoignage d'un dirigeant communautaire juif d'Afrique du Nord, pour la compréhension des relations judéo-arabes et dans une perspective plus large, celle des rapports entre Israël et les pays arabes. Certes, il y a une différence notoire dans l'appréhension de cette problématique, car dans le premier cas, il s'agit des liens entre une communauté juive minoritaire et une majorité musulmane arabe, mais il y a aussi un « parallélisme des psychologies des deux peuples ». Quoiqu'il en soit, le récit de Charles Haddad, président de la communauté juive de Tunisie à une période clé, génératrice de mutations (1951-1958) nous apporte un éclairage de l'intérieur sur une communauté qui a entretenu de meilleures relations avec la population tunisienne arabe que dans beaucoup d'autres pays. Pourtant l'histoire qui nous est racontée est celle d'un échec dans la mesure où le nouveau régime indépendant par des mesures progressives a supprimé les institutions et structures traditionnelles de la communauté juive. Echec personnel aussi, car l'auteur, amoureux de son pays natal et chantre de l'amitié judéo-arabe, a du quitter la terre de ses ancêtres pour « planter sa tente à Marseille ». Livre passionné, plein de lyrisme et de fougue, où nous trouvons pêle-mêle des souvenirs d'enfance, des descriptions des paysages et des fêtes juives, des reproductions des lettres échangées avec les autorités, des réflexions sur la nécessaire coexistence israélo-arabe, des documents publiés en annexe sur la dissolution du Conseil de la communauté juive et le nouveau régime du culte israélite, etc. Si l'auteur ne réussit pas à nous offrir une image globale de la communauté (tâche réservée désormais aux historiens), s'il ne dresse pas un véritable bilan de son activité en tant que vice-président et puis président de la communauté de Tunis (en tout douze années avant son départ pour la France), par contre il nous fournit le portrait combien émouvant d'un leader communautaire juif dynamique et dévoué obligé de faire face à des difficultés de plus en plus grandes. Pourtant tout au long du livre il insiste sur la tolérance du peuple tunisien. Instituteur dans une école de l'Alliance israélite universelle en 1928, licencié en droit en 1931 et inscrit aussitôt au barreau de Tunis, Ch. H. rappelle l'acte de courage d'un avocat musulman Moncef El Okky qui lors de l'application du *Statut des Juifs* en août 1942, adressa à tous ses confrères juifs évincés, une lettre personnelle de protestation contre les mesures raciales. Après la résurrection de l'État d'Israël, en quelques années plus de 33 000 Juifs tunisiens ont pu s'y établir (Marseille étant la plaque tournante de cette émigration), les autorités tunisiennes leur ayant fourni des passeports. Jusqu'à l'indépendance (1956) le Conseil de la communauté juive de Tunis qu'il préside depuis 1951, a concentré ses efforts dans trois domaines : assistance aux déshérités, activités culturelles et culte israélite. Ce qui frappe c'est le nombre d'indigents (ce qui explique aussi les aides fournies par les organisations juives occidentales); c'est ainsi que pour la fête de la Pâque juive à Tunis sur les 55 000 rations préparées 20 000 étaient distribuées gratuitement, le taux d'« économiquement faibles » étant de près de 40 % (p. 116). De là une multiplication des œuvres d'assistance : les Cuisines populaires, la Garderie israélite, l'Oeuvre des Couvertures, l'Oeuvre de l'Habillement, le Trousseau de la jeune fille, « Nos Petits » (habillement et nourriture des enfants d'âge scolaire), l'OSE (œuvre tournée vers les soins de santé), etc.

Si l'auteur est plein de vénération à l'égard d'un président Bourguiba qui avait pris avec courage position contre Nasser lors de l'expulsion des Juifs d'Egypte en 1956 et qui devait sévir en 1967 lors de la guerre des six jours contre les coupables des incendies de synagogues (les incendiaires rendirent inutilisables à jamais aussi la fabrique de pains azymes qui fournissait auparavant, outre les 125 000 rations de trois kilos chacune nécessaires à la consommation générale, 5 000 rations pour Belleville, p. 252), il est d'autant plus à l'aise pour présenter le démantèlement des structures communautaires. Divers règlements étalés sur neuf mois (1957-1958) ont porté tour à tour sur la suppression de la juridiction rabbinique, la spoliation et profanation du

cimetière juif de l'avenue Thamen (« Ce qui est sûr, c'est que les quelques dizaines de corps exhumés n'ont pas été envoyés en Israël et que les tombes de soixante mille de nos êtres chers reposent sous un jardin immense dont les cendres entretiennent et activent la végétation », p. 215), le remplacement du Comité élu par un Comité de gestion provisoire désigné, la promulgation de la loi dissolvant la communauté, la titularisation d'un grand rabbin non choisi par les élus juifs...

L'auteur ne dissimule pas la position de réserve à quelques exceptions près qu'avait gardée la communauté juive dans son ensemble dans la période qui avait précédé l'indépendance, assumant une position charnière entre les Français et les nationalistes tunisiens. Les dissensions internes ne sont pas masquées non plus et des critiques sont formulées à l'égard de ceux qui ont joué le jeu d'une tunisification forcenée au risque de faire perdre à la communauté sa personnalité et sa spécificité.

Hormis plusieurs photos en compagnie de personnalités officielles françaises et tunisiennes, le lecteur attentif trouvera dans ce livre l'image d'un homme possédant un talent indéniable de contour au verbe sage et charmeur qui a géré pendant une décennie les intérêts d'une communauté autrefois si florissante, aujourd'hui éclatée...

Carol IANCU *

Les relations entre Juifs et Musulmans en Afrique du Nord, XIX^e-XX^e siècles, éditions du CNRS., 1980, 228 pages.

Ce recueil contient les Actes du Colloque international de l'Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence qui a eu lieu à l'abbaye de Sénanque en octobre 1978 et qui représente une réponse et suite du Colloque de Jérusalem d'avril 1977. Le lecteur ne sera donc pas étonné de retrouver une grande partie des mêmes auteurs.

Le professeur Jean-Louis Miège qui a présidé les travaux souligne dans une brève préface que si certaines communications n'ont pas été exemptes de subjectivisme, cette rencontre scientifique a permis de nuancer la nature des rapports judéo-musulmans dans le temps et à travers les divers pays.

Le volume s'ouvre avec une étude très documentée de M. Pessah Shinar, véritable inventaire analytique de la vaste bibliographie consacrée à ce sujet (154 notes pour 31 pages de texte) : « La recherche relative aux rapports judéo-musulmans dans le Maghreb contemporain ». L'auteur constate l'inégalité du nombre et de la qualité des études consacrées aux diverses communautés juives d'Afrique du Nord et présente d'abord quelques témoignages et jugements d'ensemble émanant principalement des Maghrébins. Il passe en revue les relations entre Juifs et Musulmans dans les domaines juridique, économique, social, religieux et culturel à travers les diverses publications et souligne l'importance des études comparatistes.

Comme à Jérusalem le plus grand nombre des exposés traitent des Juifs du Maroc, M. Haim Zafrani analyse rigoureusement un aspect de la littérature juridique : « Les relations judéo-musulmanes dans la littérature juridique : le cas particulier des recours des tributaires à la justice musulmane et aux autorités représentatives de l'Etat souverain » (pp. 32-48). Pour appréhender ce sujet complexe il a consulté les *taqqanot* et *responsa* des rabbins, la collection de *fatwas* musulmanes, le *Mi'yar* d'Al-Wansarisi et quelques témoignages de la *Guéniza* du Caire. La conclusion de l'auteur est que les nécessités de l'existence et les intérêts privés lors des conflits divers, l'emportent généralement sur les principes qui régissent le groupe minoritaire juif et le groupe majoritaire musulman. C'est pourquoi les prescriptions de la loi religieuse tolèrent des compromis avec l'assentiment même des autorités religieuses.

* Université Paul Valéry (Montpellier) et Université de Provence (Aix-en-Provence).

Le domaine juridique est examiné aussi par Norman Stillman : « Réflexions sur l'influence des *Tanzimat* sur la condition sociale et juridique des Juifs d'Afrique du Nord au XIX^e siècle » (pp. 49-55). Dans la métamorphose du monde islamique du XIX^e siècle aucun groupe ne bénéficia le plus de l'immixtion européenne, selon l'auteur, que la population indigène non musulmane, les *ahl al-dhimma*, au Levant composée de Chrétiens et Juifs, au Maghreb de Juifs exclusivement. C'est dans cette perspective qu'il insiste sur l'importance des réformes décidées dans l'Empire ottoman pour le statut des sujets non musulmans. Si l'influence de la *tanzimat* turque sur la condition sociale et surtout juridique des Juifs maghrébins fut négligeable par contre, constate O. Stillman, elle fut durable sur le plan des attitudes à l'égard des réformes, de la modernisation et de l'occidentalisation.

Pour M. Haïm Bentov (« Les relations judéo-musulmanes dans le Maroc du XVIII^e siècle », pp. 77-93) l'attention devrait se focaliser autour de la notion du *dhimmi* et apprécier la mesure dans laquelle elle a été considérée par le pouvoir marocain et ses préposés. Cependant il circonscrit son propos aux représentations constituant l'image que se font les Musulmans de leurs voisins juifs, et vice-versa. La première est fondée sur la différence religieuse et se nourrit du sentiment de supériorité défini par le droit musulman. La seconde résulte de la relation que l'entourage musulman entretient avec les Juifs. L'image du pays dans la littérature rabbinique est négative dans l'ensemble, le Maroc étant considéré comme une terre d'exil. L'auteur conclut qu'il faut nuancer les jugements de valeur, car des influences réciproques ont existé et perduré.

Madame Doris Bensimon-Donath a consacré un excellent livre à l'*Évolution du judaïsme marocain sous le protectorat français (1912-1956)* (Paris, La Haye, Mouton, 1967). Elle revient sur ce sujet avec une importante communication, « Relations entre Juifs et Musulmans au Maroc sous le protectorat français » (pp. 94-103). C'est dans une perspective sociologique qu'elle analyse l'évolution des relations judéo-musulmanes mettant l'accent sur quelques facteurs de rupture et étudiant les influences culturelles, les mutations socio-économiques, le statut juridique et l'éveil des nationalismes. A la suite d'un examen attentif de ces éléments, l'auteur constate que la période du Protectorat est un tournant décisif à la fois pour les Juifs et pour leurs relations avec les Musulmans. Par les progrès de la scolarisation, par le processus de l'urbanisation et par les contacts avec le colonisateur, « la judaïcité marocaine vit des ruptures avec une société traditionnelle dans laquelle elle coexistait, somme toute, paisiblement avec la population musulmane ». Il n'est pas question des ruptures définitives car de bons rapports ont persisté, le Maroc abritent aujourd'hui la deuxième grande communauté juive (environ 18 000 âmes) en terre de l'Islam.

M. Issaschar Ben-Ami aborde un sujet qui lui est familier : « Le culte des saints chez les Juifs et les Musulmans au Maroc » (pp. 104-109). Une brève note s'articulant sur des exemples précis.

M. Albert Guiguit retrace l'« Historique de la communauté juive de Meknès » (pp. 118-128) et fait ressortir l'essentiel des relations entre Juifs et Musulmans : malgré des incidents, les bons rapports se maintiennent jusqu'à nos jours.

Le domaine linguistique est examiné par M. Joseph Chetrit : « Niveaux, registres de langue et sociolectes dans les langues, judéo-arabes du Maroc » (pp. 129-142). Il s'agit d'une savante description générale des différentes variétés linguistiques des langues judéo-arabes.

La situation des Juifs dans un environnement berbère est présentée par Moshé Shokeid (« Jewish existence in a berber environment », pp. 62-71). Il y insiste sur le rôle d'intermédiaire joué par les Juifs des Montagnes d'Atlas qui, malgré leur statut inférieur, ont su se rendre utiles dans les sociétés berbères.

Le domaine économique est finement examiné par M. Michel Abitbol : « Un aspect des relations judéo-musulmanes au Maghreb à la fin du XIX^e siècle : les négociants du Roi et la bourgeoisie marocaine à la veille du Protectorat » (pp. 110-117). C'est à partir des archives de la famille Corcos, que cette étude, relative uniquement à la frange

littorale du Maroc, situe les relations entre les éléments juifs et musulmans de la bourgeoisie marocaine. L'auteur convient que ces liens ne représentent pas la norme des rapports entre Juifs et Musulmans et dénonce dans une conclusion générale les deux modèles-clichés : « une suite ininterrompue de massacres, de conversions forcées et d'humiliations ou au contraire un Age d'Or sans fin... ».

Pour M. Haim Bentov, « Les relations judéo-musulmanes au Maghreb à la fin du XIX^e siècle » (pp. 72-77) – en fait il s'agit d'une brève note concernant uniquement le Maroc – sont marquées à la fois par des émeutes antijuives et par des rapports harmonieux.

Dans une intéressante contribution M. Robert Attal se penche sur les « Croyances et préjugés ; image du Juif dans l'expression populaire arabe du Maghreb » (pp. 56-61). Il constate qu'aussi méprisés qu'ils soient les Juifs gardent un pouvoir magique et « leurs vieux rabbins passent pour détenir des arcanes et être parmi les magiciens les plus savants ».

Deux communications sont consacrées à l'antijudaïsme algérien : « Stéréotypes antijuifs dans la mentalité pied-noir » (pp. 160-172, par Emmanuel Sivan) et « Du nouveau sur les troubles antijuifs en Algérie à la fin du XIX^e siècle » (pp. 173-187, par Carol Iancu). Dans la première l'auteur présente l'image du Juif véhiculée surtout dans la presse, la littérature et la chanson populaire. Dans la seconde la crise antijuive est examinée à la lumière des documents inédits des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence, mais aussi de la presse. Si la responsabilité des autorités subalternes dans le déroulement des soulèvements antijuifs est importante, la participation des Musulmans au pillage dans le département d'Oran ne peut pas être considérée comme un fait mineur. Enfin Madame Régine Goutalier étudie un sujet controversé : « Les Juifs et l'OAS en Oranie » (pp. 188-196). Elle conclut que, dans une région d'antisémitisme traditionnel, quelques commandos israéliens « avaient fini par symboliser à eux seuls la résistance européenne ».

Un aspect nouveau est traité par Freddy Raphaël : « Les Juifs du M'zab dans l'Etat de la France » (pp. 197-224). Une vaste et belle approche sociologique qui fait ressortir les difficultés d'intégration et l'impérialisme culturel qu'exerce le modèle achkénaze alsacien.

Dans un exposé plein de clarté et de rigueur M. Gérard Nahon a tiré les enseignements de l'ensemble des travaux : « Les relations judéo-musulmanes en Afrique du Nord : essai de synthèse et réflexions sur les communications de la Table Ronde » (pp. 225-228). Il soulève le problème des sources pour l'appréhension aussi exacte que possible des rapports judéo-musulmans, qui à travers ce colloque offrent « une image contrastée, brutale parfois, colorée toujours – des sociétés méditerranéennes ».

Symbiose ou rejet, exclusion ou insertion ? Il nous semble à la suite de la lecture de ce très beau volume illustré en page de couverture par la « Danse des Juifs Amizmiz », au sud de Marrakech, qu'en fait comme ce fut le cas pour d'autres collectivités juives d'autres pays, les communautés maghrébines ont connu un véritable mélange d'exclusion et d'insertion, ce dernier phénomène menant même parfois à de subtiles symbioses sur le plan de la culture matérielle.

Carol IANCU *

Libaud (Geneviève). *Symbolique de l'espace et habitat chez les Beni-Aïssa (sud tunisien)*. Thèse de 3^e cycle, Paris V, René Descartes - Sorbonne, 398 p. (glossaire, bibliographie) sous la direction de A. Adam.

Le modèle culturel d'une sous-fraction des Matmata du sud tunisien, disséqué par une analyse de la symbolique de l'espace et de l'habitat, telle est l'ambition de cet ouvrage.

L'auteur expose rapidement sa méthodologie et sa problématique : la relation à l'espace exprimée par un groupement humain est le moyen d'expression privilégié de son système de valeurs. Le concept d'espace est ici abordé dans ses dimensions conscientes, inconscientes, collectives et individuelles. Avec beaucoup de rigueur le mythe originel est explicité dans sa dimension astreignante où il puise les armes de sa justification, de sa cohérence interne dans le religieux et le merveilleux. Ce procédé permet ainsi de réfuter le paradoxe matériellement inscrit du passage de l'habitat perché (élévation sur le sol) à l'habitat de plaine (enfouissement dans le sol).

Après cette démonstration qui met en valeur l'ancrage historique du phénomène, construit sur un couple majeur assurant la cohérence culturelle du groupe, le pouvoir et l'unité, l'habitation troglodyte est abordée en tant que microcosme où s'exprime pleinement la relation des Beni-Aïssa à l'espace. Une réponse explicite aux yeux de Geneviève Libaud de la maîtrise de l'environnement matériel et symbolique particulière aux Beni-Aïssa.

Comment l'appropriation du bas (la plaine) a pu s'opérer grâce au principe de base qui commandait le haut (la montagne) par la création d'un espace symbolique - le marabout construit la première maison enfouie - L'habitation se conçoit, se construit, se vit dans un enchaînement d'expressions symboliques dont le fil conducteur est la quête du pouvoir-identité. Pouvoir du groupe restreint sur l'individu, pouvoir des alliances, pouvoir du père sur ses enfants, pouvoir de l'homme sur la femme. Une recherche permanente du pouvoir, parfois étouffante qui exprime aux yeux de l'auteur le dépassement d'une angoisse : en posant les frontières par rapport à l'autre c'est son identité, sa propre connaissance que l'on construit.

Le mérite majeur de ce travail c'est de mettre en valeur le discours caché d'une « réalité ordonnée » (l'approche ethnographique très fine et précise de la construction, des pratiques et des représentations de l'habitat traduit une excellente maîtrise des outils ethnologiques), et ce qu'elle révèle d'une culture dans ce qu'elle a de différent et d'inventif ; l'homologie - inversion que constitue le passage de l'habitat en élévation à l'habitat enfoui en est l'exemple fort - et ce qui l'assoit : la norme (consciente ou non) et le pouvoir contraignant qu'elle recèle qui lui permet de perdurer dans une société globale assaillie de toutes parts par les modèles hexogènes.

Méthodologiquement et épistémologiquement l'écueil majeur de ce type de démonstration articulée sur le symbolisme semble être évité ; c'est-à-dire que l'interprétation symbolique permet de comprendre le contexte et reste ce qu'elle doit être, un élément d'une organisation particulière.

Certains reproches peuvent être faits à cet ouvrage. Le style d'écriture adopté laisse le lecteur sur une impression de froideur. Écriture de scientifique, certes mais pourquoi n'exprime-t-elle pas aussi les fils ténus, faits de chaleur humaine, d'échange qui relie l'observateur et l'observé ? L'écriture ethnologique n'a-t-elle pas le droit (ou le devoir) de transmettre un savoir sur un mode chaleureux ?

Bourdieu et Lévi-Strauss viennent rapidement en mémoire au fil des pages (tout dans l'habitation inscrit une perception des contraires, p. 233) : La maison Beni-Aïssa renversée. N'a-t-on pas là une référence trop présente qui donne parfois l'impression de glisser à un discours sur le discours dualiste au risque de réduire l'approche ethnologique à un prétexte savant ?

L'influence Lévi-Straussienne c'est l'opposition systématique d'un élément à un autre avec un risque important, celui de percevoir la structure dégradée de l'analyse comme le seul regard de l'analyste. Verticalité, latéralité qui sortent de l'analyse par des oppositions rigoureusement abstraites (Haut/Bas, Droite/Gauche, Clair/Sombre, Homme/Femme, etc...) permettent d'organiser, d'articuler les matériaux pour une interprétation, mais sont-elles aussi • parfaitement • l'expression d'une réalité anthropologique ? Le caractère policé de l'ensemble de la démonstration peut susciter le doute.

Ces quelques remarques ne doivent pas faire oublier que ce travail reste remarquable par son originalité. Sur un sujet maintes fois abordé, il apporte un regard renouvelé, et là réside la force majeure de l'entreprise.

Xavier THYSSEN

Lortat-Jacob (Bernard). *Musiques et fêtes au Haut-Atlas*. Ouvrage publié avec le concours du CNRS Paris, EHESS, Mouton éditeur, 1980.

• L'*Encyclopédie de l'Islam* consacre, dans son édition de 1967, une vingtaine de pages aux Berbères et à peine un paragraphe (une dizaine de lignes) à leur musique •. C'est sur cette constatation que s'ouvrent les quelque 130 pages de l'ouvrage consacré par Bernard Lortat-Jacob à la musique d'une petite communauté berbère du Haut-Atlas, environ huit mille personnes réparties dans trente-cinq villages : les Ayt Mgun.

Sans doute Chottin (1931:1938), Essyad (1967), et quelques autres avaient-ils traité le sujet de manière moins expéditive que l'*Encyclopédie de l'Islam*. Et Lortat-Jacob lui-même (1975) avait exposé déjà l'essentiel du chapitre I, en fait un premier développement de • la thèse de ce livre •, à savoir que • la musique berbère ne serait pas ce qu'elle est si la société berbère n'était pas ce qu'elle était • (p. 10). Mais jamais étude aussi approfondie n'avait été tentée : cela suffirait à fonder l'intérêt de la démarche, et le fait qu'elle ait été conduite en étroite collaboration avec Hassan Jouad, Ayt Mgun lui-même, outre les garanties qu'il apporte, ne diminue en rien les mérites de l'auteur.

Chez les Ayt Mgun, la musique est le fait des gens du village. Tous ne la pratiquent pas, mais elle est l'affaire de tous, et le professionnalisme demeure un phénomène marginal en dépit des visites épisodiques de *rruways* venus du Sous, même si les meilleurs *imdyasn* (poètes-musiciens, sg. : *amdyaz*) entreprennent parfois des tournées au cours desquelles ils gagnent quelque argent : • un *amdyaz* n'est *amdyaz* qu'en dehors de son groupe. Chez lui, il est surtout poète de village et ne se fait jamais rémunérer • (p. 44).

La musique est l'affaire de tous car • elle n'est en aucune façon un art individuel ni un art d'agrément, mais répond à une conduite hautement socialisée • (p. 10). C'est là une situation relativement banale en ethnomusicologie. Mais dans la mesure où la musique • agit sur la sensibilité en suscitant une émotion • (Lortat-Jacob 1977 :98), elle suscite du même coup au sein du groupe un malaise intolérable dans certaines circonstances : la • situation de *thšmat* (...), c'est-à-dire à la fois de gêne, de honte, de scandale • (p. 19). Le premier chapitre est une analyse en profondeur du mécanisme de ce malaise, dû en partie au fait que l'émotion est • distraction (au sens étymologique du mot) •, donc • répréhensible dans la mesure où elle vous éloigne du monde (...) où vous avez à tenir la place que vous assigne votre destin • (p. 18). Il s'ensuit que • les activités génératrices de plaisir (...) sont donc, par principe, prohibées •, et que • ceux qui ne doivent pas être témoins de votre plaisir, ceux devant qui aucun laisser-aller n'est permis, sont (...) d'abord le père (...) la mère (pour les garçons surtout) et, plus encore, les beaux-parents • (p. 19). A cela, il faut ajouter que • la présence des femmes dans la fête est sans contexte primordiale, ne serait-ce que pour assurer la réussite de la danse,

où elles ont une place prépondérante » (p. 25), mais que « aucun homme n'aime voir sa femme danser » (p. 22), peut-être parce que, si « l'association musique-femmes n'est pas vraiment systématique dans l'esprit des Ayt Mgun, elle est fréquente, sans doute à cause du plaisir qu'apportent la pratique de l'une et la fréquentation des autres » (p. 27).

Dans ce climat où la rigueur puritaine se complique de jalousie latente, « la fête apparaît d'abord comme une dérogation » (p. 28), (peut-être un exutoire ?), en tous cas une période d'exception durant laquelle « par une convention unanime, toute réprobation à l'égard de la musique paraît momentanément se dissoudre et le plaisir que celle-ci procure se partage sans que, semble-t-il, on y trouve à redire » (p. 23). Mieux même : l'émotion n'étant plus distraction individuelle mais manifestation de sociabilité, elle se trouve valorisée et devient *amarg*, notion délicate à cerner : « le *bu amarg* est d'abord un homme sensible au monde d'ici-bas (...), un homme qui, d'une façon générale, est sensible à la beauté », et « participent de cette beauté les amis, les femmes et la musique » (p. 31). *Amarg* et *thšmat* s'articulent pour déterminer des « conduites conventionnelles spécifiques (...) complémentaires et opposées : la *thšmat* se réfère au prohibé, au proscrié ; l'*amarg* se réfère à l'autorisé et dans certains cas (notamment en période de fête) au prescrit » (p. 32). Ce que l'auteur interprète ainsi : « aux rapports quotidiens (individuels et différenciés) la fête substitue des rapports moins étroits, englobant la société villageoise dans son ensemble », établissant des « relations sociales momentanément refondues dans une manifestation sociale institutionnalisée plus englobante » (pp. 28-29). Relations qui s'extériorisent pas le biais de la danse au son des tambours, d'où il résulte que « toute musique jouée en public avec la participation des tambours (...) doit être vue comme une mise en forme des relations entre hommes et femmes » (p. 28).

La fête est donc un moyen de contrôler l'émotion musicale. Ce n'est pas le seul. Pour avoir de la (bonne) musique, il faut des musiciens expérimentés. Leur apprentissage relève de l'appartenance à la *kaamt* (« société de jeunes ») : « c'est là que s'apprend la musique et que s'acquièrent les mécanismes permettant d'improviser », là que, « au sein d'un groupe de spécialistes bien entraînés, (...) se transmettent et se perpétuent les traditions musicales », là encore « que s'enrichit le répertoire, qu'on innove, qu'on discute sur le jeu d'un tel (...) ou sur le bien-fondé d'une figure rythmique » (p. 35). Toutes choses qui supposent une pratique régulière difficilement conciliable avec l'obligation d'éviter les situations de *thšmat*, sauf à prévoir un lieu d'exception (la *kaamt*), complètement du temps d'exception (la fête). « Dans cette optique, la *kaamt* a une fonction évidente : tout se passe comme si le plaisir générateur de honte, qu'une pratique fréquente de la musique ne manque pas d'apporter, était en quelque sorte évacué par la société et attribué à un groupe de spécialistes composé d'hommes en nombre limité » (p. 39).

Telles sont, à grands traits, les modalités d'insertion de la pratique musicale dans la vie du groupe. Dans cette pratique, et en fonction des « différentes activités entrant dans le jeu musical ayt mgun », l'auteur distingue « quatre composantes : A. Le poétique ; B. Le musical purement vocal (...) ; C. Le jeu des tambours ; D. La danse » (p. 49). L'alliance des deux premières (*llğa* « air ») détermine deux genres : les « vers rituels chantés » (*urar*) et la « poésie à chanter » subdivisée en trois formes : *imsaq*, *tagzzumt* et *tazrrart* « 1 ». La combinaison des composantes C et D caractérise le genre « musique à danser » (*agzra*). Il existe trois formes de musique à danser : *tamğra*, *tazrrart* « 2 » et *ağwaš*, celui-ci étant « de loin la principale danse, celle qui rassemble le plus de monde, le plus de tambours (...) et qui suscite le plus d'invention musicale » (p. 65). *L'ağwaš* est aussi la seule forme qui mette en jeu les quatre composantes déjà citées (tableau 1, p. 54) et qui figure au programme de toutes les fêtes, avec le *imsaq* qui lui est obligatoirement associé (tableau 3, p. 86). La seule également dans laquelle la participation féminine soit comparable à celle des hommes, encore que ceux-ci conservent l'exclusivité du jeu des tambours (tableau 2, p. 70). C'est peut-être enfin la plus récente en pays Ayt Mgun, où son introduction remonte à une cinquantaine d'années seule-

ment, et la plus caractéristique de la culture musicale du sud et le l'ouest de l'Atlas, le nord et l'est étant « le pays de l'*ahidus* » (p. 68).

Poésie (chantée) et danse alternent dans des rôles complémentaires. Au plan formel, la poésie sert de prélude à la danse (*lmsaq* introduit l'*ahwas*, *tagzzumt* la *tamgra*). Au plan fonctionnel, la danse joue un rôle réconciliateur par opposition à la poésie, « commentaire public de situations sociales particulières » (p. 78), dont « les vers traduisent bien souvent des situations précises » (p. 77), ce qui fait d'elle un « facteur de désordres » et la place « parfois à l'origine de conflits importants » (p. 55).

Considérée sous cet angle, « la fête a une fonction essentielle : les conditions particulières qu'elle crée permettent, par l'intermédiaire de la poésie, un réajustement occasionnel du savoir de chacun sur chacun et de chacun sur le monde » (p. 78). Comme « une exécution musicale ne s'achève jamais sur un poème, mais toujours sur une danse », et comme « la danse, et en particulier l'*ahwas* (...) a le caractère d'une réconciliation générale » (p. 55), on pourrait à bon droit voir dans la fête un mécanisme de liquidation des situations conflictuelles par la communion dans l'*amarg*, un moyen pour la société d'assainir les relations entre ses membres. La preuve en est qu'en cas de conflit trop grave « la musique fait directement les frais de cette situation et les soirées de fête, surtout dans certains villages où le mal est endémique, se passent à attendre que la musique vienne » (p. 35). Aussi le mariage est-il au plan social « la plus importante de toutes les fêtes, sans doute parce qu'il a pour fonction de réaliser une alliance » (p. 79), et au plan musical la seule qui permette d'entendre toutes les formes de chant et de danse (tableau 3, p. 86).

Le dernier tiers de l'ouvrage est dévolu à l'observation de la musique elle-même. Les instruments (chapitre VII) sont peu nombreux, et parmi eux les tambours sur cadre jouent un rôle prépondérant. Leur fabrication, le choix des matériaux en fonction de la destination, les variantes locales, les techniques de jeu sont décrits avec un luxe de détails qui ne laisse rien dans l'ombre. Sans doute l'admission de l'auteur à la *lamt* de Tassili ne fut-elle pas une simple marque de courtoisie.

Le chapitre VIII est intitulé modestement « aperçus sur le système musical ». La première partie est consacrée aux rapports entre les éléments mélodiques et poétiques du chant, la seconde à ceux du jeu des tambours avec la danse. On ne sera pas surpris que l'*ahwas* à lui seul accapare plus de dix pages sur les vingt-cinq du chapitre entier dont la grande originalité est la restitution proposée des rythmes caractéristiques du début et, surtout, de la fin de l'*ahwas*, ainsi que la description du passage de l'un à l'autre par accélération du tempo et contraction de la cellule initiale, régulièrement divisible en « quatre temps isochrones », en une cellule de deux noires et une croche pointée qui « s'articule en deux temps asymétriques principaux » (pp. 121-122). Lortat-Jacob rectifie ainsi une conception erronée de « ce rythme final (...) maintes fois assimilé à un 6/8 faisant suite au 4/4 du début (...) que l'on trouve notamment chez Chottin (1938 : 25), Essyad (1967 : 251), Cowell (1953 : notice de disque) » (p. 123, note).

Un « glossaire des principaux termes techniques utilisés dans le *lmsaq* et l'*ahwas*, succinct, mais révélateur des critères selon lesquels cette musique est appréciée, et par là-même des concepts en fonction desquels elle est pensée, clôt l'ouvrage, et l'on trouve en appendices les textes et traductions d'une vingtaine de chants, établis ou revus par Hassan Jouad, ainsi qu'un tableau des phonèmes du chleuh des Ayt Mgun.

La bibliographie compte plus de soixante titres. Elle est suivie d'une courte discographie sélective, de trois cartes, et de treize planches de photographies. Un disque souple (33 tours, 17 cm) est encarté dans la couverture du volume, sur lequel sont gravés des fragments d'*urar* et de *lmsaq* (face A), de *tagzzumt*, de *tamgra*, et enfin d'*ahwas* (face B). Ce disque est présenté comme un « indispensable complément » du chapitre V (Les formes musicales), mais on se prend à regretter qu'il n'illustre pas de façon plus explicite les « aperçus sur le système musical », et en particulier ceux sur la transformation des rythmes dans l'*ahwas*. Si la dernière plage contient un bon exemple du rythme final (formule b de la fig 23), il est dommage que le « passage du col »

(formule a) marquant la transition entre les deux cellules n'y figure pas. Qu'il soit permis, au passage, de faire une suggestion à l'auditeur désireux de vérifier l'exactitude des assertions de Lortat-Jacob : pour être convaincante, l'écoute doit se faire au ralenti, soit sur une platine tournant à 16 tours/minute, soit après copie sur une bande magnétique. Au tempo d'exécution, en effet, la « densité » (pour parler comme les anglosaxons) est de l'ordre de 500 croches à la minute, ce qui se traduirait en indication métrologique par « 126 à la blanche » (mais ce serait absurde, les « temps » étant alternativement des blanches et des noires pointées). Compte tenu de la complexité des figures rythmiques exécutées par le *txlif* (tambour soliste), c'est plus qu'il ne faut pour excuser l'erreur de transcription commise par Chottin, Essyad et Cowell.

Une autre lacune, plus grave, surtout pour qui veut consulter l'ouvrage occasionnellement, est l'absence d'index.

Enfin, le choix du terme « asymétrique » pour caractériser les rythmes dans lesquels longues et brèves sont dans le rapport de trois à deux (noire pointée à noire) est pour le moins contestable. Dans le commentaire de la fig. 23 (p. 122), l'auteur voit « (...) une asymétrie fondée sur l'alternance des valeurs ternaires et binaires, alors même que la cellule conserve le même nombre d'unités (huit unités théoriques groupées maintenant en 3 + 2 + 3) ». Or, il est évident que le groupement 3 + 2 + 3 est on ne peut plus « symétrique ». C'est ce que Brailoiu (1973 : 307) appelle « un rythme *bichrone* irrégulier » et qu'il désigne par le terme turc « *asak* (dont « boîteux » est la traduction) (id. : 303). On est d'autant plus surpris de voir Lortat-Jacob écarter cette appellation qu'il fait mention lui-même de « l'*ahwaš-arjdaš* 'ahwaš boîteux', désigné ainsi à cause de son rythme asymétrique » (p. 53, note 1).

Au demeurant, ce sont là des critiques mineures, auxquelles il serait vain de s'attarder. Elle ne doivent pas faire perdre de vue l'essentiel.

Au plan anthropologique, l'analyse faite par Bernard Lortat-Jacob est incontestablement un document de valeur pour qui veut comprendre le fonctionnement d'une société gouvernée par une idéologie rigoriste où le code des convenances est en conflit permanent avec les aspirations intimes des individus.

Au plan musicologique, il apporte un éclairage original sur un domaine encore mal exploré de la musique maghrébine, faisant apparaître des similitudes rythmiques avec celle d'Afrique Noire qu'il sera intéressant d'explicitier ultérieurement.

Au plan ethnomusicologique en général, nous avons là, sans doute, la meilleure contribution à ce jour à la connaissance de la musique berbère.

P. AUGIER *

RÉFÉRENCES CITÉES

- BRAILOIU, C., 1973. *Problèmes d'ethnomusicologie* (textes réunis et préfacés par G. Rouget). Genève, Minkoff reprint.
- CHOTTIN A., 1931. *Corpus de musique marocaine. II : Musique et danses berbères du pays chleuh*. Paris, Geuthner.
- CHOTTIN A., 1938. *Tableau de la musique marocaine*. Paris, Geuthner.
- ESSYAD, A., 1967. « La musique berbère », in T. Nikiprowetzki, *La musique dans la vie*. Paris, Ocora, pp. 243-260.
- LORTAT-JACOB, B., 1975. « Si le vieux chante, il ne doit pas réprimander l'enfant qui joue du tambour : note sur la musique d'une société berbère du Haut-Atlas (Maroc) », *Musique en jeu*, 19, pp. 61-69.
- LORTAT-JACOB, B., 1977. « Sémiologie, ethnomusicologie, esthétique », *Musique en jeu* 28, pp. 92-104.

* Institut National des Arts d'Abidjan.

Malarkey (James M.). *The Colonial Encounter in French Algeria - A study of the development of power : asymetry and symbolic violence in the city of Constantine.* Thèse de doctorat (Ph. D.), Département d'anthropologie, Université de Texas à Austin, août 1980, 308 p. et XX p. de préface, résumé, tables bibliographie, illustrations.

James Malarkey a pris Constantine comme objectif. Il en a fait son poste d'observation et son terrain d'enquête, pendant deux années entre 1975 et 1977. Anthropologue de formation et de goût, il nous propose sa version d'un monde, à l'aide des instruments dont il dispose. Il use de grilles, de filtres, de prismes pour étudier les phénomènes de polarisation de la culture, de réfraction des opinions. Ce qui le préoccupe le plus, c'est cette surface de séparation et zone de contact à la fois de deux milieux non isotopes : étranger et indigène, chrétien et musulman, français et algérien, où se propagent, avec des vitesses différentes, les contradictions d'une certaine colonisation à ses débuts. Dans une production scientifique plutôt pauvre et conformiste, pareille tentative méritait d'être saluée; même si l'on peut en discuter quelques attendus et conclusions.

J.M. commence par nous faire découvrir la cité où il vécut, ethnographe intéressé et enseignant désintéressé. Les cadres, géographique, social, ethnique sont posés dès l'abord, mais le décor ne saurait être neutre; il est personnalisé, à travers le regard étranger, celui de l'auteur lui-même. Pas de séparation, donc, entre objet étudié et savant étudiant; plutôt l'explication d'un attachement de celui-ci pour celui-là, d'une passion même où J.M. justifie son choix et son rapport aux habitants de cette ville particulière, cité-forteresse d'hier, aujourd'hui répandue sur ses contreforts et avancées naturels. Nous traversons des artères et des places, une population, active, vivante, à l'époque des révolutions officielles, du débat sur la Charte Nationale, de la surpopulation et des bâtiments destinés à marquer les nouveaux espaces conquis : université signée Oscar Niemeyer, mosquée émir Abd el-Kader en chantier, institut supérieur islamique, en attendant quelque nouveau centre administratif, pour remplacer les édifices coloniaux, préfecture, palais de justice, etc.

Nous passons, après cette visite, à un bilan des travaux scientifiques antérieurement publiés. Le tableau critique de la production historique et anthropologique laisse voir de larges pans inexplorés, des blancs, des sujets oubliés, tout comme les distorsions ou aberrations de la production coloniale. Pour l'auteur, l'historiographie a gommé les ambiguïtés et paradoxes du système français de domination. Quant à l'ethnographie, elle n'a pu rendre compte des conduites sociales des colonisés qu'imparfaitement et en procédant à des choix sélectivement discutables. Si bien que nous ne possédons qu'un savoir fractionné sur les Algériens, aucune connaissance organisée de façon systématique sur les colons non plus. Nous sommes arrivés jusqu'à l'indépendance du pays quasiment démunis de toute analyse touchant le point central de l'Algérie sous contrôle français, à savoir la rencontre (*encounter*) conflictuelle des mentalités, des croyances, des éducations, des goûts et facultés critiques, de deux communautés : indigène d'un côté, européenne de l'autre.

Ladite rencontre n'est point entièrement fortuite. Elle naît d'une guerre, d'une victoire de l'un donc d'une défaite de l'autre, de l'assaut donné à une citadelle, de la mise à sac d'une ville puis de la mise au pas de sa population. Elle se développe, sous forme concertée, durant une occupation militaire, une organisation administrative et politique, la mise en place d'un nouvel ordre juridique. L'engagement des armes cède au face à face des communautés au contact des cultures. De ce jeu complexe de jonctions et d'affrontements naissent des chocs, des collisions mais aussi des conjonctions. Et ce sont ces phénomènes hétérogènes qui sont au cœur du problème.

Il faut tenter, en effet, de comprendre comment deux groupes au départ si opposés - ignorant tout l'un de l'autre ou, pire, imprégnés de quelques stéréotypes bâtis à l'emporte-pièce et si différents aux divers plans, ethnique, religieux, linguistique

- aient pu quand même développer quelques sentiments communs, élaborer des conduites, trouver des formules médiatrices, forger des instruments de communication, finir par vivre sur le même sol des décennies durant même si c'était dans une situation inégalitaire et si les pratiques sociales, les codes juridiques, les positions économiques, ne faisaient qu'accroître les écarts avec le temps. C'est bien pour rendre compte de pareils faits que J.M. s'est proposé de remonter aux sources; en entamant une description de l'histoire de Constantine de 1830 à 1870. Ce qui lui permet de noter les premières transformations successives à la conquête - celles qui vont marquer le siècle suivant - de décrire l'élaboration d'une imagerie négative, d'un sottisier lourd de lieux communément reproduits, de poncifs à propos de l'indigène, d'une vulgate arabomusulmane en un mot, le tout forgé par le conquérant pour s'assimiler sa conquête.

La seconde partie de la thèse prend la forme de trois études, chacune servant à faire ressortir divers aspects du système de perception et de valorisation utilisé par les européens pour traiter des autochtones. La première se résume aux « aventures paradoxales » du Père Suchet, fondateur de la première mission catholique de Constantine dès 1839, venu du Val de Loire, à peine les fourgons de l'armée débarrassés de leur contenu, pour convertir les âmes ou, au moins, leur en imposer par des cérémonies publiques, un étalage de religiosité, voire une charité ostentatoire. La vigueur prosélytique, toutefois, le cède assez vite à une plus grande compréhension, et le Père finit presque par jouer le rôle d'un marabout local, en pratiquant la philanthropie à domicile, soutenant un groupe de nonnes plus portées à soigner qu'à convertir, et en acceptant le contact et la discussion avec les musulmans. Ce que nous montre bien la correspondance, que décrypte James Malarkey, c'est comment une collectivité, à travers un individu, en percevait une autre dont les coutumes, et surtout les croyances en son cas, différaient des siennes propres.

Le récit à la fois banal et haut en couleurs - que l'on pourrait comparer aux récits des premiers officiers ou soldats débarquant à Alger, celui de Raynal notamment - des avatars d'un prêtre, arrivé démuné dans une « ville éclatée » qu'il ignore, vaut la lecture. Il est trop symptomatique - en dépit de « l'asymétrie religieuse » et des fossés culturels - d'une possible adaptation au milieu, d'une relative absence de préjugés malgré les clichés et préconceptions, d'une sorte de « réciprocité symbolique », toutes qualités ou potentialités qui tendront à disparaître au fur et à mesure où la « situation coloniale » s'enkystrera et systématisera les contraires en irréductibilités. Vers 1840, on en est encore à découvrir l'autre et la figure du religieux est moins une exception alors que le symbole d'un témoignage d'intérêt, d'une capacité d'attention, d'une curiosité caractéristique des débuts d'une occupation qui n'est pas encore la colonisation. Une fois celle-ci solidement installée l'intérêt se fait inquiétude épisodique devant les soulèvements possibles, puis dédain, voire oubli; en tout cas pour la majorité du colonat.

Après un « interlude » à dominante théorique, destiné à faire la somme des chapitres antérieurs et à annoncer l'analyse de deux autres cas spécifiques, J.M. s'attaque à la « genèse d'une mythologie du quotidien » une étude des représentations populaires sur la situation de contact ». Pour ce faire, il décède les « peurs et rumeurs », les travestissements et caricatures (*parodies*), les récits folkloriques (y incluant les exécutions capitales et ce qu'il en est dit), à travers les journaux locaux des années 1848-1852 : *Akhbar, l'Indépendant, le Journal de Constantine*.

La thèse se termine sur un chapitre consacré à la société archéologique de Constantine entre 1852 et 1870, cette « structure dramatique de la découverte scientifique », observée par le biais de la « rencontre archéologique » d'une part et d'une longue étude de L.C. Féraud consacrée au palais d'Ahmed Bey (« monographie du Palais de Constantine », *RSAC*, 11, 1867, p. 1-96). Avec le *Journal de la Société archéologique de Constantine* et un monument tel que celui érigé par le dernier bey après le débarquement français à Sidi Ferruch puis occupé par le commandement militaire français, J.M. possède deux splendides mines à explorer, remplies de signes, de messages, de symboles. Il peut, grâce à eux, rappeler les voies de la domination politique. L'une passait par

l'hégémonie scientifique, mythification de la colonisation, et mystification du passé indigène en même temps que démonstration d'un « héritage latin » dont les Français se faisaient héritiers à force d'épigraphie, de numismatique, de campagnes de fouilles sur les lieux de l'occupation romaine. L'autre transitait par la saisie d'un espace et la reconversion de bâtiments, démontrant sur le terrain la supériorité française sur les Turcs; la figure ensauvagée d'un Ahmed Bey, tyran politique, grand levreur d'impôt et maître d'un harem surencombré en constituant l'axe central.

La thèse suscite un constant intérêt. Vivante, bousculant les traditions avec une allégresse faussement ingénue, elle prend pour centre-cible une cité et les représentants de groupes sociaux ou « états » (clergé, colonat, intelligentsia) dont la fonction révélatrice est la plus vive... et qui ont le mérite suprême d'avoir laissé des traces écrites. La ville et ce qui s'y déroule, revus, retracés par eux, aident à la compréhension du projet global : attribuer aux récits, aux contes et aux mythes leur force prismatique et décomposer en couleurs perceptibles cette lumière blanche en apparence, cette vérité présentée comme brute par ceux qui la transcrivent. Par le jeu des constructions intellectuelles destinées à maîtriser un monde vécu en s'emparant de ses ombres, apparences ou fantômes, des hommes se donnent un spectacle, celui des paravents, des oripeaux, de l'affabulation. Ce qui advient dans tel quartier ou à tel individu, est transposé en langage codé dont la cohérence de surface renvoie à une cohérence profonde : une société se révèle par ce qu'elle invente à propos d'elle-même, des autres et de ses rapports avec l'univers (1).

Les clés manipulées par J.M. pour comprendre les structures de « l'esprit colonial » dans ses relations avec « l'esprit indigène », ne sont pas sans mérite. Elles se situent dans la ligne droite d'efforts antérieurs de l'Edward Burnett Tylor de *Primitive Culture* (éd. américaine, 1889); de l'Andrew Lang de *Magic and religion* (1901), du Van Gennepe de *Mythes et légendes d'Australie...* (1906), de *Religions, mœurs et légendes* (1908) ou de *La formation des légendes* (1910), ou du Friedrich-Max Müller de *Comparative mythology* (1909). Elles viennent de l'héritage, en ligne brisée, où figurent le Mircea Eliade du *Mythe de l'éternel retour... d'Images et symboles...* de *Mythes, rêves et mystères*, comme de Marcel Mauss, Georges Dumézil, Marcel Détienne... pour ne pas citer tous les auteurs auxquels James Malarkey fait lui-même référence ou qu'il permet d'évoquer.

En dépit de cette référence - révérence à une tradition anthropologique constituée en quasi-panthéon -, la thèse n'est à nul moment écrasée par l'ombre des savants sur les épaules desquels l'auteur s'est hissé. Au contraire, elle mène grand train de par les espaces et les siècles. Elle enquête à travers correspondances privées, journaux et publications scientifiques. Elle disserte sur les quartiers de la Constantine actuelle comme sur les moments de la Cirta passée. Elle conduit de la figure d'un bon pasteur à celle, enténébrée, d'Ahmed Bey. Elle glisse, des places et jardins, aux méandres du palais surplombant la ville près de la Kasba - dont la symbolique et la légende auraient peut-être mérité aussi l'attention. Elle joue des contraires apparents ou des distances.

La présentation fait appel aux images, à ce que les individus ont créé, non en fonction de ce qu'ils voyaient mais de ce qu'ils avaient en tête à tel ou tel moment. Elle emprunte aux thèmes populaires comme au langage savant de la société archéologique locale, aux blasons culturels comme aux formules du sens commun. Et dans le désordre artistique et la variété des regards, il y a une richesse tonifiante. L'explication elle-même use des mêmes artifices; ne serait-ce que dans sa présentation des contradictions entre les messages (concomitants puis successifs) émis par le colonisateur : message de progrès ou libérateur d'un côté (moins la fameuse « mission civilisatrice » que l'esprit de découverte et la disponibilité à l'échange), message d'asservissement et de mise en dépendance de l'autre (que vient justifier l'institution d'un nouvel ordre, de moulés et

(1) Ce qui n'implique nullement que la rationalité de la transcription ait une correspondance absolue avec celle de la réalité avant la transposition. Le décodage ne rend pas directement le vécu ou le vrai.

matrices, construits par le vainqueur-émancipateur). Le concept paradoxal « d'exploitation philanthropique » naît de ce détonnant mélange de forces contraires et de discours antithétiques.

Le volume refermé, il reste en tête les fruits d'une tentative passionnante qui est la meilleure preuve de ce qu'un anthropologue américain, formé à bonne école, peut apporter à la connaissance des milieux maghrébins, passés et présents. Demeurent aussi, dans l'œil, les témoignages iconographiques généreusement rassemblés par l'auteur. Perdre, enfin, l'étonnement admiratif qu'un étudiant d'Outre-Atlantique soit venu passer deux ans à Constantine et ait réussi à pénétrer un univers, à en révéler le cœur.

..

Tout n'est pas dit, il est vrai. Et un esprit un tantinet critique aura beau jeu de montrer ce qui manque. Il pourra aussi formuler quelques réserves. Certaines touchent à la technique des survols, qui permettent de livrer l'essentiel mais réduisent la démonstration à un corps décharné proche du squelette quelquefois. Ainsi la réduction de l'historiographie de l'Algérie en deux courants contraires se succédant dans le temps, l'un pro-colonial avant 1930, l'autre anti-colonial après cette date [p. 27-32] est trop schématique pour être vraie. Elle fait bon marché des transitions comme des exceptions. D'autant que l'auteur, lui-même, rejette dans son discours l'emploi de toute rationalisation desséchante de ce type.

Dans le même sens, on aurait aussi aimé que J.M. étudiât plus attentivement Charles-André Julien; se référât aux travaux de Charles-Robert Ageron et d'Annie Rey-Goldzeiguer; citât quelques unes des thèses françaises d'histoire soutenues ces dix dernières années, dont les moindres ne sont pas celles de Jacques Bouveresse sur les *Délégations financières* et de Gilbert Meynier sur *l'Algérie durant la première guerre mondiale*. Il y aurait découvert que, dans des études d'aspect beaucoup plus classique que la sienne – et d'auteurs qui n'ont sans doute pas son agilité – les problèmes relationnels entre communautés, les chocs culturels, tout ce qui ressortait de la « rencontre coloniale » n'était pas passé sous silence, pour des périodes postérieures à celle qu'il étudiait lui-même et pour des domaines géographiques englobant le sien. De toute façon, les historiens pourront reprocher à J.M. de n'avoir pas assez accentué les diachronies, de n'avoir pas assez insisté sur des changements dans le personnel et les politiques coloniales, sur les processus de contrôle administratif, sur les mouvements démographiques et les altérations économiques, tous éléments qui conditionnent ce qu'il situe lui au plan des mentalités ou des cultures. Mais c'est là un débat infini...

Les ethnologues diront que l'auteur de l'assertion selon laquelle il n'y a pas eu d'anthropologie décolonisée (au contraire de l'histoire) en Algérie, aurait dû consulter au-delà des exceptions (Germaine Tillion et Pierre Bourdieu cités dans le texte). Ils suggéreront que d'autres noms français mais aussi algériens devraient être ajoutés (ne serait-ce que celui de Fanny Colonna dont aucune des études n'est mentionnée). Ils renverront sans doute au *Mal de voir* et aux mises à jour bibliographiques publiées par Marceau Gast dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*.

Parmi les défenseurs de Frantz Fanon, certains s'étonneront que J.M. – qui a placé bien haut sa thèse sous l'égide du Bateson de « *Toward a theory of schizophrenia* » (1972) et de *Mind and nature* (1979), théoricien de la communication et de ses impasses (*schizogenesis*) – n'ait pas manifesté, autrement que dans une note (43) sa dette au psychiatre de l'hôpital de Blida. Car, qui mieux que Fanon a pu percevoir l'impact distinctif, le pouvoir désintégréateur de la « rencontre coloniale », sur l'esprit des colonisés ? Dans cette même lignée, Carl Gustav Jung nous a suggéré quelques hypothèses et concepts dont l'usage pouvait se révéler fructueux.

D'autres réserves méritent d'être soulevées. La première concerne le Père Suchet, que le commentateur – en dépit de sa retenue de suggérer des pistes trop naturelles –

tend à rendre exemplaire, au point que le lecteur en vient à se demander si J.M. n'est pas victime lui-même des mythes qu'il étudie. On ne peut s'empêcher d'interpréter la curiosité bienveillante dont fait peu à peu preuve le religieux pour ce qui touche le monde musulman qu'il approche en termes moins exceptionnels qu'il n'y paraît. Ce qui fait de Suchet le découvreur inconscient des permutations structurelles du sacré – voire du profane à travers quelques traits – ne le pose pas en privilégié – la comparaison avec Charles de Foucault qu'esquisse J.M. me paraît à cet égard inadéquate. Son intérêt pour la culture indigène, surtout parce qu'opposé à son désintérêt pour le colonat, est d'abord lié à la qualité de ceux qu'il lui est donné de rencontrer. Il fréquente des personnalités religieuses, en la personne du Cheikh el Islam, ou politiques (tel le caïd Hammouda, fils du premier nommé), une certaine aristocratie de commandement ou de chapelet. Ses descentes vers le menu peuple indigène sont rares et les nonnes font mieux l'affaire pour pareille « mission ». Du côté européen, il est accueilli par les dignitaires galonnés. Le colonat, par contre, lui semble composé de petites gens ou d'aventuriers auxquels s'il ne montre pas un mépris ouvert, il se garde de faire des ouvertures. A l'appui de cette hypothèse, on relira les extraits de correspondance fournis par J.M. (p. 158) qui font état de jugements peu amènes portés sur les indigènes du commun.

Ceci conduit à un second argument. le prêtre nous semble partager une attitude relativement répandue chez certains à l'époque, qui est celle, rappelons-le, des tout débuts de la conquête. Les exemples sont nombreux d'officiers – et pas seulement ceux qui seront enrôlés sous la bannière des « Affaires Indigènes » – de voyageurs même, que l'approche des milieux algériens émoustille ou passionne. La première ethnographie – stratégiquement fondée, il est vrai, et préoccupée de chefs des tribus et de confréries – n'est-elle pas le fait de militaires acquérant assez tôt les rudiments de langues et dialectes favorisant le contact ?

Dernière remarque, avant de citer quelques traits de moindre importance : la lecture interprétative des mythes, stéréotypes, etc., grâce aux documents qui servaient de base à J.M. pour traquer la « rencontre coloniale » au creux des replis culturels les plus indigènes, laisse quelquefois son lecteur hésitant. Soit que la multiplicité des traductions possibles rende aléatoire la primauté d'une version et exclut les autres. Soit que le commentateur, J.M. en l'occurrence, impose sa propre clé sans pouvoir en démontrer totalement la validité. L'histoire du « bourreau de Constantine » (p. 181-186) et sa transcription symbolique en termes d'affrontement entre pouvoirs français civil et militaire, est caractéristique à cet égard. On y retrouve les deux alternatives évoquées au sein d'un même système analytique.

Les auteurs cités *supra*, auxquels il faudrait ajouter R. Barthes et Lévi-Strauss pour faire bonne mesure, nous ont appris à cerner les mythes au cœur des dits et des faits, des contes et pratiques, sur les visages peints, dans les gestes et les danses, dans le rituel des tatouages, des fêtes et de la guerre. Et nous savons, par ailleurs, que tout pouvoir ne se construit pas seulement par le biais d'institutions politiquement spécialisées, qu'il prend d'autres voies et que, par exemple, la violence symbolique – cet investissement de l'imaginaire – est aussi l'exercice d'une domination occulte ou médiatisée. Néanmoins, toute discipline doit se garder des tentations de vouloir tout comprendre et tout expliquer. Et, dans le cas qui nous retient, il n'est pas sûr que la relecture a posteriori n'ait pas entraîné l'anthropologue à vouloir à tout prix nous fournir des raisons du moindre fait transmis ; ni que son propre inconscient ne l'ait conduit sur des chemins étroits de la démonstration scientifique, confirmation d'hypothèses préalables. L'auteur est conscient de ces dangers. Il s'en explique même dans un appendice (p. 240-242) sur « les limites de l'interprétation ». Sans ôter notre légère hésitation sur la méthode de la preuve telle qu'il la manipule à l'occasion.

Quelques propos ultimes, destinés non à une critique de fond mais à illustrer divers points de détails.

Il manque une dimension à la thèse, celle de la *comparaison*. Comparaison avec les images antérieures à la conquête. Qu'en était-il de Constantine, perçue par les Français

avant qu'ils ne s'en emparent. Quelle idée se sont faite les ingénieurs militaires revenus de la première expédition militaire malheureuse où l'armée était commandée par un Clauzel, stratège trop pressé ? Comment s'est diffusée, alors, l'image d'une citadelle entourée de gorges et de fortifications ? Sur Alger et l'Algérie en général nous possédons maints commentaires des consuls étrangers, de commerçants et voyageurs sans compter les récits de « renégats » au anciens prisonniers ou esclaves attendant d'être rachetés. *Venture de Paradis* nous a livré de fort utiles descriptions. Les Vallière, Césaire-Philippe et Jean-Antoine ou André-Alexandre Lemaire ont transmis des rapports, rédigé des notes, nous le savons aujourd'hui. Une iconographie « précoloniale » existe. Ceci nous laisse croire – et la consultation des journaux parisiens surtout après 1827 le prouve – qu'un savoir minimum existait en France, avant que la monarchie de juillet expirante n'envoyât l'armée de Bourmont planter un drapeau (de blanc devenu tricolore) sur les forts protégeant Alger. Il y avait donc, à propos de Constantine, une « préconnaissance », dont on aurait aimé connaître les traits aux différents niveaux du système culturel français avant 1836, du gouvernement et des bureaux parisiens à celui des couches populaires.

Comparaison aussi avec les régions adjacentes, la Tunisie à l'Est et, surtout, l'Algérois à l'ouest. Ce qui se passe à Constantine est-il spécifique ou retrouve-t-on les caractéristiques sur l'ensemble d'un territoire, encore mal délimité certes, jusqu'aux confins marocains où la guerre avec Abdel Kader occupe l'énergie tout comme l'imagination ? A priori le cas de Constantine est particulier : la cité se trouve au sein d'une région difficile d'accès, où la résistance au pouvoir militaire se poursuivra au-delà de celle du Bey Ahmed, jusqu'en 1871. Le centre et l'Oranais seront non pas plus facilement conquis mais plus rapidement assimilables et colonisables. Tout ceci est banal à force d'être répété. Encore aurait-on aimé le voir vérifié, à partir de l'étude de James Malarkey.

De même, le rapport entre Constantine-ville, d'une part, et le Constantinois en tant que région, d'autre part, aurait-il mérité quelques paragraphes. On sait l'importance du port de Bône dans le commerce de la cité – forteresse, et que les Français – comprenant son rôle économique – s'en emparent très tôt. On sait aussi que Philippeville (nommée en l'honneur du nouveau détenteur du pouvoir en France) joua un rôle non négligeable dans les projets français ; mais nous sommes dans une zone où les villes ne concentrent qu'un faible pourcentage (5% pour l'ensemble de l'Algérie) de la population. D'où plusieurs questions. Constantine fut-elle par exemple la capitale d'une véritable province arabe *ottomane* comme le laissent entendre les travaux récents de l'historien tunisien, A. Temimi ? Celui-ci se fondant sur les appels et proclamations d'Ahmed Bey cherchant à se faire attribuer le titre de pacha par le Sultan, et s'appuyant sur des archives turques nous donne du dernier bey et de son administration une toute autre version que celle des analystes classiques (les discours apologétiques et l'histoire officielle nationaliste ont su « récupérer » ensuite le Bey Ahmed, la vulgarisation scientifique l'a mobilisé aussi).

Il y a là un débat qui méritait d'être pris en compte, même si le propos de J.M. n'était pas de faire œuvre d'historien. Mais c'était pour lui l'occasion de confronter plusieurs images du rôle joué par Constantine, selon les individus, les communautés, les époques (2). Et notamment d'évoquer les projections contraires non plus entre membres de l'univers culturel français en terre constantinoise mais bien entre l'ensemble de ces derniers et les Algériens eux-mêmes. Vers 1840, les indigènes habitant la cité eurent certainement en tête l'idée et de ce que leur ville avait été par le passé – quitte à l'idéaliser – et de ce qu'elle était devenue depuis que les Français l'avaient prise d'assaut. Dès lors, tout un pan comparatif pouvait être dévoilé entre perceptions

(2) Les témoignages ne manquent pas. Contentons-nous de mentionner l'ouvrage que Rachid Bourouiba, sur commande du Ministère de l'Information et de la Culture a consacré à *Constantine* (Alger, 1978) par exemple.

européennes et autochtones [3]. Savoir comment les seconds percevaient leurs sources, leur histoire, la ville elle-même, les étrangers qui la contrôlèrent, etc., aurait pu enrichir le sujet traité. L'absence de documents écrits équivalents de ceux laissés par les européens pouvait être compensée par une enquête en direction de la tradition orale, des chansons, contes et poèmes, de la geste citadine (bourgeoise ou populaire) ou rurale.

Quant à la mythologie coloniale, J.M. aurait peut-être pu l'étendre à quelques unes des personnalités ambiguës, qui sont les intermédiaires entre communautés arabe et européenne, tantôt prenant parti pour l'un ou l'autre camp, tantôt pratiquant avec allégresse le double jeu le plus profitable. Dans la geste française du Constantinais à ses débuts, des hommes comme Si Hamdan Khodja ou Busnach, instruments du pouvoir français ou agents doubles, ou comme l'ineffable Yusuf (Youssef), le sabreur héroïque ou sanglant (selon les approches) que s'arrachent les salons, sont des figures susceptibles d'engendrer mythes et stéréotypes. Leur observation aurait complété celles plus ou moins conformes, telle celle du Caid Hammouda, qu'évoque J.M. dans son étude.

..

Quelle conclusion tirer ? En premier lieu, que les pistes suggérées par James Malarkey sont riches à l'évidence. En second lieu, que les concepts qu'il met en œuvre sont fructueux. Ceux de « situation coloniale » de « pouvoir colonial asymétrique », d'« ethos de duplicité », de source de la « scission » (*schizogenesis*), de « dilemme » ou impossible choix (*double bind*), empruntés à Georges Balandier, à Bateson ou de ceux de « désir mimétique » ou de « crise sacrificielle » cités à propos de René Girard, remplissent affectivement leur fonction en dépit des réserves formulées quant à leur manque de cohérence entre eux pour servir une même cause démonstratrice. Je vois une troisième qualité dans la manière qu'à J.M. de décrypter les documents à sa portée. Il y chasse les traumatismes et fantasmes des populations. Non sans rendre aux réalités leur profondeur d'ambiguïté, leur richesse socio-culturelle. La « rencontre coloniale » n'a pas été banale ni simple. Il était bon et sain de se le faire rappeler. Voilà une vérité qui ne peut qu'enrichir la recherche en direction de « situations coloniales » autres que celle vécue par l'Algérie 130 années durant.

Pour qui voudrait se convaincre des mérites de l'auteur, renvoyons à un texte récemment publié en français sur « Formes de l'imaginaire et histoire sociale à Constatine » dans *Islam, sociétés et communautés*, (CNRS, Paris, 1981, p. 83-105).

Jean-Claude VATIN

Mecheri-Saada (Nadia). *Chants traditionnels de femmes de Grande Kabylie, Etude ethnomusicologique*, Maîtrise de musicologie, Université de Paris-Sorbonne, 1979, 231 pages, (ronéoté).

Analyse littéraire et musicale de 42 chants enregistrés dans la majorité des cas par l'auteur lui-même entre 1977 et 1978. Ces chants sont classés selon leur fonction ou leur contenu littéraire : chants pour le passage du henné, chants de louanges, pour la naissance, le travail, chants de fêtes, berceuses ; enfin chants de moudjahidine composés

[3] Ceci peut nous mener bien au-delà de la période sur laquelle J.M. met l'accent. Les images originelles sont remplacées peu à peu par celles créées et diffusées par le colonisateur. La conquête des mentalités se fait, comme chacun sait, par l'école laïque. A partir de quel moment y-a-t-il « renversement » dans les esprits ? Comment les messages des élus, de Ben Badis, sont-ils reçus et assimilés, créant un contre-courant et redynamisant l'imaginaire collectif sur d'autres thèmes, espoirs, slogans ?

par une femme d'In Sis âgée d'une soixantaine d'années et qui fut une militante active du mouvement de libération nationale.

L'essentiel de l'analyse littéraire est constitué par une segmentation formelle et sémantique en vers, strophes et hémistiches et par un inventaire des « thèmes et expressions ». Les textes sont par ailleurs donnés en annexe, transcrits (en caractère latins) et traduits. L'analyse musicale, quant à elle, rend compte principalement du système d'échelles, et notamment de la hiérarchie des degrés; elle comprend par ailleurs un inventaire des formules rythmiques les plus usitées et quelques considérations sur l'ornementation vocale. L'analyse est complétée par la transcription musicale de plus de la moitié des chants du corpus et par la présentation synoptique de trois d'entre eux.

Bernard LORTAT-JACOB

Pe'amim, Etudes sur l'héritage culturel du judaïsme oriental, Jérusalem, Institut Ben Zvi, 1979-1980.

A partir du printemps 1979 l'Institut Ben Zvi de Jérusalem a commencé à publier un nouveau périodique hébraïque trimestriel, *Pe'amim* consacré à l'étude de « l'héritage culturel du judaïsme oriental ». Placée sous l'autorité scientifique de plusieurs professeurs et chercheurs de l'Université hébraïque de Jérusalem autant que de l'Institut Ben Zvi, conçue dans une perspective pluridisciplinaire où les recherches historiques côtoient celles linguistiques, littéraires, folkloriques, sociologiques, philosophiques, etc., cette nouvelle revue est une réponse concrète à la multiplication des travaux sur les judaïcités non achkénazes. Son apparition s'inscrit aussi dans le cadre d'une politique de révalorisation de la culture du judaïsme « oriental » (terme très élastique comprenant aussi bien les pays islamiques, le Proche-Orient, les Balkans, la péninsule ibérique, que d'autres contrées). Nous recensons ici uniquement les articles consacrés à l'Afrique du Nord dans ses quatre premiers numéros.

Abitbol (Michel). « L'émancipation et l'organisation communautaire en Afrique du Nord au début de l'époque coloniale », *Pe'amim*, n° 1, printemps 1979, pp. 32-39.

L'émancipation appréhendée comme le changement de la condition politico-juridique des Juifs n'est qu'un des aspects du processus de modernisation subi par la diaspora maghrébine dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'auteur aborde ce thème faisant ressortir les mutations survenues dans la stratification sociale et l'organisation communautaire. En conclusion il affirme que l'élite économique juive a rempli un rôle des plus limités dans la préparation des communautés aux défis de l'époque moderne, dans leur évolution vers la modernisation. Son incapacité procède non seulement des facteurs intrinsèques, dus à ses propres limites mais aussi de la situation économico-politique générale du Maghreb à l'époque pré-coloniale et à sa suite.

Abitbol (Michel). « L'activité sioniste en Afrique du Nord jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale », *Pe'amim*, n° 2, été 1979, pp. 65-91.

Dans cette étude générale dédiée à la mémoire d'André Narboni (Alger, 1912 - Tel Aviv, 1979), l'un des militants sionistes nord-africains les plus connus -, Michel Abitbol retrace l'évolution du mouvement sioniste à partir d'une série de documents puisés aux Archives sionistes centrales de Jérusalem. Il analyse le rôle de quelques personnalités, de la presse, des divers groupes et associations dans le combat et la concrétisation de l'idéal sioniste. L'article est accompagné par la reproduction en fac similé de plusieurs documents inédits en langue hébraïque (deux lettres de l'Association sioniste marocaine *Hovévéh Sion* à Theodor Herzl (1903) et David Wolffsohn (1910) et la réponse de ce dernier), la première page du périodique sioniste tunisien *Kol Sion*

imprimé en judéo-arabe (exemplaire d'avril-mai 1914) et la page couverture de la brochure d'Alfred Valensi, *Le Sionisme*, en traduction judéo-arabe (Tunisie, 1906).

Sivan (Emmanuel). • La haine des Juifs en Algérie comme produit d'une situation coloniale •, *Pe'amim*, n° 2, été 1979, pp. 92-108.

Il s'agit d'une version hébraïque accompagnée de la reproduction de trois caricatures antijuives (curieusement tirées du livre *Israël au Maroc*, Paris, 1907) et de la page couverture du livre antisémite *Le Juif algérien et la question antisémite*, (publié à Alger par Gustave des Illiers) de la communication prévue et ensuite imprimée dans les *Actes du Colloque de Sènanque* (1978), Paris, 1980 (• Stéréotypes antijuifs dans la mentalité pied-noir •, pp. 160-171).

Cohen (Marc). • Les sources sur les débuts de la fonction de Naguid en Egypte •, *Pe'amim*, n° 2, été, 1979, pp. 5-14.

Basé sur une documentation arabe et copte aussi bien que sur la *Guéniza* du Caire, l'auteur place l'établissement de la fonction du chef de la communauté juive dans le dernier tiers du XI^e siècle de l'Égypte des Fatimides. Ce n'est pas la première fois que l'auteur aborde ce sujet. Signalons ici un texte en anglais : • On the origins of the Office of the Jews in the Fatimid Empire; a contribution to the comparative history of non-Muslim Communities •, *Association for Jewish Studies Newsletter*, n° 18 (sept. 1976), p. 2 (Cambridge, Mass.).

Saraf (Michal). • La littérature juive en Tunisie. Un projet bibliographique •, *Pe'amim*, n° 3, automne 1979, pp. 91-93.

Après avoir passé en revue les bibliographies existantes, dont la plus riche à ce jour, celle de Robert Attal, *Les Juifs d'Afrique du Nord. Bibliographie* (Jérusalem, 1973) qui comprend environ 1 200 titres relatifs à la Tunisie, l'auteur annonce un projet ambitieux de l'Institut Katz de l'Université de Tel Aviv : la réalisation d'une bibliographie exhaustive, signalétique et analytique de toute la production littéraire traitant du judaïsme tunisien depuis les temps anciens et jusqu'à notre époque. Mais à ce jour (fin 1981) rien n'est encore paru...

Simon (Rachel). • Les Juifs de Lybie et leur environnement non juif à la fin de la période ottomane •, *Pe'amim*, n° 3, automne, 1979, pp. 5-36.

Article très documenté (153 notes pour 31 pages de texte), tiré d'un vaste travail en préparation. Les Juifs dont le style de vie était adapté à la société arabo-berbère, tout en restant loyaux au régime ottoman, sauront, grâce à leurs liens avec l'Europe, défendre leurs intérêts quand ceux-ci seront menacés.

Goldberg (Harvey). • Le régime ottoman à Tripoli vu par Mordecai Ha-Cohen •, *Pe'amim*, n° 3, automne, 1979, pp. 37-44.

L'auteur décrit la vie des Juifs à travers la chronique de Mordecai Ha-Cohen (1856-1929), *Higgid Mordecai* (qu'il a publié récemment) et d'autres matériaux documentaires). C'est une version hébraïque de la communication contenue dans les *Actes du Colloque de Sènanque (1978)*, Paris, 1980, (• Ottoman rule in Tripoli as viewed by the history of Mordechai Hakohen •).

Shinar (Pessah). • Les relations entre Juifs et Musulmans dans le Maghreb contemporain au miroir de la recherche et de la littérature •, *Pe'amim*, n° 4, automne 1980, pp. 3-38 (177 notes pour 35 pages de texte).

La version hébraïque de l'article très documenté publié dans les *Actes du Colloque de Sènanque (1978)*, Paris, 1980 (• La recherche relative aux rapports judéo-musulmans dans le Maghreb contemporain •, pp. 1-31).

Shokein (Moshé). • L'existence juive dans un environnement berbère •, *Pe'amim*, n° 4, automne 1980, pp. 60-71).

La version hébraïque de la communication en anglais publiée dans les *Actes du Colloque de Sènanque (1978)*, Paris, 1980, (« Jewish existence in a Berber environment », pp. 62-71).

Brown (Kenneth L.). « Mellah et medina. Une ville au Maroc et son quartier juif : Salé, 1880-1930 », *Pe'amim*, n° 4, automne 1980, pp. 39-59.

Une étude sur les relations judéo-musulmanes pour une période d'environ un demi-siècle, avant et après le protectorat. Avant 1912 les Juifs tout en étant marginalisés font partie intégrante de la société marocaine, les mutations survenues après le protectorat ont poussé les Juifs vers l'émigration et les musulmans vers le nationalisme. L'article est accompagné de trois photos concernant Salé (vue générale de la ville, la synagogue du Rabbin Yaakov Bibas, une leçon à l'École de l'Alliance israélite universelle), une carte tirée du livre de J. Goulven, *Les Mellah de Rabat-Salé* (Paris, 1927) et deux annexes : deux lettres hébraïques adressées par la communauté de Salé à l'Alliance israélite universelle de Paris.

Chetrit (Joseph). « Friha Bat Yosef, une poétesse hébraïque au Maroc du XVII^e siècle », *Pe'amim*, n° 4, automne 1980, pp. 84-93.

L'auteur a découvert dans la collection privée d'un originaire de Meknès établi à Strasbourg un manuscrit hébraïque qu'il attribue à la poétesse Friha Bat Yosef et en présente une belle et fine analyse.

Lévy (Suzanne). « Juifs, Arabes et Français dans les écrits d'Albert Memmi », *Pe'amim*, n° 4, automne 1980, pp. 72-83.

Une présentation générale avec de nombreuses citations des œuvres de Memmi.

Carol IANCU *

Spencer (William). *Historical Dictionary of Morocco, African Historical Dictionaries No. 21*, Metuchen, New Jersey and London : The Scarecrow Press, Inc., 1980, pp. 152.

Anyone publishing a work in a series of this kind is automatically straitjacketed, both by his series editor and by his publisher and format. One could almost say that the series itself might be designed for mediocre students taking courses in African Area Studies programs to pass their final examinations. But this would be unkind, as well as considerably less than even a half-truth: for the series obviously does indeed have a utilitarian value (apart from forcing its contributors to toe the line), not only for students but for any and all researchers who need specific and readily digestible information in a convenient capsule form. As such, and considered in these terms, my good friend William Spencer has produced an extremely useful little book on Morocco, one that is also conveniently presented and relatively inexpensive. His introduction, too, is excellent, and one can only put the blame on the format for preventing him from spelling it out a bit further.

There are of course errors : no book of this kind could ever be found without them. But as far as I can tell, they are largely ones of omission, and few are factual. (One suggestion here to the publisher and series editor might be to have two scholars each working on future volumes, so that each can act as a check on the other.) I recall those that I found, and none of them are serious. On p. 13, Ababou, as I understand it, was shot by one of the loyal FAR generals in July 1971, who was then himself killed even before the overall execution of almost all the top generals in the Moroccan Army

* Université Paul Valéry (Montpellier) et Université de Provence (Aix-en-Provence).

took place after the Skhirat *coup manqué*. Also, re Abarqash, on the same page, his father Muh Abarqash was *qaïd* of the Aith 'Abdallah (Aith Waryaghar) under 'Abd al-Krim, and then *qaïd* of the Upper Ghis under the Spanish until his death in 1956. On p. 15, 'Abd al-Krim's father was certainly not *qaïd* of all the Aith Waryaghar, but just a leading notable from its lowland community of Ajdir. On p. 20, it was astonishing to learn that the population of Agadir (n-Ighir, surely, not n-Irir) is now more than that of Rabat. But for all I know, it could be so (all I have here are the 1960 census figures, which are at best hopelessly outdated). On p. 21, *agudal* is the usual Central Atlas Berber term for a collective pasture land; it was Arabized and transferred to an open enclosure in an urban setting, both in Marrakesh and Rabat. On p. 22, there is no mention to Mahjub Ahdan as head of the *Haraka Sha'biya* or Berber Party, the Mouvement Populaire. On p. 30, *Atlas* hardly serves as a • refuge • for Berber tribesmen - it is where they live!

On pp. 35-6, the factor of language among Berbers is insufficiently stressed, for there are no less than three Berber languages in Morocco: dharifith, tamazight, tashlhit. On p. 41, under • Chauen •, not • Ahmas • but *l-Khmas*. On p. 53, under • Glawi •, al-Madani, not • Maydani •, and also *Fqih* or *Faqih*, not • F'Ki •; and Mtuggi, not • M'touggi •. On p. 54, under the Grand Qaids entry, the author forgot to add the Guntafi, although both the Guntafi and the Mtuggi, as is well known to all students of Moroccan history, were soon eclipsed by the Glawi, when he became France's major ally in the country.

On p. 60, the original community is Hornachos (in Extremadura), not Hornacho, with respect to the Hornacheros. On pp. 61-2, Ihansalen, not Ihansalem. On p. 64, the Jhala, being Arabic-speakers, are hardly Rifians (who speak Rifian Berber) and what linkage there is between them is only the tenuous one of co-residence in the North Zone.

On p. 81, Muhammad V died on February 26, 1961, not 1962: my wife and I were among the mourners in the streets of Rabat when the funeral cortege passed by, and we well remember the date. On p. 84, the Tuareg have no direct relation to the Western Saharan "blue men", an egregious term in any case (this re entry on Music): the former, again, speak a Berber language while the latter are Arabic-speakers.

On p. 94, all of Raysuni's later and more interesting career, bet-hedging with the Spanish High Commission in Tetuan until his capture by 'Abd al-Krim in 1924 and his death in the Rif the following year, is left out. Why? Surely not because of being eclipsed by the 1904 episode with "Teddy" Roosevelt! On same page, Jabal Tidighin, not "Tidiquin". Also, evidence is now accumulating to show that the *makhzan* influence in the Rif was greater than numerous specialists (including the undersigned) had previously supposed. And on p. 95, I would also contest the designation of the Spanish authority in the Rif as "nominal" (for details, cf. my *Emilio Blanco Izaga: Colonel in the Rif*, 2 vols., HRAFlex Books MX3-001, Ethnography Series, New Haven, Connecticut: Human Relations Area Files, 1975). On p. 101, Tafilalet is preferable to "Tafilalel". I could also find no mention of the resistance to the French by Bu 'Amama in the extreme southeast (1881-1908), of the Zayyan in the Middle Atlas under Muha u-Hammu (1913-21) or of the Ait 'Atta in the Saghru and adjacent areas under 'Assu u-Ba Slam (ca. 1920-1933). Finally, on p. 107, I could also contest Dr. Spencer over his entry on "Tribes" but refrain from doing so, not only because he asked my advice about the matter beforehand but because he is also, and very patently, a 100% historian and not an anthropologist, a fact which is in no way to be read to his discredit. I would only observe that the critical factor, here as in other tribal contexts elsewhere, is the definition of "tribe" (as well as, in the Moroccan context, tribal-state relations), and to state that there are some 600 tribes in the country without an attempt to justify one's definition does not - anthropologically, at any rate - make much sense.

This apart, the book is a most worthwhile production, and I have only tried here to point out some errors for correction in a subsequent edition. It fulfils its objective admirably and is indeed a handy reference.

David M. HART

Virolle (Marie). Attitudes et pratiques face à la mort en Grande Kabylie (Algérie).
 Doctorat de 3^e cycle sous la direction de M^{me} Camille Lacoste, Ecole des
 Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, octobre 1980, 381 p., multi-
 graphié, 24 photos, 24 tableaux.

L'anthropologie de la mort, si riche d'études récentes en Europe et en France, en particulier durant cette dernière décennie, est singulièrement absente dans les études concernant les pays du Maghreb. Dans toute la volumineuse littérature dont on dispose en sciences humaines sur le Maghreb, peu de recherches et de descriptions intéressent les rites et les pratiques populaires actuelles à propos de la mort. Nous en savons davantage sur les rites protohistoriques et les nécropoles grâce aux recherches des archéologues et en particulier à l'ouvrage de base de G. Camps.

Dans un long préambule (p. 13 à 44) en guise d'introduction, l'auteur explique l'origine de ses motivations, sa démarche, sa déontologie professionnelle et sa méthodologie; avec aussi un besoin de justification, nécessaire pour briser les tabous, solides en la matière. • Une anthropologie de la mort, en éclairant diachroniquement et comparativement les comportements qui touchent à la mort et aux morts, ouvre de larges perspectives sur les conceptions de la vie qui les sous-tendent • (p. 19). • Beaucoup d'intellectuels, ici, en Algérie, à qui l'on parle d'étudier la mort, se rétractent, plaisantent, ou répondent : • pourquoi ne pas étudier la vie ? • Et l'auteur cite Louis-Vincent Thomas, l'un des maîtres en thanatologie : • ce qu'on appelle culture n'est rien d'autre qu'un ensemble de croyances et de rites afin de mieux lutter contre les effets dissolvants de la mort individuelle ou collective • (p. 21-22). Tout ce qui suivra sera une très convaincante démonstration de cette remarque.

Ajoutons enfin que la démarche de cette recherche est bien • ethnologique • au sens où les professionnels l'entendent. L'auteur s'en explique à sa façon : • notre recherche sur la mort, n'a pris consistance, en tant que projet en voie de réalisation, qu'après une longue pratique de distanciation par rapport au milieu d'origine et de compréhension - intégration - distanciation par rapport au milieu d'accueil • (p. 24). Attitude que l'on peut apprécier par la suite dans le va-et-vient entre l'histoire, l'observation directe, la participation, l'enquête extensive et l'analyse statistique qu'exploite l'auteur dans sa recherche.

Trois hypothèses de travail ont étayé et stimulé cette étude :

1. la mort • naturelle • est devenue obsessionnelle,
2. la mort • unitaire • devient • différentielle •,
3. la mort reste un des lieux privilégiés de la résistance à la déculturation.

Deux pratiques antithétiques se sont imposées immédiatement à l'auteur :

- le dialogue concret avec les morts appelé *asensi* en Kabyle;
- la pratique de la vengeance de sang : *tamǧert*.

La relation • honneur-parole-mort • est donc finement analysée à propos de • la position des morts au sein de la société des vivants et leur utilisation, l'attitude des vivants face à la mort, aux défunts et à l'au-delà, la gestion des menaces de la violence et du faire-mourir • (p. 36).

L'ouvrage comprend trois parties satisfaisant ces domaines :

- I. - la rassurance : le rituel, la pédagogie de la mort (p. 45-212);
- II. - menace et mauvaise mort. Evolution récente de la criminalité (p. 216-311);
- III - synthèse et prospective, enquête auprès de jeunes et de personnes âgées (p. 317-365).

La première partie offre une excellente étude ethnographique de la mort en Kabylie. Mises à part quelques publications fragmentaires sur les rituels mortuaires comme celles du Père Genevoix, du Fichier de Documentation Berbère (1962) ou le livre de J. Servier à portée plus générale sur les rites et la pensée kabyle, nous ne disposons

pas d'une analyse aussi précise, d'une somme d'observations chronologiques « intérieures », vécues, dans leurs moindres détails comme celles que nous offre M^{me} Virolle. L'agonie et le traitement du cadavre, la veillée funèbre, le deuil, l'enterrement, les visites au cimetière, les revenants, le dialogue avec les morts, tout cela est minutieusement décrit, intelligemment présenté. L'on est troublé de constater la permanence de certains rituels et croyances depuis plus de deux mille ans, mentionnés par les témoignages historiques les plus anciens ou relevés par les archéologues.

Cette partie, de loin la plus riche, la plus vivante, fourmille d'indications, de témoignages pertinents : poèmes, dictons, chants funèbres en Kabyle traduits en français. Les noms vernaculaires les plus importants sont sans cesse transcrits en Kabyle ou en arabe quelquefois. Seule, une longue approche, intime, confiante au sein de la vie familiale kabyle a pu permettre à l'auteur des descriptions aussi saisissantes. Seule, une certaine distanciation, malgré sa participation active, a pu lui donner la capacité de voir tout cela et de le dire. Et l'on comprend par là même la tendance unitaire de la pensée cosmogonique de cette population, depuis les rituels des labours, les décors des poteries, les rituels de la mort, les relations avec l'Au-delà et celles des vivants entre eux. Chaque croyance, chaque geste superstitieux, chaque attitude muette s'inscrit dans un système de pensée qui définit l'identité culturelle du groupe. Mais le point culminant de ces pratiques reste le dialogue avec les morts. Le troisième et quarantième jour du décès, à l'aube, toutes les femmes proches du défunt ou de la défunte apportent des offrandes en nourriture déposées sur la tombe fraîche. Ces offrandes sont ensuite partagées et données à des enfants ou des pauvres près du cimetière. Les femmes vont ensuite chez la *timsensit* ou *derwichat* (mot arabe, féminin de « derviche ») pour pratiquer l'*asensi* ou *tebyat* en arabe, mots signifiant « passer la nuit ». On fait passer la nuit à un certain nombre d'ingrédients culinaires spéciaux qui composent le repas du soir destiné au mort. La voyante reçoit les ingrédients, fait un simulacre d'ingestion de ces aliments et entre dans un état second qui lui permet de parler au nom du défunt, suivant un certain rite de gestes, d'attitudes corporelles et de recommandations : « toutes manifestations qui évoquent en même temps une mise en scène soignée et font penser aux signes cliniques de certaines pathologies » (p. 175). Mais que dire de l'émotion des parents présents, du fait qu'ils s'entendent raconter des événements de leur vie intime avec le défunt, que seuls ils connaissaient, du fait que cette voyante inconnue le plus souvent, ignorait tout de cette famille et qu'elle lise comme à livre ouvert dans la pensée des présents. Il semble que l'auteur sur ce point n'ait pas voulu se laisser entraîner soit par manque d'expériences suffisantes, soit parce que ce phénomène de la véricité du discours de la voyante demeurait une piste secondaire et complexe au plan de la recherche prévue. Toujours est-il que si ce rituel de relations avec les morts est si vivant et si permanent en Kabylie, il nous semble que c'est aussi parce que la capacité et la qualité des *timsensit* forcent le respect, quels que soient les niveaux culturels, religieux ou sociaux des individus. Reste à étudier plus profondément les conditions d'émergence des voyantes et leur pédagogie d'initiation en rapport avec la « demande sociale ».

L'auteur constate que l'*asensi* semble être devenue depuis une dizaine d'années, davantage l'apanage des femmes mais que sa pratique semble se renforcer. Les lycéennes et étudiantes utilisent de surcroît la *boqala* : verre qui bouge sur une surface lisse (autrefois c'était une cruche) et qui remplace les tables tournantes des spirites. La pratique de l'*asensi* est-elle un régulateur social ? s'interroge l'auteur. Sans doute : le défunt « recommande toujours et sans cesse la fraternité, le pardon, la réconciliation ». « C'est, dans une société, voici peu de temps encore, sans structures locales représentatives de l'autorité et du pouvoir de l'Etat, démultipliées, au niveau des villages, une fonction essentielle, et qui augmentait autant la valeur opératoire des rites, soutenant efficacement le recours — pas seulement verbal — aux valeurs de l'éthique, de la tradition, de la norme » (p. 214). C'est cet « avant mythique » qui est recherché et permet d'endurer le présent en gardant la notion des « vraies valeurs » exprimées par la bouche de la *timsensit*. Sur ces considérations mesurées l'auteur conclut cette partie très riche.

La deuxième partie traite de la criminalité d'honneur, de la menace et de la réponse homicide aux défis. Ces thèmes en revanche sont particulièrement étudiés durant ces dernières années dans les pays du bassin méditerranéen et au Maghreb par des chercheurs français, études qui ont cerné une véritable « ethnologie de la vengeance » (thème d'un colloque en 1976). Les références bibliographiques anciennes ou récentes y sont plus nombreuses ainsi que sur le monde arabe. L'originalité de l'auteur s'affirme particulièrement à travers l'étude systématique des affaires criminelles jugées par le tribunal de Tizi-Ouzou de 1903 à 1977 (p. 253 à 316). Une série très variée d'analyses statistiques nous apprennent par exemple que la criminalité a nettement baissé proportionnellement au nombre d'habitants,

en 1926 : 1 crime pour 15 000 habitants

en 1977 : 1 crime pour 43 000 habitants

que les années de guerre (1953-1963) accusent les taux les plus bas, que le taux de la criminalité de sang dans le wilaya de Tizi-Ouzou serait plus élevé que pour l'ensemble du territoire national, que la vengeance traditionnelle (*tamğert*) serait en nette régression, que l'*a'naya* traditionnelle attachée à certains lieux publics ou à la présence de la femme semble avoir périclité (p. 298), que les crimes de sang sont fréquents entre gens d'un même patrilignage ou d'une même parentèle (p. 311), que les femmes n'étaient guère meurtrières, sauf dans le cas des infanticides...

La capacité de l'auteur à ne pas se laisser enfermer dans la facilité d'une ethnologie passéiste, pour comprendre le présent et l'actualité dynamique de la Société, s'affirme dans cette partie et s'épanouit dans la troisième partie concernant une enquête auprès de lycéens et aussi de personnes âgées. Là aussi l'auteur fait parler les statistiques mais sur un mode qualitatif, modulé par une série de questions sur la mort, les rites funéraires, la notion de paradis, d'au-delà, d'enfer. Les réponses sont classées soit selon les sexes, soit selon l'origine socio-professionnelle ou le niveau culturel. Une remarque importante mérite d'être relevée : le suicide est interdit par l'Islam et il est difficile de trouver des cas de suicides dans le monde musulman méditerranéen ou proche-oriental qui soient anciens et fréquents. Or, depuis un certain nombre d'années, il apparaît, notamment chez les jeunes filles. A Alger de nombreux cas ont été signalés depuis 1962-1963. Les statistiques d'opinions favorables au suicide sont beaucoup plus fortes chez les filles : 50 %, que chez les garçons : 32,5 % (sur 200 lycéens). L'auteur n'a pas développé les raisons profondes de cette tendance qui demanderait une enquête spéciale il est vrai.

Pour finir ces séries d'analyses, l'auteur compare le discours des anciens sur la mort à celui des jeunes et à celui de lycéens de Limoges où une enquête semblable avait été menée, élargissant ainsi ces notions à travers le temps et l'espace.

En conclusion, l'auteur constate que l'on s'accroche aux rituels funéraires pour compenser l'angoisse de voir s'écrouler les traditions d'un passé mythique. Les dépenses ostentatoires ont suscité des décisions autoritaires des assemblées de villages comme pour les mariages : tension entre l'austérité et la profusion, entre l'orthodoxe et l'hétérodoxe. Les jeunes expriment une plus grande individualisation de leurs souhaits et craintes, une désacralisation de la vision du monde. Mais, paradoxalement des traits modernistes réactivent des modèles traditionnels : condoléances envoyées par voie de presse massivement, utilisation de la « voyance » pour régler des conflits professionnels, des problèmes d'examen, de service militaire, inscriptions outrancières sur les tombes, usage de marbres onéreux, etc.

• Mais pour combattre la mort, il reste la fécondité » ajoute enfin l'auteur en remarquant que plus de la moitié de la population algérienne a moins de 20 ans et que le taux de natalité est un des plus élevés (48,7‰ en 1975 avec 15,4‰ de mortalité).

Ce livre attachant ouvre une nouvelle étape dans les thèmes de recherches sur l'anthropologie de la mort au Maghreb. Et, bien que l'auteur dise modestement (p. 43) que ce texte ne prétend même pas constituer l'acte de naissance de la thanatologie du Maghreb, étant donné sa transplantation, son long et discret apprentissage de la vie familiale en Kabylie, nous croyons pouvoir affirmer que son apport tel quel est une

solide pierre qui ouvre la voie. C'est un travail honnête, consciencieux, où l'auteur ne s'accorde aucun triomphalisme facile malgré la nouveauté et l'originalité de sa recherche. Il convient d'imaginer les trésors de discrétion, de patience et d'endurance morale qu'il a dû falloir pour arriver au terme d'une pareille étude dans un pays où la recherche ethnologique est souvent perçue comme suspecte par les autorités publiques et parfois utilisée par les autres chercheurs et universitaires pour s'en démarquer au profit de leur propre discipline et pratiquer l'anthropologie sous d'autres étiquettes. Et pourtant comment trouver de meilleur miroir, de meilleur interprète qu'un bon ethnologue qui fait correctement son métier ?

Quelques remarques critiques s'imposent cependant à l'ouvrage de thèse tel qu'il a été présenté. L'auteur abuse de néologismes d'un type très prisé dans le quartier latin parisien et chez les étudiants de M. Bourdieu (parlez-vous • Bourdieu • ou parlez-vous • Touraine • ? dira une sociologue) : • phantasmé • p. 45, • prosaisé • p. 183, l'islam • décorporisé • p. 200, • ethnologiser • p. 223.

Si le chapitre introductif est bon et utile pour une présentation de thèse, il est complètement à revoir pour une édition publique. L'usage des italiques pour les traductions, citations et mots vernaculaires est excellent, mais il n'est pas toujours respecté pour ces derniers. La bibliographie copieuse de 226 titres est présentée suivant une dizaine de rubriques, pratiques pour des étudiants, mais difficile d'emploi pour le lecteur. Alors que le texte est extrêmement riche en termes vernaculaires (et c'est une qualité en la circonstance) aucun index de ces mots, ni glossaire n'accompagne l'ouvrage. Remercions cependant l'auteur d'avoir placé en bas de pages les notes infra-paginales, excellentes, avec les renvois bibliographiques.

On peut regretter que les trois parties de cette étude soient finalement un peu étrangères les unes des autres, comme des pièces rapportées, ce qui nuit à l'unité de l'ouvrage. Peut être ce fait est-il le résultat des difficultés de l'auteur à subsister sur le terrain pour affiner certains aspects de son enquête qui l'auraient alors porté à donner une complète dimension à la partie ethnologique proprement dite.

Au choix de 24 photos de sujets mortuaires pourraient s'ajouter quelques vues de villages, de costumes, d'assemblées, de documents autres que des cimetières situant l'environnement social. Ces quelques remarques critiques concernent surtout la forme et n'entame guère la valeur de fond de ce travail qui, nous l'espérons, mérite d'être rapidement connu du grand public.

Marceau GAST

II. - DROIT *

Burgat (François). *Les villages socialistes de la révolution agraire algérienne : la place du droit dans le changement social.* Thèse pour le doctorat d'Etat, droit public, Grenoble II, février 1981, 2 T, 377 p. et 169 p.

Enseignant au titre de la coopération pendant sept ans à la Faculté de Droit de Constantine, François Burgat a mis cette situation à profit pour faire une thèse sur « les villages socialistes de la révolution agraire algérienne » et « la place du droit dans le changement social ».

Ce faisant, il avait à affronter plusieurs difficultés, ce qu'il a fait avec une lucidité que j'apprécie d'autant mieux que j'avais eu moi-même à les connaître en étudiant, en 1964-1965, la difficile mutation des communes rurales de la région de Constantine.

Je ne parle pas ici des difficultés pratiques (isolement intellectuel, absence de documentation, problème matériels de tous ordres) mais des difficultés théoriques et méthodologiques.

On ne peut mener une investigation juridique en Algérie de la même manière qu'on peut le faire en France : non seulement parce que le problème de la non-application de certaines normes juridiques y est plus aigu mais surtout parce que, dans un Etat qui se donne pour objectif la construction du socialisme, la fonction du droit n'est pas la même. Le droit ne vise pas à stabiliser des rapports sociaux ; il est un outil parmi d'autres visant à initier une transformation du système social, beaucoup plus proche en cela du discours politique auquel il lui arrive de se superposer purement et simplement. D'où une première difficulté d'ordre conceptuel en ce qui concerne la délimitation même de ce qui doit être considéré comme faisant partie de l'ordre juridique.

Il en résulte plus qu'ailleurs une nécessité de confronter l'univers de la règle à la réalité sociale, non pas tant pour mesurer son degré d'application ou de non application, mais pour évaluer la pertinence du projet de changement qu'elle contient et pour voir si la dynamique de ce changement est effectivement lancée. La difficulté est que le juriste doit se faire sociologue et s'avancer sur un terrain méthodologique qui lui est peu familier ; bien plus, les outils dont il a pu apprendre le maniement dans les universités françaises se révèlent ici largement inopérants.

La troisième difficulté est sans doute la plus redoutable. Si le fait de vivre dans le pays plusieurs années donne une familiarité avec celui-ci qui facilite l'enquête (F. Burgat a longuement étudié l'arabe pendant son séjour), il est vrai aussi que partir au début des années 70 comme coopérant en Algérie supposait dans bien des cas une sympathie idéologique pour les options affichées par ce jeune Etat. L'observateur est donc au départ loin d'être neutre. Il a fallu une longue réflexion, l'échec des premiers schémas d'interprétation, et peut-être aussi l'évolution du régime algérien lui-même pour que l'auteur réajuste progressivement ses hypothèses et arrive à des conclusions qui lui semblent plus solides, et qui puissent entraîner l'acquiescement de lecteurs refusant de se laisser aveugler par les partis pris.

* Rubrique réalisée sous la direction de Édouard Nguyen Van Buu (CRESM).

Le premier grand mérite de la thèse de F. Burgat est donc d'avoir su identifier ces difficultés et d'en donner une formulation théoriquement satisfaisante. Selon ses tendances, le lecteur portera à son débit ou à son crédit de ne pas l'avoir fait en termes plus généraux et plus conceptualisés, l'esprit de modestie de F. Burgat le portant à rester toujours près de son objet. On pourra aussi lui reprocher de n'avoir pas entièrement unifié son propos, de laisser subsister des éléments d'approches premières finalement abandonnées; Il n'en demeure pas moins que, sur le plan méthodologique, cette thèse peut apporter de très riches enseignements à ceux qui sont confrontés à la recherche juridique dans le Tiers-Monde.

Après un chapitre préliminaire sur l'histoire, la thèse comporte une première partie d'analyse juridique sur les transformations agraires, d'une part, l'opération de villagisation, d'autre part. Travail patient, minutieux, difficile quand on sait la difficulté à trouver la documentation administrative, même si, en ce qui concerne la révolution agraire, l'auteur n'avait pas en terrain vierge.

L'auteur conclut cette première partie par deux remarques dont on regrettera seulement qu'elles n'aient pas davantage servi à structurer cette partie qui reste très descriptive. D'une part, l'hétérogénéité des sources du droit : si, en ce qui concerne la révolution agraire, on se trouve devant un texte détaillé de nature législative, ailleurs prime la norme administrative, norme qui trouve ses énoncés aussi bien dans les textes réglementaires que dans les circulaires, les discours présidentiels, ou les avant-projets qui, de remaniement en remaniement, apparaissent comme ne devant jamais accéder à un autre statut. L'autre remarque portant sur le fond du droit nous donne en partie la clé de ces errances formelles : l'objectif affirmé est de donner le maximum d'autonomie aux habitants producteurs des villages, ou en d'autres termes, de désétatiser la société. Mais l'Etat et son administration restent les maîtres du jeu et l'incertitude juridique n'est souvent que la traduction de cette contradiction.

L'analyse juridique à elle seule est donc impuissante à nous dire ce qu'il en est de la mise en route du socialisme, de l'autonomisation de la société civile par la mise en situation de responsabilité des paysans. L'auteur a donc enquêté dans cinq villages. Enquête très complète, très honnête qui a reposé successivement sur l'administration d'un questionnaire très ouvert et d'un questionnaire fermé.

Le chapitre qui retiendra le plus l'attention des politistes est le chapitre 12 qui contient une remarquable analyse de la façon dont les habitants des villages se situent par rapport aux différentes institutions étatiques. L'auteur y montre sa parfaite maîtrise du sujet, alliant une grande finesse d'observation à une solide culture qui donne leur pertinence aux questions posées. On signalera également la précision du chapitre 9 qui, au terme d'une investigation particulièrement délicate, permet d'y voir clair dans la question des revenus, question qu'à la suite de ses enquêtes l'auteur considère comme déterminant largement toutes les autres.

La longue conclusion générale doit être lue avec attention car elle remet en perspective l'étude par rapport à l'évolution du système politique algérien dans son ensemble. François Burgat a l'honnêteté (et surtout la finesse) de remettre en cause de façon convaincante l'hypothèse qui lui avait servi de point de départ : un pouvoir central « progressiste » rencontre la trahison d'un pouvoir local « acquis aux possédants ». L'auteur n'a pas de peine à démontrer l'insuffisance de cette « explication », qui ne peut satisfaire pour reprendre la formule de Jean Leca « que les esprits géométriques et paresseux ». Elle suppose en particulier l'existence « de groupes sociaux homogènes, dotés d'une conscience et d'une stratégie économique et politique cohérente » sans s'interroger sur le « caractère composite » de la société; de plus, « elle préjuge largement de l'attitude des bénéficiaires théoriques du changement social et de l'adéquation effective du modèle qui leur est proposé à leurs aspirations réelles » (p. 338). Dès lors, ce n'est plus la résistance des possédants contrôlant le niveau local qui est en cause, mais le contenu même du droit et de la politique agraires.

S'appuyant sur Michel Camau et Paul Pascon ainsi que sur une comparaison heureuse (mais peut-être prenant les choses de trop haut) avec la France de la III^e République, François Burgat montre que le caractère fragmenté de la société civile en Algérie empêche la constitution de systèmes politiques locaux susceptibles de renforcer l'assise de l'Etat et de « concourir à la reproduction du système politique » (p. 345).

C'est cette astructuration qui a permis pendant un temps que des réformes d'inspiration autogestionnaire aient pu servir principalement à renforcer la construction de l'appareil étatique. L'auteur annonçait que, les groupes sociaux se structurant et étant mieux à même de se prévaloir des droits qui leur seraient reconnus, les énoncés juridiques ne pourraient plus être aussi idéologiques et éloignés des réalités. Ces conjectures finales de la thèse (pp. 355-357) paraissaient plausibles. Elles se trouvent confirmées aujourd'hui par l'adoption d'un statut villageois (juillet 1981) bien éloigné des avant-projets en ce qu'il rejoint les pratiques réelles d'exercice du pouvoir au sein du parti et de l'administration. La perspective dans laquelle s'est placé F. Burgat manifeste ainsi sa fécondité.

François d'ARCY

Decroux (Paul). *Les Sociétés en droit marocain.* Ed. La Porte, Rabat, 1980, 491 p.

La bibliographie des « Principales études de l'auteur » qui couvre les cinq pages liminaires de l'ouvrage présenté, frappe par la constance de Paul Decroux dans l'étude du droit marocain puisque la première publication de l'auteur, sur cette matière qui lui est chère, semble remonter à 1932 (Paul Decroux, *La vie municipale au Maroc*, Lyon, 1932, 380 p.). Cette impressionnante bibliographie frappe également par la diversité des sujets traités.

Cette carrière déjà longue et jalonnée de savantes études lui a permis de trouver, dans le premier livre de son ouvrage, sous le titre de « Notions de droit commercial marocain », la meilleure initiation, à la fois substantielle et limpide, que l'on puisse lire sur ce sujet et, cela, en une quarantaine de pages.

Les huit livres suivants (page 55 à 338) traitent de manière exhaustive des différentes parties du droit des sociétés. Généralités sur le contrat de société, la société civile – dissolution et liquidation des sociétés – généralités sur les sociétés commerciales et les sociétés de personnes – la société anonyme – la société à responsabilité limitée – transformation et fusion de sociétés, apport partiel d'actif, sont les questions traitées tout à tour. Le huitième livre donne un intéressant exposé sur les sociétés d'investissement et sur la bourse des valeurs de Casablanca. Enfin le neuvième et dernier livre est consacré aux sociétés en droit international privé marocain.

Diverses annexes contiennent les principaux textes législatifs et réglementaires et même un modèle de statuts d'une société anonyme.

De par la hauteur du point de vue, de par la finesse des analyses, de par la culture juridique de son auteur, voire de par son style, cet ouvrage est indiscutablement un excellent ouvrage de doctrine. Il poursuit cependant, également, un but pratique. Il semble bien que c'est à lui que devront avoir recours, non seulement les étudiants qui voudront prendre une première connaissance de la matière, mais encore les praticiens, rédacteurs de statuts ou conseils de société, voire les magistrats qui seront désireux d'apporter toutes précisions à leur travail. Les références aux études plus particulières ou aux décisions de jurisprudence que l'auteur a multipliées autant qu'il pouvait le faire, suffiront-elles alors pour orienter les différentes recherches ? (Voir l'art. de J. Deprez sur « les difficultés de la recherche juridique au Maroc » in *Revue juridique*,

politique et économique du Maroc, 1976). Une certaine limite, imposée par un certain état de pénurie des instruments de la culture juridique (la dernière revue de jurisprudence a cessé, semble-t-il, de paraître au Maroc en 1970) est la seule critique que l'on pourrait formuler contre un livre excellent qui a rendu et qui rendra de précieux services.

Edouard VAN BUU

Mahiou (Ahmed). *Cours de contentieux administratifs*. 2 fascicules, Coll. Sciences juridiques et administratives, OPU - HYDRA, Alger, 1980, 292 pages.

La publication du cours de M. le Professeur Mahiou présente l'avantage d'approcher le droit administratif contentieux algérien d'une manière pédagogique, à la manière d'un manuel. Composé de deux fascicules consacrés respectivement à l'organisation juridictionnelle et aux recours juridictionnels, il offre l'occasion d'observer comment le droit administratif algérien tente d'acquiescer, en fonction d'un contexte politique et institutionnel propre, une certaine personnalité par rapport au droit administratif français qui, pour des raisons historiques évidentes, a été le modèle initial de référence.

Le titre préliminaire et le titre 1 du premier fascicule retracent les vicissitudes de l'organisation de la justice administrative algérienne.

Jusqu'en 1962, cette organisation connaît le sort des juridictions de la métropole avec la création des Conseils de Préfecture en 1848 et des Tribunaux administratifs en 1953; l'organisation repose sur le principe de la dualité des juridictions civiles et administratives.

L'indépendance marque une rupture progressive: la loi du 18 juin 1963 institue une Cour Suprême se substituant aux deux hautes juridictions françaises, la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat. L'adoption de la solution de l'unité de juridiction répond, selon M. Mahiou, au souci de simplifier et d'accélérer le fonctionnement de la justice. Après un maintien provisoire des tribunaux administratifs avec des compétences réduites, les ordonnances du 17 novembre 1965, du 18 septembre 1969 et du 29 décembre 1971, mettent en place 181 tribunaux locaux et 31 cours au niveau de la wilaya qui consacrent l'adoption du principe d'unité des juridictions; cependant on conserve le principe de la distinction du contentieux ordinaire et administratif. Ce dernier garde une autonomie fondée sur de nombreuses spécificités.

La description de l'organisation interne des juridictions laisse apparaître l'existence d'une chambre administrative à la Cour Suprême et dans les cours alors que les tribunaux locaux pratiquent de manière absolue l'unité de juridiction; Ahmed Mahiou montre avec clarté le sort parallèle de juridictions particulières statuant en matière administrative pour régler des contentieux particuliers.

L'étude du statut des magistrats, à partir de l'exposé des droits et garanties, fait ressortir, d'une part, la difficulté de concilier le principe de l'autonomie de la fonction judiciaire avec une conception mettant la justice au service de la révolution et, d'autre part, la difficulté de recruter un personnel judiciaire de qualité.

Dans le chapitre 2, Ahmed Mahiou commence par justifier l'existence d'un contentieux administratif autonome dans le cadre de l'unité de juridiction. Pour l'auteur (p. 73), l'explication est dans le cumul d'une raison historique - l'existence d'une administration structurée, homogène et idéologique - la puissance publique doit utiliser un droit particulier pour mener le pays sur la voie du socialisme. Il semble que sur ce point, M. Mahiou sous-estime l'influence de l'héritage colonial fournissant un mode de contrôle juridictionnel déjà intégré au système administratif.

C'est dans la procédure administrative contentieuse que M. Mahiou décele le particularisme du droit administratif. Pour l'essentiel, les traits généraux de la procé-

dures sont ceux du droit administratif français : procédure écrite, inquisitoriale, secrète et sans effet suspensif. Il en est de même pour les règles d'introduction des recours, à propos desquelles M. Mahiou critique fortement l'exigence du recours administratif préalable, pour les règles d'instruction et de jugement, où on note le rôle important du conseiller-rapporteur (équivalent du commissaire du gouvernement français) dans la formation des aspects originaux du droit administratif algérien. Pour l'exécution des décisions de justice, le droit algérien paraît tout aussi déficient que le droit administratif français. Par contre, dans le cadre des recours contre la décision juridictionnelle, on note avec intérêt l'originalité du recours spécial dans l'intérêt de la loi mis en œuvre par le seul Procureur Général près de la Cour Suprême (p. 93) contre les décisions rendues en dernier ressort.

Le chapitre 3 - le litige administratif - du Titre II - le domaine du contentieux administratif - offre d'intéressants développements sur les hésitations de la jurisprudence et de la législation pour définir les contours du contentieux administratif à partir de la notion de litige administratif. Si l'article 7 du code de procédure (p. 99) consacre le critère organique, la jurisprudence exclut par exemple, de la compétence administrative les litiges relatifs aux établissements publics à caractère industriel et commercial (alors le Conseil d'Etat, revenant sur sa jurisprudence antérieure, reconnaît de plus en plus souvent sa compétence). Si le critère organique a le mérite de la simplicité, en faisant un seul bloc de l'activité administrative (par exemple, le contentieux administratif comprend en Algérie le contentieux des impôts directs et indirects), il n'évite pas l'existence de solutions jurisprudentielles illogiques (par exemple, le contentieux de la voie de fait relève de la matière administrative s'il porte sur un bien privé, et de la matière judiciaire s'il porte sur un bien de l'Etat) ou de nombreuses exceptions (section 3) qui affaiblissent le principe.

Les conflits et les problèmes de répartition de compétence, envisagés dans le chapitre 4, sont décrits avec précision ainsi que les mécanismes d'attribution de compétence. On relève que dans la pratique, la Cour Suprême a reçu, en premier et dernier ressort, un abondant contentieux qui réduit énormément le domaine de compétence des cours : de ce fait, elle apparaît bien comme le juge principal de l'administration (p. 147). Le contentieux de l'annulation (recours pour excès de pouvoir) revient intégralement à la Cour Suprême, ainsi que la majeure partie du contentieux de la fonction publique. Avec raison, M. Mahiou pose la question de savoir si ce monopole de la Cour Suprême est justifié avant d'apporter des éléments de solution (p. 148) sans faire référence à l'encombrement actuel des juridictions administratives françaises. On relève avec intérêt que, comme le Conseil d'Etat avant l'indépendance, la Cour Suprême, en vertu de l'ordonnance du 12 avril 1971, a une compétence spéciale pour statuer en cas d'échec de la conciliation entre l'Etat algérien et les compagnies pétrolières françaises, lors d'un litige relatif aux concessions et aux impôts pétroliers; de même, la Constitution de 1976 confie à la Cour Suprême le contentieux des élections à l'Assemblée populaire nationale.

L'analyse du second fascicule consacré aux recours juridictionnels est relativement décevante car elle fait ressortir la faible originalité du droit administratif contentieux algérien par rapport au droit français.

Les règles de fond et de procédure sont les mêmes et on ne note aucune évolution notable depuis l'indépendance. On relève avec surprise la faiblesse du nombre de citations d'espèces contentieuses algériennes alors qu'on retrouve la référence systématique des arrêts de principe français.

Les règles du droit administratif français sont simplement conciliées avec certaines réalités algériennes : ainsi, à propos de la notion d'acte administratif susceptible d'être annulé par la chambre administrative de la Cour Suprême, sont envisagés la nature des délibérations des assemblées populaires locales (considérées comme des actes administratifs annulables car pris par des organes de nature administrative), le problème des actes des sociétés nationales, des entreprises socialistes et de certains organismes professionnels. L'absence d'analyse jurisprudentielle ne permet pas, cepen-

dant, de reconstituer la démarche intellectuelle du juge et de dégager des critères stables.

On relève (p. 208) que le juge algérien utilise, lui aussi, la notion de principes généraux du droit dans la même sens et avec le même contenu que le juge français. Enfin, on remarque (p. 230) l'existence de l'ordonnance du 17 juin 1975 relative à l'exécution des décisions prononçant une condamnation pécuniaire de l'administration, permettant à l'administré de s'adresser directement au Trésor public pour recouvrer sa créance; on sait que ce texte a inspiré le législateur français lors du vote de la loi du 16 juillet 1980 relative à l'exécution des décisions de justice administrative et astreintes en matière administrative.

A l'issue de la lecture du cours de M. le professeur Mahiou, le lecteur ressent l'ambiguïté du droit administratif contentieux algérien qui tente difficilement de trouver une voie originale à partir du droit français, demeurant, à l'évidence, une source d'inspiration dont le caractère attractif est prononcé. Mais il regrette aussi de ne pouvoir se faire une opinion sur l'efficacité du droit administratif contentieux tant au niveau du contrôle de l'action administrative que de l'équilibre des rapports entre l'Etat et le citoyen. L'analyse de l'auteur demeure trop exclusivement juridique et théorique, insiste chaque fois qu'un trait différent, même mineur, du droit français est détecté.

Le droit administratif contentieux algérien n'est pas assez analysé sous l'angle idéologique, n'est pas assez situé dans le contexte des institutions politiques et administratives algériennes et de leur évolution. On ne trouve aucune indication sur la pratique du droit administratif contentieux par l'administration, les justiciables, les avocats. Le manque d'informations ou d'appréciations personnelles relevant de la sociologie du contentieux ou des sciences administratives, imprime à l'ouvrage une allure trop neutre, trop universitaire. Comment ne pas déplorer, en particulier, l'inexistence de statistiques donnant une vue en relief de la consistance et de la réalité du contentieux algérien.

Certes, on comprend les difficultés de la tâche : dans un long développement (p. 165) Ahmed Mahiou signale le grand handicap que constitue, pour l'enseignant et le chercheur, le manque presque absolu de recueil général de jurisprudence et de revues spécialisées, alors que le droit administratif est, par essence, prétorien et repose sur la jurisprudence. On découvre ainsi tous les aspects négatifs d'un manque qui peut paraître, a priori, secondaire pour le non spécialiste; il est à souhaiter que, sur ce point, les réclamations de l'auteur, seront entendues. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage de Ahmed Mahiou, par sa clarté pédagogique, constitue une bonne introduction au droit administratif contentieux algérien pour les étrangers et le public étudiant auquel il est destiné.

Jean FRAYSSINET *

Revue Tunisienne de Droit, 1979, 2 volumes.

Avec la parution de 1979 en deux volumes, la *Revue tunisienne de droit* s'honore d'une double fidélité. Fidélité dans la mesure où la *RTD* continue avec les rubriques habituelles des années précédentes et maintient la formule consacrée d'une publication en langue française et en langue arabe. Fidélité également puisque, dans le second volume appelé *Mélanges d'A. Ben Salem*, la Faculté de droit de Tunis et le CERP tiennent à rendre un hommage à un ancien étudiant et enseignant disparu.

Le volume 1 est essentiellement consacré au droit privé. La partie « Doctrine » tente, par deux articles, d'éclairer le lecteur sur deux problèmes rarement étudiés : le secret bancaire et le régime de l'adoption en droit tunisien.

* Faculté de Droit et de Sciences Politiques d'Aix-Marseille.

En ce qui concerne le premier problème, A. Bel Haj Hamouda fait remarquer qu'au niveau des textes, « le secret bancaire est une notion non seulement mal définie par la loi, mais qu'un grand nombre de dérogations viennent en altérer le caractère ». Selon le même auteur, la jurisprudence dans ce domaine « est inexistante en raison du petit nombre de conflits qui se sont élevés entre clients et banquiers et qui ne sont pratiquement jamais portés devant les tribunaux ». Comment expliquer le peu d'intérêt porté par la loi et par la jurisprudence pour la profession bancaire ? C'est un lieu commun de constater la justesse de l'adage « Pas d'intérêt, pas d'action ». Jusqu'à ces dernières années, la Tunisie, qui s'est toujours placée dans la mouvance du capitalisme, n'a jamais été, comme la Suisse ou le Liban, un pays d'activité et de tradition bancaire. Ce qui explique le laconisme des textes et l'absence de jurisprudence dans ce domaine. C'est l'état d'instabilité permanente du Liban qui a conduit la Tunisie à vouloir devenir le banquier du monde arabe en remplacement du Liban. Tout laisse penser que pour favoriser l'essor bancaire, le législateur sera amené à doter la Tunisie d'une nouvelle réglementation pour répondre aux exigences de ce secteur économique. En tout cas, c'est ce que souhaite Bel Haj Hamouda. Reste qu'au delà de son aspect économique et juridique, le secret bancaire est un problème d'ordre politique et moral, un problème d'éthique.

Toute réglementation, aussi rigoureuse et parfaite qu'elle soit, ne vaut que par les hommes chargés de l'appliquer. C'est sans doute dans le domaine du secret bancaire que cette observation a éminemment son sens. La conclusion de Bel Haj Hamouda est à la fois un principe fondamental et un vœu pour l'organisation du secret bancaire. « Il faut commencer à l'instar du Liban et de la Suisse par instaurer une tradition bancaire qui sera faite de principes, de règles de conduite et d'exigences multiples parmi lesquelles la compétence, la probité, la discrétion et un sens profond de l'intérêt général. C'est à ce moment et uniquement à ce moment qu'un secret bancaire plus renforcé pourra pleinement fonctionner en Tunisie ».

Le second article tente de répondre à la question de savoir si la révocation de l'adoption est ou non possible. Question intéressante sans aucun doute car la doctrine est divisée sur la nature juridique du lien d'adoption. Pour les uns, le lien d'adoption revêt un caractère essentiellement contractuel. D'où possibilité de la révocation par la volonté des parties intéressées. Pour les autres, l'adoption résulte d'une décision judiciaire. « Le rôle du juge ne se limite pas au prononcé de la décision puisque la loi lui confie le pouvoir de retirer la garde de l'adopté à l'adoptant ». Entre ces deux thèses opposées, il existe une thèse mixte qui considère les deux positions doctrinales précédentes comme les deux faces d'un même acte juridique. L'adoption est à la fois un acte volontaire bilatéral et un acte judiciaire ayant un fondement unique : l'intérêt de l'enfant. C'est cette dernière thèse qu'adopte l'auteur conscient cependant des implications sociales et morales que recouvre la notion d'« intérêt de l'enfant », et des difficultés d'avoir « une conception très juste des réalités et des nécessités ».

Par delà les querelles doctrinales qui ne sont pas au demeurant inintéressantes, saluons cette innovation du législateur d'introduire l'institution de l'adoption en droit positif tunisien. Cette ouverture du droit tunisien sur le monde moderne est intéressante à un double titre. En premier lieu, c'est une initiative courageuse en pays d'Islam où, comme l'a fort bien rappelé l'auteur, « l'adoption en tant qu'institution est prohibée conformément aux préceptes du droit musulman ». En second lieu, cette ouverture sur le monde moderne s'inspire de la volonté du législateur d'adapter le droit tunisien aux nouvelles réalités socio-économiques. Cela ne s'est pas fait, on le devine aisément, sans difficultés, eu égard à l'attachement aux traditions. Cet attachement, comme le laisse entendre l'auteur, constitue un élément d'explication du silence du législateur sur la possibilité de révocation de l'adoption et sur la rareté des litiges soumis au contentieux. La loi du 4 mars 1958 qui institue l'adoption tout en gardant le silence sur la possibilité d'une révocation reste une demi-mesure. En attendant une réforme sur ce point, la tâche revient au juge d'apporter, en fonction des cas d'espèce, des solutions qui permettraient et de remédier aux carences de la loi et de préserver les intérêts de l'enfant, c'est-à-dire l'harmonie familiale et sociale.

A l'appui de ces études de doctrine, la *RTD* publie, dans la deuxième partie « Jurisprudence », des arrêts dont celui relatif à l'adoption. En revanche, on constate l'absence, au demeurant significative, de décision judiciaire en matière de secret bancaire.

La troisième partie recense les textes importants de l'année qui donnent un aperçu de l'évolution du droit tunisien. Fadel Moussa a, par ailleurs, su utiliser judicieusement ce matériau de base pour sa chronique publiée chaque année dans l'Annuaire de législation française et étrangère.

La quatrième partie intitulée « Bibliographie » est malheureusement d'une particulière pauvreté. En effet, le lecteur qui s'attend à une bibliographie abondante et intéressante, reste sur sa faim. Cette bibliographie, qui se contente de reproduire la couverture de la revue *Intégration* du CMERA, n'est rien d'autre qu'une publicité ! Il est fort regrettable que l'initiative, prise par Y. Ben Achour en 1975 et amplifiée en 1977, de rendre compte, dans le domaine du droit public et de la science politique, des travaux de 3^e cycle, soit interrompue. Au grand détriment, à notre sens, de la qualité scientifique dont la *RTD* a toujours su témoigner.

Le volume II est d'une cuvée spéciale. Il s'agit d'un recueil d'études qualifié de « mélanges » que des juristes - maîtres, collègues et amis - dédient à la mémoire d'Ahmed Ben Salem. Y. Ben Achour qui présente ce recueil se plaît à souligner le caractère non conformiste de ce genre de publication qui « déroge à un usage bien établi dans le monde universitaire » puisqu'il s'agit d'un hommage rendu à la mémoire d'un enseignant dont la mort a interrompu une carrière à peine commencée.

Ce second volume diffère du premier par la prédominance des articles portant sur le droit public et sur la science politique, disciplines pour lesquelles le défunt, au dire de ses maîtres, témoignait des « qualités avérées ». Face à la variété des sujets abordés et au genre de contributions qui caractérisent les « mélanges », il est difficilement possible d'y déceler le fil conducteur. Du même coup, il est mal-aisé de rendre compte brièvement de ce copieux volume. Néanmoins, le juriste pourrait relever, à la lecture de ces contributions, l'idée majeure autour de laquelle celles-ci s'ordonnent. Cette idée majeure s'appelle l'Etat. Cet Etat, expression juridique de la nation, dont l'édification ne s'est pas faite sans « bavures » au lendemain de l'indépendance, a entrepris dans les années 70 un certain nombre de réformes importantes. Il semble être à un nouveau tournant de son évolution. La lecture de ce recueil en donne un reflet assez fidèle.

Etudiant « quelques apports de Hans Kelsen à la philosophie du droit », A. Mestre souligne que, pour le maître de l'Ecole de Vienne, « l'Etat est un ensemble de normes, un ordre juridique » (p. 346). Entendons par là que « l'Etat, tout en conservant son unité, est donc, par une sorte de dédoublement fonctionnel, à la fois un organe de droit interne et de droit international » (*Ibid.*). Y a-t-il une école kelsenienne en Tunisie ? Quelle serait l'influence de Kelsen sur les juristes tunisiens ? Autant de questions qui laissent le juriste un peu sur sa faim. Sans doute A. Mestre n'a-t-il pas jugé utile d'entreprendre une telle étude. Car les différentes contributions de ce recueil suffiraient par elles-mêmes à traduire assez fidèlement l'attitude des juristes face au droit et à l'Etat.

La constitution, acte fondamental de toute société politique moderne, n'est pas restée immuable dans son bel et majestueux ordonnancement. Le référendum, technique jusque-là inconnue de l'histoire institutionnelle tunisienne, a été introduit par la loi du 8 avril 1976. L. Buony étudie le référendum sous son aspect juridique, s'interroge sur le problème de son applicabilité et souligne la portée politique de cette institution. Cette analyse du référendum sous son aspect pratique nous semble la plus intéressante. « Une constitution, disait Royer Collard, n'est pas une tente dressée pour le sommeil ». Analyse d'autant plus intéressante que le référendum se pratique dans un régime de parti unique. Ce régime monolithique, S. Chaabane, tente d'en esquisser une analyse critique en étudiant les relations entre l'Etat et le Parti, non pas dans le cadre du droit positif mais dans la perspective d'un droit prospectif. Cette étude, comme l'a souligné

l'auteur, ne parle pas de « ce qui existe » mais parle plutôt de « ce qui devrait être » (p. 128). Et ce qui devrait être, c'est que le Parti devrait pouvoir orienter l'action de l'Etat mais il ne devrait pas se substituer à lui. S. Chaabane propose à cet égard « une nouvelle répartition des tâches et une clarification des rôles ». En somme, une délimitation correcte des compétences entre l'Etat et le parti tant au niveau national que régional et local, délimitation nécessaire à une saine démocratie. Ces propositions de réforme sont sans aucun doute intéressantes. On peut s'interroger cependant sur leur effectivité. A supposer même que les nouvelles structures proposées soient concevables dans un régime de parti unique, leur portée pratique dépend, pour une large part, des hommes chargés de les appliquer. « Le problème de répartition des tâches et de clarification des rôles... est aussi une affaire d'hommes. Donc quelque chose qui fait partie de la morale, qui échappe donc dans une large mesure à toute règle et à toute prévision » (p. 157). La politique débouche ainsi sur la morale. Tant il est vrai que la démocratie, c'est la vertu !

Ces réaménagements, réalisés ou souhaités, de ce qu'on pourrait appeler la machinerie politique, devraient s'étendre également à l'administration qui est la « conscience de l'Etat ». Cette administration, jusque-là fortement imprégnée de centralisme, devrait bénéficier d'une plus grande déconcentration. Elle doit également se garder de tout mimétisme juridique — telle que l'introduction des règlements autonomes en droit administratif — sans prise sur la réalité. Elle doit enfin pouvoir se soustraire à l'emprise du Parti. Le seul contrôle politique s'effectue par le canal du Parlement. En revanche, le souci de garantir les droits et intérêts des administrés ainsi qu'un meilleur fonctionnement de l'appareil administratif impose à l'administration de se soumettre à un contrôle juridictionnel. Ces différents aspects d'une réforme de l'administration ont été tour à tour étudiés par H. Ben Salah, M. Chaker, J.C. Helin et R. Jenayah.

Il est difficilement possible dans une brève note de lecture de reprendre dans les détails ces différentes contributions. Sous des thèmes divers, ces contributions — notamment celle de M. Chaker — semblent converger vers une même préoccupation : redistribuer les tâches. Pour éviter la confiscation de l'administration par le pouvoir politique. Pour lever ce que M. Chaker appelle le « blocage du système » (p. 202). En filigrane, c'est une critique de l'Etat qui pèse comme une sorte de chappe de plomb, cet Etat dominé par « un parti unique de fait » (p. 202) et caractérisé par une personnalisation du pouvoir (p. 106). Faut-il voir dans ces études une sorte de révolte des juristes tunisiens qui s'insurgent contre leur Etat ? Nous ne le pensons pas. Car derrière ces critiques, il y a un vœu : celui de voir évoluer le système que l'Etat incarne. La conclusion de M. Chaker est éclairante sur ce point. « Au lieu de mettre en cause le système, on condamne les techniques. Certes, celles-ci doivent être adaptées à nos institutions et à notre environnement politique mais le système doit lui-même évoluer » (p. 203). Le multipartisme, non interdit par la constitution et effectivement reconnu récemment, même si cet acte n'a pas encore donné des résultats positifs, s'inscrit-il dans les perspectives d'un proche avenir ? Répondre à cette question dépasse le cadre de notre propos. Constatons que si l'Etat et son système sont souvent l'objet de critiques sévères sur le plan du droit interne, son action, sur le plan du droit international, bénéficie d'un large consensus, pour employer un terme à la mode.

S. Belaid en donne un signe liminaire lorsqu'il décrit l'activité diplomatique déployée par la Tunisie à la suite de l'opération de Gafsa entreprise par la Libye (p. 13 sq.). On connaît les misérables résultats de cette folle équipée du colonel Qaddhafi : par les armes et par le pétrole, celui-ci a tenté, plus d'une fois, à travers différents projets fédératifs, d'imposer sa main mise sur l'Afrique méditerranéenne. Au-delà de cette entreprise de déstabilisation et de cette volonté de puissance que S. Belaid qualifie d'« aventurisme » et de « pharaonisme politique » se pose, sur le plan du droit international, le problème du règlement pacifique des différends entre Etats. A cet égard, on trouve dans l'arsenal juridique toute une panoplie de moyens. Pour ce qui est du différend tuniso-libyen, la solution, selon S. Belaid, devrait être trouvée par l'entremise d'une organisation régionale (OUA ou LEA). Cependant, la faiblesse de ce type de solution réside dans le fait que les sanctions prises par ces instances sont dépourvues de

force obligatoire. La souveraineté des Etats reste encore une réalité très vivace; dans ces conditions, toute sanction est considérée comme une atteinte à la souveraineté des Etats.

Au regard de la doctrine du non-alignement, l'expansionnisme territorial libyen révèle un curieux paradoxe. Voilà deux Etats, voisins et frères à plus d'un titre dont l'un est victime de l'agression de l'autre. Voilà que l'un et l'autre appartiennent au mouvement du non-alignement que Rifaâ Achour définit comme « une doctrine qui refuse toute forme de domination qu'elle soit politique, militaire, idéologique ou économique » (p. 48). D'ailleurs, le différend tuniso-libyen n'est pas le seul cas de luttes intestines entre pays non-alignés. Une étude du non-alignement vu de l'intérieur, c'est-à-dire des relations et surtout des tensions, voire des conflits ouverts entre pays membres, serait intéressante. Elle permettrait de mieux se rendre compte de la valeur exacte du non-alignement qui s'affirme avant tout comme une doctrine du refus. R. Achour a fort bien retracé l'évolution de ce mouvement qui, hier, refusait la politique des blocs qui a caractérisé les relations internationales au lendemain de la deuxième guerre mondiale et qui, aujourd'hui, refuse la situation de dépendance du Sud à l'égard du Nord et combat pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

A. Mahbouli étudie un aspect de ce problème, celui de l'indexation dans les échanges internationaux. L'auteur replace la revendication de l'indexation dans le cadre des efforts réalisés en vue de l'instauration d'un NOEL, examine les formes possibles d'indexation et la pratique qui en a été faite et envisage la place accordée à l'indexation dans le « Programme intégré pour les produits de base » adopté par la CNUCED en 1976. Des résultats limités ont été obtenus dans ce domaine dans le cadre des accords bilatéraux. Une formule d'indexation généralisée reste donc à trouver. Il est superflu de dire que ce que l'on appelle le dialogue Nord-Sud est un dialogue difficile. Les intérêts et les passions s'y donnent libre cours. L'interdépendance, unanimement ressentie par les Etats, est souvent affirmée dans les discours et rarement concrétisée dans les actes. Telle est, là comme ailleurs, la situation actuelle du droit international. Dominé par la volonté de puissance des Etats, il n'a pu encore opérer sa mue.

Si ce recueil d'études accorde une large place à l'étude du droit public, sans doute en signe d'hommage à la vocation du défunt, son champ d'étude s'est élargi aux autres branches du droit. Un certain nombre de contributions s'attachent à évoquer des problèmes qui sont ceux d'une société qui ne cesse de s'interroger sur son passé, son présent et son avenir. Droits d'auteur dans une œuvre cinématographique, aménagement du territoire, urbanisme, tels sont les sujets qui ont été successivement abordés. Sans oublier, évidemment, le problème de la femme en pays d'Islam évoqué par Jeanne Ladjili, qui dénonce une certaine hypocrisie des textes et des règlements concernant ce sujet et défend, d'estoc et de taille, la situation de la femme telle qu'elle est vécue en Tunisie. Oui, une défense *anguibus et rostro*. Acte courageux sans aucun doute car derrière la paille des mots, J. Ladjili est allé voir le grain des réalités. Et il y a fort à parier que ce problème fera couler encore beaucoup d'encre. Signe des temps, une littérature abondante sur le problème de la femme en pays d'Islam paraît, en quelque sorte, à point nommé pour enrichir la connaissance du chercheur et stimuler ses réflexions sur un sujet longtemps considéré comme tabou. *Les Mille et Une nuits* réédité en 1980 chez Laffont, *Harems*, ouvrage publié en 1980 par Nadia Tazi et Annabelle d'Huart chez Hachette, *Femmes d'Islam ou le sexe interdit* publié en 1980 par Attilio Gaudio chez Denoël, *Le Harem colonial, image d'un sous-érotisme* publié en 1981 par Malek Alloula chez Garance, *Les contre Orientis ou comment penser l'autre selon Soi* publié en 1981 par Jean-Paul Charnay chez Sindbad.

Signalons, pour terminer, les fréquentes imperfections typographiques qui n'enlèvent rien cependant à la qualité de la revue qui offre aux étudiants et aux chercheurs un indispensable instrument de travail.

Edouard VAN BUU

III. - ECONOMIE *

Benachenhou (Abdellatif). *Planification et développement en Algérie, 1962-1980.* (Imp. commerciale. Alger, 1980, 288 p.).

Cet ouvrage se présente comme le prolongement d'une étude précédente publiée en 1976, sur le développement du capitalisme dans l'Algérie coloniale (1). Puisque la colonisation a légué nombre des problèmes économiques et sociaux à l'Algérie indépendante, le propos de l'auteur est cette fois-ci d'essayer d'expliquer comment un pays ex-colonisé comme l'Algérie s'organise pour entreprendre la lutte contre l'engrenage du sous-développement et de la dépendance issue de 130 ans d'exploitation coloniale, de montrer les progrès réalisés en ce sens, mais aussi les lacunes et des déficiences qu'il reste à affronter dans l'avenir pour parachever l'œuvre d'indépendance économique.

Le problème à analyser n'est pas seulement celui des réalisations économiques et des progrès matériels. Il touche au plus profond les structures de la société algérienne et de leur transformation, exige par conséquent bien plus qu'un traitement statistique et quantitatif. D'emblée A. Benachenhou inscrit son projet dans le champ des interrogations de l'*Economie Politique* (au sens générique de ce terme), la question fondamentale étant de savoir si le jeu des forces sociales consécutif à l'histoire coloniale allait conduire, à l'aube de l'indépendance, à des réformes des structures et à des transformations économiques majeures, et si celles-ci se borneront à un simple réaménagement du fonctionnement du capitalisme avec une dynamique enfin libérée, ou au contraire, à une *transformation radicale de l'économie aboutissant à une démocratisation de la décision économique dans une voie de développement orientée vers le socialisme* p. 6).

Au point de départ de l'analyse, l'auteur pose le problème de la naissance et de l'essor du secteur public en Algérie. Tout le chapitre premier est consacré à l'analyse, d'une part des conditions socio-politiques, économiques et financières d'émergence de ce secteur économique, et d'autre part au rappel des fondements théoriques et doctrinaux qui accompagnent et favorisent son développement.

L'apparition du secteur public en Algérie est relativement tardive : il a fallu attendre l'année 1966-67, cinq années après la proclamation de l'Indépendance, pour voir apparaître les prémises d'une politique visant à mettre en place un secteur public d'accumulation du capital. Et cette apparition est paradoxalement directement dictée par l'existence de nombre d'obstacles d'ordre aussi bien économique, financier, que socio-politique, obstacles dont l'auteur expose, *en fin connaisseur*, les tenants et les aboutissants (p. 9 à 22). C'est à partir de 1966 qu'on voit apparaître une doctrine économique cohérente qui, jointe à l'accumulation relativement rapide d'un capital financier d'Etat, va favoriser la mise en place d'un puissant secteur public. La doctrine tirée des inspirations du modèle théorique, bien connu aujourd'hui des « industries industrialisantes », mise au point par G. Destanne de Bernis, A. B. en rappelle les grandes lignes et souligne aussi bien sa cohérence que ses ambiguïtés : notamment le

(1) *Formation du sous-développement en Algérie. Essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie 1830-1962* (Alger, 1976). Un compte rendu de cet ouvrage a paru dans les volumes XV de cet *Annuaire*, année 1976.

* Rubrique réalisée sous la direction de Larbi TALHA (CRESM).

modèle n'explique pas, nous dit l'auteur, les voies exactes du développement, n'indique pas l'alternative : capitalisme dépendant ou transition vers le socialisme; recul de « la frontière du capitalisme » ou passage du capitalisme au socialisme. La première forme d'expression doctrinale du modèle apparaît dans un texte officiel de février 1967 intitulé « *perspectives de planification et stratégie de développement* », qui énonce la stratégie globale de développement, fixant les objectifs de celle-ci, ainsi que les fonctions de l'industrialisation et la question agraire. Cette doctrine économique sera reprise et développée neuf années plus tard dans le texte de la Charte Nationale de 1976, dont A. B. analyse le contenu (p. 32-40) avant d'en apprécier les conditions de réalisation : l'ensemble des fonctions de l'industrie et de l'agriculture suppose une forme progressivement unifiée d'exercice du pouvoir économique, écrit-il. Or, il existe actuellement deux obstacles qui retardent cette unification indispensable à l'exercice efficient de la planification : l'existence d'une bourgeoisie privée aux centres de décisions multiples et anarchiques, et l'absence de l'unité de décision économique au sein même du secteur d'Etat. La planification doit sortir de la sphère du dogme et du discours pour s'imposer dans la pratique, conclut l'auteur (p. 42). Dans le second chapitre, A.B. propose précisément une radioscopie de l'*expérience algérienne de planification*. Un bilan rapide de cette expérience qui a vu la mise en œuvre de trois plans de développement entre 1967 et 1979, montre une contradiction grandissante entre la volonté planificatrice inscrite dans les textes des plans d'une part et le dérèglement progressif du processus de réalisation économique. L'auteur souligne les différents types de « dérèglements » qui se sont simultanément ou successivement fait jour durant la période 1967-1979. Les principaux « dérèglements » se situent au niveau du système d'investissements, au niveau du système de production, au niveau du système de rémunération et enfin au niveau du système monétaire et financier. L'origine et le renforcement de ces distorsions apparaissent très nettement à travers l'évolution des données chiffrées relatives à chaque secteur. A.B. décortique les statistiques officielles et montre que c'est au niveau de la fragilité du système de planification que se situe l'explication de tels déséquilibres, fragilité qui n'a fait que s'aggraver avec l'accélération du rythme d'accumulation entamée avec le 2^e plan quadriennal 1974-1977. Force est alors de constater, conclut l'auteur, qu'après une expérience de 10 années de planification, les rapports marchands continuent à prédominer sur les rapports planifiés dans les régulations du processus de production. D'où la solution proposée : renforcer le système de planification pour renverser les rapports entre les sphères marchandes et les sphères « non-marchandes ».

Dans le troisième chapitre, A.B. aborde le *problème de l'organisation de la planification au niveau de l'entreprise publique*. Après avoir rappelé les objectifs et les principes généraux de l'organisation de l'entreprise d'Etat en Algérie, l'auteur en examine les conditions d'application dans le cas des différents secteurs de l'industrie et, du commerce : tour à tour sont analysés les structures d'organisation et d'administration des entreprises appartenant :

- au secteur de l'industrie lourde;
- au secteur des industries légères;
- au secteur du commerce intérieur et extérieur.

Le bilan ne semble pas particulièrement satisfaisant car, nous dit A.B. l'efficacité globale des entreprises a souffert de l'effet de taille, souvent trop vaste, et de l'effet de diversification des activités confiées à un pouvoir de décision unique. L'expérience a montré que la fusion des nombreuses activités au sein d'une même entreprise et leur coordination administrative par le même pouvoir hiérarchique a, au-delà d'un certain seuil, abouti à des surcoûts et à des pertes notables d'efficacité.

Concernant la *planification et l'organisation de l'agriculture algérienne*, traité dans le chapitre IV, A.B. commence tout d'abord par dénoncer les trois mythes qui, selon lui, menacent les réflexions et l'action en matière d'organisation d'un secteur de production aussi complexe : le mythe du volontarisme juridique, l'illusion financière, et le mythe de l'indépendance alimentaire.

Le volontarisme juridique, écrit-il, réside dans la croyance que le changement des formes juridiques suffit à lui seul pour promouvoir les conditions favorables à la croissance de la production, des revenus et de l'emploi : l'illusion financière se définit, quant à elle, comme la croyance que l'attribution de moyens financiers plus importants aux exploitations agricoles est une condition suffisante pour le développement de la production. Quant au mythe de l'indépendance alimentaire, il consiste à vouloir à tout prix produire la plupart des produits agricoles qui sont consommés en Algérie, sans tenir compte du modèle de consommation souhaitable pour la population, ni de l'évolution des marchés mondiaux.

Ces trois mythes étant identifiés, l'auteur aborde l'analyse de la politique agraire de quatre points de vue : d'abord du point de vue de l'identification des contraintes réelles dans lesquelles s'inscrit la politique agraire, en second lieu du point de vue de la définition des objectifs poursuivis par cette politique, en troisième lieu, du point de vue de l'évaluation des propositions d'organisation présentées à l'heure actuelle, et enfin du point de vue des solutions à proposer pour l'avenir.

Enfin le dernier et cinquième chapitre tente de faire un bilan social de l'expérience de développement résultant de la mise en œuvre des trois derniers plans, et s'efforce de faire une présentation critique des mesures envisagées dans le plan 1980-1984 en vue de corriger les distorsions nées au cours de la dernière expérience. Tour à tour sont évaluées l'évolution démographique, l'évolution de l'emploi, des revenus et de la consommation, l'évolution des conditions d'habitat et de santé, les résultats du système éducatif, ainsi que les mesures envisagées par le dernier plan quinquennal 1980-1984 pour remédier aux déséquilibres et « dysfonctionnements » constatés, et pour répondre aux besoins grandissants des masses populaires.

En conclusion, A.B. invite les responsables algériens à se tourner résolument vers l'avenir et les exhorte dès aujourd'hui à regarder en face les exigences sociales, politiques que ne manqueront pas de manifester les générations de l'Algérie future : « En l'an 2000 55,6 % des Algériens auront moins de 20 ans. Au cours des 20 prochaines années, l'adhésion de la majorité des Algériens au projet social ne pourra être garantie uniquement, ni même à titre principal par la référence toujours nécessaire au passé algérien de notre peuple. La construction du socialisme doit être garantie par une adhésion réelle et profonde des travailleurs à travers le fonctionnement démocratique des institutions... et la remise en cause des revenus liés à la spéculation et des comportements bureaucratiques » (p. 283).

Larbi TALHA

Benissad (M.E.). *L'Économie Algérienne Contemporaine*, Presses Universitaires de France, 1980, coll. Que sais-je.

Toute étude détaillée et complète de l'économie Algérienne contemporaine nécessiterait plusieurs volumes. Faire une présentation aussi riche et cohérente de tous ses aspects et en un recueil aussi limité en nombre de pages relève d'une prouesse intellectuelle remarquable.

C'est ainsi qu'après avoir présenté dans un premier chapitre la formation de l'économie algérienne à travers la période pré-coloniale et coloniale, le professeur Benissad présente d'une manière succincte le système de planification en Algérie en soulignant en particulier les choix fondamentaux qu'il fallait faire dans un chapitre II. Ceci permet ainsi de mieux comprendre la dynamique et la logique du développement des deux secteurs de l'industrie et de l'agriculture qu'il analyse d'une manière relativement approfondie dans les chapitres III et IV.

Finalement, dans les chapitres V et VI, deux catégories de flux qui peuvent accélérer le développement d'un pays ou au contraire le bloquer sont analysés : les flux financiers et les flux de population.

Les objectifs de l'auteur sont clairs à travers le raisonnement qu'il poursuit tout au long de l'étude : d'une part familiariser le profane avec les structures et le fonctionnement de l'économie algérienne contemporaine, mais d'autre part aussi, présenter d'une manière succincte une analyse des sources de blocages et déséquilibres qui se sont manifestés au cours de cet effort de développement soutenu.

Ainsi l'économie coloniale apparaît très clairement comme la destruction d'un « équilibre naturel » entre l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Par le biais de la colonisation, les structures foncières pre-existantes sont transformées, ce qui contribue à l'exacerbation des inégalités de distribution de revenus, accentue le dualisme secteur traditionnel-secteur moderne ou colonial à vocation principalement exportatrice.

L'industrialisation qui aurait pu démarrer avec le dégagement d'un surplus agricole notamment, n'a pas lieu, non seulement parce que certaines conditions de base n'étaient pas remplies pour l'établissement d'un vrai modèle de substitution à l'importation, mais aussi peut-être à cause du refus tacite de la remise en cause de la complémentarité avec l'économie de la Métropole.

C'est donc face à des déséquilibres structurels et à une extraversion croissante de l'économie que le planificateur algérien se trouve dès le lendemain de l'indépendance. Les différents plans de développement qui vont être mis en application doivent de ce fait, non seulement redresser cette situation génératrice de tensions économiques et sociales, mais aussi mettre en place les fondements d'une société socialiste. Dans ce cadre, l'auteur remarque à bon escient, la contradiction qui avait existé entre l'énormité de la tâche de l'organe de planification et son statut relativement bas de Secrétariat d'Etat.

Ceci n'a fait que s'ajouter aux autres imperfections telles que la fiabilité douteuse des informations, le manque de contrôle physique des réalisations etc... La stratégie de développement qui repose sur la mise, sur pieds d'une industrie de base se heurte inévitablement au « facteur technologique » que l'auteur aurait pu présenter avec de plus amples détails si les contraintes d'espace n'existaient pas. L'analyse du secteur agricole qui se distingue par la variété de ses expériences tourne principalement autour du système d'autogestion et de la Révolution Agraire qui a bouleversé les structures foncières pre-existantes. En ce qui concerne le système d'autogestion, l'accent est mis surtout sur l'hypertrophie créée par un cadre administratif et institutionnel rigide et bureaucratique.

Quant à la Révolution agraire, elle s'attache surtout à la refonte du secteur privé agricole qui présentait beaucoup d'inégalités. Les objectifs poursuivis sont multiples. Toutefois les deux plus importants restent l'élévation du niveau de revenus de la paysannerie et une distribution beaucoup plus équitable du capital foncier. Si le secteur socialiste reste encore fortement imprégné de la spécialisation de l'époque coloniale, le secteur privé a par contre contribué substantiellement à satisfaire la consommation agricole de masse. L'auteur pose ainsi en termes de rendements agricoles le problème d'une brûlante actualité de la dépendance alimentaire du pays. L'industrie connaît elle aussi cette dualité secteur privé-secteur public. Si d'un côté, il contribue d'une manière non-négligeable à la production de certains biens de consommation et à la création d'emplois, de l'autre, le secteur privé reste tributaire du secteur public notamment en amont. L'on pourrait se demander légitimement dans ce contexte si son association à la politique de développement pourrait l'éloigner des grands centres du Nord du pays et des activités à rentabilité élevée et quasi immédiate.

Le secteur d'Etat, toujours à la recherche de son équilibre, se caractérise par les grandes entreprises nationales où l'application de la Gestion Socialiste des entreprises

se répand de plus en plus malgré les imperfections qui caractérisent encore le fonctionnement de ce mode d'organisation.

Parlant d'industrialisation, l'auteur saisit l'occasion pour présenter les sous-bassements théoriques de ce modèle, notamment la théorie des pôles de croissance de F. Perroux, la théorie de la croissance déséquilibrée de Hirschmann et enfin le modèle des industries industrialisantes de G. De Bernis. Ici il souligne un aspect très important, insuffisamment pris en compte par beaucoup de théoriciens du Tiers-Monde, à savoir le manque d'automatisme qui met en doute le fonctionnement de ces modèles. C'est ainsi que des surcoûts importants sont occasionnés dans le cas de l'Algérie en termes humains et financiers et la substitution des importations ne se fait pas toujours comme prévu.

A cet effet, les revenus des hydrocarbures contribuent beaucoup à faire face à ces dépenses d'équipement et d'exploitation même si ce secteur reste la source d'extraversion la plus importante. Finalement, après avoir analysé les circuits financiers utilisés qu'il connaît mieux que quiconque, l'auteur pose le problème de la croissance démographique et des tensions qu'elle crée, au niveau de l'emploi notamment.

C'est par rapport aux perspectives de développement du secteur des hydrocarbures et de ses potentialités que l'auteur conclut sur une note relativement optimiste. Toutefois, il ne manque pas de souligner les risques courus, notamment les tensions inflationnistes. C'est ainsi qu'un « examen approfondi des flux réels » et une décentralisation plus poussée des entreprises d'Etat pourraient constituer des éléments appréciables pour contrecarrer ces tendances.

Les mesures récentes prises par le Gouvernement pour la restructuration des entreprises et le contrôle plus rigoureux des réalisations semblent aller dans le sens des suggestions de l'auteur.

Abdelkader DJEFLAT

Yala (Haji). *les hydrocarbures, facteur d'accumulation et d'industrialisation pour l'économie libyenne*. Thèse de 3^e cycle, Université des Sciences Sociales de Grenoble - Économie de l'Énergie - Décembre 1980, 2 tomes. Dr. J.M. Chevalier.

Beaucoup plus qu'une simple analyse économique, c'est une véritable fresque historique de l'économie libyenne qui est ainsi décrite dans ces quelques 800 pages de texte et de tableaux statistiques. L'auteur remonte même à ce qu'il a appelé la *préhistoire de l'économie de la Libye*, période marquée successivement par l'invasion des Phéniciens, des Romains et des Arabes, avec leurs diverses dynasties. Il décrit l'émergence des conditions historiques d'une véritable accumulation primitive du capital, sous l'égide d'une bourgeoisie locale en formation, que les débuts de l'intervention des puissances européennes et l'occupation ottomane ne vont pas tarder à battre en brèche et à ruiner.

L'auteur s'attache ensuite, dans un premier chapitre, à rappeler les conditions historiques dans lesquelles la Libye s'est trouvée soumise à l'occupation italienne, et comment le colonialisme italien a d'abord conquis économiquement le pays avant de l'envahir militairement, conquête qui devait conduire à mettre progressivement forces productrices, et richesses agricoles et industrielles en état de subordination des seuls impératifs de l'accumulation du capital en Métropole, aboutissant ainsi à une véritable annexion de l'économie libyenne au monde capitaliste, et entraînant de profonds bouleversements des rapports économiques et sociaux au sein de la société libyenne.

Dans le second chapitre, H.Y. explique comment l'impérialisme anglo-américain s'installe en Libye, après avoir chassé le colonialisme italien, grand perdant de la 2^e guerre mondiale. Une économie totalement dévastée, un pays exsangue, tel était l'héritage laissé par une colonisation fondée essentiellement sur le pillage effréné des richesses locales et sur l'exploitation absolue des populations. C'est dans une telle situation de crise généralisée que les rivalités inter impérialistes purent s'exercer à loisir sans rencontrer d'obstacles de la part d'une bourgeoisie nationale quasiment inexistante. Une « aide internationale » massive permet alors au capitalisme anglo-saxon d'amarrer solidement la Libye et d'y préparer les conditions de pénétration du capital pétrolier.

L'auteur rappelle alors, dans un chapitre III, les conditions et le cadre juridique dans lesquels les firmes pétrolières anglo-saxonnes se sont installées en Libye, les rivalités qui ont opposé les « Majors » et les « Indépendants » dans cette ruée vers l'or noir. H.Y. résume l'histoire pétrolière de la Libye en quatre phases :

- La phase du démarrage de l'exploration qui remonte à l'avant-première guerre mondiale, à l'époque de l'occupation italienne.
- La phase de l'exploration proprement dite des hydrocarbures qui commence dès la fin de la seconde guerre mondiale, sous l'administration conjointe de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.
- La troisième phase, qui débute avec l'Indépendance proclamée de la Libye en 1961, marquée surtout par l'accentuation des rivalités interimpérialistes et l'aiguë convoitise des puissances impérialistes en présence, et qui finira par l'élimination des plus faibles d'entre elles, Italie et France, au profit des Etats-Unis qui vont s'assurer pratiquement le contrôle quasi-absolu de toutes les concessions pétrolières.
- Enfin, la quatrième phase, la plus importante, qui commence en 1969, voit s'affirmer cette suprématie américaine qui s'étendra aussi bien à la production qu'aux exportations des richesses pétrolières. Le pouvoir des compagnies américaines se renforce au détriment d'autres intérêts, anglais, français ou allemand.

Dans le chapitre IV, H.Y. reprend l'historique de la prospection pétrolière et étudie en détail la politique des Majors en ce qui concerne la planification de la prospection, des découvertes et du partage des réserves.

Dans le chapitre V, H.Y. reprend en détail l'historique de l'exploitation pétrolière en Libye et dresse un tableau d'ensemble du partage des richesses minières entre les grandes compagnies pétrolières étrangères, d'où il ressort que le capital pétrolier américain détient le contrôle absolu de la production. Une étude minutieuse de la stratégie des Majors montre que celles-ci ont tendance à exploiter au maximum les gisements considérés comme les plus rentables financièrement et à laisser en friche d'autres champs pétroliers pourtant riches en réserves. Un bilan de toutes les découvertes pétrolières, réalisés depuis 1959 jusqu'en 1980, montre le poids considérable des intérêts du groupe des Majors, par rapport à ceux des Indépendants. Ensuite, sont analysées la position et la stratégie respective de chacun des groupes et sociétés opérant en Libye.

La suprématie des « Majors » américains n'empêche pas, bien au contraire, les affrontements avec le groupe des « Indépendants ». Dans le chapitre VI, H.Y. analyse à nouveau, mais cette fois-ci dans une optique dynamique, la stratégie des Majors d'un côté, et la stratégie des Indépendants de l'autre. Mais aussi la concurrence et les rivalités au sein de chaque groupe. Car, les Indépendants comme les Majors ne forment bloc que devant les menaces d'atteinte à leurs intérêts collectifs venant de l'extérieur. Autrement, ils ne sont qu'une addition de firmes se livrant une concurrence sans merci. C'est pourquoi, estime l'auteur, il faut envisager la stratégie individuelle de chaque firme et analyser son plan de production, indépendamment du consortium au sein duquel elle œuvre. Une étude cas par cas montre que chaque compagnie s'efforce de modifier à son avantage le jeu de l'octroi des concessions et la partage des réserves; ce

qui explique le développement rapide de certaines firmes et le déclin relatif d'autres. L'arme des prix est souvent utilisée. L'auteur parle d'une véritable « guerre secrète » de la production et des prix qui s'est déclenchée dans le pays tout au long des années soixante et soixante-dix. Mais l'acuité de cette « guerre » ne doit pas masquer l'autre réalité, celle de l'entente entre les Majors.

Face à l'arrivée des Indépendants, les Majors ont cherché, et cherchent toujours, à les dissuader, par tous les moyens. Leurs actions se sont déployées dans deux directions :

- La première consiste à empêcher ces Indépendants d'avoir accès aux zones pétrolières riches, notamment au bassin de Sirte, l'absorption et/ou l'association avec ceux qui réussissent à avoir des concessions productives n'étant pas exclues. Cette étape s'est achevée très tôt dans l'histoire de l'octroi des permis et des concessions dans le pays.
- La deuxième étape consiste à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour faire diminuer la marge bénéficiaire des Indépendants; ceci par l'intermédiaire du gouvernement libyen. Dans ce but, les Majors n'ont pas hésité à accorder au gouvernement, et même à lui conseiller un relèvement des prix ainsi que le plafonnement de la production du pétrole dans le pays.

Le fait que ce soit les Majors qui dominent la scène des opérations d'extraction et d'exportation en Libye a fait que ceux-ci déterminent leur politique de production et des prix en fonction de leur stratégie. Cette stratégie se fonde sur le seul critère de l'appropriation d'un surplus pétrolier le plus élevé possible.

Le prix du brut libyen, en effet, a été affiché à un niveau considéré comme le plus bas du monde. Il était, de ce fait, le plus économique, le plus rentable. Ce sont les bénéfices énormes par là même escomptés qui ont attiré un nombre toujours croissant de sociétés. C'est donc, paradoxalement, l'attrait d'une rente pétrolière très substantielle qui pousse les Indépendants à chercher à briser la barrière dressée par les Majors.

Dans un tel contexte de lutte et de rivalités, la Libye, estime l'auteur, ne pouvait se garantir un taux élevé des prix et des revenus que sur la base d'une alliance stratégique avec l'impérialisme pétrolier, c'est-à-dire avec les Majors, et non avec les petits Indépendants qui ne sont, par ailleurs, que ses alliés tactiques dans la lutte pour l'augmentation de sa part dans la rente pétrolière.

La mise en œuvre d'une nouvelle stratégie du Cartel Pétrolier International, jointe à l'instauration de nouveaux rapports de forces entre les pays consommateurs et les pays producteurs de pétrole, va bientôt créer des conditions économiques favorables à la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation à partir des richesses du sous-sol. L'exploitation des hydrocarbures, naguère facteur d'appauvrissement, peut dès lors devenir *facteur d'industrialisation et d'accumulation*. H.Y. développe ces deux points dans les chapitres VII et VIII de sa thèse.

Dans quelle mesure la politique libyenne de la « mise en valeur des exportations des hydrocarbures » - accords de participation, mesures de nationalisation, réalisation des projets industriels à base de gaz et de pétrole - peut-elle constituer un facteur d'accumulation de capital pour l'économie libyenne ? se demande l'auteur.

Si l'on se fie aux principes de la « théorie dominante » et aux analyses de nombre d'observateurs, l'augmentation des devises étrangères accumulées entre les mains de l'Etat libyen serait le signe incontestable d'un début de processus d'accumulation de capital qui s'opère au profit de l'économie nationale libyenne en général. Or, c'est la manière dont ces « capitaux » sont utilisés productivement qui importe. H.Y. rappelle alors le caractère « extraverti » de l'industrie pétrolière, et soutient que les revenus pétroliers, du fait du mode dépendant de la production pétrolière, n'ont aucunement été jusqu'ici utilisés de manière productive. Il explique que ce que la Libye gagne du côté des exportations elle le perd sur le plan des importations. Tout ce que les pays du centre déboursent pour la Libye, pour régler la facture du pétrole et des produits pétroliers, la Libye le rembourse sous forme de factures d'importations, des dépôts bancaires, aides et participations à l'étranger, etc.

Aussi faut-il parler de processus de désaccumulation du capital plutôt que de celui d'accumulation. Seule l'utilisation, productive ou non, des revenus tirés de l'exportation des hydrocarbures peut nous éclairer, écrit-il, sur la nature véritable, à moyen et long terme, du processus d'accumulation du capital qui se déroule dans le pays : le processus d'accumulation du capital ne date pas seulement de l'ère pétrolière. Contrairement à ce qu'affirmaient nombre d'observateurs ou spécialistes occidentaux de la Libye, il a commencé bien avant les premières découvertes pétrolières. H.Y. en rappelle les différentes étapes historiques et montre comment le processus s'est réalisé au travers de l'insertion de l'économie nationale dans le marché capitaliste mondial. Or, celle-ci s'est faite :

- en premier lieu, sur la base des échanges inégaux liés au commerce caravanier : commerce de l'or, commerce des esclaves et des produits primaires ;
- en second lieu, sous la forme d'une exploitation directe des richesses agricoles du pays sous le contrôle des capitalistes italiens, qui a abouti, on le sait, à une dévastation des activités traditionnelles locales ;
- enfin l'indépendance marque les débuts de la dernière étape la plus décisive, de ce processus d'accumulation inégal. Elle se traduit par l'intégration de plus en plus large de toute l'économie libyenne au marché des capitaux international et sa dépendance vis-à-vis de ce marché. Elle se concrétise par l'exploitation des matières énergétiques à bon marché, c'est-à-dire la spécialisation sur les nouvelles bases de la D.I.T. inégale : l'extraction, et l'exportation hors du pays de ses richesses d'hydrocarbures représentant ici un processus de désaccumulation des richesses. Dans la mesure où le rythme d'exploitation de l'or noir ne correspondait en rien aux besoins à long terme des pays producteurs, nous considérons, écrit l'auteur que l'épuisement des richesses du sous-sol libyen, au profit des pays du centre ne diffère en rien de celui des mines d'or jaune d'Afrique ou d'Amérique Latine aux siècles passés. Il va sans dire que, dans les deux cas, des « miettes » ont été laissées sur place pour le profit des régimes et des systèmes qui garantissaient la continuité de l'opération. L'économie nationale conserve, dans les deux cas, un rôle de RENTIER et l'Etat joue une politique de WELFARE-STATE.

Contrairement aux exportations qu'effectuent les pays du centre qui consistent en produits finaux et biens reproductibles et constituent donc une véritable source d'accumulation du capital, les exportations d'hydrocarbures constituent, dans la mesure où les réserves ne sont pas reproductibles, une source de désaccumulation de capital pour la Libye, ce qui constitue, en fait, une forme déguisée de transfert de richesses.

Car même en admettant que l'industrialisation extravertie, basée sur l'exportation des richesses d'hydrocarbures nationales sous forme de matières brutes ou semi-brutes, soit le seul moyen de « mise en valeur » de ces richesses, ces exportations amènent, sous les effets des mécanismes de « pillage du Tiers-Monde » et de « l'échange inégal », à une accumulation du capital dépendante vis-à-vis des pays du centre.

Cependant, la politique d'industrialisation adoptée en Libye est typique d'une politique d'industrialisation axée sur l'exportation vers le marché international des matières brutes et semi-brutes. Or, les « termes de l'échange » ont, depuis 1970, réalisé une certaine amélioration en valeur nominale en faveur des pays exportateurs d'hydrocarbures. Il est, par conséquent, indéniable que par le fait de la hausse des prix des hydrocarbures, une capacité d'accumulation des capitaux s'offre à la Libye.

Cependant, note l'auteur, l'utilisation que la Libye fait de ces capitaux pétroliers ainsi « accumulés » se révèle beaucoup plus conforme aux intérêts à court et à long termes des pays capitalistes du centre qu'à ceux de l'économie nationale. L'analyse des mouvements de capitaux permet, en effet, de mieux comprendre le mécanisme inégalitaire de l'accumulation du capital en Libye, et du même coup, d'évaluer l'ampleur des rapports de dépendance qui se sont noués entre l'économie libyenne et l'économie capitaliste des pays du Centre ; rapports de dépendance qui n'ont cessé d'être renforcés depuis l'arrivée des firmes multinationales en Libye. C'est la domination pétrolière qui

a frayé la voie à la domination commerciale et financière. C'est elle qui a conduit tout droit au dépérissement de l'agriculture et au blocage de l'industrialisation.

Et l'auteur de conclure que l'importance des « capitaux pétroliers » dépensés à l'extérieur, la nature extravertie de la politique d'accumulation du capital, nature qui s'explique tant par le lieu de dépense de la majeure partie des capitaux pétroliers que par les liens entre les institutions financières et les firmes multinationales, illustrent de la manière la plus nette la dépendance accrue de la Libye à l'égard des pays du Centre. Les placements extérieurs auxquels certains pays producteurs d'hydrocarbures procèdent, loin d'être un signe de puissance économique, sont bien au contraire une nouvelle manifestation de leur sous-développement. De ce fait, souligne-t-il, la Libye continue de supporter une très grande part du fardeau du processus d'accumulation inégale du capital à l'échelle mondiale.

Telles sont les principales propositions que nous avons cru bon de dégager de ces deux volumes. Tâche délicate, on s'en doute, et bien laborieuse que celle qui consiste à présenter en résumé une œuvre d'une telle ampleur et qui, en outre, appartient autant à l'histoire qu'à l'économie politique. Mais un compte rendu ne saurait jamais remplacer la lecture du texte. Car le travail de M. Haji Yala mérite d'être largement connu et il doit être lu et médité par tous ceux qui s'intéressent à la Libye contemporaine. Il le mérite à plusieurs titres.

Tout d'abord, les travaux sur l'économie libyenne réalisée par des économistes libyens sont rarissimes, pour ne pas dire inexistants. En second lieu, la recherche qui nous est présentée par Haji Yali est à tous égards d'excellente facture. Bien entendu, le lecteur ne saurait être d'accord avec toutes les thèses défendues par l'auteur; et bon nombre de propositions auraient mérité une discussion, sinon la critique. Mais nous nous sommes abstenus délibérément de relever certains raccourcis, ou parfois quelques faiblesses dans l'analyse pour ne retenir que les qualités majeures et combien méritoires : rigueur dans l'analyse, souci scrupuleux de l'information, synthèse harmonieuse entre la recherche empirique et l'interprétation théorique; l'auteur y révèle une connaissance sûre de l'économie et de l'histoire de son pays, en même temps qu'une bonne maîtrise des théories économiques du développement. Tout cela servi par une grande aisance dans le maniement des trois langues-clé, surprenante chez un jeune chercheur, l'arabe, l'anglais et le français; qualité qui a grandement facilité, on s'en doute, l'accès et l'utilisation d'une documentation d'une large diversité et d'une grande richesse. Une œuvre qu'on aimerait voir très rapidement publiée et largement diffusée.

Larbi TALHA

IV. - ÉMIGRATION*

Lefort (François). *Du bidonville à l'expulsion. Itinéraire d'un jeune Algérien de Nanterre*. Ed. CIEMM Paris 1980, préface d'Antonio Perotti.

La politique absurde et irresponsable des expulsions de jeunes maghrébins fils d'immigrés serait-elle morte et enterrée avec « le libéralisme avancé » ? Nul ne saurait encore l'affirmer. Cependant même si cela était vrai, même si cette politique absurde et inhumaine est aujourd'hui jetée à la poubelle de l'histoire, il restera ce témoignage accusateur, brûlant, cet acte de dénonciation qui crie « à gueule ouverte » (p. 17). Et pas seulement contre une politique, mais surtout contre tout un système social qui semble, à lire cet ouvrage, n'être plus qu'une machine à fabriquer la violence, une violence permanente, en guise de solution aux contradictions qu'il a lui-même engendrées : « Ce qui se passe en fait c'est qu'il existe, tout autour de Paris et des grandes villes de province, de vastes usines à fabriquer des délinquants. Je suis prêtre, s'écrit Lefort, mais je pense que je serais délinquant moi-même si j'avais été placé dans les mêmes conditions objectives qui ont poussé à la violence certains de mes amis de Nanterre. Je suis persuadé qu'il faut autant de temps pour rendre un jeune homme violent que pour en faire un athlète olympique. Cela ne se fait pas en un jour... » (p. 141) François Lefort ne fait ici que rappeler une loi simple, élémentaire, à savoir que l'individu n'est que le produit de son milieu social, que son comportement est directement déterminé par les conditions sociales objectives dans lesquelles il vit. Loi universelle qui permet de comprendre pourquoi, en tout lieu et en tout temps, les mêmes causes produisent les mêmes effets. N'est-ce pas en effet des conditions de vie identiques dans les quartiers londoniens et dans les ceintures ouvrières de Birmingham et d'ailleurs qui ont provoqué les explosions de Brixton et de Bristol, la révolte de jeunes fils d'immigrés jamaïcains, bengalis, pakistanais ou indiens ? Et hier, n'est-ce pas également la violence du système colonial qui a fini par engendrer la violence des colonisés ?

Tout, du reste, dans cette « histoire-témoignage », rappelle les conditions du colonisé d'hier, et d'abord cette vie insupportable dans les gourbis-bidonvilles; cette barbarie au sein de la civilisation qui oblige l'humain à retourner à l'état *bestial*, à l'état *primitif* : « Toute la journée, on avait une bougie allumée parce qu'il faisait trop noir chez nous. C'était comme si on vivait dans une grotte comme des hommes préhistoriques (p. 53). « Les petits mêmes, ils pouvaient pas apprendre à marcher; ils avaient pas de place, alors pendant longtemps ils restaient couchés sur la paille, et quand ils étaient plus grands, on les foutait dehors dans les ordures » (p. 53). « On faisait la chasse aux rats, il fallait voir les mastoques que c'était. Deux fois, on a eu des chats, eh bien, deux fois, on les a trouvés dans la cour, le cou tout bouffé par les rats. T'allais la nuit pour pisser, t'avais un machin qui te filait entre les jambes, c'était un rat. C'est peut-être pour ça j'ai pissé au lit pendant longtemps. Puis, c'étaient pas des rats comme on fait voir à l'Institut Pasteur, ou dans d'autres machins comme ça, tu voyais la peau toute rose, avec des plaques de poils enlevés, ils étaient tous malades. Ces bestioles pourries, elles vivaient par centaines, et elles avaient pas peur, les salopes, elles se barraient pas quand tu te pointais, elles se mettaient en position pour attaquer. Elles crachaient

* Rubrique réalisée par Larbi TALHA (CRESM).

entre les dents, alors tu leur balançais un coup de pompe dans les gencives. La nuit, on pouvait pas se reposer, ces saulauds faisaient du bruit, alors souvent on se levait pour aller voir, on prenait des caillasses, mais ils sont malins ces bêtes-là. Ils fermaient leur gueule, on repartait se pieuter, on pensait qu'ils avaient terminé, on les entendait cavalier sur le toit. Comme ça pendant toute la nuit » (p. 57-58). « On habitait dans une seule pièce, il y en a qui disaient qu'on se cachait... Le froid, les flies, les rats... eux ils entraient et sortaient comme ils voulaient » (p. 49). « Vraiment je me demande qui est-ce qui a pu inventer le bidonville ? Un sadique certainement, et en plus, il devait être un peu con. Parce que le bidonville, il avait été inventé dans un bureau. On voulait réparer la baraque, c'était interdit ! On voulait agrandir la bicoque, c'était interdit ! On voulait bétonner par terre, c'était interdit ! On voulait ouvrir une fenêtre, c'était interdit ! On voulait boucher les trous du toit, c'était interdit ! On voulait foutre des graviers par terre dans les rues, c'était interdit ! On voulait organiser une collecte pour faire construire une seconde fontaine, c'était interdit ! (p. 51). Maintenant, ils ont cassé presque tous les bidonvilles de Nanterre, mais dans nos têtes et dans nos mentalités, ils existent toujours » (p. 49).

Et puis la violence, la violence toujours présente et partout, aussi loin que peut remonter la mémoire de l'enfance : « Je suis arrivé en France à deux ans, dans les bagages de mes parents. Je ne sais pas pourquoi ils sont partis... lui (mon père) il disait... c'était la guerre. L'armée des Français a construit un barrage électrique avec des mines qui te pétaient sans prévenir dans les guibolles... » (p. 25). « On était déjà cinq mômes quand on a rappliqué à Nanterre en 1960... Là, non plus, je ne sais pas bien pourquoi on a déménagé ; on m'a dit que là-bas, c'était le MNA et que ceux du village de mon père, ils étaient du FLN. Il paraît que quand tu partais au boulot, t'étais pas sûr de revenir vivant... » (p. 26). « Pendant sept ans, je passais la moitié de mon temps au bidonville, l'autre à l'Assistance... L'Assistance c'est pire que la tôle (p. 32)... Des fois je fais, encore aujourd'hui, un cauchemar : je rêve que je suis à l'Assistance Publique ; alors je me réveille en tremblant comme si j'avais la fièvre. Après tout ça la tôle, ça te fait plus rien ; d'ailleurs j'ai rencontré des tôleards qui avaient été à l'Assistance, c'est comme si c'était la maternelle de la tôle... Presque tout le monde recevait des coups sur la gueule, ou des claques... Dans les dortoirs aussi, on nous tabassait, quand on pigeait pas ce qu'on disait, alors il fallait voir les coups qu'ils tapaient ; c'était comme s'ils s'exerçaient au karaté, sur notre gueule... On les foutait à genoux sur des sabots, puis... on les tabassait de coups de ceinture... » (p. 35). Et puis, inévitablement, le racisme, autre forme de violence - « Les Français trinquaient aussi, mais moins que nous les Arabes : à cet âge-là on ne voyait pas tellement le racisme, bon ! On me disait : « t'es un raton, le raton, sale raton... » (p. 38).

Enfin, l'apprentissage du travail salarié, toujours sous la contrainte, réelle ou symbolique : « Quand on a été plus grand, après quelques semaines à Denfert (quartiers où est située l'Assistance publique ; N.D.L.R.), on nous (mon frère et moi) avait placés dans une famille dans le Cher. Là-dedans, c'était l'exploitation du gosse par l'homme ; ils aimaient pas les enfants ; c'est pour ça qu'on s'est barrés au bout de huit mois (p. 39-40)... Une semaine après ce truc (premiers actes de délinquance), on était à Denfert (Assistance), on a redemandé à retourner dans la famille où on était déjà allés... Très tôt le matin, on nous faisait sauter du pieu, il fallait curer les cochons, les vaches, donner à bouffer aux poules. - On avait le petit déjeuner après le boulot et encore si on avait le temps de le prendre. Après il fallait se taper quatre bornes à pieds pour aller à l'école... Le soir il fallait se retaper la même chose, on arrivait, on posait le table, on avait pas le temps de faire les devoirs bien sûr, il fallait recommencer à nettoyer tout. Le week-end c'était le travail aux champs. On était vraiment des ouvriers agricoles à bon marché, des esclaves. Quand je suis arrivé à cette ferme, j'étais au cours élémentaire deuxième année... l'année d'après... on s'est barrés. Les gendarmes nous ont rattrapés tout de suite dans une grange et nous ont ramenés à l'Assistance Publique » (p. 47).

Voilà donc les conditions objectives qui vont contraindre l'adolescent, enfermé qu'il est dans cette spirale de la violence, à se poser et à s'opposer face à l'ordre social et

à ses représentants en termes strictement de violence, ne pouvant imaginer d'autres rapports avec l'ordre social que ceux-là mêmes qui l'ont engendré tel qu'il est : « Quand t'es même (il a alors 15 ans), t'es pas plus con que quand t'es grand, tu penses; moi j'ai tout compris à ce moment-là, le bidonville, le racisme, l'Assistance, Savigny (maison de rééducation), le juge, les flies, tous ceux qui avaient un uniforme ou un tampon, tous ceux qui m'avaient fait du mal avant, c'était des ennemis, je leur déclarais la guerre, ça durera quatre ans » (p. 84).

Arrêtons là ces citations; elles en disent suffisamment long. Que le lecteur ne se dispense pas cependant de se faire lui-même une opinion en parcourant les 140 pages de témoignage brut qui, mieux que toute analyse sociologique savante, lui permettront de « toucher du doigt » cette évidence, à savoir « comment la violence d'un système finit par engendrer la violence contre le système ».

Il existe, en effet, un rapport direct entre la violence subie et la délinquance assumée, un rapport direct de cause à effet. C'est comme une espèce de « fatum » qui pèse sur le destin du jeune, fils d'immigrés dès sa venue au monde, et même bien avant. Et, François Lefort fait observer, en guise de prologue à cette « histoire-témoin » que le chemin qui mène irrémédiablement à la délinquance du jeune immigré est jalonné par le ghetto, la police et l'école. *Le ghetto* d'abord : « On, ne peut imaginer quel est le potentiel de honte et de rancune qui peut s'accumuler dans l'esprit de l'enfant qui vit dans une cité de transit » (p. 141). *La police* ensuite : « Dans certaines villes des Hauts-de-Seine, on se croirait revenu vingt ans en arrière, à la « belle époque » de la Révolution Algérienne. En toute impunité, semble-t-il, certains policiers ont commis ou commettaient fréquemment des violences sur des jeunes immigrés maghrébins, délinquants ou non. Ce sont souvent des violences physiques... D'autres fois, on fait peur au jeune... *On lui parle des tortures qui avaient cours pendant la guerre d'Algérie* : la bouteille, la baignoire, la gégène... Ce sont aussi des humiliations » (p. 147). *L'école* enfin : « Cette école, lieu du premier apprentissage social, est souvent, pour le jeune immigré, l'occasion du premier échec social, renouvelé chaque jour et pendant des années » (p. 150).

Tout rappelle, avons-nous dit, la politique coloniale d'hier, tout, y compris le discours : hier, les porte-paroles des colons exigeaient que les jeunes paysans, réduits par eux à la misère et au vagabondage, à la suite des « expropriations sanguinaires », soient expulsés d'Algérie et incorporés de force dans les rangs « des travailleurs coloniaux » acheminés vers la Métropole, sous le prétexte qu'ils étaient de mauvais sujets, des oisifs, des parasites, des souteneurs et des malandrins » (1). *Aujourd'hui*, retour tragique de l'Histoire, ce sont les descendants de cette même première génération d'expatriés qui sont à leur tour menacés des foudres de l'expulsion, accusés comme l'étaient hier leurs pères, d'être des fauteurs de trouble, des oisifs, des parasites et des délinquants. « Pourquoi, dit-on, maintenir en France des personnes qui n'appartiennent pas à notre communauté et qui se révèlent dangereuses pour elles ?... » (2)... « Nous constatons que nous créons des marginaux qui n'arrivent pas à s'intégrer à notre société et qui seraient sans doute ailleurs plus facilement assimilables, en retournant dans leur pays d'origine... » (3).

Larbi TALHA

(1) Déclaration du Service agricole de Sétif, citée par AGERON (Charles-Robert) in *Les Algériens musulmans et la France*; Paris, PUF, 1968, T. II, p. 1158.

(2) Guy FOGGIER in *Administration* n° 91, mars 1976, p. 24, cité par F. LEFORT.

(3) Lionel STOLERU. *Le Parisien Libéré* du 27.6.79, cité par François LEFORT.

V. - GÉOGRAPHIE ET SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Nous avons ordonné la sélection de la production géographique et sociologique de 1980 en trois rubriques :

- géographie générale,
- études rurales,
- études urbaines.

Dans la première rubrique, un ouvrage majeur, celui d'Y. Lacoste qui, situé dans le droit fil de ses dernières publications et allant plus loin, propose une approche géographique « différente » qui n'a pas fini de déranger. Dans l'ensemble les ouvrages de géographie ici présentés, restent d'esprit très classique, prélacostien pourrait-on dire, et visant le plus souvent à l'information. C'est notamment le cas de l'ouvrage d'A. Kassab et H. Sethom sur la Tunisie.

Parmi les études rurales retenues, certains travaux sont des recueils d'articles dispersés dans différentes revues (P. Pascon, A. Kassab), d'autres la publication de thèses de niveaux différents et plus ou moins anciennes (A. Bechraoui, N. Marouf), d'autres enfin des publications entièrement nouvelles (M. Côte). Les uns sont d'obédience sociologique (P. Pascon, N. Marouf), les autres d'obédience géographique (M. Côte, A. Bechraoui, A. Kassab). Elles portent sur la Tunisie (A. Kassab, A. Bechraoui), l'Algérie (M. Côte, N. Marouf) ou le Maroc (P. Pascon). Le recueil de P. Pascon tranche sur les autres études en ce sens qu'il associe à une pratique du terrain sûre la présentation de propositions théoriques contestataires de la pertinence du transfert des modèles d'analyses économiques classiques sur la société rurale marocaine.

La dernière sous-section présente deux études urbaines de style très différent : alors que le travail de F. Benattia est une étude fragmentaire sur Alger, celui de P. Signoles et *alii*, fondé sur une masse considérable de données de type bureaux-d'études, cherche à embrasser multidimensionnellement la réalité de la capitale tunisienne.

Pierre-Robert BADEL

A. GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

Lacoste (Yves). *Unité et diversité du Tiers-Monde. I/ Des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain. II/ Vallées désertes – deltas surpeuplés, Afrique et Asie tropicales. III/ Foyers révolutionnaires dans les montagnes, Amérique Latine et Afrique du Nord.* F. Maspéro, Paris, 1980, 3 tomes, 203, 193 et 205 p.

Préfaçant la 3^e édition de la *Géographie du sous-développement* (1), P. George, pour justifier la décision de ne plus conserver ce livre dans la sérieuse collection MAGELLAN classait le nouveau texte parmi les « écrits en responsabilité ». On ne sait pas pour qui pareil jugement est le plus gênant, pour celui qui sort ou pour ceux qui restent. Mais le fait est que le disciple a pressé le pas par rapport au maître depuis l'époque où ensemble ils s'étaient commis à proposer une *Géographie active* (2) qui cherchait à rappeler aux géographes « leurs responsabilités de l'heure tout en les invitant à une modestie qui est condition de leur efficacité et de leur intégration dans les groupes de techniciens de la construction du proche avenir ». Mais si P. George a pu traiter de la sorte la 3^e édition de la *Géographie du sous-développement*, que dirait-il de ce nouveau livre qui prétend toujours se situer à l'intérieur de la science géographique ? Il est vrai que depuis lors Y. Lacoste a développé avec passion sa propre conception de la géographie grâce à la Revue qu'il anime *Hérodote* (le n° 1 date de janvier-juin 1976) et à ce manifeste au titre provoquant qu'est *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* (3). S'étonnera-t-on que l'ouvrage que voici soit dans la suite imperturbable de cette pensée géographique ?

Ce nouveau livre intéresse l'AAN du fait qu'il traite dans sa dernière partie de l'Algérie. Mais comme de bien entendu ce qui est dit de l'Algérie est une illustration de la conception lacostienne de l'analyse géographique, il nous faut dans un premier temps esquisser les grandes lignes de cette thèse qui sont en fait développées dans le 1^{er} tome.

I. *De la critique d'une conception mythique de l'unité du Tiers-Monde à la proposition d'une nouvelle géographie.*

Dès le départ Y. Lacoste part en guerre contre ceux qui ont tendance à ne voir encore aujourd'hui le Tiers-Monde que sous son aspect « Unité », prenant – comme les économistes du type Samir Amin – l'analyse à un fort niveau d'abstraction donc à très petite échelle, gommant de ce fait la diversité concrète des situations auxquelles les acteurs de terrain du développement ont au contraire à faire face quotidiennement. Si d'emblée, Y. Lacoste s'attaque à ce type d'approche économique, il n'épargne pas non plus la géographie de tradition vidalienne, en renouvelant sa critique de la notion de « région ». Nous reviendrons sur cette critique plus loin, retenons ici l'énoncé de base de l'intention géographique d'Y. Lacoste : toute analyse doit se faire en fonction d'un objectif qu'il s'agit d'atteindre. C'est « en fonction de stratégies, qui ont été effectivement mises en œuvre dans un passé récent que quatre situations sont envisagées » dans ce livre, comme cela devrait l'être en toute situation.

(1) PUF, Paris, 1976, 292 p.

(2) P. GEORGE, R. GUGLIEMO, B. KAYSER et Y. LACOSTE, *La Géographie active*, PUF, Paris, 1964, 394 p.

(3) F. MASPERO, Paris, 1976, 180 p.

Je passerai rapidement sur le premier chapitre qui s'interroge sur ce qui peut rester de fondement à la pensée de l'unité du Tiers-Monde. Il rappelle l'origine de ce dernier concept (A. Sauvy), l'importance internationale de la perception de l'Unité (Bandoeng...), puis avec le temps le dépérissement des « tendances messianiques et triomphalistes des discours Tiers-mondistes ». Et il conclut que l'idée du Tiers-Monde a toujours été envisagée de façon « utopique » au sens étymologique du terme : « Le Tiers-mondisme a bien des aspects d'un mouvement religieux (4) et le tiers-monde a été pensé sans tenir compte de ce à quoi il correspond sur la carte » (5). Si l'on veut toujours rechercher ce qui unit les différents pays du Tiers-Monde, le seul critère qui semble véritablement commun c'est désormais, compte tenu de l'évolution politique internationale (6), une très forte croissance démographique. Après avoir montré que le Tiers-Monde recoupe des ensembles de formations sociales très différentes, il essaye de le délimiter spatialement sur la base de ce critère démographique commun (on sera surpris de voir figurer dans le Tiers-Monde l'Albanie - passe encore - mais surtout les Républiques Musulmanes d'URSS et, pour demain le grand Israël, celui incluant les territoires occupés...).

Le second chapitre présente « les différents niveaux d'analyse de la diversité ». D'emblée Y. Lacoste insiste sur la notion d'échelle, principe fondamental d'analyse des sciences biologiques ou physiques (« l'échelle crée le phénomène », enseigne l'épistémologie bachelardienne) tout à fait chez soi en géographie, si bien que l'espace lacostien est très desubstantialisé (d'où sa critique de la notion de région) au profit d'une analyse distinguant « différents espaces de conceptualisation ». Et Y. Lacoste distingue 7 échelles d'analyse, depuis l'ensemble spatial se mesurant en « dizaines de milliers de Km » à l'ensemble se mesurant en mètres. Et l'échelle d'analyse est fondamentale quand par exemple on veut comparer deux pays : il ne suffit pas de connaître qu'ils ont le même PNB, il faut prendre en compte la situation démographique et la dimension spatiale ; car d'une part deux Etats à PNB par habitant comparable mais à masse démographique dissemblable n'ont pas au regard de la question du développement des chances équivalentes, car à la différence d'un Etat faiblement peuplé, un Etat à forte population dispose de ce fait d'une importante capacité de prélèvement pour financer des investissements d'équipements ; d'autre part si ces deux Etats sont de dimensions spatiales très différentes, la prise en considération de cette échelle permettra de reconnaître à l'intérieur d'un Etat très vaste l'existence de plusieurs formations sociales, alors que la situation sera moins complexe pour un Etat de faible dimension territoriale. Et cette échelle d'analyse qui apparaît comme une donnée de départ au géographe (l'espace étatique) ne doit pas être la seule échelle d'analyse de cette situation. Ainsi la conception lacostienne de l'analyse géographique en vient à s'articuler autour de 3 concepts : celui d'espace feuilleté, celui de niveau de surdétermination et celui de stratégie.

Sur le premier concept, Y. Lacoste écrit : « On peut penser l'espace comme s'il était feuilleté et se représenter l'extrême complexité des phénomènes de toutes sortes et de toutes tailles qui s'y enchevêtrent en distinguant différents niveaux d'analyse comme une série de plans superposés ». Entre ces différents plans, il y a certes des hiatus mais les espaces d'analyse les plus vastes surdéterminent les espaces de faibles dimensions sans nier les caractères propres de ceux-ci. De ces deux concepts naît la critique de la

(4) Cela ne peut apparaître curieux que pour ceux qui oublient la place qu'occupe dans la période coloniale la connotation religieuse de la résistance d'abord culturelle ; voir par exemple L. LANTERNARI, *Les Mouvements religieux des peuples opprimés*, F. Maspero, Paris 1962, ou les travaux de M. RODINSON sur le rôle de l'Islam dans la décolonisation.

(5) Reproche qu'Y. Lacoste adresse d'ailleurs à sa première analyse du sous-développement, voir son Avertissement critique et autocritique à la 3^e édition de sa *Géographie du Sous-développement*.

(6) Y. Lacoste récuse comme dénominateur commun propre à la situation de sous-développement la « dépendance » : « les rapports de domination ne sont pas le propre du système capitaliste. La liquidation de la propriété privé des moyens de production, transformation fondamentale à l'instance économique, ne fait pas pour autant disparaître la question du pouvoir ».

notion de région trop étroitement déterminée par la Nature ou l'Histoire au profit d'une analyse en termes de situation *stratégique*. Empruntant aux militaires leur savoir-penser-l'espace, Y. Lacoste écrit : « l'analyse d'une situation ne se limite pas à l'examen d'un lieu précis, mais elle explique celle des conditions favorables ou défavorables sur de beaucoup plus vastes espaces ». Et les deux tomes qui suivent illustreront cette proposition théorique : aussi il ne faut pas les lire comme des monographies régionales mais comme « le récit et l'analyse de stratégies de différents types qui ont été tentées et mises en œuvre avec plus ou moins de succès, compte tenu des particularités géographiques » physiques » et « humaines » de ces quatre terrains d'action.

Nous ne présenterons pas tous les cas, puisque les trois premiers ne sont pas situés dans la zone que couvre l'AAN. Disons cependant qu'à première vue ils relèvent de façon plus évidente d'une analyse en termes « stratégiques ». D'ailleurs les titres des chapitres les concernant comprennent le mot « stratégie », mais pas le chapitre sur l'Algérie, l'étude n'en présente que plus d'intérêt puisqu'elle démontre la généralisation possible du type d'analyse proposée d'une situation donnée.

II. Exemple d'analyse géographique en termes stratégiques : le cas de la Grande Kabylie.

Le chapitre sur l'Algérie s'intitule « Rapports plaine-montagne en Grande Kabylie ». Pourquoi avoir choisi la Grande Kabylie ? D'abord parce qu'elle a été « le berceau du mouvement national algérien », donc une relative parenté avec le cas de la Sierra Maestra. La seconde situation intéresse plus directement le géographe au premier abord : les montagnes de Kabylie sont célèbres, mais les géographes ont presque toujours passé sous silence les plaines. Ou plus exactement, si le discours de géographie physique décrit très précisément ces plaines, il y a un blanc dans le discours de la géographie humaine les concernant : pourquoi donc cette « surprenante non-concordance » entre les deux types de description géographique, celle « menée à grande échelle ne faisant pas référence au thème majeur du discours à petite échelle » ? Autre curiosité de la situation : alors que ces plaines – une fois débarrassées du paludisme – peu éloignées d'Alger et bénéficiant, du fait de l'enneigement du Djurdjura, d'oueds en crue la plus grande partie de l'année présent(a)ient des conditions favorables pour une mise en valeur, aucune stratégie de peuplement et de développement ni à l'époque coloniale ni depuis n'y a été engagée. Pourquoi donc ce second blanc, développemental, ajouté à celui des géographes ? « Ainsi le géographe soucieux des problèmes géopolitiques et de développement se trouve amené à constater qu'à l'inverse du cas de la Sierra Maestra il y a peu de relation, semble-t-il, entre les objectifs d'un puissant mouvement politique et les caractéristiques majeures d'une situation géographique, envisagée au niveau local et régional ».

L'analyse d'Y. Lacoste va ainsi porter sur cet espace des plaines. Pour se faire, il remonte à l'époque anté-coloniale, montre comment le couple plaines-montagnes fonctionnait alors, la montagne comme refuge contre l'État et la plaine comme lieu d'exploitation collective, une corrélation existant presque toujours entre la dimension de la plaine et l'importance du village qui la dominait. Ainsi la plaine était le lieu où se livraient labours et guerres (contre l'État turc). Avec la colonisation, ces plaines furent effectivement offertes en pâture aux colons à la suite de l'effondrement de la résistance Kabyle et du séquestre qui s'ensuivit (1871). Mais au grand dam des Européens contemporains les Kabyles soldèrent très rapidement leur contribution de guerre et pis, rachetèrent les terres de plaines données aux colons. Ainsi la Kabylie fut-elle la seule région d'Algérie qui ait connu une régression considérable de l'assiette foncière coloniale : « Le désir des Kabyles d'acheter ou de racheter des terres dans les plaines s'explique dans une certaine mesure, par le fait qu'elles étaient avant la conquête coloniale beaucoup moins des terres arch que des terres melk, et cela constitue aussi une originalité de la Kabylie ». Au total l'impact colonial sur l'espace économique Kabyle fut réduit (7) et les transformations du paysage restèrent limitées.

(7) Hormis, bien sûr, au plan de l'artisanat.

On sait qu'une forte émigration se développa très tôt vers la Mitidja voisine et surtout vers la France. Sur celle-ci Y. Lacoste fait remarquer, a contrario des analyses courantes du phénomène menées à trop petite échelle, qu'elle ne fut pas un mouvement spontané et individuel de gens chassés par la misère et la spoliation des terres de plaine, mais bien une véritable entreprise organisée par de puissants notables (demande de notables dès 1889, première émigration en 1906, à Marseille, pour briser des grèves d'Italiens). Et cette émigration, tant en Algérie qu'en France, réussit bien. Pour Y. Lacoste cette réussite est liée en bonne partie à la politique de division pro-kabyle menée par une fraction des milieux dirigeants de la colonisation, qui en particulier a produit une politique de scolarisation bien plus intense qu'ailleurs.

Et c'est dans cette région qu'a pris la Résistance nationale. Or cette région n'a rien à voir avec la situation économique et sociale de la Sierra Maestra où vivaient des populations refoulées des bonnes terres par les grands propriétaires. Car ici les populations, grâce en particulier à l'émigration vivaient dans une relative suffisance (comparée à la situation dans le reste du pays). On ne peut ici invoquer la cause du surpeuplement dû à une forte croissance démographique, puisque celle-ci fut de 1906 à 1948 près de moitié moindre que dans le reste de l'Algérie (8). Pour Y. Lacoste, si le mouvement de Résistance a si bien pris en Kabylie, c'est sans doute qu'ont joué là et la déception d'une fausse francisation (prise de conscience de la distance entre l'idéal des instituteurs laïques et républicains et la réalité sociale et économique dans laquelle ils étaient maintenus) et l'expérience syndicale et politique des émigrés en France. Les situations révolutionnaires ne se ressemblent pas nécessairement. Et leurs lendemains ? L'Indépendance acquise, et chèrement payée par les siens (9), on aurait pu s'attendre à ce que la Kabylie bénéficie du même développement que le reste de l'Algérie : il n'en fut rien. Pourquoi ?

D'abord parce que, la part des domaines coloniaux y étant très limitée, le nombre et la superficie des domaines autogérés à mettre entre les mains de la population furent aussi très limités. De plus la propriété Kabyle étant dans l'ensemble de petite taille, rien ne fut vraiment fait pour elle et on sait que l'émigration s'accrut encore après l'indépendance. Si la politique agraire n'eut pas ici de grands effets, il en fut de même de l'industrialisation qui est loin d'atteindre localement le taux de développement qu'elle a connu dans les autres régions d'Algérie : par peur de trop grande concentration de gens ayant une trop grande expérience de la vie syndicale à l'étranger ? Pourquoi donc n'avoir pas développé les Plaines ? Mais y aurait-il eu suffisamment de main d'œuvre si on avait voulu développer un programme d'irrigation ? Avec la fermeture de l'émigration (10) se remettra-t-on à l'agriculture ? Ce qui renvoie à la question de savoir si l'Algérie mène une véritable politique agraire ou si au contraire, comme se le demandait aussi J.J. Perennès à propos du faible niveau de rémunération des salariés agricoles des domaines autogérés (11), cette politique n'est pas inscrite dans un plan d'ensemble où elle ne joue que les utilités pour les autres secteurs économiques ? Et c'est en remplaçant la Grande Kabylie dans cette analyse à plusieurs échelles, donc dans le cadre d'un *espace feuilleté*, qu'Y. Lacoste situe l'actuelle revendication culturelle berbère, en notant là encore le rôle de conscientisation que semblent avoir permis l'école et l'université.

Voilà donc l'exemple d'une analyse qui va bien à contre-courant des idées reçues qui autoriseraient un confort certain parce qu'elles jou[ai]ent un rôle idéologique non

(8) Conséquence, il est vrai, et des migrations internes et de l'émigration.

(9) Selon C. LACOSTE-DUJARDIN (in *Villages Algériens*, SNED, Alger, 1976) le tribut des Kabyles à la guerre d'indépendance fut d'un homme sur trois de la classe d'âge entre 18 et 50 ans pour les années 54-62.

(10) Cette mesure fut-elle prise prioritairement pour des motifs de dignité humaine, ou aussi parce que la politique agraire risquait d'échouer, si on maintenait ouvertes les frontières ? N'est-ce pas sous Ben Salah qu'en Tunisie se développa spontanément l'émigration tunisienne ?

(11) Voir de cet auteur *Structures agraires et décolonisation, les oasis de l'Oued RHir (Algérie)*. OPU. L'harmattan, Alger-Paris, 1979, 372 p. et mon CR in AAN 1979, pp. 1270-1272.

négligeable dans le discours de bon nombre d'intellectuels analysant les guerres révolutionnaires ou l'émigration. Pour Y. Lacoste, « la Grande Kabylie apparaît donc à bien des égards comme un cas tout à fait particulier dans l'ensemble algérien, et ses caractéristiques ne relèvent pas des schémas qui paraissent valables à petite échelle ». L'exigence d'Y. Lacoste est donc de changer d'échelle d'analyse le plus qu'on peut et que la situation le demande afin de tester à différents niveaux la validité d'un schéma d'analyse.

Le progrès de la connaissance, disait déjà Bachelard, ne se fait pas par une simplification du réel mais par complexification. La pensée d'Y. Lacoste rencontre l'épistémologie bachelardienne, on ne peut que féliciter l'auteur de ce souci épistémologique qui traverse aujourd'hui toutes les sciences et que ne saurait s'épargner la géographie.

De la Conclusion nous retiendrons ceci : « il importe que ceux qui sont sur le terrain et qui sont engagés dans les luttes contre les effets du sous-développement ou contre ce qu'il est convenu d'appeler l'Impérialisme soient en mesure de se rendre compte des particularités de la situation concrète dans laquelle ils se trouvent, à tel endroit, dans telle région, au sein de tel Etat ». C'est un conseil à méditer, car trop souvent les solutions proposées pour les problèmes du Tiers-Monde ont été échaffaudées à petite échelle, donc à un niveau poussé de généralité, et on croit qu'on peut directement passer à l'application à grande échelle : comme s'il y avait continuité entre les échelles ?

Au total il s'agit d'un ouvrage important et par la méthode proposée et par les résultats obtenus. Pareil livre ne laissera pas indifférent. Il n'est certainement pas « fait pour plaire » ; comme, en ce domaine, toute contribution au sauvetage de la connaissance vraie.

Pierre-Robert BADUEL

Kassab (Ahmed) et Sethom (Hafedh). *Géographie de la Tunisie; le pays et les hommes*. Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1980, 278 p.

Les auteurs de ce livre sont bien connus, tous deux sont spécialistes du Nord de la Tunisie (1). Voici enfin ce livre de synthèse des travaux actuels qu'on espérait depuis plusieurs années. Pourquoi un pays qui dispose d'autant d'éminents géographes nationaux a-t-il dû attendre 24 ans après son Indépendance pour enfin disposer d'un pareil ouvrage ? La question avait d'ailleurs été posée en 1975 par J. Dresch (2) qui y répondait par la supposition que la géographie pouvait apparaître comme subversive aux yeux des autorités. L'ouvrage que voici se veut à l'usage des étudiants, professeurs et « public intéressé en Tunisie par les problèmes géographiques économiques et sociaux du pays » (Avant-Propos), et c'est compte tenu de ce public visé que les auteurs s'excusent d'une certaine façon de l'avoir écrit en français, annonçant pour un avenir prochain une nouvelle synthèse cette fois en arabe.

(1) D'A. KASSAB voir *L'évolution de la vie rurale dans les régions de la Moyenne Medjerda et de Beja-Mateur*, Public. de l'Université de Tunis, 1979, 675 p. De H. SETHOM : *Les fellahs de la Presqu'île du Cap Bon (Tunisie)*, Public. de l'Univ. de Tunis, 1977, 371 p. ; et *L'agriculture de la Presqu'île du Cap Bon (Tunisie). Structures sociales et économie rurale*, Public. de l'Univ. de Tunis, 1978, 532 p.

(2) « Depuis 20 ans, la Tunisie est indépendante, or elle manque de manuels, d'Atlas accessibles à l'élève. J'adresse cette critique aux géographes et aux autorités responsables » in *La géographie en Tunisie. Enseignement et Recherche*, Public. de l'Univ. de Tunis, CERES, Tunis 1975.

L'ouvrage est composé de telle manière qu'il traite aussi bien de géographie physique que de géographie humaine. Chaque chapitre fait le point des travaux existant, par grandes divisions (géomorphologie, climatologie, écologie, pédologie, hydrographie, démographie, agriculture et pêche, industrie, artisanat et tourisme, transports) fournit d'utiles orientations bibliographiques. Et dans l'ensemble, la présentation des auteurs est, comme on pouvait s'y attendre, claire et solide.

En géographie physique, on notera que les références sont surtout abondantes sur le Nord et le Centre. Pour le Sud il existe des travaux importants qui eussent mérité d'être cités dans les orientations bibliographiques. En écologie des travaux récents ont été menés dans le cadre d'accords INRAT puis IRA-CNRS-ORSTOM qui ont abouti à des mémoires de très haut niveau (un seul article est cité dans le texte mais non repris en bibliographie) sur les régions de Gabès et Medenine (3); d'autres recherches plus pluridisciplinaires, américaines cette fois, ont été menées sous la direction du Dr G. Novikoff dans la région de Ben Gardanne (Projet DESERT BIOME de l'université de l'UTAH). De même ont été conduites des recherches longues et fructueuses en pédologie (voir notamment les travaux ORSTOM de R. Pontanier et P. Zante) en hydrologie (Travaux notamment de J. Bourges (4), ou de M. Fersi (5), en hydrogéologie (notamment Projet ERESS (6) et travaux d'A. Mamou et A.F. Mekrazi (7). S'adressant avant tout au public étudiant et professoral, il me semble bon que pour ceux qui ont à travailler sur et/ou dans le Sud (je pense notamment aux professeurs de Lycée qui souvent ont besoin pédagogiquement de prendre des exemples dans l'environnement des élèves), ces références sont souhaitables. Mais peut-être les auteurs les auront-ils mises dans l'ouvrage annoncé de géographie régionale ?

La géographie humaine tient une place importante en volume (p. 107 à 268). Les données sont là aussi très fournies. Le chapitre démographique englobe la présentation des phénomènes d'exode rural et d'émigration vers l'étranger. Sur ce dernier point, l'analyse régionale amènera sans doute les auteurs à nuancer certaines affirmations, notamment celle selon laquelle les septentrionaux et les Sahéliens émigrent préférentiellement vers l'Europe et les méridionaux vers la Libye. Les statistiques sur lesquelles se fondent les auteurs ne concernent que le mouvement officiel d'émigration, et l'on sait (voir G. Simon) que l'essentiel de l'émigration tunisienne vers l'Europe (et à plus forte raison vers la Libye) échappait au contrôle des autorités tunisiennes. L'agriculture est présentée dans un tableau très ramassé qui s'achève sur la question de la contradiction entre la recherche du profit maximum d'une agriculture efficace d'un côté et la politique officiellement affichée de recherche de l'emploi maximum et de l'autosuffisance alimentaire. Le chapitre sur l'industrie, très riche en statistiques, néglige le secteur de la construction et peut-être ne résout pas suffisamment la question dans le cadre de la DIT à laquelle l'économiste Mahjoub était plus sensible, comme y était également sensible N. Sethom à propos du tourisme (8).

(3) Voir par ex. C. FLORET et E. LE FLOCH et coll. *Production, sensibilité et évolution de la végétation et du milieu en Tunisie presaharienne*. INRAT-CNRS-CEPE, Tunis - Montpellier 1973, 45 p...

(4) Par exemple *Aperçu sur l'hydrologie du Centre Sud Tunisien*. DRES-GABES, 1976, 74 p. + Annexes (37 graphiques).

(5) Voir références déjà données in AAN 1979 p. 1267.

(6) ERESS : *Etudes des ressources en eau du Sahara septentrional*. Rapport final et annexes (7 plaquettes), UNESCO, Paris, 1972.

(7) Le premier sur le Nefzaoua et le second sur la région de Gabes.

(8) Voir mes CR in AAN 1978, p. 1036-1040 pour A. MAHJOUB et AAN 1979 p. 1274-1276 pour N. SETHOM.

A. Kassab apporte une conclusion à l'ouvrage en écrivant : « Les énormes efforts fournis dans tous les domaines par les pouvoirs publics parviendront difficilement à atténuer les déséquilibres de toutes sortes qui caractérisent l'économie et la société tunisienne, si l'accroissement de la population se poursuit au rythme actuel » (271).

L'ouvrage, servi par de très abondants graphiques et cartes, constituera désormais un bon ouvrage de base sur l'ensemble tunisien.

Pierre-Robert BADAUEL

B. ÉTUDES RURALES

Kassab (Ahmed). *Etudes rurales en Tunisie*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1980, 442 p.

A. Kassab a réuni, dans ce livre, une série d'articles parus dans différentes revues et écrits entre 1967 et 1979. La plupart d'entre eux portent sur les régions telliennes du Nord et du Nord-Ouest dont on sait que l'auteur est spécialiste. Les thèmes abordés sont très divers : les structures foncières, l'élevage, l'eau, les grandes cultures, les oasis, les rapports ville-campagne, l'emploi rural, les différents systèmes de production (étatiques ou coopératifs). On eût aimé que l'auteur donne la référence des revues de parution des articles et qu'il date chacun. L'autre problème de ces rééditions d'études à profusion statistique, c'est l'actualisation des données (particulièrement pour les études les plus anciennes). Avec ces restrictions, ce livre constitue une bonne introduction, quoique fragmentaire, à la géographie rurale tunisienne.

Pierre-Robert BADAUEL

Pascon (Paul). *Etudes Rurales, Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Société Marocaine des Editeurs Réunis, Rabat, 1980, 293 p.

L'ouvrage que présente Paul Pascon est également un recueil d'articles dispersés dans différentes revues marocaines ou étrangères. Autant par son contenu que par son objectif, il constitue un ouvrage très différent du précédent. Alors que celui-ci s'en tient à un champ disciplinaire bien défini, celui de Paul Pascon est une sorte de manifeste scientifique d'un homme engagé.

Pour lire cet ouvrage, il faut commencer sans doute par la fin, par l'entretien qui le conclut : l'auteur y précise ses origines, son itinéraire, ses engagements. On y verra affirmé le rôle d'intellectuel qu'il entend assumer dans la société marocaine (différents facteurs lui interdisent de « concevoir (pour lui) de destin politique personnel ») et relaté la manière dont il a tenté dans ses différentes fonctions de mettre en pratique ses idées, les limites rencontrées à son action et pourquoi d'homme d'action (d'appareil d'Etat) il est devenu un maître universitaire. Je vais essayer le plus brièvement possible de dégager les idées-forces de ce livre qui, pour être fait d'articles d'âges et d'objectifs différents, n'en creusent pas moins, au fil des pages, un même sillon de recherche.

Dans une première partie, trois articles approfondissent la question des rapports entre l'Etat, le paysan et le technicien. On appréciera fort cette critique du technicien qui se prend pour « le prête de la transcendance technique ». Réflexion qui n'est pas seulement valable pour les nationaux, mais sans doute encore plus pour les experts

étrangers : Jules Ferry et la III^e République ont développé le mythe de la transcendance de l'Instruction (avec les résultats que l'on sait dans les pays colonisés), les nations prépondérantes du temps de la décolonisation et leurs clercs ont orchestré le thème de la transcendance technologique et tentent de faire célébrer par les nations dominées, qui n'en peuvent mais, le culte du « transfert de technologie ». Or, comme l'écrit P. Pascon « le rationnel, l'universel en question, la cosmogonie ordonnée des techniques, ne sont qu'une spécificité bien particulière, c'est le point de vue d'une classe sociale tout simplement. L'universalisme de la pure technique n'intéresse en réalité que l'espace économique et social des prépondérants ». Car il faut que le technicien sache au profit de qui il travaille : « En fait, la pure logique technicienne, qu'elle soit hydraulique, agronomique ou économique, ne permet au mieux que d'exclure un temps l'homme vivant, et la société réelle du champ du raisonnement, pour retrouver les délices des parfaites équations. Mais cela revient toujours à n'adopter que le point de vue de la classe dominante, celle qui, en marge du processus concret de la production, vit du prélèvement du surplus de celle-ci (impôts directs ou non, qui vont alimenter son salaire) ». Il est donc nécessaire de prendre conscience de la nature de l'État. De plus cet État, considéré seulement en tant qu'appareil, en tant qu'instrument logistique et administratif « intervient d'une manière très dangereuse sur la paysannerie : en ayant comme premier souci d'interdire toute émergence politique autonome » (souci qui s'explique par la volonté de lutter contre des siècles de tribalisme), l'État a transformé chaque citoyen en simple exécutant. On attend tout de l'État, plus rien de soi ; ce faisant, l'État a cassé « les relais politiques », transformé « la paysannerie en masses anarchiques, sans structures reconnues » et rendu son encadrement plus difficile. Pour la Tunisie, un officier des Affaires Indigènes, P. Moreau, fournit dès 1947 des remarques approchantes sur le devenir de la société nomade nefzaouane. P. Pascon conclut à propos de la paysannerie marocaine : « Tout mouvement interne de cette masse inorganisée – et l'on sait que le principal moteur est ici démographique – risque fort de dépasser un jour et de manière imprévue pour tous, l'encadrement de l'État ». Ainsi, en voulant devenir omni-présent et omniagissant, l'État se condamne à une certaine inefficacité : « l'impuissance de fait de l'État vient de ce qu'il accumule ses charges sans avoir mis au point des procédures de délégation effective de pouvoir. C'est pourtant le grand tournant qu'il doit prendre sous peine de saturation et d'asphyxie ». Le technicien devrait prendre conscience et du rôle que l'État et sa classe d'appui lui font jouer et du rôle qu'il pourrait jouer lui-même entre cette logique d'État, la logique de sa propre classe de référence, la logique technicienne et la logique de ses interlocuteurs. C'est pour agir en ce sens que P. Pascon a préféré s'orienter vers la formation des ingénieurs. Sans trop d'illusion, comme en témoigne l'entretien final. On pourra noter cependant que, malgré ce qu'il en dit, le technicien formé selon la méthode de notre auteur l'est de façon à être le meilleur serviteur des intérêts de l'État : en mettant au point un moyen de connaître le coefficient de rectification des déclarations fiscales du paysan, l'ingénieur retrouve bien son rôle d'agent de l'État, même indirectement (pour rectifier par exemple une base d'imposition...).

Les articles qui portent sur le pastoralisme permettent de saisir la généralité maghrébine des problèmes : réduction de l'espace pastoral par passage à l'agriculture des meilleures terres de parcours avec accroissement de la charge humaine et animale et désertification corrélative. Au Maroc comme en Tunisie (1) la vaine pâture est une illusion qui ne cesse de produire ses effets. Dans la région d'Azzrou, elle permet aux grands éleveurs d'accaparer l'espace : « l'évolution va vers un ranching individuel qui ne veut pas dire son nom ». La conséquence est l'expulsion des petits pasteurs. Pour faire face à cette situation, P. Pascon propose la création d'une « Société Immobilière pastorale » qui ferait des actionnaires de tous les ayants-droit de la terre précédemment considérée comme « vaine pâture » : sur cet espace qui serait clôturé, un contrôle serait

(1) Sur la Tunisie, voir par exemple mon article « Semi-nomades du Sud Tunisien, de l'Intégration à la Dépendance », in *Maghreb-Machrek* (84), avril-juin 1979, p. 60-64.

instauré à l'entrée qui permettrait de limiter la charge à l'hectare par perception d'une redevance. L'auteur pense que cette solution n'est pas éloignée de celles qui fonctionnaient jadis dans le cadre tribal et qu'elle ressemble à celle qui fonctionne dans un cadre capitaliste sous la forme d'un ranch de la région d'Azrou. On eut aimé une présentation complète de ce ranch pour mieux apprécier la proposition; en Tunisie du Sud des systèmes d'amélioration pastorale du type proposé ont été tentés dans plusieurs domaines d'Etat, le succès n'est pas évident. Le projet qui, dans le Sud Tunisien, a été tenté en milieu pastoral (et non plus domaniale) a buté sur des écueils tels qu'il n'a jamais pu aboutir dans sa pleine version (2). En fait, la question est de savoir si une solution aussi contraignante que celle proposée est viable alors que le reste de la société et de l'économie est soumis à une loi libérale-capitaliste...

La troisième partie est composée de notes d'enquêtes de terrain prises par l'auteur au cours des stages des étudiants de l'institut auquel il appartient. Dans la première étude présentée, on revient sur des questions de définition du collectif, sur l'élevage, l'habitat, le Khammessat, etc... en différents terroirs des communautés de la région côtière des Doukkala. On relèvera les bonnes notations sur une comparaison entre le métayer au quart et l'ouvrier (rémunération, stabilité et durée de l'engagement...). Dans l'ensemble, ce long article de 56 pages constitue en fait le carnet de route de l'auteur, d'où le caractère délibérément « inachevé », une certaine spontanéité de ces notes.

Dans cette même partie, P. Pascon propose une réflexion sur « l'économie des exploitations agricoles familiales ». Il reviendra sur ce même thème dans un article de la 4^e partie portant sur « l'affectation du temps à la production sociale ». L'auteur insiste sur l'inadéquation des concepts économiques patentés appliqués à la société et l'économie rurales marocaines : « Tenter en raison de l'absence d'un cadre comptable adéquat de saisir les économies pré-industrielles à travers des flux monétaires imaginaires, c'est ne donner d'importance qu'aux aspects qui intéressent le drainage du surplus au profit du système capitaliste, c'est accepter aussi d'ignorer le mécanisme de la production de la valeur dans ces économies »; ou encore cette approche « amplifie la part réelle des rapports monétaires, elle prend en compte donc ce qui - et seulement ce qui - participe à l'économie dominante, c'est-à-dire au mode de production capitaliste ». Références sont alors faites aux économistes russe Chayanov et polonais Jerzy Teplitch (3) qui ont proposé le concept de Mode de Production Paysan. Marshall Sahlins (4), lui aussi tirant la leçon du même Chayanov et proposant le concept de Mode de Production Domestique pour les sociétés qu'il étudiait, a développé toute une analyse de la « structure de sous-production » qui lui est associée (*op. cit.*, chap. II); certaines analyses de P. Pascon, notamment dans les pages consacrées à l'affectation du temps à la production sociale, vont dans le même sens, cette dernière référence eut pu conforter son exigence de tenir compte du caractère *social* du travail : « Le plein emploi et la productivité accrue des hommes ne peuvent s'établir sans une profonde transformation d'une société politique en une société économique. Par société politique, je veux dire une société où les relations interindividuelles peu formalisées, toujours négociables, accordent une grande place à la discussion, à la contestation, à la palabre, mettant en premier plan le jeu social et politique. Par société économique, j'entends une société dont les membres s'accordent à considérer qu'ils recherchent la productivité maximum de leur emploi, ... laissant en quelque sorte à des spécialistes le soin de régler leur sort (élus) »; cette mutation s'accompagnant en définitive d'une aliénation sociale de l'indi-

(2) Voir sur cette expérience ma communication à la Table Ronde du CRESM 1981 sur *Le Sahara dans les tâches d'éducation nationale des Etats maghrébins* intitulée : « L'intégration nationale des populations périphériques : le cas des populations de la délégation d'El Hamma de Gabès (Tunisie) » (14 p.). Actes à paraître.

(3) Dont l'auteur cite un article en français alors qu'il eut pu renvoyer à un ouvrage de cet auteur : *Marxisme et agriculture, le paysan polonais* - Armand Colin, 1973, 253 p.

(4) in *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*, NRF, Paris, 1976, 411 p.

vidu. Et l'auteur propose une approche qui ne mutilé pas l'étude de cette société rurale, qui colle mieux aux populations étudiées. Mais cette approche, si juste du point de vue sociologique, peut-elle intéresser les développeurs de tout crin qui ne s'assignent d'autre but que de dégager un surplus pour permettre l'intégration de ces populations dans une économie internationale à dominante libérale-capitaliste ? *Et qu'est-ce que le développement sinon le moyen d'homogénéiser les systèmes sociaux les plus divers au profit du modèle dominant ?* Quelle chance, l'auteur a-t-il donc d'être entendu ? L'article sur Tassoultant démontre que quand ce n'est pas par une action de développement que se fait l'homogénéisation, c'est par l'urbanisation pure et simple des terres et la bidonvillisation des populations.

La dernière partie de ce recueil traite de « la société marocaine ». Les études qui la composent ne sont pas à l'unisson des autres études. Les deux premières se veulent plus théoriques. La présentation de certaines doctrines sociologiques pêche par un peu trop de schématisme, elles ne semblent être là que pour mieux mettre en valeur le concept forgé par l'auteur de « société composite » opposé au concept de « société de transition ». Pour l'auteur ce dernier concept, mettant l'accent sur le tri qui s'effectuerait entre valeurs culturelles caduques et valeurs novatrices, ne permet pas de penser adéquatement le fait qu'au niveau d'une société comme la société marocaine il y a partout « composition » déliée, bricolage (au sens lévi-straussien) d'une société « différente » : « on tente de durer en jouant sur tous les tableaux qu'offrent ces compétitions implicites de modes de production passés et nouveaux ». Mais en ce sens toute société n'est-elle pas « composite » ? Les systèmes de référence d'une société ne sont pas uniformes, unidimensionnels, pour reprendre un terme marcusien, ils ne sont pas tous contemporains les uns des autres. C'est d'ailleurs la reconnaissance de ce phénomène qui a poussé en marxisme à créer le concept de « formation historique et sociale ». Peut-être est-ce au niveau de la psycho-sociologie du comportement individuel que ce concept peut démontrer le plus sa fécondité.

Je terminerai par l'article sur Douthe et sur le rapport entre « anthropologie et colonialisme ». On sait que sur ce rapport ont porté quelques travaux qui ont condamné l'anthropologie coloniale. On relèvera à ce sujet le jugement de l'auteur qui ne fait pas s'arrêter aux Indépendances l'interrogation sur les liens entre sciences humaines et pouvoirs. Après avoir noté qu'on pourra sans doute reprocher aux chercheurs nationaux de n'avoir développé depuis l'indépendance ni sociologie du travail industriel ou semi-industriel ni sociologie religieuse, ni sociologie politique, ni sociologie des bidonvilles, etc..., il écrit à propos d'une grave question nationale : « sur la chaude affaire du Sahara et sur la tension qui s'en est suivie avec l'Algérie, y a-t-il eu une voix, une seule, parmi les spécialistes des sciences humaines qui se soit élevée pour faire preuve de nuance, quand bien même la juste cause était entendue ? On a vu nos meilleurs intellectuels se mettre à l'unisson et retrouver dans la chaude ambiance nationaliste les délices de l'union sacrée » (5). Il est donc nécessaire à la fois de faire preuve « de sens critique et de juste proportion »...

Ainsi tel qu'il est, cet ouvrage charrie une masse d'idées et d'observations du plus haut intérêt. A la fois pour mieux connaître un pays, une œuvre et un homme, il est à recommander.

Pierre-Robert BADUEL

(5) Seule exception cependant pense l'auteur : Abdelhakir KHATIBI dans un article du *Monde*, du 2-3 septembre 1979, p. 5 A.

Cote (Marc). *Mutations rurales en Algérie, le cas des hautes plaines de l'est*. Co-édition OPU Alger/CNRS Paris, 1979, 163 p. plus annexe (5 cartes géographiques).

La longue pratique (10 ans) que l'auteur a eue de cet ensemble que constituent les hautes plaines de l'Est algérien confère à ce livre un très haut intérêt que rehausse encore un très grand sens didactique, qui l'a poussé à adjoindre à chaque section majeure une bibliographie très riche qui permet au lecteur intéressé de savoir les prolongements possibles de son information. Une grande économie de propos l'a amené à partir souvent de cartes qu'il commente plutôt que de livrer d'abord un discours dont la carte ne serait qu'un appendice plus ou moins utile. Ainsi tant au plan de l'information que du didactisme cet ouvrage m'apparaît remarquable.

Se proposant de réfléchir sur la révolution agraire (ses raisons, son déroulement, ses chances), l'auteur a privilégié l'étude des Hautes Plaines de l'Est algérien - au Sud de Constantine et de Sétif : « car ces campagnes algériennes sont à mi-distance géographique entre Tell humide et Sahara; à mi-distance historique entre paysanneries montagnardes repliées sur elles-mêmes et sociétés autogérées des plaines coloniales », microcosme représentatif de l'ensemble algérien. Approximativement le bilan de la région correspond à l'année 1977.

La présentation de la région est faite en quatre parties :

- Dans une *première partie*, l'auteur présente « les grands traits » de cette région rurale. Du point de vue peuplement, on a affaire à une population très éparse, à dominante rurale à 67 %, agricole à 51 % qui connaît un fort taux de sous-emploi (64 %, soit très supérieurement à la moyenne nationale d'environ 42 %). Du point de vue physique, on a affaire à une mosaïque de petites plaines qui constituent autant d'unités d'aménagement. La pluviosité varie de 350 à 550 mm (domaine semi-aride); au plan thermique, la région connaît des étés brûlants et des hivers glacés. Du point de vue hydrographique, elle est caractérisée par un endoréisme prononcé. On remarquera la place que l'auteur fait à la perception que les ruraux ont d'eux-mêmes, de leur région (opposant le « Sra », secteur de positions hautes, et le « Sbakh » secteur de plaines ou cuvettes).

Quant à la production, la région est un grenier à blé, mais dont les rendements sont très bas (en moyenne 6 à 7 quintaux par hectare (1)). L'isohyète 400 mm étant la limite des cultures céréalières normales, le climat des Hautes Plaines selon les variations pluviométriques appartient tantôt au monde humide du Nord tantôt au monde sec du Sud : « or les hommes, depuis un siècle surtout, ont délibérément fait des Hautes Plaines une terre de culture et les ont rattachées au domaine « tellien » (= de culture) », avec des labours annuels importants, ce qui ne va pas sans inconvénients.

L'auteur présente alors cet espace fait de la cohabitation des trois secteurs agraires : autogestion, révolution agraire, privé. Ce monde étant fait fondamentalement d'échanges (importance des souks, gros centres ruraux). Dans l'ensemble les campagnes sont sous-équipées. Au total l'auteur présente la région comme « un espace totalement occupé mais non maîtrisé ».

- Dans la *seconde partie*, l'auteur se propose donc de répondre à la question des raisons de cette constatation.

Il fait d'abord un retour sur l'histoire jusqu'à la colonisation. Ce qui est certain, c'est qu'au début du XIX^e siècle les Hautes Plaines connaissaient des « implantations humaines ponctuelles et chageantes, des défrichements limités aux secteurs les plus

(1) Notons qu'en situation expérimentale en Tunisie dans un contexte écologique très semblable on est arrivé à un rendement de 40 quintaux par hectare.

fertiles », donc une faible empreinte humaine au sol, ce qui est le propre d'une société pastorale, que l'auteur décrit alors (structure hiérarchique et primauté du collectif) en montrant comment, n'ayant pu résister à l'action de la législation coloniale sur les terres collectives, elle s'est atomisée et retrouvée en position de faiblesse face à l'Etat. L'auteur décrit ensuite l'organisation traditionnelle de l'espace, la complémentarité des terroirs de tribus, le mouvement d'Achaba entre Hautes Plaines et piémonts sahariens et hodniens : si bien que « les liens tissés entre les Hautes Plaines et le Sahara ont permis aux habitants des Hautes Plaines d'acquiescer des palmiers sur le piémont saharien, et ainsi de s'autosuffire dans le domaine de la datte, élément important du régime alimentaire du pasteur. L'exploitation comportait aussi, non seulement un ou deux terroirs céréaliers et un terrain de parcours, mais également une petite palmeraie (confiée à un parent ou à un Khammès) ». Cette organisation traditionnelle a été atteinte par la Révolution Agraire.

Cette région fut touchée par la colonisation mais inégalement selon les sous-régions. L'espace vital du fellah s'est progressivement réduit, il a été cantonné sur les marges. Mais assez tôt la région a connu un reflux colonial (dès 1920) avec dans la plupart des cas constitution d'une grande propriété algérienne, donnant naissance à une société très inégalitaire. La société pastorale (que l'auteur appelle société arch) s'est sédentarisée, des populations périphériques ont immigré, une urbanisation s'est développée, mais à faible rayon d'action si bien que les gens sont restés dans les Hautes Plaines. Globalement en 100 ans cette population a été multipliée par 5. Ce qui explique une forte pression sur le milieu (défrichement progressif entraînant une dégradation du couvert végétal).

L'auteur décrit alors les rapports de production à la veille de la Révolution Agraire : d'un côté un secteur capitaliste agraire florissant ; de l'autre un secteur nouveau d'agriculture paysanne (en irrigué), entre les deux une masse de fellahs sous-employés ou au chômage.

- *Troisième partie* : c'est dans ce contexte socio-économique qu'intervient le « remodelage » de la région dans le cadre de la Révolution Agraire (promulguée dans la Charte Agraire en 1971). Cette Révolution a entraîné un vaste bouleversement foncier partout en Algérie et particulièrement dans la région : elle a touché 23 % des terres agricoles des Hautes Plaines (20 000 attributaires, soit 1/4 de l'effectif national), le secteur socialiste couvre de son côté 20 %, le reste demeurant privatif (soit 85 % des actifs agricoles des Hautes Plaines...). Mais ce dernier secteur connaît une situation précaire : 3/4 des exploitations privées sont en dessous du seuil de viabilité (20 ha), elles vivent donc d'autres revenus (émigration notamment). Le premier impact de la Révolution Agraire aura été la réduction du nombre de grands exploitants (qui par contre conservent une part essentielle dans le commerce du bétail). Pour l'auteur la situation actuelle du tissu rural est caractérisée par une « non-cohérence agraire » et il faudra « passer de la vision des secteurs agraires à celle de l'ensemble agraire, engager la totalité des exploitations dans une dynamique de restructuration ».

Dans le chapitre 2 sur « la mise en valeur agricole », l'auteur insiste sur la nécessité d'une intensification agricole. Le développement récent de la petite irrigation paysanne va dans ce sens, et il ne faudrait pas que les actions étatiques brisent sa dynamique. Naturellement cette intensification devrait être adaptée aux milieux géographiques, ne pas procéder donc de la formule du prêt-à-porter technocratique, et diverses orientations sont proposées : ici intensification céréalière, là reconversion fourragère, ailleurs aménagement pastoral (avec rotation, contrôle des charges, en association avec de petits périmètres irrigués). Par ailleurs bien que nous soyons en pays d'agriculture sèche à 98 %, il y a possibilité de mobiliser davantage les ressources en eau (barrages collinaires, puits de surface...). Une nouvelle mise en valeur doit s'accompagner de la mise en place de nouvelles structures d'habitat (d'où le programme des Mille Villages (2)) et de services, la Commune devenant le cadre juridique et territorial de ces aménagements.

(2) Voir sur ce thème la thèse de M. NANCY.

De toute façon les Hautes Plaines ont un rôle à jouer dans le développement de l'Algérie socialiste qui vise à un rééquilibrage de l'espace national et pour ce faire « à étendre vers le Sud (au moins jusqu'au piémont saharien) *le pays utile* en y maintenant la population et en y réalisant des investissements importants » : notamment programme de transferts hydrauliques du Nord vers le Sud, et développement industriel (mais ici limitation par la question des disponibilités en eau), tout en veillant dans ce dernier cas à ce que cela ne favorise pas un exode rural...

- Dans sa quatrième partie l'auteur traite de « milieux ruraux » dont la reconnaissance est la condition première de la réussite des actions de développement. En proposant le concept de « milieu rural » (comme il y a un « milieu physique »), l'auteur « intègre tous les aspects régissant les rapports de l'homme avec la Terre, l'environnement et les autres hommes ainsi que la façon dont ces rapports se marquent dans l'espace (emprise du groupe, façonnement du paysage, liens avec l'extérieur...) ». Il distingue 5 principaux milieux : 1) « auréolaires » (en partant du centre vers la périphérie : secteur socialiste, grande propriété avant la révolution agraire, petite propriété, communaux); 2) « coloniaux » (soit les espaces fortement marqués par l'emprise coloniale de mise en valeur); 3) « d'irrigation paysanne », dont la mise en place est récente et fortement liée à l'émigration; 4) « semi-pastoraux » et 5) « résiduels » : « îlots d'un monde rural délaissé et écrasé », marqués par le capitalisme agraire et l'absence d'émigration. En gros ces milieux constituent des sous-ensembles assez nets répartis dans l'espace des Hautes Plaines. Face à cette analyse des différents milieux l'auteur propose des actions différenciées.

Et il conclut son ouvrage en affirmant que de toutes façons le remodelage actuel de l'espace rural et de la société qui l'habite transformera radicalement le visage de l'Algérie.

Tel est cet ouvrage, truffé de données de terrain et de chiffres sans en être lourd, mené avec un esprit plein de sympathie pour son objet sans pour autant perdre le sens critique. Au total un ouvrage de synthèse pour les chercheurs et un instrument de travail pour les aménageurs.

Pierre-Robert BADUEL

Marouf (Nadir). *Lecture de l'espace oasien*, Paris, Sindbab, 1980, 286 p.

J'ai déjà eu l'occasion de rendre compte d'un livre de N. Marouf dans l'AAN 1979. Le nouvel ouvrage que voici porte sur la partie occidentale du Sahara Algérien constituée par le triangle Touat - Gourara - Tidikelt.

L'auteur resitue d'abord cette région d'oasis dominée par le système d'irrigation par foggara dans son épaisseur historique : « La société qui nous occupe... a été façonnée par l'action conjuguée de deux pouvoirs exogènes, l'un d'obédience tribal nomade, l'autre étatique : aussi les formes superstructurelles qui président au fonctionnement de l'économie agricole locale constituent-elle des « greffes » surimposées et non un effet d'écosystème ». Pour suivre la geste locale, l'auteur remonte très haut dans le temps; il a résumé à la fin de l'ouvrage dans un tableau synoptique les étapes de la formation historique des ksour. Depuis les temps les plus reculés, les oasis occidentales ont servi de lieu de refuge et/ou de lieu de pillage. Intégrée à l'empire saadien, la région resta dans la mouvance chérifienne jusqu'à la colonisation française (1900). N. Marouf inscrit ainsi la région dans les différents réseaux qui enserrant sa vie sociale et économique : réseaux ethnique, politique, fiscal et confrérique, qui d'ailleurs se confondent partiellement.

La colonisation va déterminer une fracture décisive dans l'ordre immémorial. L'auteur note d'abord comment à cette époque s'est constitué face au pouvoir officiel et

ses collaborateurs locaux, un pouvoir traditionnel, officieux mais réel, regardant toujours vers le Maroc alaouite. Il décrit alors la stratification sociale qu'on rencontrait dans ce triangle saharien : tout en haut les chorfa (arabes), juste en dessous les Murabine (généralement Zénètes), puis les roturiers (ni maîtres ni serfs), et au bas de l'échelle les Harratins et les esclaves. Si on exclue les esclaves de l'activité productive (ils auraient plutôt une fonction de « réserve »), l'essentiel de l'activité économique reposait sur les Harratins qui représentaient au début du siècle 40 % de la population. Cette main d'œuvre servile était absolument nécessaire pour le creusage et le maintien du système de *foggara*. Au début de la colonisation, la population vivait essentiellement de trois spéculations : cultures vivrières, cultures d'exportation (tabac, piment séché), production artisanale (vannerie) et minérale (soufre, cuivre...). Avec ce siècle la céréali-culture devint, ajoutée au palmier, la ressource noble par excellence. L'auteur décrit alors « l'art du partage » de l'eau et de la terre. On notera surtout que cette région battait monnaie (1). Ceci donne l'occasion à l'auteur de comparer capital-eau, capital-terre et capital-monnaie qui « procèdent du même ordre de quantification, du même dénominateur ». Ce référent commun, quel est-il ? Première hypothèse : c'est un référent céréaliier (l'unité de mesure fait chaque fois référence soit au grain soit à l'unité d'ensemencement), lequel ne lui apparaît pas comme le plus ancien, car la céréale n'est devenue une production noble localement que très récemment. Deuxième hypothèse : le référent est hydro-spatial, c'est une unité de contenance (la « habba » unité hydraulique non plus en rapport avec une unité céréalière mais avec une quantité d'eau obtenue en un certain temps pour un bassin déterminé) ; cette référence semble à l'auteur plus ancienne : « Le passage de la référence capacité à la référence poids s'est opéré de façon évolutive et au contact de l'institution coloniale ».

Quant à cette colonisation, elle n'a pas agi dans la région par le biais d'une exaction foncière impossible, mais par le biais de l'exaction fiscale. Le chapitre consacré à ce thème démontre combien la poids de la fiscalité coloniale, incomparablement plus lourd que celui de la fiscalité chérifienne, a désorganisé la vie économique et sociale régionale. Pour faire face à l'impôt, les populations durent emprunter auprès d'usuriers. D'où désaffection paysanne et exode. « Apparaît alors le signe évident d'une forme inédite de concentration foncière consécutive à la prolifération, entre les mains d'une classe commerçante étrangère à la communauté ksourienne ».

L'ouvrage s'achève sur une évaluation du devenir de la région depuis l'Indépendance. Depuis lors, la région fut plus étroitement accrochée à l'ensemble national, on a voulu la faire passer d'une économie d'autosubsistance à une économie directement en prise sur le marché capitaliste international : par le biais de l'introduction quasi-obligatoire de la culture de tomates pour l'exportation (à destination de la France et de l'Allemagne à partir de l'aéroport saharien de Reggane). Au total « élargissement du marché du travail sur le plan interne (où les plus vieux restent) et externe (émigration des jeunes, mais aussi retour partiel de ceux qui n'ont pas trouvé de travail), insertion dans l'état monétaire et compression consécutive (autant que désorganisation) des dépenses alimentaires, sont les caractéristiques nouvelles de la société oasienne dans sa majeure partie. Alors que son insertion dans le marché mondial ne s'opérait autrefois que par la rencontre avec ses retombées régionales (commerce caravanier, usure, etc.) sa mise sur l'orbite du marché capitaliste semble actuellement plus évidente ». Les anciens rapports sociaux de production sont condamnés. Le Hartani hier Khammas (métayer) a de plus en plus tendance à se transformer en Kharrás (fermier). Situation pas nécessairement toujours favorable compte tenu de l'évolution des cultures : car le Kharrás payant l'eau, et la tomate étant très consommatrice d'eau, les coûts d'exploitation

(1) Mais ce n'était plus le cas au XIX^e siècle : voir T. CHENTOUF « Les monnaies dans le Touat, le Gourara et le Tidikelt dans la seconde moitié du XIX^e siècle » in Table Ronde du CRESM sur *Le Sahara dans les tâches d'éducation nationale des Etats Maghrébins*. Aix-en-Provence, 19-21 novembre 1981, 24 p. (Actes en préparation).

augmentent pour le Kharràs, dans le même temps où on lui interdit de continuer à pratiquer des cultures d'auto-subsistance. Il y a cependant une tendance à voir le hartani devenir propriétaire des parts d'eau et/ou de terre, mais ce mouvement reste d'ampleur limitée. Quant à la Révolution Agraire, elle ne fut pas véritablement appliquée localement, faute que les normes valables ailleurs aient ici quelque sens. On a bien sûr créé un « village socialiste » (M'guiden) mais qui ne « prend » pas. L'auteur termine son étude en appelant de ses vœux une autre politique de l'aménagement saharien.

Quand on ferme ce livre (qui est en fait extrait d'une thèse d'Etat), l'impression générale est très ambiguë. D'une part on situe mieux sans doute la profondeur historique de ce Sahara Occidental, on a une idée de son évolution contemporaine et récente, de son niveau et de son mode d'intégration dans la réalité nationale algérienne. Mais les discussions sur le passé sont bien plus longues et précises que sur le présent. On eut souhaité avoir sur la période présente des informations aussi nombreuses, à défaut d'être plus précises, que l'étude longuement citée d'AGP Martin. Par ailleurs Touat, Gourara et Tidikelt sont toujours pris globalement, on eut aimé peut-être savoir les spécificités sous-régionales, l'importance actuelle des populations, leur répartition, une mesure même approximative des mouvements migratoires, leurs directions... Par ailleurs le titre de l'ouvrage laisse entendre par absence de sous-titre que la lecture ici faite de l'espace oasien est généralisable, ce qui cependant n'est le cas ni du système d'irrigation ni du système social (la stratification sociale confine ici au système de caste, ce qui est loin d'être partout le cas). Mais au total, cet ouvrage constitue une bonne synthèse sur cet ensemble saharien.

Pierre-Robert BADEL.

Bechraoui (Abid). *La vie rurale dans les oasis de Gabès (Tunisie)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1980, 301 p.

Voici enfin reproduite la thèse qu'Abid Bechraoui a consacrée aux oasis de Gabès. Dans la préface qu'il a donnée à cette publication, le Professeur J. Dresch a raison d'insister sur le regrettable retard qui existe entre le moment de la soutenance (en l'occurrence 1970) et celui où une thèse est mise à la portée du public et particulièrement des chercheurs nationaux. Il est certain que la connaissance de pareils travaux éviterait dans certains cas des études dispendieuses commandées à des bureaux d'études et qui ne sont pas mieux faites dans les meilleurs cas (et quand ceux-ci ne pillent pas ceux-là). Et incontestablement la thèse d'A. Bechraoui aurait mérité d'être publiée dès sa soutenance.

Ce travail porte uniquement sur le secteur rural de Gabès et des oasis qui la ceinturent, depuis Oudref au Nord à Kettana au sud, excluant donc le territoire des populations des deux délégations limitrophes, Mareth et les Hamerna, El Hamma et les Beni Zid.

Dans la première partie, A. Bechraoui décrit la cadre physique dans lequel est située la zone d'étude choisie, précisant notamment que « le Sahara... bien qu'assez éloigné par la distance, est pourtant si proche par ses effets climatiques » du fait en particulier de l'absence de relief très marqué en séparant, mais malgré tout l'influence maritime reste prédominante et tempère considérablement le climat local.

Nous noterons que dans la présentation des données hydrologiques, il n'est pratiquement pas fait mention de la nappe phréatique et de l'irrigation par puits de surface : or d'après une étude récente dans la zone de Gabès-nord on comptait 297 puits, dont un nombre important à Ghannouche, l'ensemble de ces puits donnant un débit

factif continu de 113 l/s, soit 6,2% des valeurs provenant de nappes profondes (1) et donc n'étant pas quantifié négligeable puisqu'avec un pareil débit on peut théoriquement irriguer aux environs de 140 ha. Le recours à l'irrigation par puits de surface est de fait une pratique qui s'est développée depuis 1970 (ainsi très particulièrement à Ghannouche).

Dans une seconde partie, A. Bechraoui traite des « structures agraires et activités agricoles ». On peut mesurer l'évolution de la situation entre 1970 et aujourd'hui en notant ce qu'affirmait alors notre auteur : pour lui, à cette époque, les disponibilités hydrauliques des oasis littorales étaient « parfaitement » dans les normes, « un meilleur aménagement de la répartition de l'eau suffirait pour atteindre la formule optimale » (p. 80). Si on prend particulièrement l'oasis de Gabès en 1980, force est de constater que pour pallier la baisse du débit des sources de l'oued Gabès, deux forages ont été créés, ce qui n'a pas été sans problèmes puisque le débit gagné a été exactement le même que le déficit qui s'en est suivi au niveau des sources en amont des forages.

Le chapitre consacré à la structure foncière est intéressant, il nous montre ce qu'était en 1970 la situation du fellah de l'Arad : pour Gabès 85% des ayants-droit avaient une propriété de moins de 20 ares ! Depuis la situation ne semble pas s'être améliorée. Ce qui semble bien s'être détérioré depuis 1970, c'est la mise en valeur de la palmeraie qui a de beaucoup diminué (par suite notamment de la concurrence pour la main d'œuvre de la jeune industrie). Du point de vue des modes de faire-valoir, nous retiendrons qu'alors dans environ 40% des cas l'exploitation était indirecte (ce qui explique les abandons actuels). L'auteur vante au passage les mérites du Cherkat (variante du Khammessat) qui n'empêcherait pas la promotion sociale (p. 123). Nous noterons la bonne technicité des observations portant sur les productions agricoles.

Les chapitres « Rentabilité et problèmes de reconversion des oasis de Gabès » et sur la commercialisation sont intéressants en ce qu'ils donnent quelques évaluations économiques des affaires locales. Notons encore une différence importante entre la situation de 1970 et la situation actuelle : alors que le Gabès décrit par A. Bechraoui connaissait une économie récessive par suite du traumatisme que constitua au niveau des affaires le départ de l'armée d'occupation du territoire du Sud, le Gabès actuel connaît une relative prospérité consécutive à la politique d'industrialisation décidée à la fin de la période Bensalhiste.

La dernière partie porte sur « Population et Habitat ». Sur ce dernier point l'auteur semble présenter une vision un peu trop avantageuse du quartier de Gahbaya qui était déjà en 1970 un quartier surpeuplé et pauvre (quartier de surcroît où réside une forte population noire originaire - par suite d'exode rural - du Nefzaoua, ou des oasis d'El Mdou - entre Gabès et Matmata - et Arram - après Mareth en direction de Médénine). Le village de Mtorech par contre s'est considérablement développé et surtout construit en dur (effet de l'émigration à l'étranger) depuis 1970, et on passe désormais sans transition de Gabès à Mtorech. Au nord de Chott Salem et à proximité de la zone industrielle on a vu aussi récemment s'élever autour d'une cité populaire, des sortes de gourbis, probablement très transitoires.

Ainsi on peut regretter que cet ouvrage, paraissant avec autant de retard, n'ait pas fait l'objet d'un complément d'actualisation. N'aurait-il pas fallu corriger par exemple dans la conclusion la référence à la mise en coopérative de l'oasis de Metouia - dont l'état de délabrement actuel est la conséquence de cette période révolue de coopérativisme forcé - et celle à une industrialisation qui n'en est plus comme en 1970 à ses balbutiements mais est aujourd'hui très avancée et diversifiée, ce qui ne va pas sans poser de problèmes à l'agriculture, à la fois pour sa main d'œuvre et pour l'eau ?

(1) Voir B. Ben BACCAR et A. MAMOU *les nappes phréatiques du Sud-Est, caractéristiques et exploitations*, Rep. Tun., Minis. de l'Agriculture, DRES, Gabès, 1980, 15 p. + 1 carte. L'importance de l'irrigation par puits de surface a déjà été signalée par A.F. BADUEL : *L'eau, base d'aménagement dans le gouvernorat de Gabès*, Thèse de 3^e cycle en Géographie, Université de Paris VII, 1977.

Sur le plan agricole la nouveauté des dernières années aura été l'introduction de la culture sous serre dans les oasis littorales (un essai a été aussi tenté dans la zone de El Hamma et à Douz) et la tentative de développement de l'élevage bovin (Teboulbou par exemple...).

Cette actualisation souhaitable et même nécessaire sur quelques points ne ferait qu'enrichir un ouvrage qui reste une excellente introduction à la connaissance des aspects ruraux de l'Arad.

Pierre-Robert BADUEL

C. ÉTUDES URBAINES.

Signoles (Pierre), Belhedi (Amor), Miossec (Jean-Marie) et Diala (Habib). *Tunis, Evolution et fonctionnement de l'espace urbain*, Publication de l'ERA 706, CNRS (Tours) et du Centre Interuniversitaire d'Etudes Méditerranéennes (Poitiers), fascicule de Recherche n° 6, Tours, 1980, 259 p.

La ville de Tunis n'avait pas fait jusqu'à présent l'objet d'une authentique étude géographique : carence que se sont proposée de réparer les auteurs de cette monographie qui a délibérément privilégié les aspects les plus récents du devenir de la capitale tunisienne.

Pour leur travail, les auteurs se sont appuyés et sur leur expérience directe et sur une masse considérable de documents non publiés d'organismes officiels d'aménagement et bureaux d'études, ce qui donne à leur ouvrage une tonalité très proche des travaux du Groupe Huit ou des publications des Bureaux d'Aménagement Régionaux. Mais le foisonnement de données de détail n'empêche pas une saisie d'ensemble des problèmes qui se posent à cette ville du Tiers-Monde.

Les auteurs divisent leur travail en 4 parties :

Dans un premier livre est présenté *l'espace tunisois*. Les auteurs montrent comment la ville de Tunis a éclaté (1), débordant progressivement de son site initial. La Medina et la ville basse connaissent la première une gourbification – qui menace, du fait des faibles moyens de la population qui désormais y réside, le patrimoine urbanistique –, la seconde une tertiarisation. Dans le même temps on assiste en périphérie à l'apparition de nouvelles formes d'urbanisation, qui vont des zones d'habitat spontané aux cités populaires ou aux banlieues pavillonnaires. Notons que plus du quart de la population du Grand Tunis vit en gourbiville et en cités populaires. Les auteurs font une bonne présentation des différents types de « banlieues » (concept dont le transfert des cités occidentales vers les cités du Tiers-Monde poserait des problèmes si les auteurs ne le restreignaient à l'acception vague de « forme et phénomène d'urbanisation de la campagne »).

Dans une seconde partie, la croissance de Tunis est référée à son dynamisme démographique, qui fait apparaître Tunis comme une ville dangereuse « dont l'essor devrait être sérieusement maîtrisé » (2). Cette croissance démographique est due pour plus de la moitié à une croissance naturelle, pour le reste à l'immigration. Ramarquons

(1) Pour reprendre le terme que la revue *Herodote*, n° 17, 1980 emploie en présentant les « villes éclatées ». Notons que ce numéro comporte en particulier deux articles sur les villes algériennes.

(2) La croissance de Tunis en tant que capitale n'est pas exceptionnelle. Comparée à d'autres capitales du Tiers-Monde elle serait même plutôt moindre.

que l'émigration à l'étranger a, selon les auteurs, contribué à réduire la croissance de la capitale (à l'inverse, l'arrêt de l'émigration risque de renforcer l'immigration sur le Grand Tunis). Sous l'effet du développement d'autres régions, l'origine des flux migratoires s'est sensiblement modifiée (moins d'originaires du Sahel et du Sud ainsi que du Nord-Ouest, davantage d'originaires du Nord-Est et de Sfax qui ne retient plus sa population...). Les auteurs évoquent les changements de résidence des populations autour de l'Indépendance et aujourd'hui, localement les lieux d'implantation des immigrants d'hier et d'aujourd'hui (les nouveaux immigrants s'installent désormais en périphérie dans des conditions qui ne traduisent pas une véritable amélioration de l'habitat). La croissance de la population se traduit naturellement par une explosion de la demande de logements et de besoins sociaux.

Le livre III, de loin le plus long (p. 101-199), dresse un riche tableau des activités économiques que concentre la capitale et de leur dynamisme. « Carrefour de circulation et point de rupture de charge obligatoire, centre majeur de décisions politiques administratives ou économiques, principal lieu de concentration des élites, des cadres dirigeants et donc des classes sociales à revenus élevés et stables, marché de consommation fondamental à l'échelle du pays, drainant l'essentiel de l'épargne nationale, Tunis tend, du seul fait de sa croissance et de son dynamisme, à alimenter par elle-même son propre développement et à accentuer les déséquilibres déjà existants entre elle et le reste du pays. Mais en tant que capitale, Tunis est aussi l'intermédiaire obligé par lequel s'effectue la quasi totalité des relations avec le monde extérieur » (p. 107). Le rôle directionnel de Tunis va même en s'accroissant sur l'ensemble du territoire national, il va en coalescence avec l'élargissement spatial du champ d'action de l'économie capitaliste en Tunisie. Sur le plan industriel, Tunis dont la population est d'environ 1/6^e de la population nationale a reçu de 1973 à 1976 33 % du total des investissements et profité de 31 % de création d'emplois nouveaux. Dans la suite du texte les auteurs localisent les activités de commercialisation de la capitale (fonction publique, commerce de gros, fonction de gestion économique) qui toutes se trouvent situées dans « l'hypercentre tunisois » (axe Kasbah-Port), espace très réduit où se trouvent 90 % des emplois de la finance, 40 % des emplois des sièges sociaux de l'industrie, 32 % des emplois administratifs et 21 % des emplois commerciaux. La limitation de l'espace hyper-central face à une demande accrue de surface de bureaux a entraîné depuis environ 5 ans l'apparition d'un autre hypercentre Ple long de l'avenue Mohammed V). L'analyse de la fonction portuaire et des transports est également très riche. Le paragraphe consacré à « l'appropriation foncière des Tunisois » montre comment celle-ci a évolué dans le temps, du XIX^e siècle où elle était l'apanage d'une certaine aristocratie et bourgeoisie beylicale, à nos jours où elle est le fait à la fois d'une nouvelle bourgeoisie (qui a profité du démantèlement du système de coopérative pour s'approprier des terres qu'elle exploite de façon moderne) et aussi de migrants de l'Intérieur (qui quittent leur région mais continuent à rester propriétaires); il faut cependant remarquer que cette catégorie de propriétaires terriens ne peut plus aujourd'hui prétendre à un rôle historique important, comme au XIX^e siècle, compte tenu du niveau de développement actuel des forces productives et des nouvelles sources de profit ouvertes à l'investissement capitaliste. S'agissant de l'industrie, les auteurs montrent comment face à la dispersion des entreprises dans Tunis l'inappropriation des locaux de production et le manque d'espace du fait de la croissance des besoins, fut élaborée (1981) une politique d'implantation industrielle. Cette industrie souffre d'ailleurs d'un défaut d'intégration qui n'est pas recherchée, les capitaux nationaux et étrangers allant à la production de biens de consommation et non vers le développement d'une industrie de produits semi-finis (p. 162). La partie sur l'approvisionnement alimentaire de la capitale permet de saisir le recul de l'espace agricole de la région de Tunis. Là encore la spéculation foncière joue un rôle négatif : « elle accélère l'emprise des citadins sur la propriété du sol, elle explique la sous-utilisation fréquente des potentialités naturelles et en eau, elle favorise l'essor rapide de la « friche sociale ». La proximité de la capitale intervient alors, non plus comme un moteur, mais plutôt comme un frein à l'intensification des systèmes de culture et au développement de la production » (p. 176). L'espace agricole périurbain est bien en train

de se reconstituer mais à 40 ou 50 km de Tunis. On trouvera également dans cette partie des informations sur l'approvisionnement en eau, électricité et gaz.

Le dernier livre porte un jugement d'ensemble sur le fonctionnement de l'espace tunisois et sur la politique d'aménagement suivie. Le Tunis centre autour de sa Médina est fini, le centre a éclaté, on a assisté à une multiplication de quartiers séparés : « La Médina est devenue à la fois une victime-musée sur quelques axes où le charme des souks orientaux » a été mis aux goûts de l'Occident, un grand gourbiville centré sur le souk L'had de la Hafsia, et encore une gigantesque oukala. Le destin de la ville basse sera-t-il le même ? » (p. 206). La cité souffre dans l'ensemble d'une mauvaise organisation qui se traduit par : des difficultés de déplacement et de stationnement, une insuffisance de logements, la médiocrité de l'assainissement urbain et un manque crucial d'espaces verts. Pour faire face au devenir d'une métropole qui devrait doubler d'ici la fin du siècle, à l'instigation de la BIRD a été créé un « District de Tunis » dont la vocation est de planifier l'aménagement régional (3). Les fonctions du district de Tunis, ses insuffisances et ses limites sont longuement analysés. L'ultime critique de ce bureau de coordination d'Aménagement est dans le refus d'une réflexion réellement régionale et de n'envisager que des solutions techniques là où il faudrait des options politiques. Mais est-ce un bureau de techniciens qui peut prendre de pareilles décisions ? Par ailleurs le fait que ce soit la BIRD qui ait initié le programme n'indique-t-il pas avec les objectifs les limites de l'action ?

Ainsi quand on voit que Tunis en tout s'est taillé la part du Lion, on peut comprendre que certains rapports officiels (mais confidentiels) aient laissé craindre qu'à suivre la pente actuelle la situation « ne devienne très vite explosive » (janvier 1979 ?...) Si bien que s'impose cette conclusion : « Les problèmes d'aménagement du territoire tunisien se ramènent, pour une bonne part, à la recherche de solutions pour réduire l'attraction exercée par Tunis et freiner la centralisation des activités économiques en son sein » (p. 230).

L'ouvrage, servi par un excellent travail de représentation cartographique et comportant une bibliographie très fournie, constitue désormais une référence obligée sur la capitale tunisienne.

Pierre-Robert BADEL

Benattia (Farouk). *Alger : agrégat ou cité ?* SNED, Alger, 1980, 408 p.

Cet ouvrage comme le précédent porte sur une ville. Mais tant par le matériau que par la méthodologie, il en diffère considérablement : point ici de données de type bureaux d'étude (avec ce que cela a de précis mais aussi parfois d'agaçant par une hyperprécision faussement scientifique), pour l'essentiel l'ouvrage repose sur un matériau produit à partir des enquêtes de terrain de l'auteur, ce qui confère à ce travail à la fois son intérêt mais aussi ses limites, car le champ d'observation d'une ville comme Alger est bien vaste pour un sociologue travaillant sans fort appui technique.

L'ouvrage se décompose en trois parties :

Dans la première partie sont présentées « les étapes de l'intégration citadine » (p. 33-168). L'auteur retrace le devenir d'Alger de la période antérieure à la colonisation

(3) Les auteurs précisent dans une note suggestive : « Il ne fait pas de doute que Tunis constitue aujourd'hui une des villes choisies par la Banque pour tester sa politique et tenter de dissoudre, dans des schémas techniques, les risques de confrontation sociale » (note 14, p. 234).

à l'Indépendance. Tout au long de ces chapitres l'auteur insiste sur la période coloniale et la manière dont elle a marqué l'espace urbain algérois au point de créer les conditions de la perpétuation d'une structuration urbano-sociale de type colonial : il montre bien comment lors du départ des Européens une occupation anarchique des locaux abandonnés amena d'abord des catégories d'occupants diverses dont certaines ne disposaient pas de moyens matériels d'entretien de ces locaux et comment alors le gouvernement intervint par le biais de la fixation de prix du loyer (et de paiement d'arriérés...), de façon que les occupants insolvables laissent la place à des catégories sociales solvables, reconstituant par la même une hiérarchisation de l'habitat comme à l'époque coloniale mais cette fois sans les colons. On peut voir la différence d'orientation entre cette étude de sociologie et la précédente étude de géographie au niveau de la réflexion qui est ici menée sur les signes de l'intégration urbaine : références à la délinquance, à une culture musicale andalouse... Dans cette première partie l'auteur fait appel pour son argumentation à des enquêtes. On peut regretter que le protocole d'enquête auquel il est fait allusion ne figure nulle part et que peu de choses soient dites, sauf en passant, sur la méthode suivie. Il est fait référence à des analyses cliniques en tant que moyen de preuve des problèmes d'intégration urbaine : outre que rien n'est dit sur les conditions du recueillement de ces cas, sur leur nombre etc..., peut-on de la sorte passer d'analyses macro-sociales à des analyses d'un tout autre ordre ? Epistémologiquement il semble bien qu'il y ait là solution de continuité entre les deux niveaux et que la démarche ne soit pas pleinement satisfaisante.

Les deux parties restantes portent l'une sur la Casbah, l'autre sur les bidonvilles.

Dans la deuxième partie (p. 169-254), l'auteur à l'instar de l'ouvrage précédent, s'interroge sur le devenir de ce qui fut le cœur de la ville avant d'en constituer un des points sombres. Nombre d'enquêtes (500 chefs de familles) et moyens (10 enquêteurs natifs d'Alger ou de la Casbah) sont indiqués. Quelques bribes du questionnaire sont données en pointillés. L'auteur fait une présentation de la population de la Casbah, du rapport de l'emploi à l'habitat... Le devenir de la Casbah d'Alger ne semble pas différer de celui de la Médina de Tunis : en passe d'être « un refuge des déshérités ». On peut se demander là aussi s'il est possible de rénover ce quartier en maintenant sa population actuelle...

La dernière partie porte donc sur les bidonvilles d'Alger. Elle permet de saisir l'évolution de ce type d'habitat depuis l'époque coloniale à nos jours. Mettant en corrélation bidonvillisation et industrialisation l'auteur note l'apparition d'un bidonville (El Biar) postérieurement à l'Indépendance (1970). Et il remarque très pertinemment : « beaucoup plus qu'une « ruralisation » de la ville, il se produit une « traditionnalisation », anachronique, du mode d'organisation familiale, en ville par le maintien d'habitudes ancestrales dans le cadre d'une habitation à structure opposée » (p. 267). La recherche fait donc ressortir les causes de l'installation en bidonville - faciles à imaginer - (1) et les caractéristiques des populations qui y habitent, leur origine (le Titteri, arrière pays d'Alger en premier).

L'auteur note que « la crise du logement contribue à consolider la famille traditionnelle aux dépens de la famille conjugale » (320). Et il conclut son étude ainsi : « les nouvelles structures sociales génératrices de tensions et de contradictions permettent d'augurer des difficultés futures, pour les tenants du pouvoir, à créer une société globale homogène et à même de participer pleinement aux structures de production mises en place. Le partage de l'espace tel qu'il s'est opéré laisse présager une catégorisation et une classification plus nette des couches sociales en présence et une mise à l'écart des

(1) Notons bien cette affirmation : « l'explication qui consiste à montrer l'exode rural comme étant un phénomène seulement colonial se trouve dépassée de nos jours et ce, d'autant plus que toutes les terres appartiennent aux Algériens et que la campagne a besoin de main d'œuvre. L'exode des campagnards vers les grandes villes (pôles industriels) s'est accru depuis l'industrialisation accélérée du pays » (p. 269).

populations les plus déshéritées par des obstacles de plus en plus grands qui surgissent devant leur intégration » (p. 321). Cette conclusion rejoint la précédente quant à la constitution de la ville comme lieu de contradictions sociales de plus en plus aiguës et laisse présager le développement de luttes urbaines.

Malgré ces quelques ressemblances, cet ouvrage est différent de celui de SIGNOLES *et al.* Il nous apporte une bonne image mais très partielle d'Alger. Il appelle une autre étude avec des moyens plus considérables à la mesure d'une grande capitale dont la croissance est des plus rapides.

Pierre-Robert BADEL

VI. - HISTOIRE *

Cherif (Mohammed El Hédi). *Tarih Tunis* (Histoire de la Tunisie). - Tunis, Cérés Productions, 1980, 191 p., Index, Collection « Ce que tu dois savoir sur ».

Après sa collection « Horizons Maghrébins », dont un certain nombre d'ouvrages ont déjà paru en langue française et ont connu beaucoup de succès, CERES Productions, sous la direction de Mohammed Bensmail, lance une nouvelle collection de vulgarisation en langue arabe intitulée « Ce que tu dois savoir sur... » à l'image de la collection « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France.

L'ouvrage de Mohammed El Hédi Cherif, professeur d'Histoire à l'Ecole Normale Supérieure de Tunis, auteur de plusieurs études d'histoire économique et sociale et d'une thèse de Doctorat es lettres sur *Etat et Société en Tunisie sous Hussein Ben Ali* (1705-1740) non encore publiée, ouvre fort heureusement cette collection.

Dans son avant-propos, l'auteur nous prévient tout de suite de ses intentions. « Nous n'avions pas l'intention, à travers ce travail, de procéder à l'étude détaillée ni à la description précise », écrit-il. « D'autres historiens que nous, l'ont déjà fait de la meilleure façon. Nous nous sommes contenté de rappeler, brièvement, les événements les plus importants qu'a connus la Tunisie et cela à travers le texte d'abord, dans le tableau synoptique à la fin de l'ouvrage ensuite.

« Notre préoccupation majeure », ajoute l'auteur, « a été de nous interroger sur les sens des événements et de rechercher les grands traits caractéristiques de la formation sociale et politique dominante à chaque moment de l'histoire du pays susceptibles de nous aider à comprendre cette histoire ».

M.H. Cherif fournira un effort considérable pour survoler l'histoire de la Tunisie de la préhistoire à 1956. Véritable gageure dont l'auteur se sortira fort heureusement, sans pour autant céder à la facilité, bien au contraire. En effet, M.H. Cherif suit chronologiquement l'histoire tunisienne, discutant les thèses des historiens qui l'ont précédé (Ibn Haldûn, Gautier, etc.), avançant des hypothèses, rompant ainsi avec l'historiographie classique dont le rôle consistait essentiellement à décrire, négligeant l'analyse de toute dynamique interne des formations sociales étudiées.

L'apport de M.H. Cherif, et non des moindres, a été de tenir compte de cette dynamique interne, sans oublier pour autant l'action des puissances étrangères ottomane ou européennes, déterminantes dans l'histoire de la Tunisie ancienne, moderne et contemporaine. Le tableau synoptique (pp. 140-179) n'échappe pas à cette préoccupation.

Petit par son volume, dense et riche dans son contenu, l'ouvrage de M.H. Cherif constitue un instrument de travail remarquable de synthèse. Un seul reproche : l'inexistence de références infra-paginales ou bibliographiques qui auraient permis à des profanes de mieux se renseigner.

Noureddine SRAIEB

* Rubrique réalisée sous la direction de Noureddine SRAIEB (CRESM).

Henia (Abdelhamid). *Le Grid, ses rapports avec le beylik de Tunis (1676-1840)*. – Tunis, Ecole Normale Supérieure, 1980, 448 p. (Section : A – Lettres et Sciences Humaines – 3^e série : Histoire – 1^{er} volume).

Voici une monographie régionale telle que nous souhaitons en voir se multiplier les exemples. Elle traite des rapports d'une région à forte individualité – le Djérid ou *Grid* selon la transcription de l'auteur – avec un Beylik lointain et insatiable. Le problème fiscal est au cœur de ce travail, dans toute sa complexité, toute sa lourdeur. Il prend une telle importance dans les régions qu'un créancier qui tient son débiteur à merci ne trouve rien de mieux à exiger de lui que la prise en charge de ses impôts (selon un contrat d'*il-tizâm*).

L'auteur nous introduit tout d'abord dans le dédale du système fiscal ancien : en espèces, en nature, ordinaires, extraordinaires; certaines redevances – en l'occurrence, celles dues en espèces à la tribu *makhzen* des Drid – voient leur montant multiplié par deux, trois, ou davantage, d'après un taux de conversion du *dinâr* arrêté sans doute après d'âpres négociations entre les parties. Il est à noter cependant que le montant des impôts augmente essentiellement par le biais des contributions extraordinaires (*dâyya* et *khatîyya*), non par celui des impôts ordinaires, du moins avant Ahmad Bey et la réforme radicale du système dans les années quarante du XIX^e siècle. En effet, à cette époque, commencent la simplification et la centralisation du système, lesquelles déboucheront sur le *qanûn* (impôt sur les palmiers-dattiers) des années cinquante du siècle, et sur l'*icana* ou *majba* (pesant sur les personnes). Nous sommes reconnaissants à l'auteur d'avoir eu la témérité de s'attaquer à la jungle fiscale des époques anciennes et d'une région à forts particularismes : nous ne sommes pas forcés d'accepter toutes ses interprétations (je fais personnellement des réserves quant à l'explication de certaines notions), mais elles ont le mérite d'exister.

Une autre partie du travail moins sujette aux controverses, plus « vivante » que la partie fiscale, est consacrée à la société du Djérid, ou plus exactement à l'organisation territoriale et humaine de la région. On y apprend beaucoup sur les notables locaux, les structures politico-sociales de base (étonnamment diverses d'un lieu à un autre, de Nefta à Tozeur par exemple, les stratégies de ces notables et du Beylik et leurs rapports si complexes. Evidemment, tout cela s'affaiblit ou se transforme vers le milieu du XIX^e siècle, quand le Beylik centralise, accentue sa pression et fait voler en éclats structures et personnages intermédiaires.

Voici brièvement exposé un travail dense, fourmillant de données inédites (dont certaines étonnantes), foisonnant de tableaux statistiques et de documents inédits, glanés en bonne partie sur place.

Nous faisons quelques réserves sur le plan du travail que nous aurions souhaité plus net, plus tranché, partagé en une partie consacrée aux chiffres (à la fiscalité) et en une autre traitant des hommes et de leurs rapports avec le Beylik. Nous ne partageons pas certains termes ou concepts. Nous restons sur notre faim quant à certains problèmes comme celui de l'absence de révoltes au Djérid au cours de la période étudiée.

Mais, tout compte fait, nous demeurons confondus devant l'ampleur et la richesse du travail présenté par Monsieur Hénia, et nous souhaiterions vivement que son exemple soit suivi par d'autres chercheurs pour d'autres régions de la Tunisie ou d'ailleurs.

Mohammed El Hédi CHERIF

Ibazizen (Augustin). *Le pont de Bereq'Mouch, ou le bond de mille ans*, Paris, la Table ronde, 323 p.

Augustin Ibazizen est mort à Paris le 16 novembre 1980. Cette nouvelle a suscité peu d'échos. La notice nécrologique du défunt résumait pourtant un destin on ne peut plus singulier, celui d'un fils d'instituteur kabyle né en 1897 à Fort National, engagé volontaire sur le front français à la fin de la Grande guerre, étudiant en droit à Paris (où il se convertit au christianisme), avocat à Paris, à Tizi Ouzou, à Blida, conseiller général d'Alger, conseiller de l'Union française de 1953 à 1958, enfin conseiller d'Etat de 1956 à 1967. Partisan et modèle accompli de l'assimilation du peuple kabyle à la nation française, il n'a guère été prophète en son pays, c'est le moins qu'on en puisse dire. Mais cette simple constatation n'enlève rien à l'intérêt que mérite son livre de souvenirs, le *Pont de Bereq'Mouch* ou *Le bond de mille ans*, publié en 1979. Nous en aurions rendu compte plus tôt si nous n'avions pas attendu la sortie d'un deuxième volume annoncé dans le premier, et qui l'aurait très utilement complété.

Pour singulier qu'il fut, le destin d'Augustin Ibazizen est néanmoins exemplaire d'une catégorie trop méconnue d'« indigènes » (pour ne pas dire musulman...) algérien, celle des intellectuels assimilationnistes, totalement ralliés à la cause française, ce qui ne veut pas dire ayant renié leurs origines. L'intérêt de ce livre est de permettre la confrontation d'un cas individuel avec la théorie présentée par Albert Memmi dans son *Portrait du colonisé*. On sait que d'après celui-ci la première réaction de l'indigène « évolué » formé par l'école de ses maîtres étrangers est « l'amour du colonisateur et la haine de soi ». Ce célèbre schéma nous apparaît ici vérifié, à condition de le nuancer sensiblement. « L'amour du colonisateur » est bien le sentiment moteur de cette vie, depuis que le grand père Da Elhadj fut le premier de son village à faciliter la construction de l'école et à y envoyer ses fils, qui furent parmi les premiers instituteurs indigènes. C'est bien lui qui pousse le petit fils, alors prénommé Belkacem, à choisir la même carrière, à se porter volontaire pour défendre la « mère patrie », puis à y rester pour s'imprégner de sa culture avant de retourner au pays natal défendre ses compatriotes devant la justice coloniale. C'est encore lui qui inspire sa tardive carrière politique, vouée au rapprochement et à l'assimilation des populations algériennes au sein de la grande nation française. Et pourtant, ni lui ni sa famille n'ont échappé à l'injustice du colonialisme et du racisme. Mais, « sous la pluie des avanies », il se répète les paroles de son père : « Vous aurez affaire à de mauvais Français, mais souvenez-vous que la France vaut mieux que ces Français ». Les injustices ne font que stimuler sa volonté de prendre une revanche constructive, en se faisant reconnaître comme un Français à part entière. Le tribunal de Tizi Ouzou est pour lui un nouveau champ de bataille, où il réussit en quelques années à faire reculer le racisme, jusqu'à se faire élire bâtonnier, premier Kabyle à y exercer cette fonction.

Quant à la « haine de soi », il est plus difficile de la trouver ici. Augustin Belkacem Ibazizen apparaît bien loin de l'aliénation communément reprochée aux assimilationnistes. Ses souvenirs de familles montrent la profondeur de son enracinement et la constance de sa fidélité aux siens : et les récits vivants et chaleureux qu'il tire de sa vie professionnelle montrent qu'il n'a jamais perdu le contact avec ses compatriotes, pas plus qu'ils ne l'ont rejeté. Mais son milieu natal lui apparaît comme un petit monde clos, séparé du vaste monde moderne par un retard de mille ans. « Pendant trop de siècles, ma Kabylie a tourné en rond sur elle-même. Confinée par des invasions successives sur des terres arides, aucune civilisation extérieure ne l'avait profondément pénétrée. Elle a vécu de la sienne propre, à l'état désespérément statique. Elle a pris un retard millénaire dont rien ne pouvait m'imposer de rester solidaire » (p. 83). La démonstration est facilitée par le caractère folklorique et local de la culture kabyle. Mais peut-on en dire autant de l'Islam, qui s'était solidement implanté en Kabylie ? Augustin Ibazizen se sent aussi totalement étranger à celui-ci qu'attiré vers la

France et l'Occident chrétien. C'est son droit, mais il s'expose à de vives critiques en prétendant justifier son option personnelle par une disposition générale et constante de la « race berbère ».

« L'histoire ancienne de notre pays et la géopolitique attestent que les Berbères [...] appartenaient à la « civilisation de l'olivier ». Ils étaient bel et bien des Méditerranéens d'Occident, au sens dont on le dit des Grecs anciens, des Romains et de leurs héritiers italiens, espagnols et provençaux ». A ses yeux l'islamisation de l'Afrique du Nord semble relever « de la mise en condition des hommes et des peuples dominés, soit par des puissances tyranniques, soit par l'ascendant de la religion et de la culture ». Mais les peuples conquis, surtout s'ils se sont défendus en s'isolant, conservent leurs caractères fondamentaux. « S'il y avait quelque doute à cette affirmation, les récentes découvertes de la biologie génétique sur la transmission des gènes l'écarteraient. Sans quoi, d'où me serait donc venue cette faculté tant de fois éprouvée au cours de mes pérégrinations à l'étranger, de me sentir romain à Rome, provençal à Marseille, catalan à Barcelone, voire même basque à Saint Jean de Luz ? Par contre, pourquoi me suis-je toujours senti les yeux et le cœur d'un étranger, aussi bien à Londres qu'à Berlin et qu'au Caire ? »

Cette théorie « berbériste », visiblement inspirée par un certain état de l'idéologie et de la science coloniales, ne tient pas compte des profondes affinités de structure qui rattachent le berbère au copte, aux langues sémites (donc à l'arabe), et à celles de la corne orientale de l'Afrique ; pas plus que de l'expansion de la « race berbère » à travers le Sahara jusqu'aux portes de l'Afrique noire... Ajoutons pour clarifier le débat que le terme tant décrié de « berbérisme » recouvre des phénomènes tout à fait distincts. Au sens d'Augustin Ibazizen, ou de son compatriote Hesnay Lahmeck (1) il est sans rapport avec le nationalisme révolutionnaire dont se réclamaient Rachid Ali Yahia et ses amis de l'*Etoile Algérienne* avant d'être exclus du PPA-MTLD en 1949 ; non plus qu'avec la « défense et illustration de la culture berbère » entreprise par Mouloud Mammeri et par les jeunes chanteurs kabyles d'aujourd'hui.

Ces réserves faites, il nous faut redire l'intérêt que présente ce livre pour l'histoire de l'« intelligentsia » algérienne de formation française, et le charme d'un style classique et serein, exprimant une personnalité riche et généreuse. Le deuxième volume prévu par l'auteur devait retracer plus en détail son évolution spirituelle et politique. Souhaitons qu'il soit publié s'il a pu être rédigé, même partiellement.

Guy PERVILLE

Mahjoubi (Ali). *Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934)*. Thèse d'Etat ès-lettres, Université de Nice, 1980, sous la direction du professeur A. Nouschi.

Cette thèse est une analyse des origines et de l'évolution du mouvement national tunisien de 1904 à 1934 envisagée d'un point de vue socio-économique. L'auteur retrace la genèse de ce mouvement de la façon suivante.

L'établissement du protectorat français en Tunisie en 1881 et la domination économique qui s'en est suivi ne tardent pas à heurter les intérêts de la grande majorité de la population tunisienne et à engendrer par conséquent de redoutables contradictions dans la Régence.

(1) Auteur des *Lettres algériennes*, publiées à Paris en 1931 avec une préface de Maurice Violette. Hanafi Lahmek, dit Hesnay Lahmeck, ancien élève de l'Ecole Normale de la Bouzaréa, et avocat à Paris, attaqua l'Islam au nom de la laïcité pour rattacher les Berbères aux peuples de la Méditerranée occidentale : « Nous sommes des Latins », écrivait-il sans nuance...

En effet, la politique menée par la France en Tunisie depuis 1881 favorise le déplacement des richesses de ce pays au profit des capitalistes étrangers, des colons et de la Métropole et aux dépens des Tunisiens. De là la constitution dans la Régence d'une bourgeoisie française qui, au fur et à mesure que la colonisation se développe, met, avec le concours de puissantes sociétés financières, la main sur les meilleures terres de ce pays, domine son commerce et contrôle ses moyens de transport et ses richesses minières.

Cette politique se répercute sur les divers secteurs de la population tunisienne. Toutes les couches sociales en pâtissent il est vrai à des degrés divers.

C'est le cas des mamelouks qui, jusqu'en 1881, constituent la base sociale du régime beylical. Avec l'établissement du Protectorat ils perdent le contrôle de l'État qui ne constitue désormais plus pour eux une source de revenus. Pour vivre, ils se trouvent dans l'obligation d'aliéner une bonne partie de leurs terres.

C'est aussi le cas de la bourgeoisie foncière qui se trouve privée d'une partie des ressources provenant des fonctions et des faveurs que lui accordent les beys jusqu'en 1881. Pour compenser la perte de ces ressources et satisfaire les besoins en produits européens qui s'accroissent et se diversifient au fur et à mesure que la colonie européenne se développe en Tunisie, la bourgeoisie foncière est obligée de vendre une partie de ses terres aux colons français.

Mais si les mamelouks et la bourgeoisie foncière sont touchés, du fait de la colonisation, dans leurs profits, les paysans qui constituent la grande majorité de la population de la Régence le sont dans leur existence. Les deux premières classes perdent certes leur position dans la direction de l'État et de l'Administration du pays mais alièrent volontairement leurs terres.

En revanche les paysans sont le plus souvent spoliés de leurs terres au profit de la colonisation. En effet qu'elle s'étende sur les domaines des mamelouks, les terres mortes, collectives, forestières ou habous, celle-ci touche directement ou indirectement aux intérêts de la paysannerie. C'est donc cette couche sociale qui pâtit le plus de la colonisation.

En plus des mamelouks de la bourgeoisie foncière et des paysans, le régime du protectorat lèse les artisans tunisiens dont les intérêts sont sacrifiés au profit des industriels et des commerçants européens.

Mal protégés par le régime douanier, ne pouvant pas faute de capitaux et de techniciens moderniser leurs procédés de fabrication, les artisans tunisiens sont incapables de résister à la concurrence des produits européens fabriqués en série, moins chers et adaptés aux besoins, au goût de la population autochtone. Aussi perdent-ils au profit des Européens non seulement leur marché extérieur mais aussi une bonne partie de leur marché intérieur. Et ce rétrécissement du marché, aggravé par la paupérisation de la population rurale et la réduction de son pouvoir d'achat, devait acculer à la faillite de nombreux artisans tunisiens.

La concurrence étrangère touche également les commerçants musulmans. Ruinés dans leur secteur traditionnel ceux-ci ne peuvent pas se convertir au commerce des produits européens où ils se heurtent à une redoutable concurrence de la part de leurs homologues israélites et français. Ignorant la langue française et les méthodes modernes de gestion, ils ne peuvent pas entrer en contact avec les maisons de commerce européennes pour les représenter en Tunisie. Et ceux parmi eux qui manifestent une certaine volonté de moderniser leurs affaires ne trouvent pas les capitaux nécessaires à cette entreprise.

Les contradictions sociales engendrées par le régime du protectorat opposent également les capitalistes étrangers à la classe ouvrière tunisienne. Celle-ci se développe au fur et à mesure que la colonisation prive les paysans de leurs terres et que la concurrence étrangère ruine les artisans. Elle devait en principe constituer pour plusieurs secteurs coloniaux comme l'agriculture, les mines, le transport etc..., une main

d'œuvre à bon marché. Outre la modicité des salaires, les Tunisiens travaillent, lorsqu'ils sont embauchés, dans des conditions très pénibles. Ils subissent de la part de leurs patrons européens, en plus de l'exploitation, les pires vexations. En plus des longues journées de travail ils sont, tout comme les serfs de l'époque féodale, attachés à la glèbe. Un décret du 4 avril 1884 stipule à cet effet que « quiconque refusera d'accomplir un travail qu'il s'est engagé à faire, comme le khammès ou l'apprenti, sera emprisonné par la Driba (Tribunal Correctionnel) jusqu'à ce qu'il consente à accomplir ses obligations.

Les travailleurs tunisiens se heurtent en outre à la concurrence d'une main-d'œuvre européenne plus qualifiée et donc mieux adaptée aux techniques modernes. Les entreprises étrangères préfèrent cette main d'œuvre qu'elles paient pourtant plus cher et n'emploient les ouvriers autochtones que dans une infime proportion.

Ainsi l'ensemble des Tunisiens employés dans les chantiers publics ne représentent-ils vers 1907 que 5% environ de l'effectif total du personnel. Les travailleurs tunisiens se trouvent donc en butte à une double contradiction. La première et aussi la principale les oppose au patronat qui groupe les capitalistes et sociétés financières, les gros colons ainsi que les compagnies de mines, de chemins de fer, de tramways etc... La deuxième contradiction, secondaire certes mais à leurs yeux importante, les oppose aux ouvriers européens qui, par leur présence en Tunisie et leur concurrence bloquent devant eux, sinon les perspectives d'embauche, du moins celles de promotion.

Une autre catégorie sociale voit ses horizons bouchés par le système colonial et l'implantation d'une colonie française dans la Régence; c'est celle des fonctionnaires et d'une façon générale des lettrés tunisiens. En effet, avec l'établissement du Protectorat l'Administration tunisienne passe progressivement sous le contrôle et la direction des Français. A quelques rares exceptions, seuls ces derniers sont admis aux fonctions importantes et convenablement rémunérées des catégories A et B.

L'élément tunisien ne peut généralement accéder qu'à des postes subalternes et mal rétribués des catégories C et D. Dans ces conditions les fonctionnaires tunisiens constituent un véritable prolétariat qui est non seulement mal payé mais aussi condamné, faute d'avancement réel, à cette condition de subalterne.

Il y a donc là une autre contradiction sociale secrétée par le régime du Protectorat en Tunisie. Cette contradiction a ceci d'original qu'elle concerne outre les fonctionnaires autochtones en place tous ceux des Tunisiens qui aspirent à des postes administratifs ou techniques mais auxquels ils ne peuvent pas accéder parce qu'ils sont occupés par des éléments français qui, sans être forcément plus compétents, en ont la priorité. Tous ces antagonismes sociaux sont aggravés par la discrimination instituée à tous les niveaux par le système colonial.

Au niveau des salaires, le Tunisien qu'il soit fonctionnaire ou ouvrier, est, à compétence égale et à travail égal, nettement moins payé que son homologue européen.

En matière fiscale les habitants de la Régence ne sont pas imposés proportionnellement à leurs revenus. Bien au contraire, la population autochtone dont les ressources ne cessent pas, depuis l'établissement du Protectorat, de diminuer, est en moyenne plus imposée que la colonie étrangère dont la fortune ne cesse pourtant pas d'augmenter.

Le gros des recettes budgétaires est en outre affecté aux fonctionnaires français exerçant en Tunisie et à un outillage économique conçu en fonction des besoins de la colonisation.

La politique de discrimination pratiquée en Tunisie par les autorités coloniales se manifeste également dans le domaine de l'enseignement. En effet, les écoles publiques créées dans la Régence depuis l'établissement du Protectorat et financées par le budget tunisien, profitent essentiellement à la population européenne.

Cette politique est aussi la règle en matière de crédit. Les prêts bancaires prodigués généralement avec beaucoup de facilités aux colons, industriels ou commer-

cants étrangers et même israéliens ne sont accordés que très parcimonieusement aux tunisiens musulmans.

Pareille situation n'est pas sans accuser les antagonismes entre les larges secteurs de la population musulmane de la Régence et la colonie européenne installée dans ce pays.

Ce sont précisément ces divers antagonismes qui sont à la base du mouvement national tunisien. Celui-ci émerge en effet sur la scène politique lorsque les contradictions secrétées par le régime du protectorat s'aggravent et qu'une fraction de la population tunisienne commence à en prendre conscience.

Ces conditions d'une prise de conscience nationale ne trouvent créées dans la Régence au début du XX^e siècle dans la décennie qui précède le déclenchement de la première guerre mondiale.

En effet les antagonismes opposant les Tunisiens aux ressortissants français sont d'autant plus ressentis au cours de cette période que la Tunisie connaît alors des difficultés économiques et sociales et que la population autochtone, notamment dans la ville de Tunis, est travaillée par une presse nationale qui, depuis la suppression du cautionnement au début de 1904, jusqu'à l'interdiction des publications en langue arabe au mois de novembre 1911, connaît une véritable floraison.

D'une manière générale le mouvement national tunisien est fonction de l'état des contradictions engendrées par le régime du protectorat. De 1904 à 1934 il passe par des périodes d'agitation ou de léthargie suivant que ces antagonismes s'aggravent ou se réduisent. Or ceux-ci sont eux-mêmes liés à la situation économique et sociale de la Régence.

Dans les années de bonnes récoltes et donc de relative prospérité les contradictions opposant les Tunisiens aux ressortissants français s'estompent et sont pratiquement camouflées. Protégée contre les besoins immédiats et préoccupée par son travail et ses affaires la population autochtone ressent moins durement le poids de la colonisation et n'est par conséquent pas encline à l'agitation. Les mots d'ordre nationalistes ne trouvent que de faibles échos dans le pays et le mouvement national tunisien connaît alors une certaine léthargie. C'est précisément cette situation qui prévaut en Tunisie dans les périodes 1914-1918 et 1926-1929 qui sont dans l'ensemble des années de « vaches grasses ».

En revanche, dans les années de mauvaises récoltes et de difficultés économiques et sociales, les contradictions engendrées par le régime du protectorat sont plutôt exacerbées. De larges secteurs de la population tunisienne voient alors dans le système colonial qui les a dépouillés de leurs meilleures terres, a ruiné leur artisanat et leur commerce, la source de tous leurs malheurs et ressentent plus durement le poids de la colonisation. Aussi, sont-ils plus sensibles à la propagande nationaliste et profitent-ils du moindre prétexte pour manifester leur mécontentement. En effet, l'agitation nationaliste qui prévaut en Tunisie dans les années 1911-1912, 1918-1925 et 1930-1934 est, pour une large part, le résultat des difficultés économiques et sociales que connaît la population tunisienne au cours de ces diverses périodes.

Il y a là un lien étroit entre la situation socio-économique et l'évolution du mouvement national.

L'opinion communément admise selon laquelle les orientaux sont guidés dans leur action par le seul mobile religieux est donc pour le moins exagérée. Dans l'histoire du mouvement national tunisien, les facteurs déterminants sont incontestablement d'ordre économique. Les autres facteurs, comme le facteur religieux, jouent tout au plus un rôle d'appoint. Ils n'interviennent d'ailleurs que lorsque la situation économique et sociale est déjà explosive. Ainsi en est-il au mois de novembre 1911, à l'occasion du premier affrontement dans la ville de Tunis entre la population musulmane et l'appareil colonial. Le mécontentement qui couve dans cette population pour des raisons économiques et sociales trouve l'occasion d'exploser à la faveur de la décision des autorités du

protectorat d'immatriculer le cimetière du Djellaz, endroit à caractère religieux et particulièrement vénéré. Dans cette situation objectivement explosive la religion joue précisément le rôle de détonateur. Et si l'hostilité de la population musulmane se retourne à l'occasion de l'affaire du Djellaz contre les ressortissants italiens de la Régence ce n'est pas seulement parce que leur pays est alors en guerre contre le Khalife ottoman en vue de l'occupation de la Tripolitaine, c'est surtout en raison des antagonismes qui les opposent, pour des raisons de main-d'œuvre, aux Tunisiens et que la détérioration de la situation économique et sociale a tendance à exaspérer. Ce sont également ces antagonismes qui contribuent, dans une large mesure, à déclencher au mois de février 1912, l'affaire des tramways qui se produit dans le même contexte que celle du Djellaz et qui est provoquée par l'écrasement d'un enfant musulman par un conducteur italien. En effet les employés arabes de la compagnie des tramways montrent bien quelles sont les causes profondes du mécontentement de la population, en demandant à l'occasion de cette affaire les mêmes salaires que leurs homologues européens et la possibilité d'accéder, à leur instar, à tous les emplois. Dans cette affaire comme dans celle du Djellaz, le facteur religieux lié à la guerre italo-turque en Tripolitaine ou à l'immatriculation d'un cimetière particulièrement vénéré, loin d'être déterminant, intervient simplement comme détonateur.

De la même façon, contrairement aux apparences le facteur religieux est loin d'être déterminant dans la radicalisation que connaît le mouvement national tunisien dans les années trente. En effet le problème de la naturalisation et de l'inhumation des naturalisés dans les cimetières musulmans qui a le plus passionné l'opinion publique en Tunisie n'est pas un problème nouveau pour la population tunisienne. Depuis le temps que les Tunisiens peuvent, en vertu des décrets de 1887, 1889, 1910, 1921 et de la loi du 20 décembre 1923 accéder à la nationalité française, plusieurs naturalisés sont décédés et leur enterrement dans les cimetières musulmans ne pose pas de problèmes particuliers. La population tunisienne ne suit pas, en matière d'inhumation, le boycottage des naturalisés que les nationalistes assimilent, depuis 1923, à des apostats. Et son opposition à l'inhumation des naturalisés dans les cimetières musulmans ne se pose réellement qu'à partir de 1930.

Ainsi si le facteur religieux intervient dans les années trente c'est que la situation économique et sociale de la population tunisienne est alors particulièrement explosive. En effet les événements provoqués par le Congrès Eucharistique de Carthage et l'inhumation des naturalisés dans les cimetières musulmans qui prennent une résonance religieuse se produisent à une époque où la Tunisie est ravagée par une crise économique et sociale qui exacerbe les antagonismes engendrés par le régime du protectorat. Et le mécontentement qui couve alors au sein de la population tunisienne en raison de cette situation socio-économique explose à la faveur de manifestations comme le Congrès Eucharistique de Carthage et l'inhumation des Tunisiens naturalisés dans les cimetières musulmans, considérés à l'occasion comme des offenses à la religion musulmane. Autrement dit, dans une conjoncture favorable, une pareille atteinte à l'Islam, si elle heurte la population tunisienne dans ses convictions religieuses, ne provoque pas pour autant d'agitation. Mais dans la situation explosive de la Tunisie des années trente, la religion joue précisément le rôle de détonateur.

L'action des facteurs socio-économiques est d'autant plus décisive, qu'en période de crise, en même temps qu'ils exaspèrent les antagonismes engendrés par le régime du protectorat, ils atténuent les contradictions internes qui subsistent au sein de la société coloniale tant au niveau de la colonie française elle-même qu'à celui de la population tunisienne.

Ainsi en est-il dans les années trente où une fraction des « collaborationnistes » tunisiens prend conscience, à la faveur de la crise économique et de la politique de discrimination qui s'en est suivi, que ses intérêts ne sont pas forcément compatibles avec le régime du Protectorat et va, sinon rejoindre, du moins encourager les nationalistes tunisiens. La contradiction principale en Tunisie, c'est-à-dire celle qui oppose l'ensemble de la population autochtone à la colonie française, réduit donc, en se

dévoiant, les antagonismes au sein de la société tunisienne assurant ainsi dans la Régence une plus grande cohésion nationale. L'esprit de race prend désormais le pas sur l'esprit de classe.

Le même phénomène se produit parallèlement dans la colonie française en Tunisie. Là aussi on constate la réduction des antagonismes qui opposent les deux principales fractions de cette colonie c'est-à-dire les colons et les fonctionnaires. Jusqu'aux années trente, les contradictions entre ces deux catégories de Français se situent au niveau de la répartition du budget. Les colons qui ressentent, avec le développement de la colonisation des terres, un besoin de plus en plus grand d'outillage économique sont pour la réduction du nombre des fonctionnaires auxquels ils reprochent d'accaparer à leur profit le gros du budget et qu'ils qualifient même de budgétivores. Ceux-ci rejoignent alors, pour contrecarrer les colons, les rangs de la gauche française dans la Régence et leur organisation « La Fédération des fonctionnaires de Tunisie », constituée au lendemain de la première guerre mondiale, ne manque pas de dénoncer les privilèges accordés aux « prépondérants » et même d'apporter, au besoin, son appui aux nationalistes tunisiens.

Mais avec le développement et la radicalisation, à la faveur de la crise économique des années trente, du mouvement national tunisien, les fonctionnaires français se sentent, autant que les colons, menacés dans leurs intérêts. Ils se rapprochent alors des « prépondérants » pour lutter contre les nationalistes tunisiens qui constituent dorénavant, pour ces deux catégories de Français un ennemi commun. Ils abandonnent, en conséquence, dans leur grande majorité les mouvements libéraux et socialistes auxquels ils apportent traditionnellement leur concours pour se convertir au nationalisme. Chez eux, comme chez une fraction des « collaborationnistes » tunisiens, l'esprit de race prend, dans les années trente, le pas sur l'esprit de classe. Et ce sont là aussi, des facteurs socio-économiques qui sont à l'origine de cette situation.

On peut donc affirmer, avec l'auteur de cet important travail, que les facteurs qui ont déterminé le plus l'évolution du mouvement national tunisien de 1904 à 1934 furent essentiellement d'ordre économique et social et que les facteurs politiques, religieux, psychologiques etc... ne sont intervenus dans ce processus historique que pour jouer un rôle d'appoint.

Tahar TALHA KRAIEM

VII. - HISTORIOGRAPHIE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE *

L'historiographie de la guerre d'Algérie a été en 1980 aussi abondante que l'année précédente. La nouveauté la plus remarquable dans cet ensemble est la publication de trois excellents ouvrages d'auteurs algériens, dont l'intérêt surpasse nettement celui du reste de la production, représenté par les habituels témoignages et récits français. Signalons toutefois la traduction du livre de l'Anglais Alistair Horne (*A savage war of peace*), publié à Londres en 1977.

Azzedine (Commandant). - *Et Alger ne brûla pas*. Paris, Stock, 1980, 350 p. ill.

Sous un titre inspiré du fameux « Paris brûle-t-il ? » (rapprochement significatif), le Commandant Azzedine nous donne la suite, impatientement attendue, de ses souvenirs de guerre. On se souvient que dans le premier volume (*On nous appelait « fellaghas »*) (1) paru en 1976, l'auteur passait trop rapidement sur les faits ayant suivi sa sortie d'Algérie en 1959, sur sa découverte de la politique et des dissensions au sommet du FLN, qui le conduisit à demander son retour à l'intérieur. Ce nouveau récit commence en janvier 1962, après que le GPRA eût décidé d'y renvoyer, via Paris, une équipe de combattants éprouvés (Azzedine et son compagnon Moussa, Omar et Boualem Oussedik, Ali Lounici, puis le Colonel Sadek) afin de réorganiser la Wilaya IV et la zone autonome d'Alger. Il se termine, prudemment, le 1^{er} juillet, jour du référendum d'autodétermination. Entre ces deux dates s'inscrit un combat titanesque contre l'OAS, qui tente d'empêcher l'application des accords d'Evian par la terreur et la provocation, puis de faire sombrer l'Algérie dans le chaos de la « terre brûlée ». Combat mené par la ZAA reconstituée le 1^{er} avril 1962, en liaison avec les « barbouzes » gaullistes et avec les responsables français du maintien de l'ordre. Cette histoire est déjà connue par de nombreux témoignages (notamment celui du préfet d'Alger Vitalis Cros : *Au temps de la violence*, Presses de la Cité 1971). Celui d'Azzedine apporte une information plus complète sur l'organisation et sur les diverses activités de la ZAA : militaires (lutte contre l'OAS par des représailles et par des enlèvements); civiles (service de santé gratuit, ravitaillement de la population, recasement des pauvres dans les quartiers abandonnés par les Européens...). Il est surtout attachant par les nombreux et vivants portraits de combattants, de militants et de civils algériens, qui montrent éloquentement quelle somme de courage, de souffrances et de dévouement la révolution algérienne a exigée de ceux qui l'ont faite. Son principal mérite est de faire comprendre au lecteur que celle-ci ne peut se réduire aux méfaits d'une bande de brigands...

* Rubrique réalisée par Guy PERVILLE (Université de Limoges).

(1) Voir le compte-rendu de Jean-Claude VATIN, dans l'AAN 1976, pp. 1365-1370.

L'auteur n'est cependant pas toujours aussi convaincant dans ses considérations politiques, et surtout dans ses diatribes contre l'adversaire. La vision caricaturale qu'il nous donne des « bandes criminelles » de l'OAS rappelle curieusement l'image du FLN présentée par le général Massu dans *La vraie bataille d'Alger* (Plon, 1971). Paradoxalement, la même analyse pourrait servir à résumer ces deux livres : des combattants héroïques, injustement diffamés, luttent sans merci contre d'odieus criminels pour libérer Alger de leur joug inhumain. Le peuple algérois – mais ce n'est pas tout-à-fait le même !... – célèbre dans l'enthousiasme le triomphe de ses libérateurs, le 16 mai 1958, ou le 1^{er} juillet 1962... En effet, à cinq ans d'intervalle, les rôles se sont inversés. Le général Salan et le colonel Godard (à défaut du général Massu), sont devenus des « hors la loi », tandis que l'ancien « fellagha » Si Azzedine coopère avec les « forces de l'ordre ». L'OAS multiplie les attentats de moins en moins sélectifs pour entraîner le FLN à rompre le cessez-le-feu et les accords d'Évian. La ZAA riposte tardivement par de violentes représailles, mais surtout fait disparaître des centaines de membres présumés de l'organisation ennemie, après un jugement expéditif. Azzedine défend l'honneur de ses frères d'armes en citant plusieurs exemples d'humanité et de clémence ; mais il doit reconnaître l'existence de « bavures », souvent dues à des « éléments incontrôlés ». Et c'est bien à la torture que succombe l'ingénieur Petitjean (entre les mains des « harbouzes », il est vrai). Sans doute l'autre camp n'avait pas les mains pures, loin de là, mais comment être certain que tous les disparus enfouis dans des fosses communes avaient vraiment mérité leur sort ? Dieu reconnaîtra les siens, mais fallait-il les tuer tous ?... Il est assurément choquant de voir d'anciens officiers français ordonner ou couvrir le recours au terrorisme contre la population musulmane qu'ils prétendaient naguère protéger ; mais l'indignation de Si Azzedine serait mieux fondée si le FLN lui-même n'avait pratiqué pendant plus de six ans, du 20 août 1955 au 18 mars 1962, cette stratégie de la terreur et de provocation contre la population européenne. Alger de 1962, ville déchirée entre deux peuples ennemis dans leur commune souffrance, comment évoquer ton sort sans frémir ?

Abbas (Ferhat). Autopsie d'une guerre – L'Aurore. Paris, Éditions Garnier, 1980, 346 p.

La publication d'une œuvre de Ferhat Abbas est un événement, d'autant plus attendu qu'il est plus rare. Trente et un ans avaient séparé de *Jeune Algérien* (1931) la *Nuit Coloniale* (1962). Dix-huit ans après, voici enfin *L'Aurore*, deuxième volume de ses Mémoires de guerre ; deux autres nous sont annoncés pour l'avenir... Le lecteur n'est pas déçu. Il retrouve avec plaisir l'éloquence et la hauteur de vue habituelles à l'auteur, sa vaste culture et les souvenirs d'une longue carrière. Tout n'est pas nouveau dans ce livre, mais il apporte néanmoins de précieuses révélations.

L'introduction et le premier chapitre, qui situent dans la longue durée les causes de l'insurrection, permettent de constater la remarquable constance de l'auteur, accusé bien à tort de versatilité. Les adeptes français de la guerre psychologique ont trop rappelé le fameux article de 1936 (« La France, c'est moi ! ») dans lequel le futur président du GPRA niait l'existence d'une nation algérienne dans le passé, le présent et l'avenir, en même temps que la réalité du nationalisme musulman. En fait, anticolonialiste par tradition familiale, Abbas a toujours condamné la conquête et la colonisation de l'Algérie, et poursuivi un seul but : l'émancipation sociale et politique de son peuple. Ce but, il crut d'abord plus réaliste de chercher à l'atteindre dans le cadre de la souveraineté française, en faisant appel à la « vraie France » contre l'injustice du colonialisme « algérien ». Cela n'est pas nouveau ; mais nous apprenons avec intérêt que Abbas avait rencontré Messali à Paris dès 1930, et s'était abonné à son journal *El Oumma*. Pourtant, cette révélation ne permet pas d'en faire un crypto-nationaliste, les deux hommes étant

restés sur leurs positions respectives. Quand, déçu par l'immobilisme de la politique française, il eut adhéré au nationalisme en lançant, d'accord avec Messali, le Manifeste du Peuple Algérien, Abbas ressentit assez vite la nécessité de présenter la revendication de l'indépendance sous une forme plus acceptable pour la France, celle d'un Etat fédéré ou associé, afin d'épargner à son peuple les souffrances d'une guerre de libération.

Justement parce qu'il avait tout tenté pour libérer son peuple en évitant l'épreuve de force avec la France, Abbas était convaincu d'avance (et il le dit au Maréchal Juin dès 1953), de la légitimité du recours aux armes. Dès novembre 1954, il en rejette la responsabilité sur le régime colonial, et décide avec son parti (l'UDMA), de soutenir discrètement les insurgés. Après avoir en vain tenté d'éclairer le gouverneur général Jacques Soustelle, il se place le 26 mai 1955 à la disposition des chefs du FLN d'Alger, Abane et Ouamrane: c'est avec leur accord qu'il se rend en France pour tenter de rallier les milieux politiques à l'idée d'une solution négociée. Après les massacres du 20 août 1955, il rallie la plupart des 61 élus musulmans à une motion qui déclare dépassée et inapplicable la politique d'intégration prônée par Jacques Soustelle. Enfin, après la déception des espoirs soulevés par la victoire du Front Républicain aux élections législatives du 2 janvier 1956, il se rend au Caire le 20 avril 1956 pour rendre public son ralliement au FLN. Nommé presque malgré lui (2) membre de la délégation extérieure, c'est par devoir qu'il en gravit les échelons: membre du CNRA dès août 1956, membre du CCE en août 1957, deux fois président du GPRA (à partir de septembre 1958 et de janvier 1960). Mais son élimination du gouvernement en septembre 1961 lui apparaît comme une brimade injustifiée, qu'il pardonnera difficilement à son successeur Ben Khedda.

Cet itinéraire était déjà suffisamment connu dans ses grandes lignes. Mais les révélations les plus intéressantes concernent l'envers du décor: les dissensions bien cachées du FLN. Partisan d'une véritable union nationale, Abbas se heurte très vite au sectarisme de certains activistes de l'ancien MTLD, qui accusent de trahison toutes les autres tendances. Pour adhérer au FLN, Abbas doit surmonter l'assassinat de son neveu Alloua le 20 août 1955 par ordre de Youcef Zighout (et sa propre condamnation à mort...), puis celui de son beau-frère le bachaga Benabdelmoumène, condamné par Amirouche, le 14 février 1956: deux victimes du fanatisme, qu'il compte parmi les quatorze « chouhadas » de sa famille (3). Promu dans le cercle dirigeant du Front, il découvre les rivalités de plus en plus violentes qui opposent entre eux les « chefs historiques », notamment l'incorruptible Abane Ramdane à l'ensemble des colonels en 1957. Il tente vainement de réconcilier celui-ci avec ceux qu'il dénonce comme « tous des assassins », « arrogants et méprisants », dont l'attitude serait « la négation de la liberté et de la démocratie que nous voulons instaurer dans l'Algérie indépendante ». Son assassinat, par ordre de Boussouf, avec la complicité au moins partielle des autres colonels et à l'insu des membres civils du CCE, lui inspire une vive indignation et des doutes sur l'avenir de la révolution algérienne (4). Après la formation du premier GPRA, dans lequel Abbas s'efforce de jouer un rôle de coordination et d'arbitrage, le FLN s'enfonce dans une crise permanente à l'intérieur et à l'extérieur, qui aboutit à une paralysie de l'exécutif de juillet à décembre 1959, camouflée par une inlassable activité diplomatique. Ses craintes sont alors ravivées par les confidences du jeune colonel Lotfi, qui s'alarme de trouver chez la plupart de ses pairs « une tendance aux méthodes

(2) Il avait proposé à ABANE en décembre 1965 de dissoudre l'UDMA et de se retirer dans un pays neutre, mais ABANE l'en dissuada (*op. cit.* p. 152-153).

(3) ABBAS ne commente pas un autre assassinat qui aurait dû le toucher: celui du sénateur Chérif BENHAYLES, rallié en 1952 à l'UDMA, dont il défendit ensuite les positions sans rejoindre le FLN. Il revenait d'une entrevue avec le président du GPRA en Suisse quand il fut assassiné en août 1959 (*cf.* p. 270).

(4) ABBAS n'avoue ici aucun doute sur la victoire de l'insurrection. Mais Mohammed HARRI cite dans son livre un rapport de celui-ci au CCE, daté du 28 juillet 1958, qui envisage l'éventualité d'un effondrement de la résistance (HARRI, *op. cit.* p. 219).

fascistes », le goût du pouvoir et de l'autoritarisme », sans « aucune notion de la démocratie, de la liberté, de l'égalité entre les citoyens ». Celui-ci préfère « aller mourir dans un maquis que de vivre avec ces loups ».

L'annonce de l'autodétermination par le Général De Gaulle et sa prise de position pour l'Algérie algérienne sauvèrent provisoirement le FLN de l'éclatement, et les manifestations imprévues de décembre 1960 dans les grandes villes relevèrent le moral du deuxième GPRA et de son président Abbas, alarmés par la tentative de négociation amorcée par Si Salah avant la rencontre de Melun (5). Mais l'ouverture des négociations d'Evian déchaîne la surenchère des clans qui rivalisent d'intransigeance pour renforcer leurs titres au gouvernement de l'Algérie indépendante. Utiles pour amorcer la négociation en servant d'appât à De Gaulle, Abbas et ses amis de l'UDMA sont jugés incapables de lui tenir tête, et exclus du troisième GPRA. Abbas se retire de mauvais gré, voyant déjà poindre l'ambition du futur maître de l'Algérie, le colonel Boumediène. Il l'estime, tout en sachant par le docteur Frantz Fanon que chez lui « le goût du pouvoir et du commandement relève de la pathologie » (p. 317).

Retiré au Maroc pour y rédiger le premier volume de ses Mémoires, Abbas voit l'Algérie plongée dans le chaos par l'action de l'OAS, acharnée à saboter les négociations, puis l'application des accords d'Evian, qui pourtant garantissaient les droits des Européens dans l'Algérie nouvelle. Il n'avait cessé de dénoncer leur égoïsme, leur aveuglement, leur sentiment de supériorité raciale et culturelle, tout en rendant hommage à de nombreuses exceptions qui lui faisaient espérer un avenir meilleur. C'est pourquoi, en musulman tolérant, partisan d'une Algérie laïque fondée sur l'entente des trois religions monothéistes, il avait plus d'une fois promis l'égalité des droits à tous ceux qui voudraient considérer l'Algérie comme leur patrie, et dénoncé comme un mythe colonialiste le sinistre slogan « la valise ou le cercueil ». Sa sincérité est indiscutable, mais parlait-il au nom des chefs de l'ALN, seuls maîtres du pouvoir réel ? On peut en douter, à lire les damnés de la terre de Frantz Fanon. C'est pourquoi nous ne pouvons suivre Abbas quand il rend la « passion de classe dominante » des Français d'Algérie et la fureur raciste de l'OAS seules responsables de leur tragique exode. En fait, l'utilisation par l'ALN du terrorisme aveugle contre la population européenne jugée collectivement responsable de la répression (à partir du 20 août 1955 dans le Nord Constantinois, et du 20 juin 1956 à Alger), ne pouvait que la dresser massivement contre la révolution algérienne. Et la poursuite du terrorisme pendant les négociations de paix ne pouvait que la pousser à placer tous ses espoirs dans l'OAS. Aboutissement logique de la stratégie du pire, qui pendant près de sept ans avait délibérément provoqué des représailles pour unir le peuple algérien musulman contre les « colonialistes ». Faut-il donc s'étonner que les paroles généreuses de Ferhat Abbas n'aient pas convaincu (6) ?

L'auteur réserve pour la suite la crise qui fit éclater le FLN après l'indépendance. On sait qu'il y choisit le camp de Ben Bella et de Boumediène, dans l'espoir vite déçu de jouer de nouveau un rôle dans la politique du nouvel Etat comme président de l'Assemblée Nationale Constituante. En fait, Abbas avait définitivement perdu en 1961, s'il l'avait eue auparavant, la possibilité d'influencer le cours de l'histoire de son pays. Il avait consciemment donné la priorité à la lutte pour l'indépendance de celui-ci sur la défense de la liberté de ses habitants. Par souci d'union nationale, il avait contribué involontairement à établir un pouvoir autoritaire, celui de l'armée et du parti unique, contraire à ses convictions libérales. Son désenchantement est bien exprimé par le titre du prochain volume annoncé : « *Le sang des chouhadas trahi* », ou « *l'Algérie à l'heure du*

(5) ABBAS dit avoir été informé de cette affaire par un message de Si Salah, reçu après l'échec de Melun, en juillet (cf. p. 286). Il minimise de nouveau l'inquiétude qu'il en retira, exprimée dans un rapport très pessimiste du 4 août 1960, cité par HARRI, *op. cit.* p. 275-276.

(6) ABBAS ne pouvait convaincre grand monde parmi les Européens, parce qu'il refusait de condamner avec la même vigueur les violences commises contre eux par les insurgés et celles de la répression. Aussi bien dans le cas du 8 mai 1945 que dans celui du 20 août 1955, il préfère imputer toutes les victimes innocentes au « colonialisme » ce qui ne va pas de soi...

stalinisme ». L'indépendance n'en reste pas moins à ses yeux une étape nécessaire de la libération totale du peuple algérien qu'il espère pour l'avenir. Car le troisième volume doit s'intituler : « *Demain se lèvera le jour* »...

Harbi (Mohammed). *Le FLN, Mirage et Réalité, des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*. Paris, Editions Jeune Afrique, 1980, 446 p.

Après avoir brillamment analysé « *Aux origines du FLN : la crise du PPA-MTLD* », Mohammed Harbi reprend et prolonge son étude du nationalisme populiste algérien pendant les années cruciales de la guerre d'indépendance (un seul chapitre étant consacré à l'évolution ultérieure). Bientôt complétée par un recueil de documents, *les Archives de la Révolution algérienne* (à paraître en 1981 chez le même éditeur), cette œuvre déjà importante apporte assurément la contribution la plus neuve à l'histoire de cette guerre qu'on ne pourra plus écrire sans en tenir compte, pour la suivre ou pour la critiquer avec des arguments de même valeur. Elle présente un double intérêt : celui du témoignage d'un militant de haut rang, très bien renseigné (« Nourri dans le sérail, j'en connais les détours »), et celui d'un véritable historien qui cherche à comprendre l'enchaînement des faits en remettant en question ses opinions antérieures. Alliance rarissime (depuis Thucydide et Ibn Khaldoun...) de l'action militante et de la réflexion historique. Précisons bien que Mohammed Harbi reste fidèle à ses engagements fondamentaux et y trouve la motivation de sa recherche. Mais son but politique n'enlève rien à la valeur historique de son travail.

L'itinéraire politique de l'auteur l'a conduit du nationalisme au marxisme. Né dans le Nord Constantinois (en 1933), il adhère dès l'âge de quinze ans au PPA-MTLD. Témoin passionné de toutes les crises qui secouent le Parti, du « berbérisme » de 1949 à la scission de 1954, il découvre en même temps, pendant ses études à Paris et son action dans le mouvement étudiant, les « ambiguïtés du nationalisme populaire » et la séduction de la doctrine marxiste (tout en désapprouvant la politique du PCA). Rallié au FLN en 1955, membre de la direction de la Fédération de France en 1957, puis des cabinets ministériels du GPRA de 1958 à 1962, il tente d'infléchir le cours de la révolution algérienne en défendant la nécessité de la lutte des classes à l'intérieur, et de l'alliance avec le camp socialiste contre l'impérialisme à l'extérieur, au risque de passer pour un crypto-communiste. C'est encore ce programme qu'il essaie de faire prévaloir après l'indépendance, comme conseiller du président Ben Bella, de 1963 à 1965. Opposant constant au pouvoir du colonel Boumediène, instruit par les aléas de la vie politique algérienne, désabusé sur les mérites des Etats totalitaires de l'Est, il n'en reste pas moins fidèle à son idéal socialiste et à la méthode marxiste d'analyse de la société.

Cette motivation politique explique la tranquille audace avec laquelle il publie les résultats de ses recherches, sans aucune précaution de langage, sans s'abriter derrière un jargon scientifique. C'est pour l'instruction du peuple algérien qu'il se dresse en intrépide pourfendeur de mythes et de tabous. L'image flatteuse que le FLN s'était donnée de lui-même, à savoir son identification à la nation algérienne, est implacablement mise en pièces. Mohammed Harbi est le premier auteur algérien (après Mouloud Feraoun, dans son *Journal* admirable de lucidité et de franchise), en tous cas le premier militant du FLN à oser publiquement un tel sacrilège. Ses analyses confirment et dépassent les témoignages d'Abane Ramdane et du colonel Lotfi rapportés par Abbas. Dans tout le livre, et notamment dans le chapitre intitulé « l'avènement d'une bureaucratie », l'auteur distingue de la lutte pour l'indépendance nationale une lutte inavouée pour le pouvoir. En même temps qu'il s'efforce d'arracher à la France sa souveraineté sur l'Algérie, le FLN-ALN impose la sienne au peuple algérien, sous la forme d'une autorité absolue. Harbi ose écrire : « c'est le défaut de développement national qui a, en grande partie, déterminé le cours de l'histoire algérienne. C'est la force qui a forgé la nation et qui l'a unifiée. Mirabeau disait que la Prusse n'était pas un Etat ayant une

armée, mais une armée ayant un Etat. C'est également le cas de l'Algérie ». En effet, « en novembre 1954, ce n'est pas la mise en mouvement de la force populaire qui a secrété l'armée, mais la constitution de noyaux armés qui a été à l'origine de la mobilisation populaire » (pp. 371-372). Les militants issus du peuple se transforment rapidement en une bureaucratie politico-militaire qui s'en méfie profondément, en même temps que les groupes qui al composent se méfient les uns des autres : « le FLN est, dès ses premiers pas, l'agent de la Révolution par le peuple et pour les cadres » (p. 300). Après l'indépendance, qui voit le FLN éclater dans la course au pouvoir pour se reconstituer autour de son noyau militaire, la bureaucratie recueille l'héritage de l'Etat colonial et se constitue en nouvelle classe dirigeante surtout après le coup d'Etat du 19 juin 1965. Le caractère totalitaire du nouveau régime s'explique moins, selon Harbi, par l'imitation des régimes socialistes de l'Est — pourtant visible dans le choix du parti unique — que par les exigences de la guerre totale, notamment l'intégration de la religion au système d'autorité, qui favorisent la résurgence des formes traditionnelles du pouvoir, dans un pays dépourvu de tradition démocratique. Certes, les chefs du FLN « avaient tous en commun leur participation totale à la guerre d'indépendance et leur patriotisme. Mais ceci doit-il nous empêcher de voir, en même temps, que dans ces victimes et ces rebelles de la colonisation sommeillent des maîtres dont le modèle n'est ni le fonctionnaire ni le colon, mais le caïd et le notable rural, symboles d'un pouvoir qui trouve ses racines dans la tradition nationale, et qui favorise l'apparition d'un personnel politique dont les pratiques rappellent plus celles de la cour et du sérail que celles du militantisme ? » (p. 7-8) — Ainsi, « l'action du peuple algérien a bénéficié à une minorité » (p. 384).

Avec la même audace, Harbi transgresse les tabous les plus rigoureux, en réhabilitant, au moins partiellement, des courants considérés comme traîtres au mouvement national. S'il reste sévère pour la politique « scandaleuse » du Parti Communiste Algérien (tout en défendant ses militants engagés dans l'ALN contre une injuste suspicion qui a coûté la vie à nombre d'entre eux), il prend davantage de risques en présentant la crise « berbériste » de 1949 comme une étape de l'affrontement entre activistes et réformistes au sein du PPA-MTLD, et non comme une manœuvre de division inspirée par le colonialisme. Surtout, il détruit un mythe fondamental en réinterprétant la crise finale du MTLD contrairement à la version manichéenne qu'en a donnée le FLN. Le messalisme n'est plus à ses yeux « l'équivalent algérien de ce que fut le trotskysme dans l'univers stalinien : l'erreur absolue et la trahison absolue », mais un courant sincèrement nationaliste et populiste, exprimant l'hostilité de la base plébéienne du parti à la politique bourgeoise du comité central. Et les pères fondateurs du FLN ont eu tort de négliger la signification sociale du conflit entre messalistes et centralistes, pour n'y voir qu'un heurt d'ambitions rivales. Leur inconscience de cet enjeu capital explique leur incapacité à donner au FLN une doctrine claire et des structures cohérentes jusqu'à son éclatement pendant l'été de 1962. Et leur intransigeance, égale à celle de Messali, porte une égale part de responsabilité dans la guerre fratricide qui a ravagé le nationalisme algérien pendant presque toute la lutte pour l'indépendance. Révision d'autant plus courageuse que l'auteur remet en question ses propres positions anti-messalistes de l'époque. Sur ce point, Harbi dépasse nettement Abbas, qui, en dépit de sa vieille estime personnelle pour Messali, se contente de reprendre la thèse du FLN en affirmant que celui-ci « a trahi par orgueil » (p. 61).

Si ces deux auteurs écrivent en opposants, pour aider le peuple algérien à devenir « réellement maître de son destin » (Abbas), et à « se remettre en mouvement pour modifier ses conditions d'existence, récuser la hiérarchie caractéristique de toute bureaucratie et se frayer un chemin vers la libération sociale » (Harbi), on ne saurait pour autant confondre leurs points de vue. Le premier préconise une véritable union nationale et la réforme intellectuelle et morale de l'homme algérien. Le second fonde ses jugements sur les valeurs révolutionnaires du marxisme. Ses sympathies vont aux mouvements populaires, issus des couches les moins favorisées, et défendant leurs intérêts. C'est à ce titre qu'il réhabilite le « berbériste », le « messalisme », et même le

« wilayisme » de l'été de 1962, dans lequel il voit l'expression politique de la « plèbe rurale » déracinée par la guerre. Au contraire, il n'a que méfiance pour l'UDMA, parti de la bourgeoisie et des diplômés embourgeoisés (7), comme pour les centralistes qui leur tendent la main afin de former une pseudo-union nationale, évacuant le caractère populiste du nationalisme plébien, incarné par le PPA-MTLD. A ses yeux, les politiciens bourgeois, Abbas, Ben Khedda et leurs amis respectifs, ne sont pas des adversaires conséquents de la dictature : ils ont apporté leur contribution à l'avènement de la bureaucratie politico-militaire qu'ils dénoncent. « L'aspect le plus frappant de l'évolution de l'Algérie de ces dernières années est l'émergence dans la bourgeoisie bureaucratique des catégories privilégiées ou instruites qui se sont développées à l'ombre du colonialisme français [...]. Nombreux sont les dignitaires d'aujourd'hui dont les familles ont été frappées en 1963 par l'épuration administrative, et qui se sont opposés eux-mêmes jusqu'en 1957, et même plus tard, à l'alliance du traditionalisme, de la religion, et du paupérisme, ces trois piliers du nationalisme populaire » (p. 384).

L'image du FLN que nous présente Mohammed Harbi est si peu séduisante qu'on ne peut concevoir que celui-ci n'ait pas suscité de résistances à l'intérieur du peuple algérien. L'engagement de nombreux musulmans du côté de l'armée française contre l'ALN est un incontestable, que les auteurs algériens ont coutume de passer sous silence, tant il contredit la thèse officielle du soulèvement national quasiment unanime. Sur ce point, Mohammed Harbi semble hésiter à pousser jusqu'au bout son entreprise de démythification. Il affirme en effet que les Algériens « mus par la haine de la domination étrangère [...] considèrent l'arbitraire comme un revers inévitable de ce qui, pour eux, est l'essentiel, la communauté. Ils ont vécu, dans la douleur, et parfois dans la honte, les atteintes à leur dignité. Toutefois, la violence est perçue comme celle de la communauté dont chacun se veut membre. La violence coloniale, elle, est vécue comme une violence étrangère qui menace l'identité ethnique, religieuse et culturelle de tous. Il y a là comme une histoire de famille que l'Occident ne comprend pas et qui explique les illusions que les militaires français ont entretenues sur la possibilité de dissocier le peuple algérien du FLN » (p. 311-312).

Cette analyse capitale est en grande partie confirmée par le témoignage du *Journal* de Mouloud Feraoun, mais elle ne permet pas de nier que tôt ou tard, en plus d'un endroit, la révolte individuelle ou collective contre les nouveaux maîtres ait remplacé l'obéissance inconditionnelle (comme l'atteste le même *Journal*). Reconnaissons à Mohammed Harbi le mérite de mentionner les faits, bien que trop brièvement. Les SAS « ont à leur disposition des mercenaires algériens, les *moghaznis*. Le contact de l'armée française avec les populations est assuré par les *harkis*, dont le nombre atteint près de 30 000 personnes fin 1957. Ces troupes se composent en partie de maquisards pris les armes à la main et victimes du chantage policier, de paysans recrutés dans les régions où l'intervention du FLN dans les querelles paysannes lui aliène l'appui des populations, de pauvres hères à la recherche d'un moyen de subsistance, etc. » (p. 208-209). Et plus loin : « Contre l'injustice, la paysannerie se protège par tous les moyens, même ceux qui ne servent pas à la cause nationale. Le nombre d'Algériens engagés dans les *harkis* est édifiant ». Ce nombre, il convient de le préciser, à son maximum en 1960 : suivant certains auteurs, 210 000 hommes engagés contre l'ALN dans les *harkis* (dont une forte proportion de ralliés) les *moghaznis*, les « groupes mobiles de protection rurale », les milices d'auto-défense. Un tel chiffre, comparé aux effectifs de l'armée algérienne (jamais plus de 50 000 hommes en même temps avant le 19 mars 1962, mais beaucoup plus au total en tenant compte des pertes et des nouvelles recrues) relève du même ordre de grandeur. Ce fait permet de penser que l'issue du conflit aurait pu être différente, si elle s'était décidée uniquement sur le terrain. Surtout, il faut en tenir compte dans l'analyse de la révolution algérienne. Dans de telles proportions, en effet, la « trahison » de « mercenaires » n'est plus une explication suffisante. Il faut donc admet-

(7) Ce n'est pas ainsi que la voit ABBAS : « Au comité central siégeaient des Algériens sortis de l'ornière » par beaucoup de travail et de sacrifices. Tous étaient issus de parents pauvres et la majorité venait du « bled » [...] (p. 45).

tre que la guerre déclenchée le 1^{er} novembre 1954 par le FLN-ALN s'est livrée sur deux fronts : guerre étrangère contre la France et les Français d'Algérie, guerre civile à l'intérieur de la communauté musulmane, pour lui faire reconnaître l'autorité auto-proclamée des insurgés et la mobiliser entièrement contre la France. Par rapport à cette guerre civile particulièrement sanglante (8) la lutte implacable entre le FLN et le MNA peut sembler d'une ampleur relativement secondaire...

Nous attendons de Mohammed Harbi qu'il applique sa méthode marxiste d'analyse à ce déchirement majeur de la société algérienne, et nous ne doutons pas qu'il en soit capable. Alors sera brisé le dernier, mais non le moindre, des tabous qui empêchent encore les Algériens d'écrire la véritable histoire de la Révolution algérienne.

Les témoignages français qui représentent la majorité des publications de cette année (comme des précédentes) ne peuvent apporter le même renouvellement, quelque soient les mérites de chacun. Ils se partagent comme de coutume, entre deux camps opposés.

D'un côté, les partisans de l'intégration. Philippe Hédou présente un gros ouvrage collectif, richement illustré, intitulé *Algérie française, 1942-1962* (Paris, Société de Production littéraire, 376 p.). Divisé en trois parties (1942-1945 : l'Algérie française en guerre; 1945-1954 : l'Algérie française en paix; 1954-1962 : la guerre d'Algérie française), ce livre qui fait suite à *Soldats du djebel*, publié par les mêmes éditions l'an dernier, reprend la même formule et sert le même but. Il rassemble de très nombreux témoignages fournis par des acteurs ou des témoins, célèbres ou moins connus, militaires, ex-militaires ou civils, Français d'Algérie ou de métropole, unis par leur attachement à la cause que proclame le titre. L'ouvrage ne recherche pas la nouveauté; la plupart des textes ne sont pas inédits. Il s'agit plutôt d'un manifeste et d'un mémorial, destiné à un public déjà convaincu. Les auteurs entendent protester une fois de plus contre la « lourde injustice » qui a été commise par la volonté d'un pouvoir soutenu par la majorité de leurs compatriotes, et se « présenter la tête haute devant le tribunal de l'histoire, car si nous avons été vaincus, nous n'avons pas failli » (préface de Jacques Soustelle). En effet, « si la France célèbre avec éclat le souvenir de la révolution de 1789, si certains partis politiques s'inclinent devant le mur des Fédérés de la Commune, si d'autres glorifient aujourd'hui la lutte de l'« Invincible Armée de Libération Nationale », comme l'a qualifiée Ferhat Abbas, si certains rendent hommage aux « Français lucides qui ont pris la responsabilité et le risque de se battre aux côtés des rebelles », nous Pieds Noirs, nous perpétuerons le souvenir de notre combat contre l'exode, le déracinement » [...] écrit le général Jouhaud dans son introduction. Un tel souci est légitime, sans doute, mais il ne permettra pas de sortir des polémiques stériles, chaque camp montant la garde sur ses positions. Le « témoignage devant le tribunal de l'histoire » exclut la véritable recherche historique, qui exige de ses adeptes une remise en question au moins partielle de leurs certitudes antérieures, sans pour autant leur imposer de renier leurs fidélités. L'exemple de Mohammed Harbi ne semble donc pas pouvoir être

(8) Le nombre des victimes algériennes de la guerre, qui a fait l'objet d'évaluations extravagantes trop répandues, est très difficile à connaître exactement (à notre avis de 300 à 350 000). Il nous semble vraisemblable : 1^o) que le FLN-ALN a tué beaucoup plus de Musulmans que de Français (c'est même un fait indiscutable); 2^o) que jusqu'au 19 mars 1962, les forces françaises ont tué nettement plus de « rebelles » que ceux-ci n'ont tué de « Français musulmans » (10 fois plus suivant le général de GAULLE à la fin de 1959; environ 2 fois plus qu'après les estimations du général JACQUIN, dans *Historia-Magazine - la guerre d'Algérie* n° 112, pp. 3210-3213); 3^o) que les règlements de comptes et les massacres qui ont eu lieu après le cessez-le-feu ont tendu à rétablir l'équilibre, comme il se doit dans un pays où la loi du talion est inscrite dans les mœurs ancestrales. Mais, faute de pouvoir dresser un bilan certain de ces massacres (50 000 ou 150 000 morts suivant les sources), nous ne pouvons affirmer que cet équilibre des pertes a été effectivement rétabli.

suivi dans le coup adverse (9). On peut le comprendre, mais on doit le regretter. Car s'il est bon de ne rien oublier, il est mauvais de ne rien apprendre.

Dans le même esprit, l'ancien officier Bernard Moinet retrace le calvaire des harkis à travers l'histoire d'une famille : *Ahmed ? connais pas...* (Paris, Lettres du Monde, 406 p., ill.). Ce récit authentique, illustré de photographies prises sur le terrain et de documents officiels, raconte les souffrances de la famille Larabi, des Aouinets, près de Rochambeau (région de Sidi-Bel-Abbès), sous le joug du FLN de 1956 à 1958, puis l'engagement du jeune Ahmed en juillet 1958 et ses combats victorieux jusqu'au désarmement de mars 1962. Alors commence le temps de la peur et des massacres (50 000 victimes selon l'auteur, 150 000 suivant d'autres), la fuite d'Ahmed emmenant son fils, mais perdant sa femme assassinée; puis la longue et difficile adaptation à une nouvelle vie dans la « mère patrie », indifférente et incompréhensive pour ces 700 000 (?) citoyens de second ordre. Le père meurt, victime de ses compatriotes algériens. Le fils réussit de brillantes études, mais il rêve de retourner un jour dans une Algérie libre. Ce récit vaut davantage par son fond que par la vision manichéenne et les considérations politico-stratégiques de l'auteur, où l'on reconnaît la théorie abusivement simplificatrice de la « subversion ». En tout cas, il fait bien d'attirer l'attention sur le sort injuste de ces hommes pour qui la guerre n'est pas encore finie : en effet il ne peut y avoir de véritable réconciliation entre les deux peuples sans que les Algériens se réconcilient d'abord entre eux. Ferhat Abbas a eu le courage de proposer une amnistie qui permettrait aux anciens « harkis » déçus par la France de rentrer dans leur vraie patrie. Ce serait en effet comme il l'écrit, une éclatante démonstration du caractère illusoire de la politique d'intégration et du bien fondé de la lutte pour l'indépendance (10). Le gouvernement algérien serait donc bien inspiré en autorisant leur retour au pays, comme il semble actuellement en avoir l'intention.

Du côté métropolitain, la guerre n'a jamais offert un enjeu aussi vital, même si des milliers d'appelés y ont laissé leur vie. Deux récits contradictoires tentent de retracer l'expérience de ces soldats d'occasion qui ont fourni, bon gré mal gré, les gros bataillons de l'armée française en Algérie. L'un et l'autre mettent en scène de nombreux personnages sous la forme du roman, mais en prétendant à la vérité d'un témoignage sincère.

D'un côté l'écrivain militaire Erwan Bergot, officier de réserve en Indochine de 1951 à 1954, a servi en Algérie de 1955 à 1958 dans des unités du contingent avant de rejoindre comme officier d'active les services spéciaux, puis le 2^e REP jusqu'en 1960. Son livre, *la guerre des appelés en Algérie 1956-1962* (Paris, Presses de la Cité, 282 p., ill.), nous fait suivre à travers tout le pays les aventures d'un échantillon présumé représentatif de rappelés, réunis par le hasard dans le même bateau entre Marseille et Alger en février 1956. Débarquant tous à peu près ignorants de l'Algérie, ils « apprennent à dominer leur peur, à crapahuter comme leur adversaire, à nouer contact avec la population. Et ils se prennent d'amour pour ce pays rude, sauvage, difficile [...] ». Après avoir cru à la victoire à la suite du 13 mai et des opérations victorieuses du plan Challe, ils se résignent au départ. L'auteur dédie sa version de cette guerre à ceux qui l'ont vécue modestement, dignement [...]. Ceux que l'on appelait « le contingent », ceux que j'ai rencontrés depuis et qui osent dire, sans passion, que ces vingt-quatre mois outre-Méditerranée ont été leur aventure ». Dans ce récit débordant de bon esprit et de bonne volonté, les manifestations de rappelés et l'opposition au « putsch » d'avril 1961 sont à peu près inexistantes.

(9) Nous trouvons pourtant parmi les coauteurs de ce livre l'authentique historien qu'est Xavier YACONO, qui pourrait s'il le voulait apporter une version différente de ces plaidoyers trop répétés. Rappelons également la remarquable *Histoire de l'Algérie française* de l'historien Claude MARTIN, publiée dès 1963, et rééditée en 1979 en deux volumes illustrés (Centre français d'Édition et de Diffusion - Robert Laffont).

(10) « Si ces Algériens, vivant en France, ayant combattu aux côtés des Français, ne bénéficient pas encore du droit commun, comment les quinze millions d'Algériens restés en Algérie, auraient-ils pu être des Français comme les autres Français ? » (Abbas, *op. cit.*, p. 312).

Tout autre est la version de Georges Valero dans son livre *La Méditerranée traversait la France* (Presses Universitaires de Grenoble, 226 p.). Là, des appelés mécontents et désorientés sont repris en main par des officiers et sous-officiers « revenchards », et entraînés jusqu'en avril 1961 dans la répression la plus brutale, en dépit des efforts de courageux militants communistes ; cependant que l'opposition à la guerre se développe en France dans la classe ouvrière. L'auteur appelé en 1957, a servi en Kabylie dans les « troupes de répression », démobilisé en 1960, il sympathise avec les réseaux d'aide au FLN, tout en militant dans les rangs du PCF et de la CGT. Tout oppose donc ces deux témoignages et l'on ne saurait trop recommander de ne pas lire l'un sans l'autre...

Par comparaison, deux autres livres apparaissent plus nuancés. L'écrivain Michel Rachline publie sous le titre *Courrier d'Algérie* (Editions Luneau-Ascot, 156 p.), les lettres qu'il envoyait alors à sa famille, entre des commentaires actuels. Jeune appelé, volontaire pour aller défendre l'Algérie française, arrivé à Kerrata en décembre 1955, l'auteur n'a besoin que d'une semaine pour changer d'opinion, ou plutôt il oscille pendant quelques mois entre des opinions contradictoires, avant de conclure que l'intégration est une chimère. Décidé à témoigner des atrocités commises par l'armée française, il refuse cependant de cacher « les actes de noblesse au moins aussi fréquent », et d'avoir honte de sa patrie : car le pessimisme qu'il retire de son expérience porte sur la nature humaine en général. Ces lettres écrites avec une force de conviction et un bonheur d'expression constants auraient plus de poids si leur auteur avait subi le sort commun des appelés. Mais celui-ci n'était pas comme les autres, et nous le voyons presque toujours « planqué » (barman à Kerrata, puis muté au service de presse d'Alger), sans que nous sachions si cette protection est due à l'intervention de son père (directeur de *l'Express*) ou à la volonté de ses supérieurs de mettre sur une voie de garage ce brillant jeune homme qui correspond avec Albert Camus, Jean-Jacques Servan Schreiber, Pierre-Mendès-France et le général de Gaulle !

Quant à Jean-Pierre Vittori, il donne une heureuse suite à son enquête sur les appelés d'Algérie en recueillant *Les confessions d'un professionnel de la torture* (Paris, Ramsay, 234 p.), pour ne pas dire d'un tortionnaire. Il s'agit en l'occurrence d'un homme simple, honnête, et de bonne volonté. Marié et père de famille, engagé dans l'armée en 1954 pour échapper à une vie professionnelle sans avenir, envoyé en Algérie comme tant d'autres en avril 1956, il découvre la cruauté de la guerre en même temps que le charme du pays et de ses habitants. Désireux de contribuer à la « pacification », il demande en avril 1957 sa mutation dans les SAS ; on lui propose alors d'entrer dans un nouvel et mystérieux organisme, le CCI (« Centre de Coordination Interarmées ») qui l'affecte dans un DOP (Détachement Opérationnel de Protection). C'est ainsi qu'il met le doigt dans l'engrenage de la torture, mais c'est en connaissance de cause qu'il accepte trois ans plus tard de renouveler son contrat, après avoir une nouvelle fois vainement tenté d'obtenir sa mutation dans les SAS. Ce témoignage sans complaisance sonne vrai parce qu'il ne noircit pas systématiquement une réalité suffisamment inquiétante par elle-même. Il montre que la torture institutionnalisée des DOP cherchait à éviter le sadisme gratuit, nuisible à l'efficacité de leur mission de renseignements ; que des hommes normaux s'habituèrent à torturer pour servir une cause qu'ils croyaient juste, mais n'utilisaient ces moyens violents que dans la mesure où ils les jugeaient nécessaires ; que même certains d'entre eux, dont notre témoin, méritaient la reconnaissance d'une partie de leurs prisonniers... Reste que la torture a bien existé, à la fois limitée et généralisée, que l'erreur est toujours possible, et que tous les « spécialistes » des DOP n'avaient pas la même compétence, ni la même « conscience professionnelle » que celui-ci. Retourné à la vie civile, il reconnaît avoir été manipulé et entraîné à se salir les mains ; il retire de son expérience une sincère horreur de la violence. Quant à l'auteur,

* Voir également le compte rendu de cet ouvrage dans la rubrique XII, « Littérature des Français au Maghreb », ci-après.

au départ soucieux de garder ses distances, il en vient « à comprendre qu'un tortionnaire n'est pas forcément l'individu complaisamment décrit par certains, brutal, sadique, insensible [...]. Pour qu'il agisse, il suffit de le motiver, de lui fournir la justification de ses actes, de le convaincre de son bon droit ». Il laisse donc au lecteur le soin de juger ce document brut « qui dénonce moins les hommes de mains que ceux qui les utilisèrent pour parvenir à leurs fins », et qui leur offrirent dès le 22 mars 1962, « à défaut de pouvoir leur donner une conscience toute neuve, un décret d'amnistie sur mesure ».

Le genre du récit après enquête s'enrichit également de nouvelles publications-Originaire d'Algérie, le polygraphe Philippe Aziz retrace en deux volumes *Le drame de l'Algérie française*, Genève, Vernoy, t. 1 - *La montée des périls*, 1979, 304 p. ill.; *L'agonie et la mort*, 1980, 288 p. ill. D'après la jaquette, l'auteur serait « considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du pays d'Afrique du Nord, histoire du cheminement des idées, des événements et des personnages, qu'il analyse avec objectivité et réalisme. Tant par leur ton volontiers « journalistique » et vivant que par les révélations inédites qu'ils contiennent, ses ouvrages connaissent toujours un succès considérable auprès du grand public ». S'il est permis d'ajouter une appréciation critique à cet éloge, remarquons ceci : l'auteur réduit l'histoire à une succession d'affaires mystérieuses, qu'il raconte après beaucoup d'autres, en apportant, peut-être, quelques détails nouveaux. Mais, de tous les livres qui ont prétendu retracer l'ensemble du conflit algérien, celui-ci nous semble le plus léger.

Enfin, les Editions Albin Michel publient cette année la traduction en français du livre d'Alistair Horne, *A savage war of peace* (London, Macmillan, avec chronologie, table des sigles, bibliographie et index). Pour avoir réclamé dans ces colonnes une édition française de cet honorable travail à l'impartialité méritoire (11), nous aimerions pouvoir nous en réjouir sans réserves. Mais les imperfections que nous signalions alors n'ont pas été corrigées, et apparaissent encore plus gênantes pour un public francophone, dans lequel se trouvent quelques connaisseurs, algériens et français. Sur le fond : il est à priori difficile de prendre au sérieux un livre qui adopte sans raison valable le chiffre de un million de morts algériens. Et on ne peut plus admettre, après la publication des travaux de Mohammed Harbi sur la crise de MTLD, une interprétation trop sommaire de celle-ci, qui conduit l'auteur à présenter Ben Khedda et ses amis centralistes comme d'anciens messalistes du MNA ! (cf. p. 429 : « Ben Khedda, le converti du MNA de Messali Hadj »). Sur la forme : la traduction n'est pas toujours habile, et l'on ne peut justifier la reconstitution des citations françaises à partir de leur traduction en anglais, ce qui entraîne des expressions maladroitement et parfois inexacts. Par exemple chacun sait que les exécutions sommaires sous prétexte de tentative d'évasion étaient camouflées sous l'euphémisme : « aller à la corvée de bois », et non pas « travailler dans les bois » (cf. p. 209). Quant aux références des sources, groupées en fin de chapitre dans l'édition anglaise, elles ont disparu, ce qui n'est certainement pas un progrès. Nous ne pouvons tenir rigueur à l'auteur de ces imperfections qui prouvent seulement l'insuffisance de « trois ans de travaux forcés » pour apprendre à maîtriser parfaitement un domaine historique étranger (car la guerre d'Algérie appartient avant tout à l'histoire de l'Algérie, qui n'est pas l'histoire de France, dont Alistair Horne est spécialiste). Mais nous devons être plus sévère pour l'éditeur, qui aurait dû consacrer autant de soins au perfectionnement de ce livre qu'à sa publicité...

Souhaitons néanmoins d'autres traductions, et d'abord celle de la thèse monumentale de Hartmut Elsenhans (12) qui se fait trop attendre. Elles sont nécessaires au renouvellement souhaitable de l'historiographie française.

Guy PERVILLE

(11) Cf. AAN 1977, pp. 1055-1057.

(12) *Frankreichs Algerienkrieg*, Munich, Karl Hanser Verlag, 1974, 908 p.

VIII. - ISLAM

Berque (Jacques). *L'islam au défi*. Paris, 1980, Gallimard.

Il n'est pas possible de replacer J. Berque dans le champ scientifique sans faire référence à sa double légitimité qui transparait à priori dans toutes ses œuvres et qui, par ailleurs, lui donne le droit de revendiquer en même temps la paternité (1) des anthropologues (2) et de se prévaloir de son appartenance incontestée au panthéon des Orientalistes de prestige.

Autobiographie légitimante

Trajectoire ascendante tel un « *mī'raj* » qui ramène l'auteur des réalités finies des montagnes de Sekssaoua à l'univers infini des « Sept Suspendues ». Erudition et capital symbolique accumulés qui permettent désormais un rayonnement lumineux sur le monde arabe. Cependant cette rente symbolique est à elle seule insuffisante pour permettre une pénétration du horm de l'Islam, un dépassement du dilemme « in and out ». Un tel projet « d'analyse, de discipline de dialogue et de vécu (...) où il ne s'agit nullement de science politique mais (...) d'un corps à corps plus profond (3) » suppose une *ijāza* (4) et une *'ahliya* (5). C'est à la conquête de ces deux attributs que s'attachera Berque tout au long de la première partie. Pérégrin aux limites du mystique et du dévôt il part en quête d'une généalogie sur la voie de la reconstitution d'un itinéraire mythique. Accompagnons-le... (6).

Enfant et adolescent

Qui suis-je ? « depuis ma naissance j'ai vécu parmi l'Islam. Quant à y vivre : quant à le vivre, pour cela, non, puisque j'appartenais à l'autre emblème. Mais au vrai qu'était-ce pour moi que les religions ? » (7).

« Ce n'est pas de telles questions que j'agite adolescent quand je croise à la porte de chez mon père l'incandescence mate des yeux du cheikh Ben Alioua. Ce mystique moderniste, le dernier fondateur d'un ordre et d'une doctrine confrérique au Maghreb » (8).

* Rubrique réalisée sous la direction de Hervé BLEUCHOT (CRESM).

(1) Je dirai en terme mystique *l'mchikha*.

(2) Anthropologues spécialistes du Maghreb.

(3) p. 15.

(4) Permission pour enseigner le Fiqh ou condition pour devenir 'Alim.

(5) Reconnaissance par le cheikh autorisant la communication de la grâce.

(6) Une sorte de pérégrination discursive qui fait surface par vagues obéissant ni à un espace ni à un temps.

(7) p. 11.

(8) p. 14.

Jeunesse éclairée, inspirée

(...) • Toujours est-il que c'est bien un dialogue à la fois vécu, agi et pensé avec l'identité arabo-islamique du Maghreb que s'inspira cette phase de ma vie. Par chance elle eut pour cadre la Médina de Fès • (9).

Sur le chemin d'Al ijāza (at-tahrîh)

• C'est à des maîtres plus humbles que je dus ma propédeutique d'Islam : l'un d'entre eux, Ben Said Meknassi, professeur de troisième classe à Qarawyin, me plongea dans de vieux traités... • (10) (...). En Egypte (...) je rencontrai cependant des cheikhs azhariens et lu, non sans intérêt, les diatribes de l'un d'entre eux parmi les plus radicaux • (11).

La silsilat • berquienne • est ancrée dans la double réalité du • horm • : ésotérique/érotérique. S'y côtoient réformiste, mystique et intégriste. Etrange parenté qui unit Afghâni, Abduh, Iqbâl, Averroès, Ibn Arabi, Ben Larbi Alaoui, Mohammed Senoussi,.... Cet itinéraire où se mêlent rencontres et lectures se trouve couronné par une reconnaissance de la *Ahliya* par le plus fondamental des • fondamentalistes • (12). • Le colonel passe un burnous sur mon chandail noir car le vent fraichissait et m'invita à m'asseoir avec lui à même le sable. C'était à bonne distance de Tripoli, dans une lande désertique où il aime à s'isoler, encerclé de loin par sa garde. Nous avons parlé du mal de la jeunesse (...). Si je n'étais pas né d'Islam, je m'y serais converti • me confia-t-il étonné que la connaissance put, chez un spécialiste, divorcer de l'appartenance. (...) Ce n'est plus le colonel qui m'écoute, c'est un jeune bédouin vibrant de l'amour instinctif des idées • (13).

Installé confortablement dans ses fonctions de 'Alim et de Cheikh l'auteur peut désormais alterner deux types de rapport à l'Islam : de • subjectivisation • (position in) et d'objectivisation (position out), cumulant les deux sens de l'Islam en tant que pratique sociale et historique et en tant que croyance. Son projet est simple : démontrer en partant du Coran qu'il est en mesure de répondre à un double défi :

- celui de • l'archaïsme conformiste dont il a été tiré tant d'arguments contre l'Islam •, (...) • celui des tentatives modernistes (...) qui sont d'éternels retours au point mort (...) • (14)

- et celui de l'Occident ou plutôt • l'occidentalisme libéral ou socialiste • (15) à vocation universelle dans le cadre • de l'hyperbole de l'Etat national le plus grand commun diviseur des nouvelles glaciations • (16).

Les sept Maqâmât de Berque

• Toutes les sociétés du monde d'aujourd'hui, les orientales comme les autres, subissent ce que je pourrais appeler une double fracture : l'une les atteint dans leur morphologie et les menace, si l'on y veillait, d'éclatement et de dispersion. La seconde se creuse dans l'intériorité des consciences (...) • (17) • le qulaq • (18).

(9) p. 17.

(10) p. 18.

(11) p. 21.

(12) C'est paradoxal, mais Kadhâfi est le seul intégriste du monde musulman puisqu'il a rendu caduque la Sunna et ne tient compte que du seul Coran.

(13) p. 68, *ibidem*.

(14) p. 98, *idem*.

(15) p. 98, *idem*.

(16) p. 123, *idem*.

(17) p. 78.

(18) Qu'on peut traduire par • l'angoisse •.

Six postures sont possibles au contact de ces menaces :

1. « un traditionalisme protégé par la distance sociale ou mentale » (19);
2. « une tendance mondialisante portant certains esprits à ce que l'on pourrait appeler un Islam des lumières et d'autres à l'indifférence » (20);
3. « une tendance compensatoire à la sauvegarde et à la spécification » entraînant « Un conservatisme et/ou un regain de l'observance » (21);
4. « Un réformisme canonique » (22);
5. « l'intégrisme, celui des frères musulmans par exemple »;
6. « des conjonctions ou substitutions entre la religion et le socialisme » (23).

Dans le hors champ théorique de l'univers orientaliste se retrouve une septième position : celle où est postulé le discours berquien qui s'inscrit dans un rapport critique et réformiste avec les six paliers (Maqāmāt) des réactions islamiques au défi.

Le créneau meublé par l'auteur est celui du salafi tolérant imbu des préceptes coraniques. « Ambivalence du discours entre le littéral coranique et la pluralité des sens qui puise ses origines dans l'âme de l'Arabe », prise de position entre ou pour telle opinion de Alim ou de Mufti. Telles sont les caractéristiques du message qu'il se propose de communiquer à un partenaire tantôt occidental ou occidentaliste, tantôt oriental ou orientaliste. « Nous suivrons moins l'opinant quand il voit, dans la *'ilmaniya* ou séparation de l'Etat et de la religion, le responsable de tous les maux. (...) (24) (...) moins sympathique sera un second *fatwa*, beaucoup plus long sur l'habillement des femmes (...) aux yeux du moraliste intraitable, les règles de l'habillement féminin en Islam sont absolues, *inhilāl*, une dissolution qui apparemment a déjà dû se produire, et bien des fois (...) » (25). (...) Du reste le mufti que j'ai cité conçoit peut-être son rôle comme opérant une contre-pesée sur les mœurs. Admettons qu'il espère lutter ainsi contre les mutations trop entraînant. Ne devrait-il pas mieux partager ses interventions ? Il appuierait de temps en temps du côté de l'application stricte et en d'autres occasions du côté de la détente, de l'indulgence » (26).

Berque et le dépassement de la Salafia

« Non, ce n'est pas du dehors qu'une société peut acquérir les moyens de son progrès, mais de son intérieur. Cela n'exclut nullement une large information à puiser dans l'expérience du monde. Et gardez-vous aussi de confondre l'état des choses qui vous est arrivé de vos ancêtres, et que l'on nomme péjorativement *taqlid*, avec le système que vous voulez défendre, et dont seules s'imposent à vous les options fondamentales, les *usūl* » (27). Le Coran et le retour au Coran tel est l'axe fondamental de la proposition berquienne, mais comment dépasser le dilemme de l'inadéquation entre la société civile et le projet coranique ?

Le commentaire ne serait plus « le préalable non plus que la déduction, c'est l'induction qui s'imposerait *istiqrā'a* (et non *qirā'a*) (...) elle prendrait en compte à la fois les prémisses auxquelles on veut rester fidèle, et les données par définition mouvantes du siècle où l'on vit (...) » (28). Le Coran, source de fascination et de défi (*Tahaddī*) est une référence constante. Son *i'jāz* est mis en évidence à travers deux concepts fondamentaux : *Al-yusr* et *al-ghayb*.

(19) p. 78.

(20) p. 79.

(21) *Ibid.*

(22) *Ibid.*

(23) *Ibid.*

(24) p. 81.

(25) p. 89.

(26) p. 90.

(27) p. 85.

(28) p. 105.

(29) p. 148.

Le premier rappelle la dimension tolérante de l'islam - *praxis* (*Mumârasa*), le second met en valeur le rapport religion/science. Alors que « le positivisme scientifique réduisait le méconnaissable à l'inconnu limitant le monde à ce qui est expérimental privilégiant la recherche et la manipulation des signifiants (matériels) sur la quête du sens », l'islam marque une « prédilection à l'égard de l'unité cosmique » qui est sans doute « le plus sûr de ses recours dans le monde contemporain » (30).

Retour ou détour

L'évacuation dans une lecture du Coran du clivage Zahir/Bâtin (31) et l'adoption d'une lecture projective érudite (32) mais qui reste dans le sillage de la tradition d'exégèse - d'un Ibn Koutheïr ou des *tafsîr-s* modernistes d'un mahdi Ben Abboud ou d'un Mawdouï. Dans ces perspectives, l'islam est traité en tant que *Risâlat*, le décalage est situé entre les perceptions des doctes savants et l'esprit de la révélation. On fait généralement abstraction du fonctionnement de l'islam comme type de comportement. Certes l'islam fait face à un défi, mais la réaction se situe à un autre niveau où les associations islamistes, les confréries et les groupes de *da'wa* sont de plus en plus étonnants; celui d'une lecture politique de la quotidienneté, de l'islam en tant que pratique non pas rituelle, mais presque profane.

Mohammed TOZY.

Himmich (Ben Salem. *De la formation idéologique en Islam*. Préface de Maxime Rodinson, Paris, Anthropos, 1980, 216 p.

La préface de M. Rodinson et l'avant-propos nous installent dans une discussion sur les mérites et démérites de la notion de *positivité*. C'est le caractère d'un mouvement utopique au moment où il se pose, où il est matinal (cf. Heidegger). Il est créé, semble-t-il, non pas parce qu'il y a un manque dans la sociologie des religions (qui parle de l'étape prophétique) mais bien pour valoriser cette étape. C'est dire que nous n'avons pas été convaincu par l'utilité de cette discussion, d'autant plus qu'elle n'a que peu de rapports avec la suite de l'ouvrage. On sent surtout que Ben Salem Himmich est écartelé entre l'islam, sa positivité originelle et le marxisme qu'il qualifie avec Sartre et d'autres « d'indépassable ». Mais existe-t-il une science indépassable? Seules les religions sont indépassables. L'indépassabilité - le refus de l'histoire - n'est-il pas cela même que B.S. Himmich qualifie d'idéologique? Il a su résister aux livres jaunes où le *matn* était encerclé du *charh* et des *hawâchî*, mais il n'a pas résisté aux livres blancs, à leur *matn* marxiste, bardé du *charh* léniniste et des *hawâchî* althussériennes (1).

La suite depuis l'introduction (p. 21) jusqu'à la fin est autrement plus intéressante. Trois parties : la première décrit la montée de l'*ijtihâd* et s'efforce d'expliquer en quoi il était nécessaire et comment il a été réalisé. La seconde expose comment et pourquoi cet *ijtihâd* a été clos. La troisième partie plus rapide envisage notamment le cas de la pratique juridique marocaine et le sens du mouvement *salafi*. C'est en quelque sorte une histoire et une sociologie de la liberté juridique et idéologique des savants (et de leur absence de liberté).

(30) p. 151.

(31) Le capital symbolique de l'auteur n'est pas crédible au point de lui permettre une expérience de méditation mystique.

(32) Ou on ajoute à la fascination *i'jâz* du texte coranique le pouvoir fascinant de sa lecture.

(1) *matn* : texte de base; *charh* : commentaire; *hawâchî* : super-commentaire, notes, super-glose.

L'auteur s'efforce d'expliquer en sociologue chaque étape. On peut lui reprocher de n'être pas suffisamment entré dans le détail et d'expédier des siècles entiers en quelques lignes. On a donc droit de temps en temps à des affirmations (pas toujours fausses, loin de là) qui auraient mérité des développements. C'est moins une critique qu'un désir du lecteur : le livre est bon et il en veut encore. Autre défaut (qui est peut-être le même) : l'auteur nous expose avec beaucoup d'intelligence et de pertinence une doctrine, puis il s'arrête. Qu'a-t-il démontré ? Quel rôle cela joue-t-il dans son exposé ? Étranges défauts de composition quand il voit la compétence de l'auteur dans d'autres passages.

Mais reprenons le fil du discours de l'auteur. Au départ, B.S.H. montre la nécessité originelle de compléter l'incomplétude et l'ambiguïté du Coran. • Le commentaire des textes remplit une fonction dont l'essence paradoxale ne sera perçue que par les littéralistes - hanbalites et zâhirites - . Il projette en effet de nier ou d'abolir l'aléa et le déficit desdits textes alors même que c'est la perception de cet aléa et de ce déficit qui le rend possible » (p. 39). BSH le montre bien à travers l'étude des *usûl al fiqh*. Mais son explication ultime se veut sociologique et politique. Force est de constater que de telles explications n'apparaissent que rarement. Essayons pourtant de les repérer.

Le triomphe du commentaire sur le texte est rapporté à la crise du califat (*Khilâfa*) et même si les faits sont connus, la démonstration de l'auteur est faible. L'échec du *mu'tazilisme* comme voie subversive est ramené à la non-pénétration de cette idéologie dans les masses. Mais c'est dit trop sommairement et en incidente. Le propos de l'auteur est plus clair sur le soufisme qui est considéré comme une « idéologie de crise engendrée par une société en crise. L'homme mystique est aussi un indicateur économique. Son régime d'austérité est fondé sur l'état de pénurie ou de rareté résultant d'une injuste répartition des biens et des produits ». (P. 77) L'amour de Dieu amène le refus du droit et le refus du droit est la négation de la légitimité de l'Etat fondé sur ce droit. Il n'est pas étonnant que la mystique aboutisse à des sociétés secrètes. Là, l'auteur s'arrête sur l'affirmation que les mystiques n'ont pas voulu le pouvoir. C'est aller un peu vite, car le monde de l'Islam fourmille de confréries puissantes, politiquement agressives. L'histoire du Maroc en est pleine (*la zaouia de Dila*) et la confrérie senoussie, au XX^e siècle, ne saurait être oubliée. Ce n'est peut-être plus de la mystique, mais il ne faut pas sauter la question. A vrai dire toute la période qui va de l'arrivée des Mongols à celle d'Abduh est totalement occultée. Or c'est cette période qui fait la réalité du monde arabe, pas l'autre. Le refus de cette histoire est un refus indirect de la réalité et par là, du changement.

La thèse de la deuxième partie : « la fermeture de la porte de l'*ijtihâd* n'est que la fermeture de la porte du possible idéologique » (p. 101) me semble juste, encore qu'il faille préciser que le possible idéologique se fraye sa voie devant n'importe quelle fermeture s'il en a la force sociale. Or, c'est justement ce défaut de force qui explique que la porte reste fermée. Où est passée la vitalité islamique et pourquoi n'a-t-elle pu se maintenir ou renaître ? Nous sommes renvoyés encore une fois à ces siècles obscurs où les confréries ont tenté de percer le couvercle orthodoxe sans y parvenir. On peut s'étonner qu'un auteur qui fait une profession de foi marxiste ne nous donne que si peu de raisons économiques et sociales et tant de raisons idéologiques (l'auteur est un excellent « orientaliste »). Pourtant il affirme maintes fois la prééminence des premières sans toutefois les faire voir à l'œuvre. Le rôle du hanbalisme comme agent du pouvoir abasside contre l'invention idéologique est assez bien montré par des raisons politiques et économiques. SBH nous dit ensuite qu'il en est de même pour le zâhirisme. Or s'il décrit très bien la logique *interne* du zâhirisme, il ne nous dit pas quel est le rôle du zâhirisme dans le contexte économique-politico-social de l'Espagne musulmane qui n'est pas du tout évoqué. Même ambiguïté à propos de la philosophie dont la logique *interne* est souvent évoquée, sans que les questions fondamentales où l'on attend l'historien sociologue ne soient posées : pourquoi la philosophie n'a-t-elle pas pu se détacher de la religion (*l'ijtihâd* devenant total) comme en Occident et rallier les masses ?

La troisième partie souffre des mêmes défauts. Le mouvement *salafî* est décrit longuement et très justement, mais l'environnement qui le fait naître est absent. Je ne me souviens pas, d'ailleurs, avoir rencontré les mots colonisation, impérialisme ou dépendance une seule fois.

Mais que toutes ces remarques ne voient pas mon sentiment réel sur ce livre : c'est un livre à lire. M. Rodinson a raison de dire qu'il est différent des autres qui « n'apportent pas un fait ni une idée ». Ce que nous lui reprochons c'est finalement d'avoir mal lié sa problématique et son exposé au point qu'on se demande ce que l'ouvrage veut démontrer.

Hervé BLEUCHOT.

Malfray (Marie-Agnès). *L'Islam*. Hachette, 1981.

Sur la couverture on trouve la Kaaba entre un puits de pétrole et un minaret qui sort d'un pipe-line lequel trône au milieu d'une série de postérieurs d'orants. Malgré la bonne volonté de l'auteur nombreuses sont, à l'intérieur, les maladroites qui répondent à celle de la couverture. On y lit des opinions curieuses sur les « séances hallucinatoires » de Mohammed (p. 34), sur le fanatisme musulman (p. 74). Les illustrations qui sont parfois jolies souffrent de légendes douteuses : Abû Talib inculque à Mohammed l'esprit de vengeance (p. 29) ou confirment des clichés sur l'Islam (p. 93 : le harem). Cette initiation à l'Islam ne remplacera pas les ouvrages de Louis Gardet, malgré les bonnes intentions de l'auteur.

Hervé BLEUCHOT.

Rekaya (Mohamed), *L'Islam. Religion et Civilisation. Son expansion du VI^e au XI^e siècles*. Dossier d'Histoire Hatier, Paris, 1978, 80 p.

Voici, présentées sous une forme simple et rapide, par un bon connaisseur, les éléments essentiels de ce qui a constitué l'Islam médiéval et qui se retrouve encore sous maints aspects actuels. La première partie du Livre, l'Islam originel et son évolution (p. 4-34) est très bien venue et apporte sur l'Islam en tant que religion et loi des informations courtes mais précises, appuyées sur des références coraniques (tout au moins des références aux sourates et versets du Coran) : la sélection est bonne et sera utile aux lecteurs non spécialistes — à qui ce petit livre s'adresse. La deuxième partie, l'expansion de l'Islam et ses vicissitudes du VI^e au XV^e siècles (p. 35-51) donne plus particulièrement des brèves précisions sur le sort des hommes et des biens conquis, mais en revanche est beaucoup trop sommaire en ce qui concerne l'expansion proprement dite et les problèmes qui ont pu se poser aux Califes Omeyyades et plus encore aux Califes Abbâsides : il aurait fallu indiquer que l'expansion musulmane n'a pas été continue, et que si elle a repris à différentes périodes, elle a été alors le fait de peuples musulmans non-arabes (Berbères, Turcs, Kurdes, voire Mongols). La troisième partie, la civilisation musulmane et son développement (p. 52-80), porte sur deux sujets : la vie économique (genres de vie, activités économiques diverses, commerce), simplement traitée, mais avec des notations claires, et la vie intellectuelle et scientifique (exégèse coranique, théologie, jurisprudence, sciences humaines, sciences « exactes », médecine). Les éléments présentés dans les deuxième et troisième parties font référence à des ouvrages en langues européennes, ces références constituant la bibliographie de cet ouvrage dans lequel se trouvent aussi une généalogie de Mohammed et des dynasties qui descendent de lui, et plusieurs cartes montrant l'expansion de l'Islam à différentes périodes. Bref, un livre

utile, destiné à donner quelques idées simples, rapides, mais justes, à des lecteurs non informés qui pourront ainsi acquérir des bases saines à partir desquelles il leur sera loisible, par d'autres lectures, de développer leurs connaissances.

Robert MANTRAN.

Saïd (Edward). *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*. Seuil, 1980, 397 p.

Voici, traduit de l'anglais, un livre important. Le résumé qu'on en trouve au dos de l'ouvrage, dans sa brutalité ne reflète pas vraiment le ton du livre et sa manière de traiter le sujet. On pourrait penser qu'il s'agit encore d'une série d'affirmations massives, illustrées d'exemples gratinés, relié par un fil (rouge), et ponctué de commentaires sur les différents stades du capitalisme, un de ces livres comme il en paraît trente par an. Pas du tout. L'étude est souvent mesurée et tient compte de toutes les objections qu'on peut faire à la thèse centrale qui est l'imprégnation de la littérature scientifique sur l'Orient par des éléments extra-scientifiques notamment le racisme et le colonialisme européen. L'auteur précise bien qu'il s'agit d'un phénomène général : aucune science n'est totalement objective. Il écrit même que dans le cas de l'orientalisme il ne s'agit pas d'un « infâme complot impérialiste occidental destiné à opprimer le monde oriental » (p. 25). C'est au contraire « la distribution d'une certaine conception géo-économique dans les textes d'esthétique, d'érudition, d'économie, de sociologie, d'histoire et de philologie ; c'est l'élaboration non seulement d'une distinction géographique (le monde est composé de deux moitiés inégales, l'Orient et l'Occident) mais aussi de toute une série d'intérêts que non seulement il crée, mais encore entretient... » (p. 25)... « il est (plutôt qu'il n'exprime) une certaine volonté ou intention de comprendre, parfois de maîtriser, de manipuler, d'incorporer même ce qu'est un monde manifestement différent (ou autre ou nouveau) ; surtout, il est un discours qui n'est pas du tout en relation de correspondance directe avec le pouvoir politique brut, mais qui, plutôt, est produit et existe au cours d'un échange inégal avec différentes sortes de pouvoirs » (p. 25). Ces pouvoirs sont autant le pouvoir politique colonial que le pouvoir intellectuel ou moral. « En fait, ma thèse est que l'orientalisme est — non seulement représente — une dimension considérable de la culture politique et intellectuelle moderne et que, comme tel, il a moins de rapports avec l'Orient qu'avec notre monde » (p. 25). Ainsi posée la thèse est parfaitement exacte. Dans le détail pourtant, il y a un certain nombre de dérapages qui méritent commentaire.

L'histoire

Sur l'origine chrétienne de l'orientalisme, E.S. a raison. Les chrétiens ont toujours considéré l'Islam comme une contrefaçon du judéo-christianisme. Mais est-ce une invention chrétienne ? Ou la réaction inévitable aux accusations du Coran qui considère le judéo-christianisme comme une contrefaçon de la religion originelle ? La confrontation est inéluctable, le Coran étant ce qu'il est, et il est injuste d'en rendre les chrétiens seuls responsables. Le judaïsme s'est défini contre le polythéisme. Le christianisme dans et hors du judaïsme. L'Islam a eu à combattre le polythéisme et a eu à polémiquer contre les deux religions du Livre d'où la part considérable de polémique qu'on trouve dans le Coran. La position chrétienne n'est pas un acte inventé, mais une réponse d'autant plus violente que l'Islam rééditait contre les chrétiens le coup que les chrétiens avaient fait aux juifs. On comprendrait mieux la position chrétienne vis-à-vis de l'Islam en la comparant à la réaction islamique vis-à-vis d'un prophète postérieur à Mahomet : Baha U'llah.

Malgré son plan chronologique, ES ne saisit pas bien cette chaîne d'actions et de réactions historiques. Cela se sent dans sa description de l'orientalisme. Certes il distingue différentes périodes : le moyen-âge chrétien qui rejette totalement l'Islam et

qui refuse même d'en avoir une vision tant soit peu exacte; la période du XIX^e siècle qui dévalorise l'Islam car l'objectif est colonial; le XX^e siècle de plus en plus fidèle à l'Islam mais encore empreint de déformations plus ou moins subtiles et stratégiques. N'y a-t-il pas la quand même un progrès, un rapprochement, une vision de moins en moins trouble ?

Il y a bien d'autres aspects qui expliquent que l'orientalisme soit hostile à l'Islam. Comment ne pas apercevoir que le XIX^e siècle est marqué par le scientisme, donc par une hostilité très vive envers toute religion ? *L'Orpheus* de Salomon Reinach est nettement raciste. Ecrit en 1920, réédité récemment, c'est le parfait exemple d'une apologétique anti-religieuse. Dans le même temps les chrétiens Gibb, Massignon (et ES leur rend hommage) apportaient une vision de l'Islam qui était tout autre. Comment ne pas voir que les chrétiens (je songe à Louis Gardet - qui n'est pas cité) ont tout de même donné un portrait de l'Islam quasi-irréprochable. Nous sommes loin des croisades et loin aussi de Renan et de ses épigones.

Ainsi l'enquête historique d'ES n'est pas satisfaisante. Le contexte qu'il fallait évoquer ce n'est pas seulement l'histoire de l'expansion européenne, mais c'est aussi l'histoire des mentalités occidentales et plus encore l'histoire des sciences humaines, de ses problématiques, de ses échecs. Songeons que le schéma raciste a d'abord été appliqué à la France et l'histoire d'A. Thierry en est l'exemple.

Il y a par moment chez ES l'oubli des choses les plus simples qui existent dans le monde arabe. On a déjà évoqué à propos de la suite des prophètes la nécessité de voir le jeu des actions et des réactions entre les cultures. Il ne faut pas oublier non plus d'évoquer la correspondance, l'influence des orientaux sur les orientalistes. Par exemple, la négation de l'historicité (p. 262). ES en rend responsable l'orientalisme. Mais l'Islam se présente comme historique, valable pour tous les temps et tous les lieux. Il veut, il appelle une discussion à ce niveau, comme toute religion et toute philosophie. Ce n'est pas une invention d'orientaliste, un mauvais tour joué à l'Islam par la conscience occidentale. De même le goût des citations (p. 204) ou des extraits (p. 152). Depuis le X^e siècle la littérature arabe se complait dans l'anthropologie, dans les livres d'*adab*, dans les ouvrages de *mostatraf*. Ce n'est pas une invention de Sylvestre de Sacy lequel n'a pas inventé Ibn Khaldoun mais seulement découvert. De même, la fascination que la liberté sexuelle qui existe en Islam exerce sur l'Occident n'est pas une invention dégradante de l'Occident inassouvi et refoulé. • L'histoire du jeune Nour et de la jeune franque • (dans les *Mille et une nuits*) est un conte apologétique de l'Islam qui présente cette liberté sexuelle comme un signe de la supériorité de l'Islam et corrélativement le célibat et la prudence chrétienne comme une déviation. A cette époque les musulmans n'avaient pas honte de leur sexualité, et l'imagination des chrétiens n'a pas manqué d'en être vivement impressionnée. Que les orientalistes-hommes imaginent l'Orient comme une femme est certain mais il est certain aussi que les orientalistes-femmes l'imaginent comme un homme à la sexualité débordante. Le problème est d'ailleurs plus large et mériterait une analyse psycho-psychoanalytique plus rigoureuse. elle devrait prendre en considération les *deux termes* de la relation Orient-Occident et pas un seul. Chez ES l'oriental analysé ne parle pas. Le livre ne comporte aucune référence aux classiques de l'Islam. ES en est le seul interprète.

Sensible surtout à l'influence occidentale sur l'Orient, ES se refuse à voir l'influence de l'Orient sur l'Occident. Des pans entiers de la mentalité occidentale sont tombés parce que l'Orient est de manière plus générale les peuples colonisés ont été écoutés. Il n'y a pas si longtemps une bonne partie des élites occidentales se disait ouvertement raciste (1). Cette attitude a presque complètement disparu chez les élites et

(1) Ce racisme s'appuyait sur un orientalisme dépassé, celui du siècle dernier. E.S. dit que la mentalité populaire occidentale (hostile à l'arabe) est un produit de l'orientalisme. C'est vrai en partie car l'orientalisme du stade précédent a encore une influence. Mais c'est faux en partie car l'orientaliste dénonce les clichés de l'orientalisme dépassé et ceux de la mentalité populaire. L'orientaliste apparaît toujours comme quelqu'un qui prône la prudence et la modération. N'ont-ils pas convaincu Napoléon autant que Mussolini de mener une politique pro-islamique ?

la-

anthologie

elle est sérieusement combattue dans la mentalité populaire, même si le combat n'est pas terminé. Il en est de même pour le colonialisme, pour la conception des civilisations où la part des non-occidentaux est de plus en plus grande dans les programmes scolaires, dans l'édition, dans les programmes de télévision, et ceci bien avant la crise pétrolière. Ces influences ne doivent pas être sous-estimées. Elles n'affectent pas seulement les modes alimentaires ou vestimentaires, mais la pensée politique, la mentalité de l'Occident. Ces influences sont bonnes, leur effet est pacifique.

Le piège

Quand ES assimile (p. 87) tout l'orientalisme avec la « magie » et la « mythologie » il tombe dans le travers même qu'il dénonce : l'orientalisme n'est pas un et sa seule unité provient de son origine occidentale (pas toujours chrétienne, loin de là). Le considérer comme un discours unique c'est lui jouer le même tour qu'on l'accuse (avec raison pourtant) d'avoir commis contre « l'oriental » (abstraction à qui toutes les généralités racistes peuvent se rapprocher). L'orientaliste a une essence éternelle dont il ne sortira pas quoiqu'il fasse, comme l'Arabe ou le Chinois... Ne retrouve-t-on pas aussi en filigrane la thèse de l'apologétique musulmane contemporaine selon laquelle l'orientalisme ne peut que continuer les croisades ? L'occidental est de toutes façons piégé par la vision de l'oriental comme l'oriental par celle de l'occidental. On va voir que le piège se referme aussi au niveau des sciences humaines contemporaines qui constituent pourtant la solution que propose ES à la situation actuelle de l'orientalisme.

En effet l'évolution actuelle de l'orientalisme amène ES à porter des jugements sévères sur les savants américains. Aux États-Unis dit ES, « l'orientaliste ne débute plus dans sa carrière en essayant de connaître les langues ésotériques de l'Orient ; il commence par acquérir une formation de sciences sociales, puis il « applique » sa science à l'Orient, ou à un autre lieu » (p. 324) qu'est-ce à dire sinon que ce type d'orientaliste arrive à l'Orient avec une science orientale dépassée ou populaire et qu'il réduit son effort vers l'orientalisme à l'étude de la langue arabe ? Mais alors il ne peut que redire un orientalisme dépassé ou une mentalité populaire xénophobe comme le sont toutes les mentalités populaires ! En vérité il ne s'agit pas vraiment d'orientalisme et Morroe Berger ne représente pas un progrès par rapport à Massignon ou Gardet mais un recul. A la page 325, ES reconnaît que son emploi du terme orientaliste « sort de la norme » que l'époque de Gibb, de Massignon est finie, et que la stratégie a remplacé la philosophie. Mais les perspectives ne sont pas tellement éloignées pour ES car si les Américains veulent continuer leur domination sur le monde arabe, Massignon et Gibb avaient une vision œcuménique, ils voulaient à travers Al Hallaj ou la Sunna rapprocher les communautés. Manipulation encore ! Même si elle est mue par de bons sentiments c'est une intervention. Mais les Américains aussi ont de bons sentiments...

Le piège se referme encore quand on veut régler son compte à la distinction Orient-Occident. L'auteur pense que la volonté de créer un « occidentalisme » en Orient ne constitue pas une solution (p. 354) car cette science aurait les mêmes défauts que l'autre. Il écrit : « l'idée qu'il existe des espaces géographiques avec des habitants autochtones foncièrement différents qu'on peut définir à partir de quelque religion, de quelque culture ou de quelque essence raciale qui leur soit propre est extrêmement discutable » (p. 347). On ne peut qu'approuver cette guerre contre les généralités creuses. L'auteur souligne même que le mal n'atteint pas seulement les orientalistes : « des pages entières de livres et de journaux imprimés en arabe... sont remplies d'analyses de deuxième ordre écrites par des Arabes, sur l'esprit arabe, l'Islam et autres mythes » (p. 347). Pour lui les spécialistes du Tiers-Monde risquent de tomber dans les mêmes travers, qu'ils soient marxistes ou non, car en faisant du Tiers-Monde un tout homogène, ils reproduisent les défauts de l'orientalisme en particulier celui-ci : orientaliser l'oriental. Ainsi il ne faudrait pas périphériser le périphérique, tiers-mondiser l'habitant du Tiers-monde... Mais il reconnaît p. 352 qu'on ne peut esquisser le fait que subsistent les divisions Est/Ouest, Nord/Sud, Blancs/hommes de couleur, impérialistes/anti-impérialistes et que escamoter ces différences c'est malhonnête. Ainsi il est

malhonnête de faire la distinction autant que ne pas la faire. Encore une fois l'orientaliste est piégé.

Ces contradictions découlent de la nature ambiguë de la situation de l'oriental et de l'orientaliste, contradiction qui n'est pas abolie par la suppression des deux termes mais qui est le problème de la connaissance de l'homme et des sociétés auquel l'orientalisme n'échappe pas plus que le sociologue ou l'historien. Le faiseur de sciences humaines modifie l'objet même qu'il étudie. Sa production n'est jamais sans motifs, neutre, ni jamais sans influence. ES le sent bien : « qu'est-ce qu'une autre culture ? Le concept de culture (ou de race, de religion, de civilisation) distincte est-il utile, ou bien se trouve-t-il lié soit à de l'autosatisfaction (quand on parle de sa propre culture) soit à de l'hostilité et à de l'agressivité (quand on parle de l'autre) ? Les différences religieuses et raciales comptent-elles plus que les catégories socio-économiques ou politico-historiques ? » (p. 351)... « peut-il y avoir une représentation fidèle de quoi que ce soit ?... Les représentations sont des fins, elles fonctionnent la plupart du temps, elles accomplissent une tâche ou de nombreuses tâches. Les représentations sont des formations ou, comme l'a dit Roland Barthes de toutes les opérations du langage, elles sont des déformations » (p. 304). Roland Barthes a dit aussi que « toute parole est fasciste ». Avec lui on ne peut que se taire. Le silence général est-il un remède aux défauts de la science ?

La solution suggérée vers la fin du livre (vigilance contre les idées reçues, limitation du domaine d'étude pour éviter les généralités qui risquent d'être fausses et réductrices) emporte la conviction (c'est la tendance actuelle de la recherche) quoiqu'elle s'accompagne de l'éloge des deux grands producteurs actuels de généralités Maxime Rodinson et Jacques Berque. On pourrait chercher en eux des tentatives de manipulations de la société : comme ces penseurs n'écrivent pas pour ne rien dire on n'aura aucune peine à en trouver. Et un jour ou l'autre on le leur reprochera, quand leurs préoccupations seront dépassées. Selon ES leur mérite est d'avoir mis l'oriental dans le champ des sciences humaines. Or, les sciences humaines sont une production éminemment « ethnocentrique » comme l'a montré ES à propos des Américains. Quand il déclare, (p. 38) qu'il recherche pour la science « une perspective qui soit libertaire, ni répressive, ni manipulatrice », que fait-il ? Il n'apporte plus la civilisation aux orientaux comme au XIX^e siècle, mais la liberté, car au panthéon des grands, Gramsci, Foucauld et Althusser ont remplacé Ferry et Lyautey. Mais c'est pareil : on exporte, et cela sera reproché un jour à Rodinson, Berque et autres.

Alors ? Alors il faut je pense sortir du diallèle en observant simplement que l'orientalisme est un monde multiple qui comporte autant de possibilités d'asservissement que de libération. Produit de l'Occident il en a les défauts (impérialisme culturel) mais aussi les qualités : c'est qu'il rend possible sa propre critique.

Essayons d'approfondir cette proposition d'apparence trop facile, non pas en généralisant sur l'Occident mais en observant la situation de l'orientaliste. ES écrit très justement que « seul l'Orientaliste ait pu interpréter l'Orient » (p. 323). Il donne la raison « parce que l'Orient est incapable de s'interpréter lui-même », avec le sous-entendu que tel est le raisonnement faux de l'orientaliste. Mais il n'est pas si faux que cela. Car l'orientaliste et d'abord le truchement (truchement vient de *torjman*, traducteur) nécessaire pour la simple raison qu'il sait l'arabe et que les autres ne le savent pas. Ensuite comme il est le seul à pouvoir lire les sources il se lance naturellement dans le monde des faiseurs de sciences humaines. Là il ne peut être qu'en retard par rapport à la recherche dont il reproduit, en les exagérant, les défauts. On a déjà dit que Renan reproduisait A. Thierry : un spécialiste d'histoire des sciences trouverait maints exemples.

Il est évident que si Ibn Khaldoun s'était trouvé déjà traduit en français chez les libraires du Caire et de Paris, on n'aurait pas eu besoin de Sylvestre de Sacy. Quand Malek Bennabi écrit en français, aucun orientaliste ne le retraduit ni ne l'annote : il est de plein pied avec une communauté scientifique qui le critique comme n'importe lequel

d'entre eux. Si l'Orient ne s'expose pas, il ne peut être compris. Dire qu'il n'en est pas capable est raciste (2). Dire qu'il ne l'a pas fait jusqu'à une date récente est une question de fait.

Mais allons plus loin encore : les orientalistes et les gens comme les Malek Bennabi, M. Arkoun, Ali Mérad, A. Abd El Malek, etc. appartiennent en fait à un même groupe qui résulte du contact entre les deux civilisations. Ce troisième groupe est bien plus vaste, il comprend aussi les libéraux (3), les ambassadeurs • tamisés • (4)... etc. (la liste n'est pas close). L. Cerych les a appelés le *tertium quid* du contact. Ils tendent à créer des normes, des valeurs, des politiques acceptables pour les deux communautés. Ils sont à la fois filtres et lucarnes : on est gêné pour eux, mais on ne peut voir que par eux. Certains sont plus proches d'une communauté que de l'autre. Leur variété est très grande. Je les définirai par le fait qu'ils participent à deux mentalités collectives et qu'ils tendent à en faire la synthèse, ils ont une vision à la fois de ce qu'ils tendent à en faire la synthèse, ils ont une vision à la fois de ce que devrait faire l'Occident et l'Orient. Ils conseillent et manipulent deux centres de pouvoir... ES n'a pas vu la réalité de ce groupe qui naît au XIX^e siècle et se développe et qui au XX^e siècle ne cesse de s'étendre et de prendre de l'influence non seulement sur l'orientalisme, mais dans les sciences (5), dans les techniques (Le Corbusier), dans les instances internationales (ONU, BIT, UNESCO). Cette naissance d'une véritable technocratie de la paix (avec, à son tour ses qualités et ses défauts) n'a pas été aperçue.

Malgré toutes ces réserves l'ouvrage d'ES est important car il a suscité une discussion assez large dans le milieu orientaliste. Il n'est donc pas inutile de le lire car il dénonce la double naïveté de la transparence ou de l'opacité absolues. Il comporte d'excellentes pages sur Chateaubriand, Nerval, Flaubert. Surtout il réussit à faire voir qu'il y a un rapport complexe entre les deux mondes et que révèle en partie la personnalité de l'orientaliste. La meilleure suite à donner à ce travail est selon nous d'approfondir cas par cas l'étude de ces savants. Je suis sûr qu'on y découvrira une variété extraordinaire de motivations, de situations, de rêves. Peuvent-ils se ramener à une seule définition, à quelques généralités ? La question reste ouverte, bien sûr.

Hervé BLEUCHOT.

(2) Encore faudrait-il nuancer entre • pas capable congénitalement • qui est raciste et • pas capable pour des raisons conjoncturelles • qui est certainement exact.

(3) J'ai étudié leur formation dans le cas du Maroc. Cf. *Les libéraux français au Maroc (1947-1955)*, Université de Provence et Editions Ophrys, 1973.

(4) C'est-à-dire ceux qui se sont tellement adaptés au pays dans lequel ils vivent qu'ils en deviennent comme le tapis de sol japonais : ils font partie du décor.

(5) Le • droit d'outremer • devient le • droit de la coopération •. Cf. les travaux de M. FLEURY, notamment *Le droit de la coopération*, coll. Themis, PUF, 1980 et les ouvrages cités dans les bibliographies. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

IX. - LITTÉRATURE MAGHRÉBINE DE LANGUE ARABE*

VUE D'ENSEMBLE SUR LES CRÉATIONS LITTÉRAIRES TUNISIENNES EN 1980

Trois remarques générales pour commencer. La première concerne la quantité globale. Le nombre total d'œuvres littéraires arabes publiées en Tunisie au cours d'une année est stationnaire depuis 1972 : il se situe aux alentours de la vingtaine. On pourra se reporter, à ce sujet, à la précédente chronique (A.A.N, XVI, 1975, p. 1339-1341). On trouvera également la liste détaillée de ces livres dans la • Bibliographie littéraire tunisienne • Publiée régulièrement dans *Journal of Arabic Literature* :

- pour les années 1972-73, *JAL*, VI (1975), p. 151-153;
- pour les années 1974-75, *JAL*, VIII (1977), p. 174-176;
- pour les années 1976-77, *JAL*, X (1979), p. 164-166;
- pour les années 1978-79, *JAL*, à paraître.

La deuxième remarque touche au volume de ces livres. En effet, la moyenne du nombre de pages des œuvres littéraires tunisiennes est, cette année, de 108 pages. Or, on constate que tel était déjà le résultat obtenu, voici quelque temps, par une opération statistique sur tous les livres parus en Tunisie depuis l'indépendance en 1956 jusqu'en 1975.

La troisième remarque se rapporte à l'édition. Contrairement aux années précédentes, on assiste, en 1980, à la • faillite • des éditeurs officiels dans le domaine littéraire. En effet, sur 21 ouvrages publiés, un seul est sorti de la Maison Tunisienne de l'Édition, quatre le sont par les éditeurs Ben Abdallah et Bou Slama, tous deux privés, et seize sont édités à compte d'auteur...

∴

Voici maintenant la liste complète des œuvres littéraires tunisiennes parues en 1980. Elles sont classées par genres.

Critique

- Muhammad al-Hâdi al-Āmri : *al-Qissa al-tūnusiyya al-qašira min hilâl mağallat al-Fikr*, Ibn 'Abdallah, 211 p.
al-Hafnâwi al-Mâgri : *al-Mas' adî min al-taura ilâ l-hazîma*, 117 p.

Nouvelle

- Muhammad Ibn 'Āšûr : *Yâ qawm lâ tatakallamû*, Bû Slâma, 63 p.
Muhammad al-Darwîš : *Šabh' hâ wa la' nat al-rabb*, al-Ahillâ', 52 p.
Aḥmad Mammû : *Zaman al-firân al-mikanikiyya*, Safâ', 159 p.
'Abd al-Qâdir b. al-Hâğğ Nasr : *Awlâd al-hafyâna*, MTE, 168 p.

* Rubrique réalisée par Jean FONTAINE (I.B.L.A. Tunis). Voir aussi à la rubrique X, • Littérature maghrébine de langue française •, ci-après, l'article de Aïda BAMYA sur • le roman algérien de langue arabe depuis l'indépendance •.

Poésie

- Sūf 'Abid : *al-'Arā' atšā*, 31 p.
 'Abd al-Magīd Ibn Sa'ī : *al-Mawāsim*, Ksar Hellal, 94 p.
 Sa'd Sālim al-Briki : *Mā asqā al-tubūl*, 85 p.
 Muḥammad 'Alī al-Hāni : *al-Ġarah al-musāfir*, al-Ahillā', 48 p.
 al-Sādiq Saraf : *Hurūf tağurru al-ḥi' al-mādi*, 100 p.
 Muḥyī al-dīn Hrayyif : *Mudun ma' bad*, Ibn 'Abdallah, 94 p.
 Mustafā al-Mu'addib : *Annāt wa ibtisāmāt*, 300 p.
 al-Ḥabīb al-Mistāwī : *Ma'a Allāh*, Gawhar al-Islām, 118 p.
 Nūr al-dīn Sammūd : *Sumūd*, 132 p.
 Hamida al-Sūli : *al-Hariq hattā al-ihdirār*, al-Ahillā', 50 p.

Roman

- Sāliḥ 'Akāša : *Hasnā' fī l-ma' raka*, Bizerte, 113 p.
 Muḥammad Ibn 'Ašūr : *Hubb fī l-madīna al-'atiqa*, Bū Slāma, 57 p.
 Muḥammad al-Hādī Ibn Sāliḥ : *al-ġasad wa l-'asā. Šafā'*, 163 p.
 al-Bašīr Hrayyif : *Hubbuk darbāni*, 118 p.

Les vingt et un livres dont on vient de lire la liste peuvent être répartis en deux groupes selon qu'ils représentent ou non un caractère de nouveauté par rapport à la littérature arabe classique.

I A. Dans le premier groupe, on trouve une première catégorie de trois recueils poétiques traditionnels. Tel celui du cheikh Mustafā al-Mu'addib, né à Tunis le 31 décembre 1912 et professeur à la Faculté de théologie. Son livre rassemble toute sa production depuis 1931, c'est-à-dire pendant une cinquantaine d'années. Il est divisé à la manière habituelle selon les sujets. D'abord les thèmes musulmans qui invitent à la solidarité et au retour à l'authentique. Puis les événements patriotiques, depuis la fondation du parti jusqu'à l'attaque de Gafsa, en passant par l'indépendance. La partie lyrique est la plus importante (p. 67-175) : on y suit beaucoup de faits divers propres à la famille de l'auteur. Les allusions aux problèmes sociaux montrent la tendance réformiste de l'écrivain. Suivent une vingtaine d'élégies et quelques fragments divers. Chaque morceau est situé dans son contexte historique. Cet ouvrage est un reflet d'une génération qui disparaît.

Le deuxième recueil traditionnel est celui du cheikh al-Ḥabīb al-Mistāwī, né à Ruqba de Tataouine le 9 janvier 1923 et décédé le 18 septembre 1975, également ancien professeur à la Faculté de Théologie et fondateur, en 1968, de la revue *Gawhar al-Islām*. C'est d'ailleurs dans cette même revue qu'ont été publiés la plupart des poèmes rassemblés dans ce livre posthume. Tous ces textes sont une défense énergique de la foi musulmane. On y trouve ainsi un accent de prédication exprimé à l'occasion des différentes fêtes religieuses (naissance et ascension du prophète, pèlerinage, ramadan) ou d'autres manifestations publiques de l'Islam telles que les congrès internationaux. Les prophètes occupent aussi une place de choix (Adam, Abraham, Moïse, Job). De nombreuses invocations divines émaillent les vers. Enfin des tonalités plus personnelles sont décelables dans une longue plainte au Seigneur (p. 81-90).

Le troisième recueil traditionnel est celui de Nūr al-dīn Šammūd, né à Kélibia le 6 juillet 1932 et lui aussi professeur à la Faculté de Théologie. La publication de son premier livre (*Rihlat fī al-' abir*, MTE, 1969) était déjà un couronnement pour celui que l'on considérerait comme un des piliers du néo-classicisme en Tunisie avec Ġa' far Māgīd et Zubayda Bašīr (1). Il contenait des vers d'une beauté remarquable. Par la suite, et

(1) Voir Abū Zayyān al-Sa' dī : *Fī l-adab al-tūnūsī al-mu' asir*, Tunis, Ibn 'Abdallah, 1974, p. 56-69 et Muḥammad Sāliḥ al-Ġabri : *al-Sī r al-tūnūsī al-mu' asir*, Tunis, STD, 1974, p. 461-471.

sous la rubrique générale *Alwān ġadida*, l'auteur renouvelle son genre dans une évolution presque continue. Aussi est-on quelque peu étonné par ce nouveau livre. La présentation presque luxueuse, la calligraphie des textes, l'illustration par neuf artistes connus, tout cela ne doit pas tromper sur le contenu. Le lecteur est en présence d'une poésie de circonstance à la gloire de villes (Bagdad, Damas, Kairouan), de pays (Algérie, Maroc) ou même de la Ligue Arabe. La réaction de la presse fut presque unanime pour considérer ce livre comme un recul dans la production de l'auteur (2).

1 B. Toujours dans le premier groupe d'auteurs, une deuxième catégorie de poètes appartient à la tendance romantique. parmi eux, je me propose de placer Abd al-Hamid Ibn Sā'ī, né à Nefta le 10 décembre 1946 et standardiste à l'hôpital de Kasserine. Tous les poèmes de son livre sont composés de strophes, habituellement de deux, trois ou quatre vers. L'ensemble des textes est très influencé par la condition d'aveugle de l'auteur. Le ton général est pessimiste, même si quelques accents invitent à la lutte : « Sur le sol du tourment, la perturbation engendre en elle l'âme du défi » (p. 11) Ou « Laisse le désespoir, rien de bon dans la tristesse » (p. 16). Le caractère autobiographique de nombreux textes est patent : « A trente ans, j'ai compris que j'étais inconnu » (p. 19) ou « Je ne suis rien » (p. 27). La vie de l'auteur est amère (p. 42) et le livre se termine par une fugue au cimetière.

Un autre recueil romantique est celui de Muḥammad 'Alī al-Hāni, instituteur né le 10 janvier 1949 à Tozeur. on serait presque tenté de qualifier le point de vue de l'auteur de masochiste : « Mon jeune cœur est devenu une blessure » (p. 8). Beaucoup de personnages mythiques ou historiques sont cités, mais, comme en passant, et la valeur symbolique de leur évocation est faible, souvent artificielle. L'attitude prônée aux malheureux est empreinte d'idéalisme : « Pleurez, je pleurerai avec vous, pour que les torrents de larmes balayaient les tyrans du monde » (p. 25). L'échec reste le lot de l'homme : « Dans tes yeux, j'ai semé le refus, mais tu n'as pas fructifié » (p. 28).

1 C. Enfin, pour terminer avec le premier groupe d'auteurs plus près de la tradition classique que les autres, je citerai deux poètes qui préchent les vertus patriotiques. Al-Sādiq Saraf publie cette année son troisième recueil de poèmes. On lui devait déjà en 1978 *Sawāṭī' al-'aṭāš* et en 1979 *al-Ḥubb fī ta'āil al-tanfid* (3). Tout en étant à la recherche d'une nouvelle unité rythmique, l'auteur aborde de front les problèmes de l'heure : l'anniversaire du jour de l'indépendance (p. 8), le conflit arabo-israélien (p. 27, 38 et 42), le bombardement de Sakiet (p. 34), l'échec de l'expérience des coopératives et l'émigration des travailleurs (p. 56), la révolution iranienne (p. 78) et même le favoritisme (p. 88). Disséminés dans cet ensemble réaliste, quelques poèmes traitent des problèmes de la destinée de l'homme : « Revêts le linceul si tu veux t'approcher de Dieu » (p. 14) ; « Sans le Déluge, le fils de l'homme n'aurait pas connu la soif du sang » (p. 15) ; « L'homme est un animal » (p. 17). On lira dans ce sens le poème « Sortir de la spirale » (p. 22-26).

Au thème majoritaire de ce recueil, s'apparente d'une certaine manière celui du roman de Sālih 'Akāša. « Une belle au combat » est, en fait, l'histoire d'un Tunisien émigré en France, depuis son départ au milieu des pleurs jusqu'à son retour, sanction d'un échec sur tous les plans : intellectuel d'abord (interruption des études), professionnel ensuite (accident du travail), sentimental (divorce et assassinat de son ex-épouse) et social enfin (prison et chômage). Au milieu de cette trame, un chapitre sans lien avec les autres traite du racisme. Le titre du livre vient d'un autre chapitre pendant lequel le personnage principal fait la connaissance d'une Palestinienne qui renonce à son amour pour aller défendre sa patrie où elle meurt. Son choix sera le point de départ de la décadence de l'émigré : curieuse manière de défendre les valeurs nationalistes.

(2) *al-Ra'y*, 9 janvier 1981; *L'Action*, 7 février; *Bilādi*, 16 mars; *al-'amal*, 24 avril.

(3) Etude de Muḥammad Faḍl Sablūl dans *al-Fikr* (janvier 1980) p. 114-121.

2 A. Avec le deuxième groupe d'auteurs, on s'achemine progressivement vers la nouveauté. Je subdiviserai également ce groupe en trois catégories, pour commencer avec les récits de type ethnographique. On retrouve ici le chef de file de l'école réaliste : al-Bašīr Hrayyif, né à Nefta en 1917 et qui publie enfin en volume un petit roman déjà paru en feuilleton dans la revue *al-Fikr* en 1958-59. Son grand succès fut, en 1961, *Barg al-lil* qui se passe dans la Tunisie assiégée du XVI^e siècle, avant qu'il ne publie, en 1969, son roman fleuve *al-Dagla fī arāḡīni-hā*, vaste épopée du palmier des oasis (4). Il n'y a pas lieu de revenir longuement sur le livre paru cette année, dans la mesure où Férīd Ghazi l'a bien analysé dans *Le roman et la nouvelle en Tunisie*, MTE, 1970, p. 56-65. Ce dernier traduit le titre par « Ton amour tralala » et y voit une description typique de la douceur amusée des Tunisois.

S'agissant presque de la même période de l'histoire de la Tunisie, mais dans le Sud cette fois, le roman de Muḥammad al-Hādī Ibn Sāliḥ, né à Nefta le 22 juin 1945, se situe dans la veine réaliste. On lui doit déjà, en 1975, un recueil de nouvelles : *al-Halaqāt al-mulawwana* et, en 1976, un premier roman : *Fī bayt al-'ankabūt* (5). Avec « Le corps et le bâton », le lecteur se trouve interpellé à la deuxième personne du singulier par des dialogues en arabe dialectal. A cette époque, la population est soumise à des exactions continuelles de la part des percepteurs accompagnés de l'armée : ceux qui ne peuvent payer l'impôt sont frappés de coups de bâton. Cette situation d'exploités est particulièrement pénible et beaucoup d'hommes se défontent alors dans le sexe. Devant cette toile de fond, on assiste à la tension des rapports entre les générations, à la description des pratiques magiques ou du travail des entremetteuses. L'honneur est souvent un prétexte pour camoufler l'hypocrisie. Le tableau de ces bagarres continuelles et de ces prouesses amoureuses est sans complaisance. Le récit se termine par l'émigration massive des habitants.

Dans le même courant, se situent les deux livres de Muḥammad Ibn 'Āsūr, né le 7 mars 1942 à Menzel Témime. Ils font suite à un roman publié en 1974 : *Fī l-baḥt 'an al-murāq* (6). Son petit livre : « Amour dans la vieille ville » retrace l'histoire d'une liaison avortée. Deux raisons à cet échec : d'abord la pauvreté du prétendant, ensuite son idéalisme islamique : il ne parle à sa fiancée que des prophètes, il lui offre un livre religieux en cadeau, etc. On retrouve ces deux thèmes dans le recueil de récits brefs : passion pour les livres, fuite du domicile pour ne pas assister aux querelles constantes, promiscuité de la pauvreté. D'où le désir répété de rechercher des horizons nouveaux.

On se permettra de suggérer un rapprochement entre cette littérature descriptive et l'analyse de Muḥammad al-Hādī al-'Āmri dans son étude sur « La nouvelle tunisienne dans la revue *al-Fikr* ». L'auteur a dépouillé sa source entre les années 1966 et 1969, de façon à compléter l'article publié par Šāliḥ al-Garmādi dans *Hawliyyāt al-Ġāmi'a al-tūnisīyya* (1965) p. 75-132 et qui couvrait les années 1956 à 1964. Après avoir donné la liste des 78 nouvelles qui forment le corpus de son étude, il les classe en huit tendances : sociale, critique, romantique, symbolique, patriotique, folklorique, impressionniste, sentimentale. La deuxième partie est consacrée aux thèmes et la troisième aux problèmes formels.

2 B. Différentes préoccupations commencent à se faire jour dans quelques livres que je me propose de présenter maintenant. Pour Šūf 'Abid, né le 7 août 1952 à Ghoumrassen, « La terre est assoiffée » (7). Le poète se veut l'écho d'un monde délaissé :

(4) Présentations dans la revue *Ibla* (1962) p. 84-85 et (1969) p. 371-373 qui font le point des références. Signalons, après cette date, l'article de Nūr al-dīn b. Belqāsim dans *Qisas*, 20 (juillet 1971) p. 92-100 et l'interview donnée par l'auteur à *Qisas*, 23 (avril 1972) p. 79-89.

(5) Analyse du livre et bibliographie dans *Ibla* (1977) p. 308-309. Il faut y ajouter l'interview de l'auteur dans *Qisas*, 23 (avril 1972) p. 79-89.

(6) Analyse de l'ouvrage et présentation de l'auteur dans mon livre : *Vingt ans de littérature tunisienne*, MTE, 1977, p. 45-46.

(7) Articles dans *al-Sabāḥ*, 5 mars 1980; *La Presse*, 9 mars; *al-Bāḥit*, avril; *Dialogue*, 16 mai; *La Presse*, 28 mai; *al-Mustaqbal*, 15 décembre 1980 et 9 mars 1981.

• Le miroir de mon front renvoie le monde et s'évanouit
Sécheresse de l'Afrique et de l'Asie • (p. 3).

La nuance avec la démarche précédente est sensible. Le fait de la pauvreté, à travers ses manifestations observables (pieds nus, par exemple) devient le point de départ d'une évocation symbolique où les éléments de la nature trouvent leur place :

• Voler le sourire du soleil
et le distribuer sourire par sourire • (p. 7).

Oui, le monde à faim. Mais l'auteur peut dépasser cette simple constatation et ne pas se contenter de peindre la réalité quotidienne pour préciser sa place d'artiste.

La recherche franchit une étape de plus dans « Les saisons » de Muḥammad Ibn Sāliḥ, originaire de Ksar Hellal où d'ailleurs il imprime son recueil de poésie :

• Si nous pouvions être simples en amitié
serait-il difficile de voir des prières dans les nuits d'ivresse ?
Il serait aisé de voir dans le pays
une pièce qui ne fermerait pas • (p. 12).

Au fil des vers, apparaît comme un « engagement » qui sait mettre à sa juste place les contraintes politiques et sociales pour annoncer « un temps sans châteaux ni protocole » (p. 14) :

• Ce n'est pas bien de dire :
A cause de la violence extrême du pouvoir aux abois, je meurs.
... C'est à cause de l'amour extrême pour la terre brune que je meurs • (p. 21).

Pleurer ne suffit pas, il devient nécessaire de rechercher les véritables responsabilités dans les situations d'oppression. Si des enfants ont faim, comment peut-on encore dormir :

• Nos enfants détestent que le refus soit chez nous des gémissements, sans plus • (p. 53).

Après la mort d'un ouvrier, les places ne sont pas décorées et que faire de beaux discours dans des maisons délabrées ? L'auteur refuse que la poésie soit l'otage du pouvoir. Même la déclaration d'amour prend une autre résonance :

• Si tu étais mon tonnerre....
Je serais l'éclat précurseur des promesses • (p. 73).

Et comment accepter de voir le prix des jouets diminuer au cours de l'année de l'enfance, alors que le prix du pain augmente ? Cependant, la vie reste possible.

Et c'est cette vie qu'exprime Hamida al-Sūli, né à Hamma de Gabès le 2 septembre 1946, dans « Incendier jusqu'à faire reverdir » (8) L'auteur a publié son premier recueil de poèmes en 1978 : *Sawtī maqlā' al-aẓāfir*. Présentement, il manifeste sa solidarité avec le monde arabe face aux menaces qui pèsent sur lui de l'extérieur de la part des puissants. Dans ce contexte, le poète s'interroge sur son rôle. Le feu est une souffrance que porte l'homme au cours de son voyage solitaire dans la jungle de l'univers contemporain au sujet duquel on peut émettre bien des doutes. Le verbe semble impuissant à l'intégrer dans l'humanité. Il doit accepter son destin, blessé comme les autres, mais aussi renforcé dans ses convictions. En effet, il veut la vie, plus forte que tout :

• La révolte habite dans tes yeux
Tu ne sais qui a semé dans la poitrine
les décorations de l'effroi
et les pensées de détruire • (p. 37).

[8] Voir *Bilādi*, 7 mai 1979 et *al-Idā'a*, 15 février 1979.

Quant à ses exigences, elles sont d'ordre divers :

- Sur la route, je possède des réalités
non créées dans cet univers...
- Pourquoi la conscience me poursuit-elle, moi l'affamé ?
Je me suis lassé de l'hypocrisie • (p. 40 et 42).

Mais la consigne reste ferme : • Conduis-toi comme un homme / marche ton chemin / la loterie de la mort ne laisse pas de choix • (p. 45).

La poursuite d'une longue quête est aussi le fait de Muhyi al-din Hrayyif, né le 14 juin à Nefta (9). Depuis plus de trente ans, il mène de front plusieurs démarches. D'abord une littérature pour enfants, où l'on décèle ses anciens talents d'instituteur, par exemple dans *al-Tiġl wa l-farrāsa al-dahabiyya* publié en 1975 par la Société Tunisienne de Diffusion. Ensuite, l'expression, par la poésie classique (*šīr 'amūdī*), de sa participation aux différentes circonstances de la vie de son pays : ces poèmes n'ont jamais été rassemblés en livre. Enfin une recherche très personnelle, en vers libres, marquée par la parution successive de quatre recueils : en 1970, *Kalimāt li-l-ġurabā'*, à la Maison Tunisienne de l'Édition; en 1973, *Hāmil al-masābih*, chez Ben Abdallah; en 1977, *al-šign dāhila l-kalimāt*, à Bagdad; en 1980, • Les villes du temple •.

A quoi aboutit cette lente maturation ? Sans aucun doute, à une poésie épurée, très musicale, parfois subtile. Trois racines évoquent le voyage, le déplacement, la migration et reviennent constamment : √BHR, √RHL et √SFR. Elles donnent la tonalité de l'ensemble. Il s'agit d'un vaste périple, peut-être à l'intérieur de soi ou dans les profondeurs du cosmos. On en revient, renouvelé, après avoir franchi, comme le vent, les frontières qui ne barrent plus le chemin :

- L'obscurité du sein opaque est lumière
comparé au vaste horizon
Tu passes, venant des recoins du silence • (p. 24).

Cependant, il ne faudrait pas croire que cette démarche isole le poète du monde qui l'entoure. On doit se souvenir ici que ses premiers textes avaient une teinte nettement • populiste • et ont marqué ainsi une étape entre les néo-classiques de l'immédiat après-indépendance et l'avant-garde des années soixante-dix. L'enracinement terrien est profond, les petits et les affamés ne sont pas oubliés, ni non plus les manifestations de l'amour :

- Si tu es minaret,
je serai muezzin.
Ou si tu es lampe, j'y serai lumière brillante • (p. 47).

Car • seul connaît la terre, celui qui d'amour la tapisse • (p. 65). Si le poète voyage, c'est en fin de compte pour l'autre. A la poursuite des énigmes, il laisse le temps passer derrière la mer.

Il me paraît opportun de placer ici le livre de critique de al-Hafnāwi al-Māgri sur Mahmūd al-Mas'ādī. Il y a lieu de faire remarquer que le contenu de cet ouvrage n'est autre que la transcription de cours d'agrégation donné à la Faculté des Lettres de Tunis par Tawfiq Bakkār (10). L'interprétation de l'œuvre qui s'en dégage conserve les deux termes d'une dualité : révolte et défaite, pouvoir et impuissance. C'est dans cette contradiction majeure que s'enracine le sentiment tragique. A la fois optimiste et pessimiste, cette philosophie fait à l'homme un double devoir de lucidité et de responsabilité.

[9] Sur l'auteur, consulter les articles dans *L'Action*, 18 septembre 1969; *Bilādi*, 19 janvier 1976 et 5 mars 1979; une interview dans *al-Anāl*, 19 octobre 1980; le chapitre de Muḥammad Salih al-Gabri *op. cit.*, p. 594-598.

[10] On trouvera les idées de Tawfiq Bakkār, sous sa signature cette fois, dans la préface qu'il a composée pour la nouvelle édition du livre de Mahmūd al-Mas'ādī : *Haddata Abū Hurayra ... ġāla*, Tunis, Sud Editions, 1979, p. 17-43.

2 C. Avec les trois derniers livres, nous pénétrons dans un univers littéraire non dépourvu d'originalité. 'Abd al-Qâdir b. al-Hâgg Nasr, né le 24 mars 1946 à Haffay, publie son quatrième livre : « Les enfants de la va-nu-pieds », recueil de sept nouvelles (11). On comprend assez facilement que le petit fonctionnaire n'est rien d'autre qu'un premier du mois ou qu'entre le cheval et le mari on puisse préférer le premier parce qu'il est muet. Mais les symboles laissent parfois leur interprétation échapper aux prises de l'entendement. Sur une toile de fond d'exode rural, les problèmes du chômage se posent de manière aiguë et les exigences des proches restés au village peuvent devenir intolérables. La ville est détestée, source de tant d'incidents. Mais se trouve-t-on encore dans un monde réel ?

La transposition est patente avec Ahmad Mammû, né le 26 septembre 1949 à Tamezret (12). Tout à la fois ingénieur hydrologue et critique littéraire, il crible ses pensées à travers cinq niveaux d'écriture : les objets, le monde technique, le moi, la société, l'au-delà des choses. Une exigence radicale de pureté anime l'ensemble enchevêtré de ces perspectives. Et comme ce qui arrive ne peut arriver qu'une seule fois sous la même forme, les moyens de l'exprimer se multiplient à l'infini. Une donnée constante sous-tend tous les textes, c'est l'omniprésence de la maladie sous toutes ses formes : naturelles, politiques, sociales. Si l'échec semble aussi inéluctable, peut-on vraiment changer le cours des choses ? Se retrouver dans la vérité au sein de l'évolution générale, tel serait l'appel lancé dans « Le temps des souris mécaniques ».

Et nous voici en présence du petit livre de Muḥammad Darwiš, né le 20 décembre 1944 près de Ksour Essaf. « La malédiction divine sur son spectre » est étonnant, unique même dans la littérature tunisienne contemporaine : écriture fantastique, écriture de décomposition. Pourtant, quel univers cohérent, celui qui nous introduit ainsi dans l'oubli, l'évanouissement et la désintégration ! Tous ces textes, brefs, voient le récit se dérouler dans une atmosphère obscure, au milieu de bêtes étranges, d'où la peur, l'angoisse même des hommes devant de tels spectres et fantômes menaçants. La fin est-elle proche ?

Au terme de cet exposé, on aura pu remarquer que l'année 1980, pour ce qui concerne la littérature tunisienne de langue arabe, apporte la confirmation de certains talents et, ici ou là, la promesse de quelques autres. Seront-ils marqués par la persévérance ? Réussiront-ils à vaincre le problème crucial de l'édition ?

(11) Consulter *Ibla* (1970) p. 258-264 et (1980) p. 330-331, ainsi que l'interview donnée à *Qisas*, 48 (avril 1980) p. 26-31.

(12) Présentation du premier livre dans *Vingt ans*, p. 42-43; bio-bibliographie, analyse du second livre et traduction d'une nouvelle dans *Ibla*, 148 (2^e semestre 1981).

X. - LITTÉRATURE MAGHRÉBINE DE LANGUE FRANÇAISE

Pour la littérature, l'année 1980 se caractérise essentiellement, en Algérie comme au Maroc, par un développement de l'édition nationale, dont on attend beaucoup, et sur lequel il conviendra de faire le point l'an prochain. Les publications de la SNED en particulier surprennent, par leur nombre surtout, mais aussi par une relative diversité. Ce développement de l'édition nationale amène à se poser plus que jamais la question du rapport entre littérature de langue française et littérature de langue arabe. C'est pourquoi j'ai demandé à Aïda Bamy, professeur d'arabe à l'Université d'Annaba, un survol du roman algérien de langue arabe depuis l'Indépendance, à l'intention surtout des lecteurs uniquement francophones qui y trouveront d'utiles éléments de comparaison.

Les recherches universitaires sur la littérature maghrébine sont par ailleurs de plus en plus nombreuses, et diverses. Leur présentation occupe cette année la partie la plus importante de cette bibliographie critique.

Charles BONN.

A. - RÉCITS

*Le roman algérien de langue arabe depuis l'indépendance**

Le roman algérien traversa un chemin difficile depuis sa naissance, en 1951; il mena une bataille lente et éprouvante pour s'affirmer en tant que genre littéraire répondant aux conditions les plus élémentaires requises dans un roman, et afin d'occuper sa place dans le domaine de la littérature où la nouvelle triomphait presque exclusivement, en ce qui concerne la prose.

Des difficultés d'ordre matériel gênèrent la progression du roman pendant la période coloniale, particulièrement au niveau de l'édition qui était entravée par la rareté des maisons d'édition d'œuvres écrites en langue arabe, ainsi que des moyens financiers pour assurer l'impression et la diffusion de ces œuvres. D'autres obstacles provenaient du faible bagage littéraire des écrivains, les privant des outils nécessaires pour s'attacher à un genre nouveau dans la littérature arabe. Les conditions politiques existant en ces temps entravaient les contacts avec le Moyen-Orient qui auraient permis aux écrivains de profiter de la renaissance littéraire du début du XX^e siècle. Dans ces conditions, les écrivains se tournèrent vers la nouvelle, croyant à tort, - à cause de sa taille - qu'elle était plus facile.

* Rubrique réalisée sous la direction de Charles BONN (Université Jean Moulin, Lyon).

La présentation dans cet article, s'est faite par auteurs, ceux-ci se suivant par ordre chronologique, à compter de la date de leur premier ouvrage. Le regroupement par auteur fut, d'une part, une nécessité, car beaucoup de romans paraissent sans date; d'autre part, cette méthode permet une comparaison entre les œuvres d'un même auteur et surtout une vision plus claire de l'évolution de ses écrits.

Il y avait peut-être aussi, de la part des écrivains, une hâte de produire et de publier dans la presse de l'Association des Ulamas Musulmans d'Algérie, afin de faire face à une littérature algérienne écrite en français et qui commençait à faire parler d'elle. La nouvelle se prêtait à cette nervosité de la part des auteurs, alors que le roman est un travail de longue haleine qui exige beaucoup de temps et de patience.

Le seul roman paru avant l'indépendance de l'Algérie, ou du moins, l'œuvre que son auteur désigna comme tel, est *At-Taleb al-Mankoub*, (*l'étudiant éprouvé*) (1) de Abdelmadjid al-Shafi'i. Le livre résume en soixante-sept pages une histoire qui se passe en plusieurs années; les événements qui y prennent place auraient pu faire le sujet d'un roman intéressant si son auteur avait su manier sa matière différemment. Al-Shafi'i s'étendit surtout sur les thèmes romantiques, et résuma rapidement des idées fort intéressantes et d'actualité: l'unité du Maghreb, la purification de l'Islam. Le style du livre est lui-même très romantique, les scènes décrivant les sentiments des héros sont sentimentales et pédantes, tombant parfois dans le ridicule. *At-Taleb al-Mankoub* raconte la vie d'un étudiant algérien vivant en Tunisie où il s'était réfugié afin d'échapper aux difficultés qui le menaçaient en Algérie. Il aime une jeune fille tunisienne qu'il épousa quelques années plus tard, ayant réussi admirablement dans la vie pratique comme commerçant en Algérie. Ce fut le seul roman de Shafi'i qui collabora intensément dans le domaine de la nouvelle, au sein de l'Association des Ulamas Musulmans d'Algérie.

Il a fallu attendre 1967 pour voir apparaître le deuxième roman algérien; mais l'attente déçut le lecteur qui trouva dans le livre de Mohammad Mani', *Saut Al-Gharab*, (2) (*la voix de l'amour*) une histoire d'amour banale et naive, loin de toutes les préoccupations d'un pays ayant nouvellement accédé à son indépendance et sortant à peine de sept années de guerre pour sa libération. Les deux héros du roman sont des adolescents, voisins; ils s'aiment, mais le garçon est trop timide et hésite à confier son désir d'épouser sa bien-aimée à ses parents. Entre temps la jeune fille reçoit une demande en mariage que ses parents acceptent. Affolée, elle décide le jeune homme à s'enfuir pour se marier et mettre les parents devant le fait accompli! Cela est fait avec la bénédiction du juge, un français, et les parents ne peuvent rien contre leurs enfants parce qu'ils sont majeurs.

La forme du roman est aussi très faible, et révèle un écrivain ignorant les règles les plus élémentaires de l'art romanesque ainsi que celles de la grammaire arabe!

Ce fut Abdel Hamid Ben Hadouga qui donna à la littérature algérienne son premier vrai roman, c'est-à-dire une œuvre dont le sujet est puisé dans la vie quotidienne de la société algérienne et écrit pour cette société, dans un effort sincère de trouver des solutions à ses problèmes. Le roman est intitulé *Rih al-Janoub* (3) (*Le Vent du Sud*) et se situe dans l'Algérie indépendante, dans un village du Sud du pays. La vie, et surtout le comportement des personnages sont étudiés en relation avec, et à l'ombre de l'expérience de la guerre. Cette approche marquera le second roman de Hadouga, *Nihayat al-Ams* (4) (*La fin d'hier*), lequel, bien que fermement ancré dans le présent, ne trouve son sens que dans le passé proche des années de la lutte nationale.

Très préoccupé par le bien-être de son pays pour lequel il témoigne une profonde affection, Hadouga ne lésine pas sur les fautes, administratives aussi bien qu'individuelles. Il soulève un grand nombre de problèmes dans *Rih al-Janoub*, beaucoup plus que le roman ne peut en supporter; les questions abordées touchent à l'émancipation de la femme, la sauvegarde de l'héritage folklorique, l'arrivisme, l'exploitation, les abus de

(1) Mathu' al Sherif, Dar al-Koutoub al-'Arabiya, Tunis, 1951; 67 p.

(2) Mathu'at al-Ba'th, Constantine, 1967; 262 p.

(3) Société nationale d'édition et de diffusion, Alger, 1971 ?; 266 p. Ce roman a été traduit en français par Marcel Bois sous le titre: *Le Vent du Sud*, et publié par la SNED, Alger, 1975, 266 p.

(4) Société nationale d'édition et de diffusion, Alger, 1975 ?; 251 p. Ce roman a été traduit en français par Marcel Bois sous le titre: *La Fin d'Hier*; SNED, Alger, 1977; 251 p. Voir le compte rendu par Charles BONN dans l'AAN, 1977, p. 1094.

l'autorité paternelle, la lutte des classes. Ces thèmes forment un enchevêtrement où l'auteur se perd lui-même, incapable de suivre et de développer ses propres idées. Même ses personnages semblent lui poser des problèmes car il ne sait souvent comment s'en débarrasser, et laisse certains en suspens. Le sort de Nafissa est insatisfaisant, car après une révolte qui promettait beaucoup, contre la volonté de son père qui voulait l'empêcher de poursuivre ses études à l'université d'Alger, et l'obliger à épouser un homme qu'elle n'aime pas, elle retourne à la maison bredouille (5).

Nihayat al-Ams est un roman plus sobre sur le plan des thèmes et se concentre sur l'exploitation des pauvres par les riches et des faibles par les forts. Le héros du roman est doté d'un esprit de militant qui lui permet d'affronter tous les obstacles et les dangers qui risquent d'entraver ses efforts d'alphabétisation. C'est un enseignant qui choisit un village lointain pour exercer sa profession; son courage et sa persévérance lui valent la sympathie et l'aide de la population. Il réussit ainsi à vaincre le grand propriétaire du village qui exploitait les paysans. La nouveauté du roman, dans la forme, est d'offrir au lecteur, en guise de conclusion deux possibilités : l'une romantique et l'autre pratique et réaliste.

Le troisième roman de Hadouga, *Bana'l Soubhou* (6) (*Et vint le matin*), est différent des deux premiers. D'une part, ses événements se déroulent à la capitale, marquant un éloignement de l'environnement rural; d'autre part, les personnages du roman appartiennent au milieu bourgeois d'Alger, choisis, particulièrement dans la jeune génération du pays. L'auteur décrit les contradictions que vit cette génération dans une société en pleine mutation; il met, face à face l'homme et les traditions, montrant comment chacun réagit vis-à-vis d'elles, certains les rejetant d'autres s'y soumettant en apparence, d'autres encore essayant de trouver un juste milieu pour concilier modernité et traditions.

La date du roman est également d'un grand intérêt, c'est la période de la discussion de l'avant-projet de la charte nationale.

Ce roman qui frappe par la franchise et le courage de la critique autant sociale que politique, déçoit par des faiblesses dans la forme, une certaine superficialité dans l'analyse des caractères et des situations. La conclusion est faible car les problèmes présentés dans le roman restent sans solutions et la conclusion survient au moment où le lecteur s'y attend le moins.

D'autres romans suivirent *Rih al-Janoub*. Un écrivain jusque là inconnu, publia son premier roman, *Ma La Tadrouh al-Riyah* (7), (*Ce que les vents ne peuvent effacer*). C'est un roman sur la guerre, mais les événements se passent, en grande partie, en France, car le héros s'est laissé séduire par les promesses des autorités françaises et accepte de s'enrôler dans une école militaire en France. Il fait beaucoup d'efforts pour s'intégrer, allant jusqu'à changer son nom de « Bachir » en « Jacques » et tous les efforts de ses compatriotes pour le faire revenir au pays où l'attendent sa femme et son fils échouent. Sa conscience s'éveille sur son lit d'hôpital et grâce à son amie française qui l'aide à retrouver ses sources ! Le retour est difficile mais Bachir goûte finalement la joie de vivre avec les siens et dans son pays. Quoique le sujet du roman soit d'un grand intérêt, l'auteur ne réussit pas à soutenir l'intérêt du lecteur : d'une part il le noie sous le poids des détails inutiles et futiles, d'autre part il le lasse par la lenteur de l'action et la superficialité avec laquelle il aborde un sujet aussi délicat et profond.

Ar'ar publia un second roman intitulé *At-Toumouh* (8), (*L'ambition*); œuvre épaisse où l'auteur se perd dans le labyrinthe des événements, entre le passé et le présent. Aucun ordre chronologique ne régit l'action dans ce livre : le passage du présent au passé pour évoquer des souvenirs se fait brusquement et sans introduction.

(5) Dans le film tiré du roman, Nafissa réussit à s'évader de la maison paternelle.

(6) Société nationale d'édition et de diffusion; Alger, 1980; 330 p.

(7) Société nationale d'édition et de diffusion; Alger, 1972; 254 p.

(8) Société nationale d'édition et de diffusion; Alger, 1978; 424 p.

déroutant totalement le lecteur. Le héros raconte son enfance, puis sa vie d'étudiant en droit, et brusquement, on le voit à la montagne avec les moudjahidines; il échappe à un massacre que fait l'armée française, s'installe dans une cabane isolée à la montagne avec une infirmière qu'il rencontre au maquis. Dans le dernier chapitre du livre, nous le retrouvons à l'hôpital, inconscient. Il s'y trouve après avoir été assommé par des voleurs, dans un taxi qui le menait à la cité universitaire! Le héros n'avait pas cessé d'être un étudiant et on s'explique mal tous les événements passés pendant les quelques jours qui précèdent son entrée à l'hôpital!

Il coule aussi trop de sang dans ce roman et des crimes restent sans châtement. Mais ni le sang versé, ni la réflexion philosophique ne réussissent à émouvoir le lecteur. 'Ar'ar confie à son livre ses inquiétudes sur la vie et sur la mort, ses questionnements sur les relations humaines ainsi que ses problèmes psychologiques. Tout est cependant confus dans ce livre et le but n'est pas du tout clair.

Les années 70 virent apparaître les œuvres d'un grand écrivain algérien qui avait déjà fait ses preuves en tant que nouvelliste. Les espoirs qu'il fit naître chez le lecteur furent bien fondés. At-Taher Wattar fait, en effet, preuve dans son œuvre d'une grande maîtrise de l'art du roman; c'est ainsi dans ses livres qu'il présente ses principes, explique son idéologie et peint une fresque, non seulement de la société algérienne en temps de guerre et en temps de paix, mais aussi de l'être algérien, révélant ses sentiments les plus intimes, particulièrement dans les moments de crise. Son premier roman, *Al-Laz* (9), [*L'As*] trace les grandes lignes de toute activité littéraire qu'il résume en ces mots, dans la préface du livre: «Jusqu'à ce que je termine ceci, jusqu'à ce que je découvre la dernière racine, je me concentrerai sur un travail qui ferait ressortir le nouveau visage de mon cher pays» (10). Wattar mit sept ans pour écrire *al-laz* (1965-1972); il lui fallut ce laps de temps afin de suivre l'évolution de l'Algérie libre, mais vivant encore les séquelles de la période coloniale, les atrocités de la guerre, et les conséquences de son immaturité, comme un adolescent qui atteint l'âge de raison. La conclusion de l'auteur est toute simple; elle se résume dans ce proverbe algérien bien connu: «Il n'y a que les galets de la rivière qui restent dans son lit». Ce proverbe est constamment répété par le héros du roman, devenu fou après avoir assisté à l'égorgeement de son père. *Al-laz* est presque entièrement un flash-back où les années de la guerre de libération sont évoquées par les parents des martyrs, attendant de percevoir leur bourse. L'ironie du sort veut que l'employé de ce bureau soit un homme qui avait trahi ses frères pendant la guerre! A travers les souvenirs sont racontés les événements de la guerre, le rôle joué par «L'As», les actes de répression de l'armée française, les conflits entre le parti communiste algérien et le front de libération nationale. L'auteur exprime surtout ses idées concernant l'avenir politique de son pays. Son porte-parole est Zaidan, le père de «L'As». Le roman est aussi le symbole du réveil national de l'Algérie, représenté par le changement total dans la personnalité de «L'As» et sa participation à la lutte pour l'indépendance de son pays. «L'As» illustre, en fait, la révolution continue, la lutte qui ne devait pas s'arrêter avant l'indépendance. L'éveil de «L'As» de cet état de folie proche de l'extase, s'accomplit dans la deuxième partie du roman, intitulée: *Al-Laz, Djamilia, al-Hubbou wal-Mawtou fi-Zaman al-Harrachi* (11) («L'As», Djamilia, l'amour et la mort dans l'ère Harrachi).

Le second roman de Wattar, *Az-Zilzal* (12) (*Le Séisme*), porte un titre très significatif exprimant mieux que tout autre terme, les changements survenus en Algérie après l'indépendance, changements dans la situation politique, mais surtout, changements dans les esprits. Le roman raconte le drame d'un homme, Boul-arwah, qui refuse

(9) Société nationale d'édition et de diffusion: Alger, 1974; 277 p.

(10) *Al-Laz*, p. 8.

(11) Ce roman n'est pas encore publié mais j'ai eu la possibilité de le lire en manuscrit.

(12) *Dar al-'ilm Lil-Malayin*, Beyrouth, 1974; 224 p. Ce roman fut traduit en français par Marcel BOIS, sous le titre: *Ez-Zilzal*. Société nationale d'édition et de diffusion: Alger, 1977, 171 p. Voir le compte rendu par Charles BOIS dans l'AAN 1977, pp. 1095-1096.

cette mutation: il est dépassé par les événements, déphasé de n'avoir pas suivi le courant de l'histoire. Il finit par perdre la raison et tente de mettre fin à sa vie. Wattar fait preuve d'un grand talent de romancier en intégrant la ville de Constantine — si habilement choisie comme cadre de l'action —, la faisant participer à la création du sentiment de désastre qui s'empare graduellement du héros, jusqu'à le précipiter dans le désespoir de la mort. Il réussit surtout à communiquer cette angoisse au lecteur, une angoisse qui persiste après la lecture du roman! L'auteur critique sévèrement les exploités et les profiteurs, ainsi que les grands propriétaires terriens, et montre les transformations apportées dans le pays par la politique socialiste. Nous sommes ici à la veille de l'application de la Révolution agraire; Boul Arwah tente par tous les moyens d'y échapper, mais il échoue parce que les mentalités ont changé.

Ours Baghl (13) (*Le mariage d'un mulet*), fut le troisième roman de Wattar. Deux éléments importants le caractérisent: la hardiesse du sujet et le cadre dans lequel l'action prend place, ainsi que l'aspect symbolique des faits et des personnages souvent difficile à saisir. L'histoire se passe dans un bordel et les protagonistes principaux sont des prostituées et des proxénètes. La patronne projette de donner une grande fête dans sa maison, et saisirait l'occasion pour faire la circoncision de cinquante enfants de familles pauvres. Toutes les patronnes ainsi que les plus jolies filles des bordels d'Algérie seraient invitées. Ce sera le mariage d'un mulet, une occasion pour s'amuser et se réjouir.

Toute l'histoire de l'Algérie convoitée et exploitée par les forces ennemies est racontée dans ce roman sous forme de symboles et de rêves, des rêves provoqués par la drogue chez le Hadj Cayenne. Certaines images évoquent la colonisation française, d'autres appellent à l'unité et à la révolte. La solution présentée réside dans la volonté supérieure de l'homme qui peut tout sauver.

Le mariage du mulet paraît symboliser les nombreuses festivités ou plutôt les excuses fournies pour lancer des fêtes. Le roman présente deux types de citoyens: celui qui se sacrifie pour le pays sans rechercher un bénéfice personnel, et celui qui sacrifie son pays pour son intérêt personnel.

Le livre abonde aussi en allusions et références à de nombreux événements politiques et historiques ayant trait à l'Algérie. Il est également riche en considérations philosophiques sur la mort et sur la vie qui n'est, d'après l'auteur, que le mariage d'un mulet, et la société, un bordel! Le Hadj Cayenne résume toute la situation ainsi: « du moment que la source est la même, pourquoi chercher un goût différent à l'eau. Tu es une commerçante ici ou là et je suis marginal, ici ou là, pourquoi donc avoir peur... » (14).

Le dernier roman de Wattar reste dans la tradition symbolique, mais utilise la forme du conte populaire: *Al-Hawwat wal Kasr* (15) (*Le Pêcheur et le palais*), est, en apparence un conte où le bien triomphe et où le mal est vaincu, mais à travers ce conte se dégagent une philosophie, une critique et une politique, et les faits purement imaginaires reflètent une réalité vécue.

Placé dans un contexte réel, le pêcheur du conte semble représenter le militant type, celui qui puise sa force dans son idéal et qui n'est point entravé par les mutilations du corps pour servir sa cause, pour faire éclater la vérité. C'est ce qui fait écrire à Wattar dans le dernier paragraphe du roman: « L'important dans toute l'histoire d'Ali le Pêcheur, le plus important de tout, est que la vérité soit apparue » (16).

L'année 1975 vit apparaître un roman qui n'eut pas un écho perceptible en Algérie, non seulement à cause de sa faiblesse, mais parce qu'il fut publié en Egypte; il

(13) Dar Ibn Rushd lil-Tiba'a wan-nashr, Beirut, 1978; 207 p.

(14) *Ours Baghl*, p. 152.

(15) Dar al-ba'th lit-Tiba'a wan-nashr, Constantine, 1980; 268 p.

(16) *Al-Hawwat wal-Kasr*, p. 268.

s'agit de *Nar Wa Nour* (17), (*Feu et lumière*) de Abdel Malek Mourtaf. Le livre de Mourtaf est un roman sur la guerre de libération, particulièrement la résistance urbaine dans la ville d'Oran. L'auteur s'intéresse surtout aux activités nationalistes des étudiants montrant leur rôle dans la guerre. *Nar wa Nour*, ne raconte pas une histoire proprement dite, mais décrit la participation de deux jeunes écoliers, Said et Fatima, à la résistance populaire. Les deux jeunes personnes s'aiment, mais la guerre ne permet pas à ce sentiment de s'épanouir totalement, car la cause nationale prime dans leur vie, et Said est tué à la fin du roman.

Le livre de Mourtaf perd beaucoup de sa valeur et de son impact sur le lecteur, à cause de sa forme qui consiste en de longs discours politiques et patriotiques contre le colonialisme français en Algérie, ainsi que sur la nécessité de la lutte pour la libération. La tendance de l'auteur à donner des descriptions détaillées de la ville d'Oran nuit à l'action en la ralentissant. Certaines situations sont même illogiques, telle, par exemple, la longue discussion qui s'engage entre Said et l'officier de la patrouille venue fouiller sa maison: il est difficile d'imaginer un entretien aussi long et aussi philosophique dans des moments critiques. Il manque au livre le naturel et la spontanéité qui l'aurait aidé à émouvoir le lecteur. Un autre roman sur la résistance urbaine est *Touyououn fiz-zahira* (18), (*Des oiseaux à midi*) de Merzak Baktash. L'originalité de cette œuvre qui elle aussi parle de la guerre de libération, est de raconter cette guerre à travers le regard et les impressions de jeunes enfants. L'auteur essaie d'analyser la psychologie de l'enfant dont la vie fut bouleversée par les événements de la guerre, dans son foyer, dans la rue et dans son for intérieur car il ne pouvait s'expliquer les événements qui se passaient autour de lui. Ce que l'on peut reprocher à Baktash est d'avoir parfois parlé lui-même à la place de ses jeunes personnages, c'est-à-dire d'avoir présenté une réflexion qui dépasse celle d'un enfant. Un jeune romancier Ismail Ghmougat, publia vers la fin des années soixante-dix deux romans, l'un à la suite de l'autre: le premier est intitulé: *As-Shams Touchriq alal-Jami'*, (18 bis) (*Le Soleil se lève partout*), et, peu de temps après, *Al-Ajsad al-Mahmouma* (18 ter) (*Corps en feu*). Les deux œuvres sortent du cadre de la guerre de libération qui fit le sujet d'un grand nombre de romans jusque-là. Le premier raconte l'histoire d'une adolescente dont un grand nombre d'écoliers tombent amoureux; même le directeur de son école lui fait la cour! Mais elle s'arrange pour le faire arrêter par la police. Il y a, à part ces « flirts » d'adolescents une faible allusion à la révolution agraire et un effort, à peine perceptible, pour prouver que tout est pour le mieux dans le pays après l'indépendance. Mais ce message, timidement exprimé est noyé par les folies et les rêves des adolescents! Un grand désordre règne dans les événements racontés pêle-mêle, sans suite et sans but apparent.

Le deuxième roman est encore plus décevant, quant au fond et à la forme. Il s'agit là d'un adolescent rêvant de liberté sexuelle, confiant à son livre les rêves fous qu'il ne peut vivre dans la réalité. Est-ce pour surmonter ses crises d'adolescence que Ghmougat écrivit ses deux romans? Si cet exercice lui fut utile, il n'apporte rien, par contre, au lecteur qui n'éprouve que de l'étonnement et de l'indignation devant de telles œuvres!

Un nouvelliste s'essayant au roman nous présente, vers la fin des années soixante-dix, son premier intitulé: *Bab al-Rih* (19) (*La porte du Vent*); il s'agit de Jarwa 'Allawa Wahba. Il évoque, dans son livre, des souvenirs de la guerre de libération, particulièrement dans la ville de Constantine. Les événements sont décrits par un jeune garçon, d'abord simple observateur de la situation, puis membre actif de la résistance urbaine. Le livre n'apporte rien de nouveau dans ce domaine, et il se contente d'enregistrer, sans aucune analyse, les événements qui bouleversent la ville. Tout cela est rendu dans un style simple et direct, sans mordant, ni suspense.

(17) Dar al-Hilal, Le Caire, 1975: 154 p.

(18) *Amal*, N° spécial, 34 (juillet-août, 1976), Alger.

(18 bis) Société nationale d'édition et de diffusion; Alger, s.d., 165 p.

(18 ter) Société nationale d'édition et de diffusion; Alger, 1978?: 108 p.

(19) Société nationale d'édition et de diffusion; Alger, s.d., 106 p.

Une autre nouvelliste, Zouhour Wanisi, contribua elle aussi au roman, avec son livre, *Min Yaumiyyat Moudarrisa Hourra* (20), (*Le Journal d'une enseignante de l'école libre*). Wanisi raconte ses souvenirs des années de la guerre, à travers le personnage principal, une jeune maîtresse d'école qui fait ses débuts dans l'enseignement. Le récit est émouvant et les événements sont racontés avec beaucoup de sincérité et de spontanéité ; mais le livre est loin d'être un roman ; c'est plutôt un journal où sont racontés les souvenirs des années 55 à 60, et toutes les réactions qu'ils suscitèrent dans le cœur de cette jeune maîtresse. Elle semble aussi émue par la position de la femme dans son pays : son emprisonnement à la maison, un fait qui a un peu entravé son action au sein de la résistance, son travail en dehors de la maison qui lui attire les critiques de la société féminine autant que masculine, la préférence des parents pour les garçons et la grande déception des pères à la naissance des filles (21).

Le style dans ce livre prend une allure inconnue jusque-là chez Wanisi, il est rapide, vivant et souple, sans aucun didactisme. Il est utile de mentionner, en concluant ce panorama du roman algérien, que les deux grands romanciers considérés à juste titre comme tel, sont Hadouga et Wattar. Ce dernier occupe une place de choix, non seulement par la valeur artistique de son œuvre et la profondeur de ses analyses psychologiques et sociales, mais par la variété et l'originalité de la forme dans ses œuvres.

Aida BAMYA.

Djebar (Assia). *Femmes d'alger dans leur appartement*. Paris, Des Femmes, 1980, 196 p. Nouvelles, préface et postface de l'auteur.

La romancière algérienne et cinéaste arabe Assia Djebar n'avait rien publié depuis 1967, année des *Aloettes naïves*, mis à part des articles et nouvelles dans la presse. Elle avait cependant en 1977-78 réalisé pour la Télévision algérienne son film *La Nouba des Femmes du mont Chenoua* après trois mois d'enquêtes auprès des femmes de la tribu maternelle. Ce film important – et par lui-même et dans l'itinéraire de la création artistique d'Assia Djebar – a obtenu le prix de la Critique internationale (FIPRECI) à la Biennale de Venise en 1979.

L'œuvre littéraire et cinématographique de Assia Djebar, ses articles sur la situation de la femme dans la société arabo-musulmane n'ont certes pas plu à tous les critiques, et ce d'autant plus que cette littérature est écrite en français. Au fil des années et à chaque prise de parole, on risque d'être l'objet du refus et de la résistance du public masculin, quand ce n'est pas d'attaques du milieu féminin même (algérien ou étranger), attaques qui se présentent parfois comme étant plus perfides encore que celles des critiques masculins.

Depuis 1957, année du premier roman, Assia Djebar s'est engagée dans le combat pour la prise de la parole, la conquête de l'espace masculin, la reconnaissance et la libération du corps, en même temps que pour la renaissance au monde de la femme. Elle a commencé à écrire durant la guerre de libération. Puis elle a été amenée à recouvrer ses racines, son identité et sa mémoire sans nier les apports de l'Autre. La qualité de son œuvre littéraire et cinématographique est reconnue et s'impose maintenant.

Le film *Nouba des femmes*, très riche mais difficile d'accès pour le grand public, est un film sur la mémoire et sur le regard. Nous y retrouvons la femme circulante qu'Assia Djebar aime mettre en scène et aussi le retour en arrière dans l'identité collective. Nous y retrouvons aussi, comme dans les romans, le désir d'enracinement

[20] Société nationale d'édition et de diffusion; Alger, 1979: 131 p.

[21] Ce thème fournit le sujet d'une de ses nouvelles intitulée: *Soumayya*.

dans la durée. « C'est la durée qui triomphe » (*Les Alouettes naïves*). L'œuvre de Assia Djebar parcourt jusqu'à présent une sorte de courbe : partie de la plage, au soleil (*La Soif*, 1957), elle aboutit à la caverne du mont Chanoua, à la récupération de soi, de la mémoire du peuple et des racines historiques. Le recueil de nouvelles *Femmes d'Alger* se situe pour ainsi dire à cette arrivée. Ces nouvelles ne sont pas toutes inédites, plusieurs ont paru dans la presse et l'une, « Nostalgie de la horde » est un passage des *Alouettes naïves*. Elles ont été écrites entre 1959 et 1978.

Le titre du recueil est celui du fameux tableau de Delacroix, débarqué à Alger pour une courte escale le 25 juin 1832 et admis à pénétrer dans l'espace féminin. Les nouvelles sont ordonnées en deux parties : « Aujourd'hui », « Hier ». Elles ont pour cadre aussi bien la guerre de libération que des situations d'aujourd'hui. Rien de neuf en soi, mais une mise en parallèle des souffrances féminines durant la guerre, du courage, et des humiliations et des silences d'aujourd'hui toujours présents malgré l'indépendance. Dans la « nostalgie de la horde », nous retournons plus haut que la guerre, dans les souvenirs douloureux d'une aieule qui raconte sa vie.

Dans une remarquable postface « Regard interdit, son coupé », l'auteur rassemble sa réflexion sur le thème du regard. En effet, le lecteur pénètre au cœur de l'appartenance féminine pour voir les femmes qui sont « dans un rapport d'ombre entretenu des siècles durant avec leur propre corps » (A. Djebar). Leur parler féminin est un « arabe souterrain », le corps est voilé et les mots le sont pour ainsi dire aussi : murmurés, étouffés. La contrainte « raréfie l'oxygène même aux personnages de fiction ». Tout ici est feutré, assourdi, dans un style travaillé. Ce style, d'ailleurs, a évolué depuis *Les Alouettes naïves* : moins de phrases longues, descriptives, avec participes présents, et plus ici d'expressions littéraires courtes, avec de l'allant, des allusions, des ellipses même parfois, à côté de passages lyriques d'une grande intensité, comme « pour un diwan de la porteuse d'eau » (pp. 52-59) ou « pour un diwan des porteuses de feu » (pp. 60-63). Dans « les morts parlent » existe un rapport biographique direct de l'auteur avec sa grand-mère (morte sept jours après la proclamation de l'indépendance). Assia Djebar y revit son enfance par le biais de la fiction. Il était ainsi important pour elle, comme dans *Nouba des femmes* de renouer avec ses racines et les femmes traditionnelles. Elle évolue donc à l'intérieur même de l'espace féminin pour parler entre femmes et être-avec. Comme le dit Assia Djebar elle-même dans une interview accordée à Anne Blomvard sur Radio-France internationale en juillet 1980 : Pressées de rechercher le couple et le dialogue avec l'homme, certaines jeunes femmes ont rompu trop vite avec le milieu traditionnel. Ici, l'important est la recherche du dialogue d'abord de femme à femme, « à l'intérieur même, tout en contestant l'enfermement », vivre, si l'on veut, à la fois « le négatif et le positif ».

Assia Djebar rédige cette postface comme une sorte de petit essai, finement réfléchi, sur le regard, le dévoilement, le désir de l'homme (avec son œil qui domine, « avant de prendre possession du corps » de la femme dominée), la fixation du fils à la mère mais aussi la renaissance des femmes à leur corps.

Les travaux de Fatima Mernissi au Maroc, de Nadia Kacha et de Hélène Vandeveld en Algérie, par exemple, se situent sur le plan sociologique et sont d'un apport de premier plan pour l'étude de la situation de la femme dans le Maghreb d'aujourd'hui. La réflexion de Assia Djebar se veut plus intériorisée, mais tout aussi « percutante », disons même plus psychanalytique : il s'agit bien d'une mise à nu des désirs et des fantasmes.

Dans les romans précédents, plusieurs démarches de la promotion de la femme étaient mises en lumière. La renaissance de la Maghrébine au monde passe par la liberté de voir et d'être vue, la liberté de circuler dans l'espace masculin, la liberté de parler avec et en face de l'homme et la liberté de dévoiler le corps. Nous aboutissons maintenant à une sorte de bilan, de synthèse : des conquêtes sont assurées, du moins espère-t-on les voir assurées à court terme, mais la tradition n'en est pas pour autant rejetée. La sagesse des aieules est toujours utile et féconde. Il faut pour ainsi dire tenir fermement les deux bouts de la chaîne. Il reste cependant encore des blocages.

Une Algérienne dit dans *Femmes d'Alger* : « Je ne vois pour les femmes qu'un seul moyen de tout débloquent : parler, parler sans cesse d'hier et d'aujourd'hui, parler entre nous (...) et regarder. Regarder dehors, regarder hors des murs et des prisons » (p. 68). Les femmes dans leur appartement sont encore nombreuses, plus nombreuses que celles qui sont sur la plage ou dans les rues. Mais il suffit parfois, dit Assa Djebar, d'une prise de conscience : oser franchir la porte. Et on est dehors.

Les critiques, parfois violentes et injustes (dénigrements systématiques), ne manquent pas, comme nous l'avons dit, contre les romans de femmes maghrébines – et par des femmes au Maghreb d'abord. Il est bien évident que les romans ou les nouvelles ne disent pas tout. Ils sont de l'ordre de l'imaginaire et ne prétendent pas être des cours de sociologie marxiste. D'aucuns, qui ont mal lu ces œuvres ou qui les ont lu avec une idée préconçue ou en faisant d'avance un procès d'intention à l'auteur, seraient prêts à reprocher à Assia Djebar, par exemple, de ne pas donner d'analyses économiques et politiques, de s'en tenir à l'individuel ou d'occulter les conditions objectives infériorisant la femme. Un roman est un roman, non un exposé d'économie politique et de droit.

Telle quelle, l'œuvre littéraire et artistique d'Assia Djebar est d'un apport incontestable pour la connaissance des désirs de la Maghrébine d'aujourd'hui.

Jean DÉJEUX.

Farès (Nabile). *La Mort de Salah Baye, ou la vie obscure d'un Maghrébin*. L'Harmattan, Paris, 1980.

Depuis quelques années, les thèmes classiques du roman maghrébin de langue française, révolte contre le père et révolte contre le colonisateur, ont vu surgir une nouvelle figure, celle de l'immigré : *Les Boucs*, *La Réclusion solitaire*, *Topographie idéale pour une agression caractérisée*, ou même l'atypique *Habel* (dans lequel, malgré la minceur des moments où Habel apparaît en tant qu'immigré, disposant ses sachets de parmesan dans le supermarché où il gagne sa vie, domine plutôt le thème de l'*errance*). Aucun de ces textes d'ailleurs, qu'il s'agisse de Chraïbi, de Ben Jelloun, de Boudjedra ou de Dib n'est vraiment réductible à un dénominateur commun. Cette absence de consensus romanesque n'en fait pas moins ressortir l'originalité radicale du dernier roman de Nabile Farès, *La Mort de Salah Baye*, la moindre originalité n'étant pas le peu de place textuelle occupée par l'émigration proprement dite. Ce n'est pourtant pas un paradoxe que de ranger *Salah Baye* parmi les livres de l'immigration ou, pour mieux dire, des *personnes déplacées*.

Le narrateur du livre n'est pas Salah Baye, mais un personnage qui restera anonyme. Par une structure en boucle familière aux lecteurs de Farès (comme dans *Le Champ des Oliviers* ou *Mémoire de l'Absent*, le livre entier s'inscrit par flashbacks dans l'espace d'un voyage en train ou d'une corse en taxi), au début du livre, le narrateur est à quelques instants de sa mort, mort que réalisera la dernière page du livre. Mort violente et d'abord énigmatique : il s'éveille, enchaîné et ligoté, à fond de cale – comme, en d'autres temps, le « bois d'ébène » entre Afrique et Amérique – d'un évanouissement de drogue ou de torture, ou les deux. Nous apprenons peu à peu qu'il est journaliste, qu'il craignait depuis quelque temps d'être arrêté, car il y a « trop d'enquêtes dans la ville, et puis dans le pays » (ceci n'étant pas un clin d'œil à Chraïbi, *Salah Baye* ayant paru un an avant *Une enquête au pays*). Le narrateur s'est en effet consacré à constituer des archives avec l'*impuisable* des journaux. C'est ainsi qu'en 1962-64, « durant les deux premières années de la Dépendance », il fait des photographies *vides*, d'où, par d'astucieux montages, il a éliminé les humains, façon de matérialiser cette évidence que pour lui « dans ce pays il n'y avait plus de sujets, mais rien que des *objets* ». Mais en même temps, il cherche à retrouver ou à sauvegarder les véritables identités des « sujets », soumises à un risque de destruction totale dans cet univers à la

Orwell où les mémoires sont manipulées, où les changements d'opinion se font en toute bonne conscience, sur champ d'amnésie. Le narrateur lutte, seul ou presque, contre cette entropie, en thésaurisant les bouts d'information qu'il arrache à l'anéantissement étatique, et en espérant pouvoir un jour les communiquer ; comme naguère il faisait des montages photo, il rêve de graver des extraits des déclarations de Salah durant son procès sur des cassettes commerciales et de les faire ainsi retentir aux moments les plus inattendus – détournement qui, comme ceux imaginés par les guérilleros inventifs du *Livre de Manuel*, restera un rêve.

Or, l'un des faits « divers » auquel il s'est intéressé est l'affaire Salah Baye, une histoire de vol dans une ferme d'Etat, de viol et de tentative d'homicide. S'être occupé de cette affaire apparemment banale entraîne d'abord pour notre journaliste un « avertissement » : il est victime d'un attentat, avec la complicité de la police, et on lui confisque ses photos de l'exécution de Salah. L'« avertissement » ne l'ayant que confirmé dans son obstination, il est kidnappé, drogué, et ne s'éveille que dans un sac destiné à la mer d'où, moins heureux que Monte-Cristo, il sait qu'il ne s'échappera pas. Mais qu'est-ce donc que l'affaire Salah Baye ?

Ici encore, le lecteur ne l'apprend que par fragments, souvenirs de l'un ou de l'autre, bandes enregistrées lors du procès, « ainsi que l'autre voix interrogeant le retour », voix intemporelle, voix du « Dieux d'ombre » dont la présence redoutable s'étend sur ces temps faussement clairs. Comme Ulysse interrogeant le sang des ombres, au travers de l'évocation du « viol » et de la « tentative d'homicide ». Par bribes folkloriques, le lecteur doit lui aussi se muer en enquêteur et tenter de rétablir au moins une chronologie que le récit perturbe. Salah a connu l'émigration, trois ans, dans le Nord de la France, puis il est rentré au pays où son frère lui avait trouvé du travail. Mais au retour, il trouve Rabeih mort, et comprend peu à peu qu'il a été assassiné par les hommes de main du « patron », inquiet de son influence sur les autres ouvriers agricoles. Salah est amené progressivement à remplacer son frère, non pour le venger, mais pour « organiser », il devient délégué des travailleurs de la ferme, puis de la région : d'où une machination contre lui. Salah n'est nullement un subversif, il insiste dans son procès sur la modestie des revendications des travailleurs, sur la misère de leur vie : s'ils volent, c'est pour survivre, alors que les gros pillent pour augmenter leurs profits. Sa prise de conscience s'accélère lors de son premier séjour en prison : il rencontre quantité de petits détenus, dont les condamnations « tenaient au malaise, à la misère, au désespoir », les vrais criminels étant inexpugnables.

C'est après cette première condamnation que le récit achève de décoller, et que le personnage de Salah, sans perdre de sa naïveté lucide, prend une dimension épique. Dans cette deuxième partie, *Le retour* (la troisième, *L'exécution*, ne comporte que deux pages), se croisent plusieurs énonciateurs, en dépit d'un « je » omniprésent qui lisse apparemment le récit : discours de la guerre, guérilla, coups de main, incendies, bétail volé – comme les bœufs du Soleil volés par les compagnons d'Ulysse. La métaphore homérique, qui court dans tout le texte, n'est que l'un des moyens de cette déterritorialisation apparente, et de ces perturbations temporelles qui démasquent la permanence de l'oppression et de la révolte : sur le pansement de La'abi blessé se lit une date, puis une autre, en palimpseste, de quelle guerre s'agit-il ? de la guerre d'Indépendance, des luttes de 1962-64, de quelles luttes depuis ? « Conjonction perdue d'avenir et de passé si aisément semblables (...) nous retrouverons ceux qui comme nous avaient parcouru ces montagnes pour faire ce qu'aujourd'hui demain encore nous ferons... ».

Au cœur de la violence, il y a, comme toujours chez Farès, une douceur où s'enracine la force des combattants. « Dans la nuit, à nouveau les montagnes se mirent à parler (...). Entourés de langages, nous n'eûmes plus peur, submergés de paroles, de langues, et, de vœux ». Tous pourraient dire comme Abdenour (*Mémoire de l'Absent*) « Je hais cette guerre ». Et Salah avoue : « c'est dommage qu'on soit obligé de faire cela : tuer, ou, mourir. Il y a tellement d'autres choses à faire ». Mais la douceur est toujours de courte durée. Salah, à sa sortie de prison, tue le directeur de la ferme des Martyrs (nom qui est tout un programme, surtout pour qui a un peu perdu l'habitude

des justes guerres) qu'il avait accusé de corruption, et la fille dont le directeur s'était servi pour attirer Salah dans un piège. Son procès expéditif est son exécution seront l'éveil du narrateur, qui prend le relais, comme Salah l'avait fait après la mort de Rabeh. Il va mourir à son tour, mais dans l'hallucination de la noyade finale, surgit un « ils » mystérieux, un être collectif « prêts à agir enfin, et, dénouer le sac ». Ultime fantôme de l'agonisant – ou métaphore d'une constante des écrits de Farès : le carnet enfoui dans la terre se retrouve, la narration abandonnée par Ali-Saïd est reprise par Mokrane, le frère mort passe la main au frère vivant, et le noyé a laissé quelques documents à Salima ou à La'abi...

Ce livre est sans doute l'un des plus sombres de Farès. Abdenour déjà était mort noyé, dans un fleuve, c'était la Seine, un jour de l'automne 1961, mais cette mort, pour scandaleuse qu'elle fût, était dans l'ordre : dans l'ordre de la guerre impérialiste et la contre-violence à laquelle Abdenour et ses frères désarmés n'avaient pas encore accédé. La noyade du journaliste se fait « en haute mer : face au joli miteux port d'Alger, ou de Sidi-Ferruch », dans une logique qui est toujours celle de l'unification étatique mais qui se masque cette fois de Révolution triomphante. Dès lors, lui, comme Salah, comme tant d'autres qui participèrent aux luttes pour l'Indépendance et après, ne peut plus être qu'une *personne déplacée*, à tous les sens du terme. On pourrait songer à Rodwan et Arfia de *La Danse du Roi*, qui, la guerre finie, ne trouvent plus leur place dans la société qui lui succède et se réfugient dans la folie et la déviance. Mais ce rapprochement serait trompeur : *Salah Baye* n'a rien de commun avec la féerie à la fois rêveuse et fermée du texte de Dib. C'est une Odyssée, qui comporte un retour, malgré la vraisemblance sinistre du contraire. Il existe toujours un *retour* chez Farès, un retour sans « aide au... », un retour de la parole enfouie. Dans les deux dernières pages, la mort marine, « dans les mouvements sombres, ondoyants, des algues » est en quelque sorte contrebalancée par la danse du « jeune animal d'or : le feu », l'incendie libérateur qui brûle fermes et prisons, malmène muftis et notables, en une rapide séquence carnavalesque qui n'est pas sans rappeler *Talismano*, de Meddeb (1). C'est dire que la catastrophe où s'abîme le narrateur n'est pas celle du texte, mais que celui-ci ouvre explicitement sur un travail futur.

Anne ROCHE.

Meddeb (Abdelwahab). *Talismano*. Christian Bourgeois, Paris, 1979.

Talismano, le roman d'Abdelwahab Meddeb, s'ouvre paradoxalement sur un retour en des lieux d'enfance et de mémoire. Le narrateur s'y meut comme auréolé de cette instance narcissique de la parole et de l'identité : le *je*. En cette ouverture nostalgique, le *moi* se dilate et s'épanouit : « *Un frisson en cette paisible et florissante reconstitution des pas* » (p. 17). Subjuguée et fascinée, la mémoire cède au « *magnétisme de la toponymie* » : poésie immédiate qui creuse, dans le trajet de la déambulation, des oasis de jouissance rétrospective dont ne se retient que l'excès diluant. Entre le petit garçon du hammam des femmes, celui des chemins d'école et l'homme mûri des souvenirs semble courir délicieux et suave, ininterrompu, le réseau de la fabulation maternelle : « *...toi fils du petit jour, toi lumière : la beauté de ta naissance est sans pareille, toi mon fils, enfant de lune à l'aurore...* » (62).

Mais bien vite ce retour devient détour : l'histoire a tout emporté entre temps. Il ne reste de la fabulation que les jalons érigés d'un désarroi amer et d'une désillusion : « *En ce retour je ne tiens pas à refaire les itinéraires familiers* » (16). Bien vite aussi, et dès les premières pages, s'établit le soupçon sur ce qui justement ordonne le souvenir et s'en délecte. Voilà que le *je* augural se met à être suspect, à glisser insaisissable, dérivant : « *Ici commence la digression du je... se permutant parfois tu, se neutralisant infini* »... Comment le situer par rapport à l'économie du soi, par rapport à l'ombre de l'histoire, par rapport à ce mot corps qui revient si souvent sexe ? » (61).

Cette suspicion, loin d'être seulement mise en garde, signal d'éveil, va se révéler foyer d'infection généralisée, lieu de remise en cause globale et de subversion. Sans doute est-ce là le premier moteur d'une narration et d'une écriture autres ne pouvant plus se soutenir de ce qui justement fait défaut, se dérobe : « *Je dis donc l'expérience qui emporte le corps afin de pulvériser le je égotisé et en faire l'agent qui traverse le champ miné de l'histoire : à affronter les appareils politiques où s'exerce un pouvoir flicard, déchet qui n'arrive jamais à se penser nécessité nationale sans s'édifier mortellement réducteur* » (64).

Talismano devient le lieu de la mise en écriture de ce corps emporté par l'histoire, dispersé irrémédiablement, car « *l'on ne répète que vérité marquée sur le corps* ». Et ce qui se marque ainsi, comme trace indélébile, est toujours antérieur aux souvenirs réarrangés par le mythe familial et social, antérieur à la mémoire truquée, machinée : « *A me débarrasser de la mémoire, blanche absence* » (225). Et c'est alors qu'est possible l'irruption intempestive du passé comme lieu de la césure que reprennent à tour de rôle – depuis que le grand dieu Pan est mort – les successives civilisations méditerranéennes dont l'Islam assure la clôture. (« *Quelle échappée des siècles anciens !* » (29).)

Dès lors, le retour initial, celui-là même qui ouvre le roman, apparaît leurre, piège, seuil s'affaissant sous le premier pas. On comprend que ce dont il s'agissait, c'était d'un retour en exil, de cet exil qui ouvre l'espace intérieur et en distend les frontières. Nulle Pénélope n'attend ici Ulysse de l'exil intérieur. Et s'il n'y a pas de retour c'est que le voyage commence, a toujours déjà commencé pour ce corps de la blessure « *défait de sa représentation factice* » et qui « *aiguise ses possibilités* » pour s'introduire écharde dans le vif du sujet.

Alors, si, au terme de ce voyage qui ouvre sur l'outre-monde (mais nulle eschatologie ici autre qu'allusivement référentielle), sont faites les expériences de la perte de soi, du délire archaïque, de l'idolâtrie païenne, de la fête et de la danse scandaleuse, en un mot les expériences de la jouissance et de la dépense, c'est parce qu'elles sont l'ultime retour débridé et momentanément triomphal du refoulé. Un refoulé sur l'écrasement duquel reposent les fondations d'une arabité s'institutionnalisant dans un dogme qu'épaulent et redoublent les appareils du pouvoir : « *A perte de vue, le peuple est par le corps soustrait à sa routine : et ça délire* » (78).

C'est aussi parce que, dans ce que Meddeb désigne comme « *lieu de retrait* », qui est également lieu de dissidence et d'hérésie, lieu de la femme et du minoritaire, lieu de l'archaïsme et de ses signes (tout cela étant autres nominations du refoulé), se tient vivant ce qui demeure irréductible aux pouvoirs et aux oppressions : à tous les pouvoirs et toutes les oppressions qui se sont succédés en ce Maghreb, pointe occidentale d'un Orient à hégémonie d'Islam, et où l'histoire contemporaine se fourvoie à singer les modèles technocrates et à exhiber les ustensiles de son auto-satisfaction. Il y a ainsi, tout au long de *Talismano*, comme une mise en scène de ce qui se retire et s'enfoncé toujours plus profondément (c'est l'épisode central du sac de la Médina et de l'érection de l'idole, l'épisode de la sortie du ghetto à la suite de l'investissement de la ville par les conquérants successifs et les milices mercenaires) : stratégie maquisarde, par relais assurés en montagnes et forêts, d'une troupe défaits mais essayant en des régions non contrôlées.

On pense ici – et la coïncidence n'est guère fortuite – à l'Islam qui nous offre l'équivalent métaphorique du retrait (*hijra*) en la personne du prophète fuyant la Mekke vers Médine pour revenir en force reconstituée investir le pôle aimanté d'une religion qui, en quelques siècles, va asseoir un fabuleux empire. Mais *Talismano* est de ce point de vue la relation d'une *anti-hijra*, d'une hijra à l'envers. Dans le roman, la sortie de la ville assiégée – où furent un instant brouillés, par irruption dansante, signes et réseaux de l'institution – est l'inverse exact du retour triomphal des armées de la foi conquérante.

Définissant son projet romanesque, Meddeb précise qu'il s'agit dans *Talismano* d'une *mise en fiction d'un modèle théorique* s'articulant autour d'un triple enjeu :

• déjouer l'identité (théologie d'Etat asservissant les Arabes modernes), dérouter le discours de la maîtrise (vérité institutionnalisée), libérer le sujet d'une conscience pseudo souveraine (l'illusion autobiographique) ». Mais ce que recouvre la tripartition de ce modèle théorique réfère à un vaste débat : celui du « *drame insoluble de la modernité arabe* » où s'impliquent les orientalismes des deux bords aussi bien que les historiographies coloniales ou pseudo décolonisées.

Mais cependant *Talismano* n'est pas un mixte de roman et d'essai : il est uniquement et totalement fiction car s'attend de celle-ci ce qu'elle seule peut favoriser et mettre en œuvre : « *une salubre rupture* ». Le roman est alors tout à la fois lieu et espace d'investissement fantasmatique – c'est-à-dire lieu et espace d'inversion et de subversion du discours de « vérité », qu'il soit religieux, politique ou psychologique. Lieu donc d'une « *analyse en catimini* » mais aussi de l'expression d'une différence radicale et du surgissement d'un impensé. Cette fiction, il est évident, ne se mène pas naïvement. Une écriture y travaille disposant ses leurres, ses mises en scène retournées, ses simulacres et duperies. Tout cela non point pour piéger ou abuser le lecteur mais pour délimiter l'espace et les modalités d'une inversion des modèles de la représentation. Donc, *déséquilibre en œuvre* de la fiction requérant un style particulier, une syntaxe et une économie propres que Meddeb maîtrise pour notre plus grande jouissance.

Si cette écriture fonctionne à la digression c'est qu'elle dérive au-delà d'ancrages dont la réfutation pour inefficacité ouvre des béances ne se comblant que par dépense, jouissance, excès. Elle est même (cette digression) génératrice de la rupture comme signe de l'entrée dans un âge critique. Et sans doute *Talismano* constitue-t-il, de ce point de vue, le premier roman maghrébin radicalement critique, car ce qui s'y risque excède le fictionnel au sens strict. Et qu'à partir de ce roman l'exotisme dans ses variantes orientalisante et moderniste ne puisse plus faire retour, voilà qui n'est pas des moindres mérites.

D'autre part, cette digression, si fréquente dans *Talismano*, renvoie aussi au *fonctionnement ludique du texte* mais également au projet du texte global où se mêleraient différents niveaux de référence. En effet, cette structure digressive permet une reprise et un réinvestissement de ce qui, dans la tradition arabe, aussi bien littéraire (Ibn Tofaïl, Djahiz) que religieuse (sufisme hallajien, archaïsme maraboutique), participe de cette vraie modernité que le texte *Talismano* se charge de mettre en œuvre et de réactiver. Si cette modernité – définie autrement que comme servilité esthétique : c'est-à-dire décadence – fait aujourd'hui problème dans l'espace mental arabe c'est bien parce qu'elle est recherche du refoulé, frayage à venue d'un sens enfoui, retour de jouissance et de liberté.

Que le roman de Meddeb soit sombre dans son *constat* c'est un fait. Nous Arabes modernes n'en finissons pas de revenir de très loin. Mais *Talismano* a aussi cette qualité rare – que l'on retrouve entre autres chez Artaud d'*Héliogabale*, le Céline du *Voyage* ou le Burroughs des *Enfants sauvages* – d'être sombre de dansante et agressive manière, car ce dont il nous parle c'est d'un délire du corps et l'on sait combien celui-ci répugne à tous les dogmes, Islam compris. Il ne suffit pas à *Talismano* d'être transgressif : il l'est de délibéré propos. C'est sa terrible nouveauté en littérature maghrébine.

Malek ALLOULA.

* Nous renvoyons le lecteur à l'article de MEDDEB intitulé « Lieux/dits » paru dans *Les Temps modernes* d'octobre 1977 (n° spécial *Du Maghreb*).

B. - POÉSIE

Loakira (Mohamed). *L'œil ébréché*. Editions Stouky, Rabat, 1980, 78 pages.

On retrouve dans cette plaquette de vers, la quatrième que publie Mohammed Loakira, quelques allusions à la situation politique au Maroc et le désir de quitter ce « lieu assiégé par le faste » (p. 9) et « vendu aux enchères » (p. 11). En sont absents par contre l'attachement viscéral à la ville-mère qui marquait *Marrakech* (1975) et la volonté, affirmée dans *Chants Superposés* (1977), de lutter, d'agir par le verbe.

Ici dominant le mirage, la désillusion, la noyade, le naufrage, « l'errance morcelée » (p. 22), « l'exil inutile » (p. 30 et 40). Les mots sont devenus slogans et « Le discours justifie l'émigration des notes vers d'autres partitions corrompt le ton originel perçu entre la marge et l'erreur et les vastes champs de l'imagination » (p. 56).

Tout est disloqué, « L'œil ébréché » (p. 48 et 60), « l'écho châté » (p. 60), « les visages (sont) parcellaires » (p. 17 et 64), « les ailes déchiquetées » (p. 46) et « les oiseaux brûlés » (p. 50 et 63).

Marrakech, la ville natale, apparaît mythique dans son accolement avec Baghdad, « Grain florissant sur les lèvres des conteurs » (p. 27).

Cependant la réalité transparait.

« L'obscur verbe descend dans l'arène
se pavane
pavoise le vide de repères martyrisés
massacre

Ici comme ailleurs

Les slogans ceinturent les ruines
les stades
les mausolées » (p. 37).

Affleurent aussi Babylone et l'Atlantide, la nostalgie de la mer et l'obsession du désert, thèmes et motifs proprement maghrébins.

Les images semblent moins nombreuses et moins riches que dans les deux volumes précédents. L'une d'elles pourtant se grave fortement dans la mémoire :

« La poulie solitaire altérée
gémît à la frontière du perpétuel » (p. 38).

« Margelle comme moi assiégée
Sécheresse Sécheresse Sécheresse » (p. 39).

Les textes de Loakira possèdent un ton et des accents très personnels, ils envoient par les rythmes, les sonorités, les images, mais parfois la tension faiblit et une certaine molesse languide gagne cette complainte de l'errant qui songe à partir « la barque sur le dos » (p. 15, 19, 51 et 69), de ce « passager sans demeure » (p. 59), dont la destinée semble être de

« Saigner continuellement dedans
sans cesser de rêver des ailleurs » (p. 47).

Poème de désarroi que *L'œil ébréché*, qui se termine sur une note d'appel à l'aide lancé à la femme, à la ville, aux amis.

« La nuit touche-t-elle à sa fin
Je demande accueil
Je demande accueil
Bien-aimée
Ce vin corsé
Nous l'avons bu

Alors que j'enlace ta chevelure usée
par les compromis l'anneau sacralisé » (p. 64).

- O bien-aimée
Me manque la neige perpendiculaire
Perpendiculaire à la place » (p. 65).

Le titre du dernier poème « corps je te voudrais uni » est l'expression d'un vœu à la réalisation duquel le locuteur ne croit guère. En effet le recueil s'achève sur cette page :

- Maintenant
Pieds et regards démembrés
Amis
Sauriez-vous déceler mes empreintes
vous dis-je
Mon sursis je le prolonge
La clarté est encore loin ».

Marie-Alice SÉFÉRIAN.

Bourouai (Hédi). *Haïtinois*. Ed. Nouvelle Optique, Québec, 1980, 112 p.

Curieux cheminement d'un homme, Hédi Bourouai, né en Tunisie en 1932, qui, après des études en Europe et aux Etats-Unis, enseigne à Toronto, écrit en français. Curieux cheminement d'un livre inspiré par quelques îles (pas n'importe lesquelles) disséminées sur la mer des Caraïbes, édité au Québec et qui nous revient, tel un boomerang. Curieux livre encore parce que la critique littéraire se mêle à la poésie et constitue comme une césure au cœur du recueil. Mais d'abord curieux titre : *Haïtinois*. « Aie tu vois », suggère la préfacière Jacqueline Leiner, mais peut-être aussi « Haï, tu vois » et assurément Haïti.

Haïti, l'île de Toussaint Louverture, du roi Christophe, de Jacques Roumain, mais aussi, hélas ! des Duvalier et des Tontons Macoutes. Telle est la première escale. « Pas de problème à Haïti », tel est le premier vers du recueil, la rengaine placée dans la bouche d'un vieux chauffeur de bus qui n'en croit rien mais qui ne veut surtout pas avoir d'histoires. Cela lui rappelle quelque chose, à Hédi Bourouai. Il n'est pas né colonisé pour rien. On ne saurait le tromper. Alors il dénonce les simulacres, les faux semblants, les façades touristiques, les pièges de l'exotisme. Et en même temps, de toutes les fibres de son corps et de son cœur, il sympathise avec ce peuple malheureux. Entendant « La Mama-tambour et les deux petits/ Battus » (p. 26), il se souvient : « Dans la même décharge le T'bal/ De Kherkhennah répond » (p. 28). Le Vaudou lui rappelle la Hadra.

Les autres escales, réunies sous le titre collectif *Antillades*, conduisent le lecteur à la Martinique et à la Guadeloupe. Et l'on retrouve la même inspiration, une et double : volonté de démystifier les prétendus paradis, désir de dialoguer avec les damnés de la terre. Cette solidarité s'exprime très clairement dans « Chronique du colonisé » :

- De ma mémoire étoilée
J'aurais dû dire tatouée d'enracinement
Ici je ne suis exilé *a priori*
Je retrouve la parole de mes frères » (p. 103).

Au passage, l'auteur égratigne Césaire, auquel il reproche ses ambiguïtés et son inefficacité :

- Tu n'as rien bâti dans ton village
Que peut faire un député-maire de Poésie ? » (p. 90).

Au centre du recueil, Hédi Bourouai mêlant discours poétique et discours critique, rend compte de deux ouvrages écrits par deux poètes haïtiens, Frankétienne et

René Philoctète. Rendre compte ? Le verbe est plat. Sans doute vaudrait-il mieux dire : consonner. Bouraoui parle de ces poètes haïtiens comme Beaudelaire parlait de Poë. Il voit en eux des esprits frères. Aussi, ce qu'il écrit à propos du premier, vaut également pour lui-même : « Le rôle du poète revient à retrouver le cœur même de la brisure, la fente intérieure de l'éclatement. Et plus il y a d'éclatement, plus il y a de possibilité de création, comme pour le lecteur plus il y a d'espace dans la trame poétique, plus il est capable de s'infiltrer et de forger sa vision du monde ou ses désirs et ses rêves selon la sensibilité du moment » (p. 66).

La poésie d'Hédi Bouraoui est bien faite en effet de brisures, d'images qui se télescopent, d'écarts (du langage le plus trivial au langage le plus luxuriant), de violence et de générosité. La triple culture africaine, française et américaine qu'il porte en lui, mais aussi ses blessures lui ont permis de s'identifier au monde caraïbe. Son long voyage apparaît finalement moins comme un détour que comme un retour. Si bien que *Haiticois* devrait intéresser au premier chef les lecteurs du Maghreb et des Antilles, mais aussi les comparatistes, ceux qui sont attentifs aux interférences culturelles, tous ceux enfin qui ne croient pas que le colonialisme, inacceptable sur les continents, pourrait être honorable dans les îles.

François DESPLANQUES.

C. - THÈSES ET TRAVAUX

Nisbet (Anne-Marie). *Représentations et fonctions du personnage féminin dans le roman maghrébin de langue française (des Indépendances à 1980)*. Ph. D., University of New South Wales, Sydney, Australie, 1980, 313 p. dactyl.

Alors qu'une grande partie des recherches sur la littérature maghrébine se répartissent encore trop souvent entre une majorité d'études de contenu, platement dénotatives, et une minorité non moins exclusive d'études structurales ignorant le référent des textes, la thèse d'A.M. Nisbet a le grand mérite, comme son titre l'indique fort bien, d'examiner à la fois les « représentations » et les « fonctions » du personnage féminin dans le roman maghrébin de langue française.

Cette double optique lui permet, certes, de dégager des œuvres étudiées une analyse de la situation de la femme au Maghreb qu'elle n'est pas la première à faire. Mais peu d'études jusqu'ici plaçaient aussi constamment, et sans schématisme outrancier, cette situation dans son devenir historique, faisant passer simultanément le personnage féminin de sa dimension mythique collective à son inscription historique ou à sa réalisation sociale, psychologique et scripturale, métaphorique. A ce niveau, l'analyse, malgré quelques naïvetés et schématismes propres à tout regard s'exerçant de l'extérieur du champ, est le plus souvent assez fine. Elle refuse, surtout, les simplismes idéologiques trop fréquents sur ce sujet dont A.M. Nisbet montre bien qu'il récuse scandaleusement toute *doxa*, qu'il fait déraiper tous les discours de clôture, tant théologiques qu'historiques. L'étude des représentations, donc, même si d'autres l'ont tentée, a le mérite d'éviter une grande partie des pièges qu'elle suscite.

De plus, les « représentations », comme on l'a dit déjà, ne sont pas, ici, dissociées des « fonctions » du personnage féminin. C'est là la plus grande originalité de ce travail qui montre comment l'écriture des romans étudiés se construit à partir des personnages féminins et par rapport à eux, même si le personnage principal est masculin. Sur le plan théorique, cette approche s'inspire en partie de l'étude de Ph. Hamon sur le « Statut sémiologique du personnage », dans *Poétique du récit*. Mais elle a également recours à la psychanalyse et, bien sûr, à la sociologie : les travaux de Berque et de Chelod, entre autres, sont assez bien utilisés (peut-être un peu trop à la lettre, de manière un tantinet scolaire ?).

Cependant l'originalité majeure de ce travail qui mène de front l'anthropologie et l'étude des textes trouve ici son revers dans la modestie même de l'attitude d'A.M. Nisbet : bien souvent elle ne précise pas sur quel plan elle se situe, et l'on ne sait trop si elle parle du roman, ou de la Société. Plus : trop souvent elle croit parler du roman, en ne faisant que du décodage anthropologique à partir des textes littéraires, dont on ne voit plus alors pourquoi il est fait référence à eux, plutôt qu'aux études sociologiques parmi les citations desquelles ces références, parfois, se noient.

Cette tendance, chez un chercheur par ailleurs informé des recherches contemporaines sur le récit, à traiter le roman maghrébin comme un document anthropologique que comme un texte littéraire (même si ce dernier aspect est développé), amène parfois à des simplismes. On regrette par exemple que tout ce que dit Déjeux des symbolismes de la grotte soit pris ici pour argent comptant. Simplisme aussi, parfois (mais comment y échapper ?) que de considérer tel trait de société ou de mentalité qui se retrouve ailleurs, comme spécifiquement maghrébin : le monde arabe, par exemple, n'a pas le monopole de l'oppression de la femme !

Ce travail a une autre originalité, dont on ne peut que le féliciter : son *corpus* se situe « des Indépendances à 1980 ». A.M. Nisbet a donc fait, courageusement, un travail de défrichage sur des textes qui jusqu'ici avaient suscité peu de travaux universitaires (Fallait-il pour autant ignorer les travaux existants ?). Et le fait de limiter les approches de la 2^e et de la 3^e partie (précédées et suivies par une 1^{re} partie de généralités, et un « essai de synthèse » excellent mais bref) à un nombre limité de romans traités successivement (1) permet de les étudier avec précision et rend l'utilisation de la thèse plus aisée. On s'étonne cependant des choix comme des omissions. On ne peut être que choqué, tant du point de vue idéologique que de celui de la qualité littéraire des textes, de voir Aïcha Lemsine masquer la scandaleuse absence d'Assia Djebar. Quant à Boudjedra, si l'étude psychanalytique du rapport à la mère dans *L'escargot entêté* est fort pertinente, ce roman est-il le plus représentatif, et de l'auteur, et du sujet de la thèse dans son œuvre ?

Mais ces défauts sont inhérents aux dimensions nécessairement restreintes d'une thèse de Ph. D. par ailleurs remarquable, derrière laquelle on sent surtout une pratique pédagogique très sûre, dans la rigueur de son exposé, loin de tout pédantisme ou de tout *a-priori* d'école. Et n'était-il pas courageux de travailler sur la littérature maghrébine en Australie et d'y créer, en plus, un groupe de travail sur le Maghreb qui a déjà tenu, et publié, un séminaire de « *Maghrebian Studies* » prometteur ? (2)

Charles BONN.

Siblot (Paul). *Les difficultés de la désaliénation historique à travers un texte : l'œuvre de Mohammed Dib.* Thèse de doctorat de troisième cycle en linguistique, Montpellier III, juin 1980.

On peut se demander, en confrontant le titre à la table des matières, s'il n'y a pas d'erreur. Ce sommaire en effet, ostensiblement placé en tête du travail, a de quoi effrayer les mieux disposés. Par son vocabulaire (qui est également celui de la thèse), par son volume à la limite de l'indigeste (qui est aussi celui de la thèse), et par son déséquilibre (qui est encore celui de la thèse). Enfin, et surtout, par leur rapport fort distendu avec le sujet annoncé. Car voici une thèse qui affiche tellement son projet

(1) Albert MEMMI. *Le scorpion, La statue de sel, La terre intérieure*; Tahar BEN JELLOUN, *Harrouda*; Aïcha LEMSINE. *La chrysalide*; Rachid BOUJEDRA. *L'escargot entêté*; Mohammed KHAIB-EDDINE. *Une vie, un rêve, un peuple, toujours errants*; Mohammed Dib, *Habel*.

(2) *Maghrebian studies conference*, edited by A.M. NISBET, N.S.W. University Press limited, P.O. Box 1, Kensington NSW, Australie 2033, 1980.

théorique, qu'elle en arrive à se réduire quasiment à sa propre description théorique, avant de lui échapper soudain dans les toutes dernières pages.

Le titre annonce une interrogation sur l'œuvre de Dib. Or, celle-ci n'est questionnée qu'en quatrième et dernière partie. Encore l'est-elle sous un échantillonnage bien restreint, quoique intéressant *en soi* (encore fallait-il l'annoncer) : trois articles de Dib dans *Alger républicain*, un extrait d'anthologie de *La grande maison*, deux poèmes d'*Ombre gardienne*, et leur inscription dans *La grande maison*, Habel enfin, seul texte aux dimensions d'une œuvre singulière.

Encore ces textes ne sont-ils que prétexte. Car non seulement ils sont présentés en situation d'intertextualité, ce qui permet effectivement de leur découvrir des dimensions qu'une première lecture manquerait. Mais, avec ou sans intertextualité, ils sont littéralement noyés sous le débat théorique, aussi bien que sous un vocabulaire dont la nécessité est loin d'être évidente. Un exemple : à quoi aboutit la colossale machine de lecture « praxémique » mise en place autour du passage célèbre de la leçon de morale dans *La grande maison* ? A une description somme toute digne des « Tempête(s) sous un crâne » qu'affectionnaient, quoique en un vocabulaire se donnant moins soi-même en spectacle, les plus traditionnels « Lagarde et Michard » (cf. le *XX^e siècle*, p. 199), de nos « Humanités » :

• Le personnage de M. Hassan est le théâtre d'une intériorisation dramatique de ce conflit dont il manifeste l'enjeu, la dominance de l'EXISTENCE ; l'être ou le non-être. Et cette production de sens s'effectue uniquement au niveau de l'isotopie repérée : l'emprise croissante de l'émotion sous la manifestation de l'agitation (faisant résonner la classe il allait et venait, il parut agité) connote la montée de la pulsion d'authenticité ; le surgissement de l'être est effraction, bris de l'endiguement (perçait une violence) et s'achève par la réaction victorieuse des forces du maintien de l'ordre réimposant le silence » (p. 165).

C'est donc bien la nécessité, non de la lecture « praxémique » en elle-même que de son vocabulaire et de ses schémas parfois abusifs ou réducteurs, qui fait ici problème. Pour le vocabulaire, on a vu comme il serait simple parfois de traduire un passage comme celui que je viens de citer, et de montrer qu'il ne fait bien souvent que masquer la paraphrase « psychologique » reprochée avec raison en début de thèse aux approches scolaires traditionnelles. Pour les schémas, celui qui ramène le « micro-univers dibien » à la « structuration de la taxinomie paradigmatique » suivante

VIE	MORT
mobilité	fixité
élévation	chute
liberté	claustration
chaleur	froid
LUMIÈRE	NUIT
euphorie	dysphorie

(p. 164)

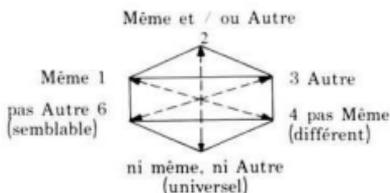
est pour le moins réducteur. Je dirai même, à partir de mes propres analyses, tant de *La Danse du roi* que de *Qui se souvient de la mer*, qu'il produit un contre-sens manifeste, principalement en ce qui concerne l'opposition LUMIÈRE-NUIT.

On pourrait multiplier les exemples. Ce qui me semble grave ici, ce n'est point l'utilisation d'une méthode, si discutable soit-elle. Il faut d'ailleurs reconnaître à la lecture praxémique le mérite de l'introduction dans la sémantique structurale « canonisée » (celle de Greimas, dont Siblot avait montré les limites dans son mémoire de maîtrise sur *La danse du roi*), d'une interrogation sur la lecture, ou sur la réception, et

sur leur dynamisme, fondement de la production du sens (on aurait aimé qu'il fût fait ici référence à Jauss et à l'école de Constance, dont bien des idées se devinent). Il est particulièrement intéressant de voir chez Siblot le texte isolé et clos présenté comme une unité *tensive* de production du sens, dont la clôture même relance la tension discursive, l'« à dire » de l'œuvre ou du « TEXTE », lequel, à la différence du « texte », ne se conçoit qu'avec la participation créatrice du lecteur. Il est tonique aussi de voir dénoncer, à la suite, entre autres, d'Althusser, l'« assujettissement idéologique » qu'opère, et pas seulement en Algérie, toute lecture univoque. Et de voir développer également, à la suite de Bakhtine, le nécessaire dialogisme de la lecture sur lequel repose précisément l'unité tensive du texte, et sa production de sens au contact du lecteur.

Le danger essentiel de ce type de travail me semble résider dans sa quête angoissée, non du texte étudié, mais d'une *doxa*. Cette thèse est essentiellement le récit d'une *révélation*, au sens quasi-mystique du terme, dans laquelle l'œuvre de Dib s'éloigne singulièrement. Révélation des deux ouvrages de Robert Lafont, tout naturellement rapporteur de soutenance, *l'Introduction à l'analyse textuelle* (Larousse, 1966), et *Le travail et la langue* (Flammarion, 1969). Ces deux ouvrages ne sont d'ailleurs cités que par des initiales conventionnelles, AT et TL, qu'on ne se donne jamais la peine de traduire au lecteur profane : la *doxa* nomme, elle ne se nomme pas. Elle a la transparence de l'évidence. Et cependant la foi du disciple zélé a parfois des remords tardifs : La folie de Habel aurait-elle fait vaciller le sens de la séquence ? Ou bien est-ce revendication, enfin, de ce « dialogisme » que développent (fort bien...) les « Réflexions » finales (p. 225) ? Quoiqu'il en soit, *Habel* (est-ce un hasard s'il s'agit du texte de Dib chronologiquement le plus éloigné de ceux qu'aborde la lecture praxémique ?) ne semble plus, soudain, relever de la même lecture. Le démarquage de Jung à quoi ce roman donne lieu pour finir n'a plus rien de commun avec la lecture que les quelques extraits du « TEXTE » dibien abordés jusqu'ici servaient à illustrer plus qu'ils n'étaient expliqués par elle.

On pourrait cependant tenter de trouver un lien bien ténu entre ces approches si différentes dans cette « dialectique du Même et de l'Autre » dont il est souvent question, et que les deux lectures servent en partie à démontrer. Car c'est bien à cette dialectique que réfère indirectement le titre (au prix d'un changement non justifié de registre du discours critique, qui se réclame soudain implicitement de cette diachronie qu'il récuse par ailleurs...). Et c'est enfin de désaliénation qu'il est question nommément dans les deux dernières pages de la thèse... Or, cette « dialectique du Même et de l'Autre » est, d'abord, un des thèmes essentiels des sociologues, dont des anthologies sont ici fournies (pp. 50-58 et 60-62), où l'on reconnaît la phrase fameuse de Laroui : « Depuis trois quarts de siècle les Arabes se posent une seule et même question : « Qui est l'autre et qui est moi ». Était-il besoin d'un tel appareil critique pour en arriver là ? Certes, le discours sociologique ou anthropologique est ici affiné. Mais c'est à partir de la définition de la formation discursive coloniale par Françoise Henry-Lorcerie, laquelle organise « le contenu de la littérature coloniale dans son ensemble, et de chacun de ses romans en particulier », autour de l'hexagone de Blanché :



(p. 102)

Et c'est là qu'on est en droit de s'interroger sur la non-utilisation par Siblot d'une perspective historique pourtant latente dans sa thèse. Le travail sur l'inscription intertextuelle des textes de Dib des années 50 montre assez bien, me semble-t-il, le retournement de cette dialectique coloniale du Même et de l'Autre par un écrivain qui ne cache pas dans quel contexte il s'est formé. Cet aspect de la thèse aurait pu d'ailleurs être développé. Mais le changement de méthode en abondant *Habel* comme cette perspective en même temps qu'il la nomme. L'évolution de Dib en l'espace de 27 ans pendant lesquels, de surcroît, a eu lieu l'Indépendance, n'est pas mise en valeur, malgré le titre de la thèse qui semble n'annoncer qu'elle. Il aurait été en effet du plus haut intérêt, dans cette perspective, de montrer qu'en 1977 la position de l'écrivain dans la « dialectique du Même et de l'Autre » n'est plus la même qu'en 1950, et de suivre les mécanismes de son évolution dans l'écriture même des textes publiés entre ces deux dates (Travail amorcé par Naget Khadda). Siblot en est d'ailleurs conscient lorsqu'à l'avant-dernière page de sa thèse il tente de combler ce manque de façon allusive au moyen d'une citation de *La danse du roi* particulièrement bien choisie :

« Qui, de nous deux, se trouve derrière les grilles et qui devant ? Qui dort et qui veille ? Qui raisonne et qui déraisonne ? »

Plutôt que de demander le salut à telle ou telle *doxa* raisonnée, n'eût-il pas mieux valu plus souvent, comme ici, déraisonner avec le texte, pour en trouver enfin cette unique raison qui semble tant faire peur à tous ceux qui demandent parfois à la lourdeur des machines de lecture de les en protéger ?

Charles BONN.

Lévy-Jacquème (Aïcha-Jeanne). *Analyse formelle de la ville et de sa symbolique à travers « Harrouda » et l'œuvre de Tahar Ben Jelloun.* (Thèse de doctorat de 3^e cycle, Aix-en-Provence 1980, 242 p. dactylographiées).

Il est inhabituel qu'une thèse porte sur un seul ouvrage, pas très long de surcroît, ici *Harrouda* de Tahar Ben Jelloun. Mais Aïcha-Jeanne Lévy-Jacquème n'a pas, ce faisant, joué la facilité. A l'opposé des études qui survolent cent romans en autant de paragraphes, esquivant ainsi les questions de fond, M^{me} Lévy-Jacquème a *interrogé* le texte de Ben Jelloun, dans nombre de ses dimensions (on n'ose dire toutes), elle l'a traité comme un palimpseste, que l'on gratte pour faire apparaître une écriture plus ancienne : et elle fait surgir, dans une écriture aussi poétique que critique, les visages blancs et gris de Fès la plurielle.

Plurielle : la pluralité des méthodes s'imposait, non pour justifier ou compenser le minceur du « corpus », mais précisément pour le déployer. Le premier horizon critique est psychanalytique, et sans doute est-ce celui qui d'emblée apparaît comme le plus prégnant, à première lecture. Convoquant autour de *Harrouda* de nombreux autres textes maghrébins (Dib, Boudjedra, Chraïbi, Farès, Khatibi...), M^{me} Lévy-Jacquème étudie la figure de la femme-mère (muette, cloîtrée, exclue) (1) et de la ville-mère (clôture, division, déchirure) par opposition à la ville paternelle, qui se caractérise par sa topographie de répression, d'exclusion, et son discours doxologique, qui étouffe la voix différente. Mais l'horizon psychanalytique ici désigné est évidemment post-freudien : j'entends par là qu'il intègre l'histoire, et que les configurations topographiques urbaines n'évoquent pas seulement l'éternel triangle œdipien, mais les mouvements de la révolte. La ville « à l'image de la peur », la ville haussmannienne aux grandes artères favorables aux charges de police, s'oppose aux replis maternels de la médina toujours potentiellement insurgée. On voit qu'ici les figures collectives de l'histoire se jouant par superposition et comme calque des figures dites individuelles.

(1) Une jeune troupe d'acteurs immigrés et français, le *Théâtre de la Mer*, a monté *Harrouda* l'hiver dernier à Marseille : pour rendre compte du caractère énigmatique, et non platement référentiel, du personnage de la mère, celui-ci était joué par deux actrices, en outre physiquement très différentes (une brune et une blonde).

Dans la suite logique de cette double approche, s'inspirant cette fois d'ouvrages sur la sociologie urbaine, sur la sémiologie, ainsi que du travail inédit de Marc Gontard, « Sémiologie et Littérature dans *Harrouda* », M^{me} Lévy-Jacquème étudie le « discours graphique de Fass », sans jamais négliger l'articulation (même si elle est parfois implicite) sur la diachronie, sur l'histoire. Ainsi la partition des couleurs des « deux villes » renvoie-t-elle à une division sociale nullement métaphorique.

Mais dans la multiplicité et la modernité de ces éclairages, on pourrait craindre que le texte ne soit perdu : il ressurgit néanmoins, parfois comme simple métaphore (la « ville-texte »), plus souvent étayé par un travail précis qui est sans doute la partie à la fois la plus solide et la plus neuve de l'étude : notamment le dernier chapitre sur l'énonciation et le repérage des « invites à la lecture ». Sans jamais cesser de souligner la *polyphonie* de *Harrouda* (« *Harrouda* peut être lue comme une fresque racontant l'histoire individuelle d'un enfant, l'histoire sociale d'une ville et l'histoire commune d'une civilisation »), et tout en l'inscrivant par rapport au conte et au mythe, M^{me} Lévy-Jacquème a eu le grand mérite de ne pas seulement parler des « voix du récit » mais de les repérer patiemment, au ras du texte. Et malgré l'appareillage savant de la thèse, l'élégance de l'écriture restitue au lecteur le charme de *Harrouda* et de Fès.

Anne ROCHE.

Gaha (Kamel). *Métaphore et métonymie dans « Le Polygone Étoilé »*. Publications de l'Université de Tunis, série philosophie-littérature, volume XVI, Tunis 1979, 319 p.

Kamel Gaha n'a pas choisi la facilité : *Le Polygone étoilé* est sans doute l'œuvre la plus difficile de Kateb Yacine. Roman, théâtre et poésie y sont étroitement imbriqués. Pour rendre compte de cette écriture complexe, l'auteur prend le taureau par les cornes. Le taureau, c'est-à-dire le texte de Kateb, ce tissu d'images à première vue rebelle à la lecture. Gaha considère donc « la figure comme mode d'analyse et comme mode de fonctionnement particulier du langage » (p. 14). Parfaitement informé des travaux les plus récents en matière de linguistique et de poétique, il entend s'appuyer principalement sur la sémantique. Voici comment lui-même expose sa méthode : « Pour notre étude nous avons jugé bon de conjuguer deux approches qui nous ont semblé adaptées à l'objet de notre analyse. Dans un premier temps, on recense les principaux axes sémantiques de l'œuvre (...) et dans un deuxième temps il s'agit d'étudier les textes dans l'ordre où ils se présenteraient à un lecteur quelconque. Le caractère systématique du recensement va de pair avec une lecture des figures qui privilégie le rôle du décodeur, du destinataire ou plus simplement du lecteur » (p. 20).

De la lecture du *Polygone étoilé*, Gaha dégage trois axes sémantiques qu'il étudie successivement : la prison, les ancêtres et la femme. L'analyse détaillée de ces axes fait apparaître d'une part des oppositions à l'intérieur de chacun des champs (par exemple *prisonniers* vs *gardiens*) et d'autre part des corrélations entre les trois axes : les prisonniers-descendants s'opposent aux gardiens, mais aussi parfois aux ancêtres et/ou à la femme. L'analyse met encore en lumière d'autres phénomènes : l'incompatibilité sémantique de certains énoncés comme : « Les gardiens nourrissent les prisonniers » ; l'instabilité sémantique de certains lexèmes : *prison* désignant, selon les contextes tantôt une prison au sens propre, tantôt l'Algérie colonisée, tantôt l'Algérie indépendante ; l'instabilité de la perspective de présentation, selon qu'il y a participation ou non du sujet de l'énonciation ; l'imbrication de l'expérience personnelle et de l'expérience collective : Nedjma, amante et nation ; la variation de densité métaphorique d'un passage à un autre.

Gaha distingue en outre « figures locales », celles qui peuvent se lire dans un contexte limité, et « figures centrales », qui ne peuvent s'interpréter que dans un contexte beaucoup plus vaste. Non seulement ces deux types de figures n'ont pas même

extension, mais elles n'ont pas même fonction. Ainsi les métaphores locales ont essentiellement dans *Le Polygone étoilé* une fonction de représentation tandis que les métaphores centrales signifient, elles sont génératrices de sens multiples et de proche en proche elles engendrent l'œuvre.

Mais qu'elles soient locales ou centrales, les figures n'existent que dans le texte et, quand il s'agit des secondes, il faut s'interroger sur leurs transformations. De ce point de vue, Gaha discerne un double mouvement : « le premier, « progressif », conduit des métaphores personnelles – nous désignons ainsi les métaphores rendant compte de l'expérience d'un individu – au symbole et à l'allégorie. Le deuxième mouvement de transformation est « régressif » ; il manifeste une tendance à la revalorisation de l'expérience personnelle au détriment de l'expérience collective représentée par les moyens de l'allégorie et du symbole » (p. 305). Mais allégorie, symbole ou métaphore, l'ambiguïté demeure entre sens propre et sens figuré, expérience personnelle et expérience collective. Et cette ambiguïté rejaillit sur le statut même du texte : « roman » où la prégnance de la poésie vient continuellement altérer la transitivité du récit.

Cette étude solide, minutieuse, où la réflexion méthodologique accompagne continuellement l'analyse des textes n'est pas d'une lecture aisée. Mais elle est indiscutablement productrice de sens. Bien des images obscures du *Polygone étoilé* s'éclaircissent quand on a la patience de suivre le sémanticien dans son cheminement. L'ouvrage rendra aussi service aux lecteurs de *Nedjma* et du *Cercle des représentées*, tant il est vrai que les figures étudiées sont bien des figures centrales, qui caractérisent l'écriture de Kateb, du moins jusqu'à *L'Homme aux sandales de caoutchouc*. On peut espérer enfin que la méthode élaborée par Kamel Gaha ouvrira la voie à d'autres études, portant sur d'autres œuvres maghrébines qui se caractérisent, elles aussi, par l'originalité des images et la subtilité de leur orchestration.

François DESPLANQUES.

Llavador (Yvonne). *La poésie algérienne de langue française et la guerre d'Algérie*. Etudes romanes de Lund (Suède), n° 32, 1980, 208 p.

Attendue depuis longtemps, la thèse, suédoise, d'Yvonne Llavador porte sur un domaine, la poésie algérienne de résistance, encore assez peu étudié. L'ouvrage de Déjeux (*La poésie algérienne de 1830 à nos jours*, Mouton, 1963) couvre un domaine plus vaste, et celui de J. Levi-Valensi et J.E. Bencheikh (*Diwan algérien*, Centre pédagogique maghrébin, Alger, 1967) est surtout une anthologie remarquablement introduite. Or cette poésie « engagée » sert de référence, le plus souvent mal connue, à la plupart des débats sur l'identité nationale de la littérature algérienne de langue française, et sur son rapport avec l'Histoire et les urgences révolutionnaires du pays.

La partie la plus intéressante et la plus neuve de ce travail est la cinquième (pp. 98-121), qui décrit « l'édition et l'accueil ». En fait il s'agit surtout d'une présentation des péripeties qu'ont connues les principaux éditeurs de cette poésie pendant la guerre, et d'une enquête assez précise sur les chiffres et les conditions de publication. Ces renseignements sont précieux pour l'historien de la littérature algérienne. Pour l'accueil, mise à part une anecdote précieuse (les poèmes de Malek Haddad, recopiés à la main, retrouvés par l'armée française sur le corps d'un maquisard), nous restons sur notre faim. La grande question, en particulier, de la présence de ces textes dans les maquis n'est pas véritablement tranchée. Les chiffres de vente sont utiles, mais ne permettent pas de définir le lecteur.

La seule partie portant véritablement sur les textes eux-mêmes est la dernière. Elle ne fait, hélas, qu'amorcer leur étude par un répertoire utile des motifs et symboles, dans lequel les pages les plus intéressantes sont celles qui portent sur l'ambivalence du soleil, ou de la nuit (pp.155-185). Mais, outre que ce répertoire aurait pu déboucher sur

une étude littéraire plus poussée, il n'évalue guère l'inscription historique de cette poésie de l'événement, qui est précisément ce que le lecteur attendrait d'une telle étude.

Les quatre premières parties, très générales, s'appliquent à l'ensemble de la littérature algérienne de langue française aussi bien qu'à la seule poésie, et n'apportent rien de neuf. L'étude du manifeste *Le soleil sous les armes*, en grande partie paraphrastique, mentionne le travail de Malek Alloula sur ce même manifeste, et s'excuse de n'avoir pu le consulter. Or ce travail, dactylographié, est en ma possession (comme en celle de son auteur), et ne m'a jamais été demandé.

On est également étonné par la succession des parties, tellement imprévisible que le « corpus » sur lequel porte, en principe, l'analyse, n'est annoncé qu'en début de cinquième partie : comment cette thèse, comme bien d'autres, a-t-elle été dirigée ? Quant à la méthode suivie, y en a-t-il, une ou plusieurs ? Les quatre premières parties se contentent de paraphraser divers textes ou études sans les analyser. Et c'est également le manque d'analyse des données pourtant intéressantes qui caractérise les deux dernières parties.

Resterait la valeur documentaire de ce travail, et elle serait précieuse s'il nous avait fait découvrir des textes jusque là inconnus, et particulièrement des inédits. Or, après la lecture de cette thèse nous ne pouvons que continuer à émettre des suppositions sur les textes manuscrits qui auraient circulé parmi les résistants algériens, sans avoir vraiment d'information concluante sur ce point, parmi d'autres.

Charles BONN.

Saltani (Bernoussi). *Le bestiaire dans l'œuvre de Khaïr-Eddine*. (Thèse de doctorat de 3^e cycle, Aix-en-Provence, 1980, 235 p. dactylographiées).

L'étude de Bernoussi Saltani n'est pas une simple monographie sur Khaïr-Eddine : centrée sur cet auteur, elle le déborde néanmoins à tout moment pour mettre en question une certaine vision de la littérature maghrébine, vision notamment française qui la limite à la « destruction d'une langue » et à l'« exil », et qui hypostasie certains thèmes comme la quête du père ou la recherche du nom, sans savoir les rattacher à l'aire culturelle qui les a engendrés. C'est dire d'emblée l'ambition d'un travail qui, malgré quelques maladresses dues à la jeunesse du chercheur, questionne, parfois violemment, la littérature et ses lectures.

Le sujet même pourrait, au premier abord, sembler restreint, surtout au lecteur occidental pour qui le « bestiaire » évoque d'abord La Fontaine. Mais Saltani nous rappelle que, de Lautréamont à Borges, de Kafka à Michaux, l'animal est une *bête de somme* métaphorique : celui qui *somme* (résume, et fait sommation). Dès lors, le bestiaire cesse d'être floriture ou exotisme pour se révéler comme le lieu où s'enracine le travail du fantasme et de l'écriture.

Chez Khaïr-Eddine en particulier, le bestiaire est écriture, et d'abord aventure sur le corps : tracé d'une histoire par les asticots sur le cadavre, trajet d'un rat dans un thorax (comme, ailleurs, *L'Homme aux Rats*...) autant de calligraphies-tatouages qui incitent au dérapage du littéraire vers l'anthropologique. Ici peut-être une critique s'impose : l'auteur, emporté par la profusion et la diversité de ce qu'il a envie de dire, estompe fâcheusement – à notre avis – les frontières entre anthropologique et symbolique, cela peut-être en raison de la référence à Jung (heureusement abandonnée par la suite) et à un « archétype » dont l'utilité apparaît d'autant moins que l'essentiel du travail est d'ordre scriptural. Nous y reviendrons. Mais l'inventaire systématique du bestiaire khaïr-eddinien, malgré la réticence dont Saltani lui-même l'assortit (pensant, non sans raison, que tout inventaire est une mise à plat) a néanmoins le grand intérêt

de mettre à jour, non seulement un comptage mécanique, mais aussi le *fonctionnement* d'un lexique (1).

Reste à organiser ces informations, à retrouver la cohérence et la dynamique du texte khair-eddinien. Saltani y repère à juste titre une énonciation de type *carnavalesque* : mais nous butons à nouveau sur un problème de méthode. Les informations historiques et culturelles sur les fêtes des Fous, la fête du sultan des tolbas, la Halka, etc. sont passionnantes et auraient sans doute ravi Bakhtine, mais l'on patine à toute allure sur l'épineuse question de la médiation entre ce terreau culturel et l'œuvre de Khair-Eddine. Certes, le texte n'est jamais ravalé au rang de simple fournisseur d'information, mais on postule une sorte d'*application* du référent carnavalesque sur le texte, ce qui ne va pas sans difficulté.

Cependant, ce « coup de force » méthodologique a pour mérite de rappeler les enjeux, et de réenraciner la « bestialisation » dans un ensemble de processus de dévoilement, désillusion, désacralisation, dont on sait bien l'impact sur l'écriture et hors d'elle.

Trop brièvement résumé ici, ce travail, d'une réelle richesse, mériterait certainement une publication, au prix de quelques sacrifices méthodologiques : il peut intéresser non seulement les lecteurs de Khair-Eddine ou en général de la littérature marocaine, mais aussi tous ceux qui se posent la question de l'articulation entre le culturel historique et l'œuvre d'art.

Anne ROCHE.

Alessandra (Jacques). *Le théâtre de Kateb Yacine*. Thèse de 3^e cycle sous la direction de Jean Emelina, Fac. des Lettres de Nice, 1980, polycop.

Cette étude repose sur une très solide documentation : connaissance approfondie des textes, de la critique, de la vie théâtrale en Algérie, de la littérature maghrébine dans son ensemble.

Dans une première partie J. Alessandra replace le théâtre de Kateb dans son contexte. Puis dans un second temps est posé le problème crucial de la langue (quelle langue ?) et du langage dramatique (quelle dramaturgie ?), ce qui permet de mettre en évidence la double évolution de ce théâtre : du français vers le dialectal, de la poésie tragique en didactisme comique. La troisième partie analyse, souvent avec une grande finesse, les thèmes et les symboles qui courent à travers les œuvres dramatiques écrites en français : la mémoire, la femme, le peuple, la complexité et l'ambivalence des thèmes sont bien mises en lumière : ainsi il y a lieu de distinguer entre la femme stérile et la femme féconde qui cohabitent dans la figure de Nedjma. On trouvera aussi de très bons développements sur les espèces d'emblèmes ou de totems que sont l'arbre et le vautour. La quatrième partie intitulée « Représentations et revue de presse » rassemble et commente une riche documentation qui comporte non seulement des coupures de journaux, mais des éléments de scénographie et des photographies de mises en scène. Enfin, dans une dernière partie, J. Alessandra dégage « Les orientations actuelles du théâtre de Kateb, théâtre composé et joué en arabe dialectal, ce qui permet de poser des questions tout à fait essentielles sur les rapports entre l'auteur (est-ce encore le mot qui convient ?), le public (quel public ?) et le texte (qui tend à s'abolir).

On peut relever ici ou là quelques incertitudes ou remarques pour le moins contestables. Par exemple peut-on affirmer péremptoirement que le Maroc ait trempé dans le détournement de l'avion de Ben Bella et de ses compagnons le 22 novembre

(1) La notion freudienne d'*unheimlich*, qui affirme le classement, nous a cependant paru discutable dans son application : ainsi l'*ogre* et le *djinn* ne sont-ils pas du domaine du *familier* tout en étant *unheimlich* ?

1956 ? (p. 21). Il est aussi bien imprudent d'écrire que « les fantasmes historiques, créations imaginaires pour échapper au réel, n'existent pas dans l'œuvre » (p. 47). Mais alors que sont le Vautour, les Ancêtres, le thème de l'inceste et l'image largement fantasmagorique de Nedjma ? Ce sont là maladroites de détail. En revanche, on peut se demander si J. Alessandra, emporté par son admiration pour Kateb, ne manque pas parfois d'un certain recul critique. Tout le monde ne sera pas convaincu que le théâtre satirique et didactique laisse au public « un maximum de liberté » (p. 334). Une vision par trop manichéenne ne laisse guère de liberté de choix. Il n'est pas sûr que le didactisme, en Algérie surtout, soit plus populaire que la poésie.

François DESPLANQUES.

D. - DIVERS

Khatibi (Abdelkébir). *De la mille et troisième nuit*. E.M.I., Tanger, 1980, 38 p.

« Nul besoin de reconstruire cet Orient de pacotille pour m'adresser à vous aujourd'hui » écrit Khatibi dès les premières pages de *De la mille et troisième nuit* dont le texte est celui de la communication présentée au colloque sur la séduction (Bruxelles, du 30 novembre au 2 décembre 1979). En effet c'est à la genèse et à la structure narrative des *Mille et une nuits* que Khatibi s'intéresse dans ce court texte (35 pages) qui est loin d'être d'un abord facile, ce qui n'étonnera pas le lecteur connaissant l'écriture khatibienne.

Ce qui séduit cependant d'emblée est la puissance poétique qui confine au premier abord à la spéculation née du plaisir ou de « la jouissance narrative », mais dès qu'est tenté le décryptage de la pensée khatibienne, nous sommes bien obligés de reconnaître derrière l'apparente dérive de ses interrogations diverses - tourbillon de réflexions et non linéarité - une pensée qui, sans être une démonstration, révèle sa construction et sa logique.

Présenter ce texte presque insaisissable en recherchant la logique de son argumentation suppose de prime abord de déjouer, de contourner la fascination qu'il exerce sur nous ou d'accepter cette dérive. Cependant, qu'est-ce qui a pu conditionner l'émergence d'un récit tel que celui des *Mille et une nuits* semble être la question première que se pose Khatibi.

Nous pourrions retenir des argumentations possibles de ce texte les points suivants :

- Le récit a pu se faire entendre, à son origine, à partir d'éléments extérieurs : « apparemment, écrit Khatibi, ce qui déclenche le principe narratif est une partouze » (entre femme de roi et de frère de roi et esclaves).

- Or Khatibi fait le rapprochement au niveau du fantasme qui les corrobore entre « partouze » et harem et plus exactement : « la partouze serait au principe des *Mille et une nuits* ce qu'est le harem pour le patriarcat, c'est-à-dire un fantasme ».

- Interrogation-dérive sur le patriarcat et le contenu du fantasme patriarcal. Ici est introduit un élément nouveau qui ne va cesser de s'infiltrer tout au long du texte : la mort assimilée à la forme du patriarcat, forme vide dans la mesure où le patriarcat célèbre cette alliance des fils (nouveaux pères) avec la femme, ce simple lieu de passage où tout se fantasme.

Le deuxième élément constitutif ne sera repris qu'en fin de texte avec le personnage de l'adolescent-lune Qamarzamane : l'androgynie et plus exactement ici le sacrifice de l'androgynie : car le fils « est d'emblée l'écart multiple qui sacrifie la femme et la femme en lui » (p. 7).

Ainsi, nous dit Khatibi, « telle est la scène patriarcale aux confins du principe des Mille et une nuits ».

« Aux confins » justement, mais qu'est-ce qui articule le fantasme patriarcal (harem/partouze), au récit lui-même sinon l'entrée dans le monde de l'enchantement qui n'est possible que par la représentation mortifère du fantasme patriarcal ? Le récit naît de ce désir, de cette tentative de comblement (tentative justement car si le comblement aboutissait en terme de substitution, l'enchantement disparaîtrait) qui opère après la mort fantasmatique du roi comme régent du patriarcat, au moment précis où celui-ci assiste, voyeur, à l'orgie de sa femme et de ses esclaves : « à ce roi on a volé non seulement le plaisir (...) mais devant son frère on l'a sacrifié à la mort » (p. 8).

Ainsi, le récit naît, dans la mise en acte du fantasme patriarcal, de l'impuissance royale et de son spectacle. Raconter devient alors conter (compter) avec cette place laissée vacante par la mort du roi, l'envahir de nouveau et reconduire son nom. Le récit apparaît comme la mise en forme de cet héritage nominal et s'articule autour de cette mort originelle : « Enchanter le corps mort du roi est non seulement transfigurer sa folie et son impuissance, mais bien plus : élever cet enchantement dans la nécessité d'une théorie supérieure et lui donner la forme du risque même » (p. 9-10).

Transposée, cette « théorie supérieure » dont il est question ici, tiendra lieu de principe patriarcal et de « morale » mais non plus d'éthique ou de morale sociale, mais de « morale du récit » Ou « principe du récit » et s'annoncera comme suit : « Raconte une histoire ou je te tue ».

Khatibi nous invite à célébrer ce fantasme sous l'espèce d'une forme particulière : le risque suprême de raconter comme l'a *priori* de tout récit. Le raconter et la séduction sont deux extrêmes qui conditionnent son apparition, organisent son déroulement dans la tension qu'ils créent « au sein d'un simulacre incarné ». A l'aube de cet enjeu (célébrer le fantasme patriarcal), l'auteur nous convie à cette dérive du récit, au désir du raconter et au désir de mourir dans cette mille et troisième nuit : la nuit blanche.

Khatibi nous invite alors à une variation plurielle sur la nuit blanche dont on peut dire que le temps devient hétérogène, se cristallise autour de. Le temps concret devient temps résiduel et va précisément constituer l'espace du récit : « le principe de la nuit blanche comme principe narratif » (p. 16).

Dans l'ordre de la nuit blanche est introduit le temps du récit à faire et qui se fait. Il s'agit d'un temps hybride qui se constitue autour de ce double mouvement : le mourir au jour et à la nuit auquel répond cet entre-deux de la jouissance et de la mort, de leur scansion mutuelle.

L'allègement du temps est dû à un élément particulier : le plaisir né de l'émerveillement non seulement du narrataire, mais également à la désorganisation du langage « débris de mots » et de sa fonctionnalité dans le même temps où elle participe à l'apparition d'un inconscient autre que celui du rêve, c'est celui des « rêves volés aux rêves et au travail de l'inconscient » dont parle Khatibi.

Nuits blanches du récit des *Mille et une nuits* et nuit blanche de l'auteur qui précipitent le récit (et le récit dans le récit, point virtuel de convergence des voix plurielles) dans l'espace du désir, de la passion textuelle ou récitative. La nuit blanche, par le désir qu'elle sollicite et qu'elle révèle, institue le récit dans son principe narratif. La veille qui en est son attribut génère le récit de cette suspension temporelle, dans un temps occulte – ou plutôt différé – dans le cours du récit. Cette exaltation du temps ou son entrée comme forme substantielle dans l'ordre du temps cosmique définit alors le cadre du merveilleux par lequel le récit noue son ipséité. Dans ce sens, ne peut-on poser la nuit blanche comme le style même du récit (au sens étymologique où le style apparenté au stylet servait dans l'antiquité à graver ses pensées sur la cire) ?

La structure du récit, dans sa lisibilité totale (mais est-ce seulement pensable ?) réside dans l'affabulation de trois thèses : le style que la nuit blanche imprime au récit, le chantage à la mort et le fantasme qu'il appelle, et le plaisir seul de conter. Ces trois

thèses sont aussitôt refendues et déplacées dans le récit en acte, par l'opération de la séduction conjuguee à celle de la mort qui voilent définitivement le récit de son origine en lui conférant sa spécificité structurale.

Cette fluence (mobilité) du récit, « cette insouciance mobile et nomade » incite à penser que l'identité du récitant (Shéhérazade) est déjà congédiée, différée dans le mouvement même du récit à qui elle doit sa spécialité. Shéhérazade engendre le récit, mais elle est créée par lui en retour. Nous assistons là à un double processus par lequel nous reconnaissons le caractère de création continué (« parole qui ne doit jamais finir »), propre au récit. Ainsi pour Khatibi, le récit des *Mille et une nuits* ne procède que de lui-même, même s'il doit son essor à son principe fondateur.

Plus qu'une simple tonalité qu'elle confère au récit, la séduction et ses modes d'être se présentent comme un thème majeur soumis à l'interrogation de Khatibi au même titre que son questionnement sur le patriarcat ou la nuit blanche.

La séduction dans l'organisation du récit est-elle fondée uniquement sur un chantage à la mort ou apparaît-elle comme un terme de la logique structurale qui l'anime ? Ne se pose-t-elle pas comme indépendante de ses agents (le roi/le conteur) sous la forme d'un terme générique qui prend la forme d'un opérateur du texte ? L'on peut dire que la fonction de séduction et la fonction mortifère cohabitent dans le champ du récit qu'elles développent dans un effet de miroitement.

Dans le cas de la scène amoureuse, Khatibi nous rappelle à l'idée que l'énamorisation n'est concevable que par référence à une utopie, celle de la nuit blanche qui devient signe pour les amants. Le procès de signifiante (naturalisation de la nuit/matérialisation du corps de l'amant) est concomitant à un phénomène d'inscription du corps de l'amant « qui faiblit » dans le corps de l'avènement du désir. On comprendra alors que la séduction se présente d'une façon particulière dans une forme temporelle distincte que permet la nuit blanche dans une alternative présence/absence. Sur le fond d'exotisme où elle prend ses effets, elle assigne au « décor de pacotille » un statut particulier : celui d'un support du récit que celui-ci refend comme un élément en place dans la structure du récit. La séduction naît précisément de cet enchaînement des apparences (l'exotisme comme apparence) que le sujet déplace comme « apparence dans l'apparence » dans la chaîne des signifiants. Cette concaténation de signifiants dans la structure du récit commande ainsi l'apparition de la séduction et son insertion dans le monde du merveilleux.

Quant à la séduction amoureuse, il semblerait qu'elle ne soit efficiente que dans l'image qu'elle abandonne au sujet et qu'il investit de sa forme inachevée (séparée). Elle décrit de la sorte une fantasmatique dans laquelle vient se perdre le récitant, champ des apparences dont chacune vaut immédiatement (et déjà plus loin) dans la réalité de sa subjectivité. Le récit naît, s'enchant et se soutient de cette fantasmatique en raison justement de la perte indéfinie du récitant dans le champ des apparences.

La séduction se joue instantanément. « L'amant épris en un clin d'œil » est l'instrument de ce déplacement, quand bien même il saurait toujours l'envers de la séduction, elle l'enchant et l'abolit tour à tour : « Je vous ferai tous mourir ou je vous séduirai tous » s'équivalent.

La séduction est fondée sur l'existence du principe narratif mais se présente aussi comme élément générique dans son équivalence avec le principe mortifère.

On notera au passage la complexité de cette notion de séduction dont on a pu noter par ailleurs la présence permanente dans d'autres textes de Khatibi.

Nous avons vu que le récit prenait sa source dans le fantasme patriarcal qui en est l'élément archaïque, trouvait son lieu et son style dans la nuit blanche, mais il est essentiel cependant de considérer que le récit impose sa loi.

Si la structure des *Mille et une nuits* est subordonnée à un « principe suprême du récit » qui est « Raconte une histoire ou je te tue », il impose également la nécessité d'une « Logique implacable » qui ne tolère aucun manquement. Khatibi illustre cette

logique du récit par deux épisodes dont le développement est à comprendre comme un effet de style du récit : l'affirmation conjugée de la thèse première « Raconte une histoire ou je te tue », à la seconde : le plaisir de conter, est d'abord appliquée à l'histoire du commerçant, du génie et des trois vieillards. Le chant-récit est ici réparti entre trois personnages, les trois vieillards qui sauvent le commerçant par la coordination de leurs histoires respectives. Cet exemple illustre la puissance effective du verbe-récit assimilé aux forces naturelles qui peuplent l'univers des mystiques, sur les personnages mis en scène, son autonomie et sa circulation entre les personnages et qu'il vient couvrir.

Dans l'histoire suivante, celle du médecin Doubanne et du roi, se confirme la logique du récit à l'œuvre dans le jeu formel de sa conduite. Il apparaît qu'aucun des personnages de cette histoire ne maîtrise sa destinée, emportés par la structure du récit qui impose sa loi. Le roi, comme Doubanne sont présentés comme les instruments, les éléments du conte donnés au départ et qui imposent leur logique.

La mort du roi est significative à ce propos. N'ayant pas laissé Doubanne raconter son histoire, il doit mourir précisément d'un récit qu'il cherche à lire et qu'il n'a pas voulu entendre, en feuilletant les pages blanches d'un livre (empoisonné) que Doubanne lui demande de lire au moment de son agonie. Ironie totale de cette mort qui ne fait qu'illustrer la réhabilitation du récit comme forme supérieure (revanche de l'oralité qui a ses lois) au détriment de l'écrit qu'il subordonne : telle est peut-être l'ouverture à laquelle Khatibi nous invite.

Aïcha-Jeanne JACQUÈME.

XI. - LITTÉRATURE DES FRANÇAIS SUR LE MAGHREB¹

Belamri (Rabah). *L'Œuvre de Louis Bertrand, miroir de l'idéologie colonialiste.*
Alger, Office des Publications universitaires, 1980, 280 p.

Cette thèse de 3^e cycle présentée à Paris sous la direction de M. Etienne a été rédigée par un Algérien atteint de cécité depuis 1962. Travailleur acharné, ayant écrit encore un récit autobiographique et traduit des contes arabes (deux manuscrits pour l'instant inédits), il a eu beaucoup de mérite en menant à bien ce travail de recherche poursuivi méthodiquement.

Rares sont les chercheurs algériens qui jusqu'à présent ont étudié la littérature coloniale ou du moins ont fait paraître quelques études sur elle. R. Belamri va un peu vite en traitant de « colonialistes », dès l'introduction, les écrivains de l'époque coloniale : « colonialistes » car « ils ont mis délibérément, au service de l'idéologie coloniale, leurs imaginations et leurs plumes ». On ne peut amalgamer et les mettre tous dans le même sac, si l'on peut dire. Belamri, quant à lui, s'est arrêté à Bertrand parce qu'il tranche, en effet, par sa vie et son œuvre, avec l'exotisme du XIX^e siècle. L. Bertrand est « le chantre du système colonial » : « Aucun écrivain n'a aussi clairement traduit l'idéologie colonialiste ». A dire vrai, le chercheur joue sur du velours avec le cas de Louis Bertrand. Celui-ci a fait l'apologie de la colonisation, a chanté le « peuple neuf » à la fin du siècle dernier et au début du XX^e siècle, a voulu considérer avant tout le travail des Latins en versant dans la chimère que l'on sait : les Français et les néo-Français récupéraient sur la terre algérienne l'héritage romain. Dans le même temps, il occultait royalement les Arabes, ne voyant en eux et dans l'Islam qu'immobilisme, linceul de mort, pétrification et désir de revanche.

Avant de traiter du discours colonialiste de Bertrand, l'auteur s'interroge sur les motivations conscientes ou non de ce discours. Dans la 1^{re} partie, sont donc étudiées les origines sociales de Bertrand, sa formation, ses relations dans l'univers quotidien de son enfance et de son adolescence, après la défaite française de 1871 qui pèse lourdement sur la mentalité de Bertrand, de même que son milieu bourgeois, guindé et étouffant. Bertrand d'ailleurs arrivera en Algérie pour y découvrir le soleil et y vivre en joie et en gloire. Le chapitre III montre aussi Louis Bertrand dans un Paris désenchanté, y traînant son malaise de vivre. Belamri suit pas à pas et intelligemment le futur romancier du *Sang des races*, éclairant cette vie par les événements de la période historique contemporaine (1866-1891). Bertrand arrive à Alger en 1891. La seconde partie de la thèse est largement consacrée à « Louis Bertrand et l'Algérie ».

Bertrand s'identifie rapidement au colonisateur. Celui-ci, selon l'image qu'en donne le romancier, est « le créateur de richesses » et « le mâle ». Ce « peuple neuf » chanté par les romanciers coloniaux se présentait en effet comme viril, entreprenant, hardi, beau parleur mais aussi travailleur, à l'antipode des « petits crevés » de la Métropole (comme l'écrivait un publiciste). A la France anémiée, petite-bourgeoise, on opposait les valeurs de la « race » forte, dynamique, puissante, celle du « mélange des races ».

¹ Rubrique réalisée sous la direction de Jean-Robert HENRY (CRESM).

Le colonisé, au contraire, était nié purement et simplement. Bertrand le déprécie systématiquement : costume, métaphores zoologiques, etc. Le portrait du Juif est également dégradé. Il est vrai que Victor Trenga disait de Bertrand qu'il avait eu le mérite de ne pas parler des « indigènes » parce qu'il disait ne pas les connaître. En fait, ce fut bien, dès son débarquement sur la terre algérienne, un refus de considérer l'Arabe parce qu'il a vu rapidement en lui « l'ennemi » et parce qu'aussi rapidement il a été ébloui par le travail du « peuple neuf » qui se formait. A son époque, en effet, on bâtissait l'Alger moderne.

Belamri étudie aussi l'idée latine comme mythe transmué en doctrine politique. Bref, rien n'est laissé dans l'ombre et la recherche est menée systématiquement et clairement. Peut-être trop, en ce sens que l'auteur verserait même, nous semble-t-il, dans un certain manichéisme. Encore une fois, le cas Bertrand est relativement facile à vitupérer, à démonter, à dénoncer même. De même que telle formule fait un peu cliché : « Le discours occidental de la négation est un discours de classe qui sera tenu aussi longtemps qu'existera l'exploitation capitaliste, sous une forme ou sous une autre ». Dans la conclusion, Belamri montre que le discours littéraire colonial « s'est peu à peu transformé en discours humaniste, en discours de dialogue et même parfois de contestation à l'encontre du discours colonialiste ». Et il évoque alors le courant littéraire de l'École d'Alger (Camus, Roblès, Roy...). Dans ces sortes de raccorcis, comme toujours, tout est question de nuances pour éviter de tomber dans les réductions abstraites.

La bibliographie de la thèse est systématique. Nombreux sont les périodiques cités (comme sont citées les études parues sur Bertrand : thèses de David Caboen, de Sœur Joseph Mary Cousin aux USA et au Canada, livre de Maurice Ricord en 1947, qui est fort documenté mais d'idéologie semblable à celle de Bertrand lui-même, livre de Odile Husson en 1966). On aurait aimé cependant que l'auteur cite des réactions d'Algériens face à l'œuvre de Bertrand autrefois : celles de Ferhat Abbas dans *Le Jeune Algérien*, d'El Boudali Safir dans divers périodiques. On aurait souhaité surtout que soit cité le travail capital et important de Hubert Gourdon, Jean-Robert Henry et Françoise Henry-Lorcerrie, « Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie » dans la *Revue algérienne* (Fac de droit, Alger), vol. XI, n° 1, mars 1974 (252 p.) où Bertrand et son idéologie (celle du « peuple neuf ») sont étudiés avec méthode. Nous-même, nous nous sommes arrêté au mythe de l'éternel Méditerranéen (latin) de Bertrand et au contre-mythe de l'éternel Jgurtha de Jean Amrouche dans cette même *Revue algérienne*, vol. XIV, n° 4, décembre 1977 (pp. 658-728). Même non connues au moment de l'élaboration de la thèse, ces études auraient pu être citées dans la bibliographie pour compléter une information déjà cependant remarquable.

Elaborée par un jeune Algérien, qui porte avec raison un regard sévère sur Louis Bertrand, cette thèse s'impose maintenant par sa méthode et sa franchise par rapport aux thèses et aux livres cités et parus jusqu'en 1966. Remercions l'Office des Publications universitaires de l'avoir publiée. Avec les deux autres recherches parues dans la *Revue algérienne* mais non citées par R. Belamri, Louis Bertrand, « initiateur du courant algérieniste », et ajoutons : ayant pesé longtemps sur plusieurs romanciers algérienistes (bien que Jean Pomier ait voulu, comme il nous l'écrivait, « débertrandiser »), Louis Bertrand donc nous est mieux connu maintenant, sous le rapport colonisateur-colonisé, comme chantre de la bonne conscience des prépondérants sur la terre algérienne au début de ce siècle.

Jean DÉJEUX.

Dugas (Guy). *L'image de la Tunisie dans les Lettres françaises depuis 1880*. Thèse pour le doctorat de 3^e cycle. Université Paul Valéry, Montpellier III, 1980, t. I, 302 p., t. II, 254 p.

Les études d'imagologie sont en vogue. Il est donc fort instructif d'y consacrer des thèses copieuses et sérieusement documentées. Le travail de Guy Dugas est une recherche importante et solide sur l'image de la Tunisie dans les Lettres françaises depuis 1880. L'ouvrage récent (1975) d'Abdeljelil Karoui, *La Tunisie et son image dans la littérature française du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle* manquait d'ampleur et laissait sur sa faim. Guy Dugas commence donc par expliquer sa démarche par rapport à ce qui a été écrit sur la question et à préciser son objectif : recherche bibliographique minutieuse, recherche de l'image mythique de la Tunisie chez les écrivains français, c'est-à-dire les nationaux français, qu'ils soient nés en France ou en Tunisie, à l'exclusion donc pour l'instant des Tunisiens des communautés musulmane et juive. Ceci depuis 1880 jusqu'à nos jours.

La problématique est à la fois diachronique et synchronique : tenir compte, comme il se doit, du moment historique et analyser en profondeur tel ou tel aspect de l'image, par rapport à tel ou tel groupe de la société tunisienne.

La première partie traite de la Tunisie entre l'Orient et l'Occident (Tunisie orientale, terre d'Islam, l'exotisme) avec les poncifs et les clichés bien connus qui meublèrent l'imaginaire des Français et des voyageurs. La deuxième partie s'arrête aux relations interraciales (mélange des races cher à Louis Bertrand en Algérie, images schématisées de l'Arabe). En 1930, cependant, Boussinot dans *Les Meskines*, dénonçait et s'avisait de dévoiler des réalités occultées par les autres romanciers. La troisième partie traite du roman colonial en Tunisie. Elle justifie l'annexion de la Tunisie et l'exploitation du pays. Nous retrouvons là des constatations qui rejoignent celles faites par des travaux similaires en Algérie. A ce propos, il est regrettable que Guy Dugas n'ait pas mentionné l'étude fondamentale de H. Gourdon, J.-R. Henry et F. Henry-Lorcerie : « Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie » (*Revue algérienne*, vol. XI, n° 1, mars 1974, 252 p.). Cette étude-ci, en plus des analyses des grands romans coloniaux en Algérie, tente une théorie du roman colonial, un peu alambiquée au début malheureusement, pour bien situer les positions des romanciers (algérianistes, indigénophiles, « indigénistes ») et pour arriver à des conclusions qui nous paraissent toutefois un peu trop tranchées.

La quatrième partie de la thèse de Guy Dugas aborde l'image de la Tunisienne : la femme orientale et les harems, le voile, la polygamie, etc. autant de domaines sur lesquels des écrivains occidentaux demeurent intarissables.

La cinquième partie s'arrête aux écrivains-voyageurs, « voyageurs traqués » ou rêveurs, aventureux individualistes cherchant le salut de l'âme et du corps, à leur façon. Enfin, la sixième partie tente une approche de la « vision démythifiée » de la Tunisie. Il est certain qu'on ne peut amalgamer tous ces écrivains. Des prises de conscience ont été opérées au cours de l'histoire, par la force même des événements survenus chez les uns et chez les autres. Des préjugés demeurent et des romanciers français, à succès et visant d'abord l'intérêt financier, continuent à se montrer peu scrupuleux de ce qu'ils peuvent écrire sur l'Autre.

La recherche de Guy Dugas, telle qu'elle se présente, s'impose par sa qualité et son sérieux. D'autres prendraient peut-être d'autres méthodes, qu'on dira plus efficaces, plus « sûres », etc. On verra dans la surthéorie, avec les termes abscons en vogue, pour des résultats très limités. Il est certain que plusieurs lectures sont possibles de toute cette littérature coloniale. Tout dépend du regard porté sur ces œuvres : regard d'historien, de sociologue, de psychanalyse, de linguistique, de structuraliste, etc. On privilégie forcément une lecture. L'important est de demeurer tolérant et de ne pas dogmatiser en reprochant à l'auteur de ne pas avoir pris « la » méthode, la seule, la vraie !

Guy Dugas s'appuie systématiquement sur les œuvres. Et ainsi, bien des erreurs, contenues dans des travaux précédents, vont pouvoir être corrigées. Avant de théoriser, il faut inventorier très sérieusement le matériau, ces nombreuses œuvres que Dugas a patiemment recensées. L'auteur connaît-il lui-même les limites de son investigation qui est plus une analyse de thèmes qu'une élaboration théorique. Il ne dit rien en outre de la mise en forme de ces romans coloniaux. Cela dit, cette thèse constitue une contribution de poids à partir d'une documentation de première main.

Jean DEJEUX.

Millecam (Jean-Pierre). *Une légion d'anges*. Gallimard, 1980, 287 p.

Lancelot, qui défend pendant la guerre d'Algérie les positions des nationalistes dans la petite ville de l'est algérien où il enseigne, est devenu un homme dont les autorités aimeraient se débarrasser. On le fait donc attaquer, dans une obscure ruelle, par un homme de main. Celui-ci, Tahar, n'a agi qu'à la suite d'un sordide chantage : alors que Lancelot se remet de sa blessure, c'est Tahar qui est finalement exécuté, terrible vengeance exercée par les maquisards.

Telle est la trame, presque anecdotique, de ce roman. Telle est aussi, dans une certaine mesure, l'histoire de Jean-Pierre Millecam, comme il le révèle dans une brève postface. Mais le livre n'a rien, ni de l'autobiographie, ni de l'anecdote, et ce serait le trahir que de le réduire à un résumé aussi linéaire. Il est d'abord une structure. A tour de rôle, tout au long de ses vingt-cinq chapitres, ce sont *Al Maçlouab* (Tahar) et *Al Mizmar* (Lancelot) que l'on suit, le premier dans un monologue intérieur magistralement rendu, le second vu plutôt de l'extérieur, avec un détachement parfois ironique qui peut tromper.

Au fur et à mesure que l'on pénètre ces deux existences que rien, sauf le matraquage de l'un par l'autre, ne semble relier, une tension extraordinaire tenant presque du *suspense* s'en dégage. *Suspense* métaphysique, puisque c'est de leurs âmes plus que de leurs personnes qu'il s'agit. Idéaliste jusqu'à la naïveté, Lancelot se veut saint, jusqu'au martyre inclusivement ; les désirs de Tahar sont plus terrestres, mais tout aussi obsessionnels. Il arrive, au cours de ces pages, que le héros et le traître changent en quelque sorte de rôle. Si Lancelot ne dénonce pas nommément Tahar, c'est peut-être simplement qu'il n'a pas vu son agresseur ; tandis que l'autre, brute épaisse et pitoyable, devient la proie d'un repentir qui le submerge au point qu'il acquiert par là même son salut.

Si l'on emploie un vocabulaire religieux en parlant de ce livre, c'est bien qu'il ressortit à une morale supérieure ; seulement, on y soupçonne parfois que c'est Millecam qui tient le rôle de Dieu, à la fois crucifié et vengeur. Il en possède au moins un des attributs : c'est un tout puissant créateur.

La grâce lui est venue d'une écriture passionnée, suprêmement ambitieuse et qui se maintient, vaillante que vaille, à la hauteur de ses ambitions. Ce qui chez un autre passerait pour une insupportable prétention réussit presque miraculeusement à l'auteur : tenir ce double, ce triple discours dont l'obscurité devient une lumière éclatante, avec ce qu'on pourrait appeler, faute de mieux, une préciosité inégalée dans la littérature d'aujourd'hui. Il faut une puissance et une maîtrise, une technique et un art de très haut niveau pour parler du quotidien en de tels termes. Depuis les chefs-d'œuvre du baroque – dont la préciosité n'est qu'une variété – on avait rarement tenu un tel pari. Jean-Pierre Millecam le tient. Admirablement.

Pierre ENCKELL.

Rachline (Michel). *Courrier d'Algérie - 1955-1956.* Paris, Luneau Ascot Editeurs, 1980, 156 p.

Cet ouvrage est le recueil des lettres écrites à ses parents par un jeune appelé pendant son service militaire (1955-1956) avec en épilogue, les réflexions du presque quinquagénaire qu'il est devenu.

Ce sont les lettres d'un jeune homme de vingt-deux ans, pas tout à fait comme les autres, parce qu'il a été, grâce à son père directeur de l'Express, en contact avec toutes les personnalités politiques et littéraires du moment. Ce sont les lettres d'un jeune homme qui croit en son pays, qui croit en sa grandeur, qui a l'Algérie « dans la peau », et va partir s'y battre pour la conserver à la France, parce que dit-il « mon séjour ici me convainc que nous devons lutter pour protéger une œuvre magnifique ». Il dira aussi « l'armée française admirable se comporte en civilisatrice, les Arabes haïssent les fellaghas ». Et il écrira à J.J. Servan-Schreiber « vous insultez l'armée en faisant croire à des représailles sanglantes ». A ses parents : « négocié ? Avec qui ? Autonomie interne ? Imposable en Algérie ».

Et les jours de guerre succèdent aux jours de guerre, avec la violence comme compagne. Les convictions s'effritent, le ton change. « L'Express avait raison et moi tort. Nos méthodes sont ignobles... nazis ». Découverte de la torture. « L'intégration est impensable ». « Ce serait une belle mission française que de rendre à ce pays une indépendance conditionnée ». Les idées changent. « Les exemples tunisiens et marocains devraient nous guider... L'armée... elle aime, la vraie guerre, les Franco, les Peron, les Hitler, elle n'aime pas la République, la démocratie ». « Il ne s'agit plus de savoir si nous allons perdre notre empire, il est perdu; il s'agit d'y conserver, si possible, une présence ». Et voici le temps des désillusions. « Après les attentats de la rue d'Isly sans doute faut-il accepter la glorieuse défaite qui se prépare ici. Sinon que resterait-il d'honneur à un pays qui suscite de telles abominations ».

Vingt ans après, aboutissement d'un itinéraire long et douloureux, l'auteur écrit : « la révolution française dont se réclament les malheureux, les opprimés, porte à jamais la responsabilité criminelle d'avoir installé au pouvoir la bourgeoisie, au nom d'une liberté que cette classe sociale déteste et détruit à coup de lois... L'Occident va s'endormir... il est fatigué par cent ans de folies... s'il survit pourtant je crois en son destin ».

Viviane MICHEL.

Caban (Geva). *La racine obscure.* Denoël, Paris, 1980, 208 p.

Voici le lecteur convoqué, dans ce roman dont le thème central est un pèlerinage, à assister à une passion algérienne. Tel est du moins l'intitulé de la bande-annonce que l'éditeur a cru bon d'enrouler sur la couverture. Une passion ? Voire... Bien plutôt, un amour impossible, condamné, peut-être parce que, pour reprendre les termes de Pierre Vidal-Naquet (1), tout pèlerinage consiste à articuler un lieu à un fantôme, un lieu où déployer ce fantôme qui ne se nourrit que de ce lieu.

C'est un livre de brisures. D'unions brisées, irréparables. L'union avortée de l'Indépendance, l'union impossible des hommes entre eux, des hommes avec leurs femmes, d'une Française avec un Algérien, d'un souvenir avec le présent, d'un rêve avec la réalité.

(1) Pierre VIDAL-NAQUET, *Les Juifs, la mémoire et le présent*, 1980.

C'est un livre amer. Amer est le prénom du principal personnage masculin, personnage double, une face - écrasée par les gifles racistes à Paris en 1958 - jeune et remplie d'espérance, une autre face - écrasée par le poids de la corruption, écrasée par le poids des mères algériennes - aigrie, désespérée... amère.

C'est un livre d'un accès d'abord difficile, dû à une écriture délibérément éclatée, à une architecture de ruines, soutenue par de nombreux flash-backs, où surgissent tour à tour Alger, Paris, la guerre d'avant, la guerre d'après, dans une temporalité déchirée qui va de 1958 à 1980. La narratrice, jadis amoureuse du jeune Amer, retrouve les amis du temps de guerre, devenus notables, avinés en cachette, paranoïaques comme Kateb, qui a troqué le surnom de « Tolstoï » pour celui de « Béria », raidi dans un rôle de justicier, raidi dans un combat permanent pour sauver la face, la face cachée de l'Algérie indépendante, si proche et si lointaine à la fois de la face écrasée du premier Amer. • Il y en a, dans ce pays, qui n'ont pas été, à vingt ans, aveuglés, taillés ou pendus par les Français, et qui sont pourtant comme des infirmes, comme des malades, comme mon cousin. Il y a eu des morts que la guerre n'a pas faites... chez nous, dans mon village, des paysans se sont pendus longtemps après les Accords... Et ici... dans cette ville... » (2). LA ville. Alger. Surpeuplée. Débordant d'enfants avides, fous, privés de femmes et d'avenir. Fou comme cet autre personnage dont le carnet émaille le texte au rythme des découvertes sinistres de la narratrice, le cousin Slimane, fou de frustration sexuelle, d'amour impossible, tué avant d'être tueur à son tour. Fou comme le jeune homme de cette dernière rencontre de la femme en pèlerinage, et pour les mêmes raisons sans cesse rappelées au fil des pages, celles qui créent, d'un enfant, un violeur. Un violeur de « femme blanche ».

Car ce roman pose clairement la question de la répression sexuelle en pays musulman, sans jamais la théoriser ou faire du récit le support d'une quelconque constatation argumentée. C'est par la description des conséquences de cette répression que le poids de cette dernière apparaît. Des divers milieux que ce roman évoque, - celui des notables, celui des pauvres qui s'agglutinent dans LA ville, celui des touristes et des coopérants aussi, décrits avec une ironie féroce - c'est celui des femmes et de leur univers spécifique qui nous a paru le mieux restitué. Y sont envisagées toutes les contradictions nées d'une situation d'asservissement, femme-victime d'abord, fillette violée dans le lit conjugal, puis jeune mère accablée d'enfants et enfermée, femme-bourreau enfin quand vient son tour de dominer, quand elle va accéder au statut de belle-mère, et qui fait peser sur le fils le joug qu'a fait peser sur elle le père. Amère aventure des fils, dans un pays pourtant si beau, si aimé, et nous ne saurions oublier d'insister sur le talent romanesque de Geva Caban décrivant paysages, odeurs, bruits et espérances de cette Algérie qui n'avait pas réalisé que « Pour conquérir son indépendance, encore faut-il avoir réalisé sa dépendance » (3).

Jeanne FOUET.

Aziz (Germaine). *Les chambres closes*. Paris, Stock, 1980.

Si l'Algérie coloniale des années 1940-55 sert de toile de fond à cette autobiographie de Germaine Aziz, ce récit a plus d'intérêt en tant que témoignage d'un itinéraire féminin, à l'intérieur du milieu de la prostitution, qu'en tant qu'œuvre spécifiquement maghrébine.

En effet, de quelle Algérie peut-elle témoigner alors que de douze à trente-cinq ans, de l'orphelinat de Misserghin aux maisons closes de Bône, Philippeville, Tunis et Alger, l'auteur est condamnée à vivre dans le cauchemar d'enfernements successifs : • *L'Algérie des Bordels* •.

(2) *La Racine obscure*, page 15.

(3) Benoîte GROULT : préface à *La parole aux négresses*, Grasset, 1978, d'AWA THIAM.

Toutefois, pendant les trois années de son enfance – les seules livres – où elle vit dans sa famille juive oranaise qui l'a recueillie, que découvre alors la fillette qui ne connaissait de l'Algérie que les mythes ensoleillés de la nostalgie maternelle ? – D'une part, l'Algérie de la Communauté juive où elle s'émerveille d'un quotidien baignant dans le Sacré, qui lui transmet son patrimoine culturel et, par là même, son identité – *l'Algérie heureuse* – mais aussi où elle prend conscience de l'aliénation féminine dans une société patriarcale. D'autre part, l'Algérie de la colonisation à travers une école de mensonge, de la dépersonnalisation, une société de la discrimination raciale et sexiste où • juifs et arabes sont mêlés, unis dans la même misère, le même langage, le même mépris • : *l'Algérie douloureuse*.

Pas de faux apitoiement, pas de clichés complaisants, mais un style direct, voire brut dans son immédiateté pour plonger le lecteur dans cette chronique où si sordide et quotidien se confondent, espoir et révolte demeurent toutefois inaltérables jusqu'à triompher.

Christiane FANTON.

Mauge (Roger). *Un été tunisien*. Paris, Grasset, 1980, 378 p.

Dans une Tunisie en ébullition, où la présence française est de plus en plus contestée, un jeune colon, déçu dans sa vie conjugale comme ses idéalismes, apprend à conjuguer le verbe • aimer • à la première personne du singulier.

Profitant d'une longue absence de Madeleine, son épouse • indifférente et sans cœur •, absolument incapable d'• éprouver de l'amour pour ceux qui l'entourent •, le héros se lance dans une quête désespérée de l'Autre, qu'il côtoie et dont il rêve depuis la plus tendre enfance :

• Ainsi, chez les Arabes, des jeunes filles s'appelaient toujours Dalilla ! J'avais (...) mille fois rêvé de ce nom, de ce cri (...). Le regard de deux yeux noirs, qui parfois, à Tunis, dans la foule, croisaient le mien, me jugeant ou me souriant de l'autre côté de ce voile qui rend toutes les femmes mystérieuses, redonnait vie à mon rêve, le rendait vivant et possible. Laquelle de ces jeunes filles doublement inconnues et inconnissables pourrait-elle un jour s'appeler pour moi Dalilla ? •

Jadis, Amrha, une petite prostituée de Mateur, longtemps aimée, vite trahie, mais jamais oubliée, a pu faire croire possible l'union interracial, le don total et réciproque des cœurs et des corps souhaité par delà les religions, les habitudes et les préjugés. Armé de ce souvenir trompeur, avivé par les déceptions conjugales et le pressentiment de la fin d'un monde qui lui est cher, le narrateur se jette donc, avec la complicité de son ami Djelloul le fourbe, dans sa quête d'une • maîtresse bédouine sous la tente •, d'une union si simple, si primitive, que, couchés à même le sol, l'on en garderait le sentiment d'enlacer à jamais, en même temps que l'être qui l'habite, un peu de cette terre qui se dérobe.

C'est d'abord la rencontre avec Zoubeïda, l'institutrice émancipée et ambiguë. Il s'avère vite que celle-ci ne saurait être • la jeune fille arabe aimante et soumise dont [le narrateur] avait si souvent rêvé •. En fait, après plusieurs semaines d'une liaison compromettante, le héros n'aura obtenu de Zoubeïda ni le don de son cœur – lequel appartient déjà tout entier à la lutte nationaliste, ni même celui de son corps, qu'elle préfère garder vierge pour un éventuel mariage.

Que Zoubeïda ait volontairement compromis le jeune colon dans l'attentat dont elle est la complice, ou que se soit joué en elle le dramatique conflit de Cœur et de Raison ne change rien au problème : au beau milieu de la lutte pour l'Indépendance, • quel avenir y a-t-il pour les amours d'une institutrice nationaliste et d'un colon marié • ?

L'attachement qu'il recherche, le narrateur croit enfin l'avoir rencontré en la personne de la Bédouine Dalilla qui, de nom, de corps et d'esprit, semble en effet parfaitement correspondre aux rêves de jeunesse :

« C'était une fille fruste, illettrée, bien sûr, qui n'avait jamais connu rien d'autre que la vie primitive qu'elle menait dans la tribu, entre la traite des chamelles, la confection des poteries, le meulage du blé dans les meules en pierre et tout le reste, y compris, évidemment, l'accouplement avec les mâles... ».

En réalité (artifice habituel au roman exotique et colonial, et bien commode pour réduire certaines distances infranchissables et éviter au héros de trop déchoir) Dalilla s'avère être moins primitive que sa condition et sa tenue pouvaient d'abord le laisser supposer; elle a passé toute sa jeunesse en France, et en est revenue avec un baccalauréat, et une promesse de maternité (inacceptable, bien évidemment, pour sa famille).

Dalilla prend donc rapidement, dans la vie et le cœur du jeune colon, la place laissée vacante par Amrha, et que rien – ni le mariage avec Madeleine, ni la liaison avec Zoubeïda – n'avait pu combler. Croquant avoir atteint « la perfection de son rêve », le narrateur n'hésite pas à concevoir l'enlèvement de sa maîtresse bédouine. Mais l'a-t-il oublié, ou veut-il seulement se leurrer ? c'est pure folie que de prétendre transgresser, en pays d'Islam, les us et coutumes, la religion et l'autorité du Père. Et, au dernier moment, la jeune fille est contrainte de réintégrer la tente familiale...

A première vue, *Un été tunisien* ressemble fort à un ouvrage construit pour être un « best seller » sur l'Afrique du Nord. Y sont réunis tous les poncifs susceptibles de séduire un public occidental : exotisme de lieux et de langue, érotisme (Ah, ce mythe de la « fille du désert », sensuelle et primitive, que l'on possède à même le sol !), piment de l'union interracial... Combien déplaisante nous apparaît, en ce sens la couverture du livre, qui nous dévoile une pseudo-bédouine aux yeux coquins, maladroitement tatoués... au feutre rouge !

Tout cela ne mériterait donc pas un compte rendu aussi long, si n'apparaissait aussi en ces pages, dans le chaos qui précéda l'Indépendance de la Tunisie, un peu du drame des « petits colons ». A travers ses différentes compagnes, n'est-ce pas la Tunisie elle-même, terre aimée, terre rebelle rêvée soumise et alliée, que le jeune Français désire êtreindre ? Le désir d'union, les forces de vie contre le chaos du départ, la fuite du temps. Et, en un sens, Eros contre Thanatos (dans le roman un chien incurable, qui finalement meurt, a nom Thano). Lutte douloureuse, pathétique, et fort bien rendue par le romancier...

... Trop bien rendue, devrions-nous dire car, au juste, qu'attend Roger Maugé de ses lecteurs ? Que nous considérons le petit Blanc, – sincère, sympathique, qui aimait et aidait de toutes ses forces ce pays, – comme la première victime de la décolonisation ? Il le fut, certes, et après ?...

Ou bien, en nous apitoyant ainsi, ne voudrait-il pas nous pousser sournoisement à cautionner *a posteriori* l'oppression : « La colonisation était pour le colonisé une bonne affaire, pour peu qu'il sache en profiter ».

Nous appelons cela manipulation de la fiction : Le narrateur est censé s'exprimer en 1954, mais la phrase est écrite en 1980 (au reste, que l'on note le temps utilisé). Ce faisant, il ne peut que flatter l'esprit revancharde de certains Européens (« Vous l'avez voulue, votre Indépendance... A présent, débrouillez-vous ! »), au moment même où les pays maghrébains rencontrent de graves difficultés politiques, économiques et sociales. Il y a là, de la part du romancier, une malhonnêteté, qui nous empêche de goûter pleinement ce que cette œuvre pourrait contenir d'agréable. Car, par ailleurs, bénéficiant d'une bonne connaissance de l'histoire et de la géographie de ce pays, Roger Maugé excelle à décrire la Khroumirie, de Souk el Arba (aujourd'hui Jendouba) aux landes perdues de Sidi Mechrig.

Guy DUGAS.

Barjou (André). *Mohamed en hiver*. Paris, Olivier Orban, 1980, 295 p.

Pour avoir vécu sur les plages d'Hammamet et de La Marsa une éblouissante fin d'été, en compagnie du Noir Mohamed dont il s'est épris (cf. le précédent roman d'André Barjou : *Septembre à Tunis avec Mohamed et Mazarin*, chez le même éditeur), pour avoir cru révolus, en se fiant au laisser-aller estival, les temps où une union interracial et homosexuelle n'inspirait que dégoût et scandale, pour avoir rêvé, enfin, que l'hiver tunisien saurait lui restituer tout et plus du bonheur passé avec Mohamed, le héros a repris, par un froid matin de janvier, la route qu'il croit être – selon les habitués préjugés – celle du soleil et du bonheur permanents, « parfaitement comblé... avec mille trois cents francs en poche et un billet d'avion offert sous le manteau par une vente de charité spéciale ». Dans sa poche également, un ouvrage aussi trompeur que la belle saison passée : *L'été* d'Albert Camus.

Très vite, évidemment, la réalité tunisienne démentira ce fol enthousiasme. C'est d'abord Mohamed qui ne se trouvera pas au rendez-vous de l'aéroport :

• Mohamed n'est pas au rendez-vous. Mohamed, tu n'étais pas au rendez-vous. Mohamed en hiver. Cette disparition était lourde de sens, mais nous ne savons pas notre avenir... Je ne comprenais pas. Il était toujours en avance à nos rendez-vous de plage, nos rendez-vous d'été. L'été ».

C'est ensuite la solitude, l'apprentissage de la différence. L'hiver à Tunis ne peut tenir les promesses de l'été : l'air y est pesant, les gens indifférents, ou bien démoniaques, les ébats ne se font plus sur des plages de sable fin, mais au fond d'obscurs quartiers, dans de sordides chambres d'hôtel; les journées ne distillent qu'ennui ou débauche. Au sein de cette ville de « belles vacances », où il a connu une idylle si rare, « marginale chez les marginaux » (Mohamed est Noir, ne l'oublions pas et, de surcroît, pauvre de Melassine « où jamais un Blanc n'était entré »), mais où désormais personne ne l'attend plus, personne ne le soupçonne plus, le narrateur s'enfoncé peu à peu dans un cruel voyage au bout de la nuit, à travers un itinéraire d'anxiété et de déliquescence, de plaisirs subtils et de morts violentes. Plein de naïveté et d'idées reçues, il avait quitté Paris « pour un amant d'été », et le voilà soudain plongé dans ce monde hivernal, où l'on aime sans amour, où l'on joue sans argent, où l'on meurt sans comprendre, suite à d'interminables parties fines.

A côté de tant de « sites paradisiaques », dont on vante sur tous les dépliants touristiques parfums suaves et couleurs pastels, la Tunisie possède aussi son Enfer : celui de la rue Abdellah Gueche et des venelles écartées de la Médina, de la Manouba et de Mellasine. Carco, Mac Orlan et Memmi nous l'avaient fait découvrir et parcourir bien avant André Barjou, en des descriptions souvent heureuses et touchantes. Mais le mérite de ce roman est d'avoir utilisé ces sites inquiétants, d'en avoir fait le cadre mythique d'une danse passionnée d'amour et de mort. En lisant ces pages, on pense à Sade, évidemment à cause du délire de sexe et de sang dans lequel elles baignent en permanence. Mais on pense surtout à Fellini, et à son *Roma* : En ces lieux, point de parfums suaves, de tons pastels : ici, les couleurs foisonnent, jurent, crient; les parfums agressent, écœurent. Et dans ce tourbillon se croisent, se frôlent, se heurtent des personnages fascinants : Ourdah et Jupin des Jugules, Tante Irma et M^{me} Georgette, « la seule Française d'Abdelaguech ». Et derrière eux encore, des gnomes et des éphèbes blonds, des gigolos et des tapettes, des milliardaires vicelards et des policiers véreux...

Curieuse et inhabituelle vision de « Tunis la Blanche », vraiment ! Tunis la Rouge, Tunis malsaine, maléfique. Tunis héritière de Cham et Moloch réunis. Pris dans ce tourbillon d'ombres et de lumières, de fards troublants et de lourds parfums, un narrateur omniprésent, omniscient, assume, en se prenant lui aussi peu à peu au terrible jeu, son « rôle d'espion et de fleur vénéneuse ». Mais que lui importe puisqu'au cours de ce voyage il retrouvera Mohamed et, devant eux, la perspective de nouveaux amours d'été :

• Il n'y avait plus d'obstacle au développement de cette passion et nos défauts mutuels nous seraient révélés. Ce n'était pourtant qu'une trêve : la trêve de l'été nord-africain... C'était un épilogue provisoire. Nous allions être heureux quelque temps ».

On pourrait cependant faire grief au romancier d'avoir repris à son compte, une fois de plus (quoique sur un tout autre mode), le thème usé de l'union homosexuelle en terre maghrébine. Réalité sociale ou fiction littéraire, ce thème a donné lieu, après Gide, à tant d'ouvrages, et souvent de si médiocre valeur, que l'on se prend à souhaiter son prompt renouvellement.

Guy DUGAS.

Ryvel. *L'enfant de l'Oukala et autres contes de La Hara*. Préface de Serge Moscovici. Paris, J.C. Lattès, coll. Judaïques, 1980, 180 p.

Après avoir souligné en 1979, dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, la belle vitalité de la jeune littérature judéo-maghrébine, comment ne nous plairions-nous pas à souligner cette année, en ces mêmes pages, la publication de *Gagou* de Guy Sitbon, et la réédition – sous le titre *L'enfant de l'Oukala et autres contes de La Hara* – de plusieurs textes de celui qui fut, dès la fin des années 20, l'un des tout premiers chantres de la judaïcité tunisienne ?

De son vrai nom Raphaël Lévy, Ryvel, fut longtemps instituteur, puis directeur de l'Alliance Israélite Universelle à Tunis. C'est son expérience quotidienne de l'enfance judéo-maghrébine, du ghetto et de sa population pittoresque et humble qu'il nous restitue dans ses œuvres.

Outre *L'enfant de l'Oukala* (prix de Carthage 1931), l'ouvrage réédité regroupe *L'aïlet de Jérusalem*, *conte de Pâque*, *L'aveugle*, *Mort ne veut troquer*, *Le miracle et La tombe d'Eliezer* – tous précédemment parus en 1929 dans le volume collectif *La Hara conte folklore judéo-tunisien*. L'ensemble est agrémenté d'une belle préface de Serge Moscovici et – choix plus discutable – d'un texte par lequel Pierre Hubac, romancier bien oublié et ancien délégué général de la Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord, saluait dans la revue *La Kahèna* la parution de *L'enfant de l'Oukala*.

Personnellement, nous regretterons que l'on n'ait pas jugé bon de rééditer, en même temps que ces contes, quelques-uns des beaux textes, et surtout des poèmes, que Ryvel confia, des années durant, à diverses revues nord-africaines, et notamment à cette même *Kahèna* (Tunis) dont la consultation est devenue aujourd'hui bien difficile. En ces temps où ne fleurissait guère en Afrique du Nord que la rimaille inféodée au Parnasse, ces vers portaient déjà la marque d'un vrai talent et d'une volonté novatrice.

Guy DUGAS.

Sitbon (Guy). *Gagou*. Paris, Grasset, 1980, 253 p.

C'est, en partie, l'itinéraire du héros d'Albert Memmi dans *La statue de sel et Agar* que nous retrace Guy Sitbon dans *Gagou*.

Fils de Sion Benhassen, riche marchand d'huile, et de Nina Temine, sa légitime épouse devant Dieu et la colonie juive, Gagou doit partager l'existence de la minorité judéo-tunisienne, victime du mépris et de la xénophobie des autres communautés, pour une fois réunies dans une même attitude. A longueur de journées, à la maison, à l'école, dans le quartier, les siens ne cessent de lui seriner : « Méfie-toi des Arabes, des Français, des Italiens ; ils ne nous aiment pas ».

Sur le héros de Memmi, Gagou possède certes l'avantage de ne pas être né d'un mariage mixte, ce qui pourrait lui permettre de mieux s'enraciner dans sa judéité. Mais peut-on parler d'avantage, quand cette judéité n'est que facteur de gêne et d'embarras ?

Gagou souffre en effet du grave défaut d'un zèle exacerbé, qui le pousse à refuser sa condition, à défier tous les interdits, tous les préjugés, afin de tenter une impossible assimilation : à l'école française, il troque son prénom, trop révélateur, contre celui de Jojo. En même temps, comme l'ont fait tant de Juifs tunisiens, il milite sincèrement et passionnément pour l'Indépendance d'un pays qu'il croit sien. Plus tard, il n'hésitera pas à s'associer avec un musulman dans une étude d'avocat.

Pensant que toute l'incompréhension entre les hommes provient de pratiques religieuses poussées jusqu'au fanatisme et à l'isolement, Gagou refuse de suivre ses coreligionnaires à la synagogue et ne dédaigne pas à l'occasion la viande de porc... tentatives désordonnées pour oublier, dans un mimétisme naïf, l'indéniable et précieuse judéité. A qui, d'ailleurs, voudrait-on être assimilé ? Au juste, on ne le sait guère. Français ou Arabes, peu importe, pourvu que l'on se retrouve autre, que l'on puisse prendre place dans le jeu social et politique. Pour cela le héros est prêt à rejeter son Moi le plus profond, à frayer avec le Diable, à renier maladroitement les siens – sans même pressentir qu'à ce jeu il sera toujours perdant aux yeux d'une au moins des communautés : celle qui reste (même s'il n'en est pas encore conscient) la plus chère à son cœur.

Gagou pense pourtant vivre la fin de ses épreuves le jour de l'Indépendance nationale. Ayant elle aussi lutté et souffert pour la Victoire, la judaïcité tunisienne gagne en effet alors le droit à la Parole, à l'Égalité, et même à une parcelle du Pouvoir, en la personne de quelques ministres juifs. Pour peu de temps, hélas.

Survient le conflit de Suez et, avec lui, ressurgissent les haines ancestrales, les menées xénophobes et les violences à l'encontre des Juifs. Atteints dans leurs plus profondes illusions, dans leur désir de cohabitation pacifique, autant que dans leurs biens, la plupart d'entre eux abandonnent alors cette terre pour gagner l'Europe ou Israël.

Là, le contact avec d'autres communautés, un nouvel environnement culturel favoriseront la rétrospection, d'où naîtra la prise de conscience de l'originalité de cette judéité si fort teintée d'arabité :

- Tu es juif ou tu es arabe ?
- Les deux.
- Moitié-moitié ?
- Non, tout l'un et tout l'autre.
- Et quand ils se font la guerre, de quel côté tu es ?
- Du côté du Mur des Lamentations.

C'est alors que jaillit le cri de l'autobiographie...

Faisant écho à ceux de Memmi, de Koskas, de Nahum, de Katia Rubinstein ou d'Annie Goldmann, le cri de Guy Sithon pourrait paraître de détresse, si une ironie cinglante et un humour constant – cette « politesse du désespoir » selon certains – ne le tempérèrent à chaque page, ne nous donnant à entendre, en fin de compte, qu'un chant malicieux et tendre de nostalgie et d'illusions perdues.

Toute de cette politesse, de malice et de pudeur dans l'écriture, la destinée littéraire des écrivains judéo-tunisiens tend à s'écarter définitivement, ces dernières années, de celle des écrivains arabo-maghrébins, éclaboussant au contraire leur langue et noyant de plus en plus leurs revendications dans la violence et la provocation. Est-ce à dire qu'entre la production des Français sur le Maghreb et la littérature arabo-maghrébine de langue française, les enfants de la Diaspora sont en passe de frayer une voie originale à la nouvelle littérature judéo-maghrébine ?

Guy DUGAS.

Gardel (Louis). *Fort-Saganne*. Paris, Le Seuil, 1980.

La lecture de ce roman, qu'ont couronné prix littéraires et succès commercial, suscite au premier abord une certaine irritation. Si l'écriture est fluide et le scénario bien composé, le livre semble emprunter vraiment un peu trop aux thèmes banalisés par la littérature saharienne de l'entre-deux-guerres : l'auteur n'aurait-il satisfait qu'au goût du « rétro » pour nous resservir un genre réchauffé, le roman colonial saharien, centré sur l'inévitable officier méhariste aux prises avec lui-même, le désert et les nomades ? Résumer l'intrigue ne pourrait que souligner cette parenté et faner le charme exercé par *Fort-Saganne*, tout en passant sans doute à côté de ce qui fait l'intérêt véritable du livre de Louis Gardel.

Car finalement, une approche plus attentive nous invite à découvrir à ce roman d'aventures d'allure classique un intérêt qui tient autant à la démarche de l'auteur qu'aux attentes du public. Dans les deux cas, la simplicité du roman n'est qu'apparence et départ d'une multitude de questions.

En ce qui concerne d'abord la relation de l'auteur à son œuvre, on perçoit très vite combien elle est chargée de sens. Un lecteur un peu informé ne peut ignorer, quoique Louis Gardel n'y fasse guère allusion, le lien charnel qui unit le romancier à son héros. Le lieutenant Charles Saganne emprunte de façon transparente son personnage à un aïeul de l'auteur, Gabriel Gardel, qui a laissé son nom à un bordj du Tassili, après avoir écrit un savant ouvrage sur les Touareg Ajjer (1) et être entré dans l'imagerie saharienne de son vivant par le célèbre combat d'Esseyen.

Entre la silhouette que nous campe la notice biographique du lieutenant Gardel, et le personnage de Charles Saganne, il y a bien sûr toute une recréation romanesque, même si l'auteur prend soin d'assurer un ancrage historique « authentique » au livre (le P. de Foucauld apparaît sous son vrai nom, Dubreuilh n'est autre que Laperrine, et bien des membres du lobby colonial du début du siècle se retrouveraient dans les figurants du roman).

L'épaisseur romanesque acquiert ici une qualité particulière par le fait qu'elle est aussi pour l'auteur une façon de se raconter sa saga familiale. Histoire, roman et mémoire familiale sont ainsi très entremêlés dans cette œuvre, où il apparaît combien un romancier écrit autant pour lui que pour le public.

Les deux précédents romans de Louis Gardel livrent quelques clés sur cet aspect du travail romanesque. *L'été fracassé* est l'été de 1962, où se noue le départ d'une famille de colons enracinée dans le pays. Écrit en 1973, le livre ne se veut pas une chronique de l'exode (« ni un témoignage, ni un plaidoyer »), mais une création romanesque sur la base d'éléments vécus. Le texte de présentation, où l'auteur nous informe – ce sera la dernière fois – qu'il est né et a passé sa jeunesse en Algérie, dans une famille établie depuis plusieurs générations, évoque bien la double valeur, personnelle et universelle, du roman ; « Pour ceux qui l'ont quittée quand ils avaient moins de vingt ans, l'Algérie c'est une adolescence doublement perdue. Un univers romanesque par excellence ».

Couteau de chaleur (1976) s'ouvre et se clôt par quelques pages explicites et presque incongrues sur le rôle de l'écriture pour le narrateur (sinon pour l'auteur), sur la façon dont le roman assure le lien existentiel entre la mémoire d'un passé algérien éclatant de vie et la réinsertion mélancolique en France, une sorte de survie où faire des livres devient la seule raison d'être. L'Algérie n'est plus alors que le lieu d'où le narrateur écrit, pour des inconnus et surtout pour lui, car il croit que cet exercice libère et change celui qui s'y livre.

(1) GARDEL Gabriel, *Les Touareg Ajjer*, publié sous la direction du cdt Bernard Blaudin de Thé et de Jean Dubief (avec une notice biographique de Lehuraux), Alger, Baconnier, 1961, 388 p.

Fort-Saganne vient compléter ce récit des origines, continu par le thème, même si l'auteur a brouillé les cartes et changé les noms. Parce que les matériaux des romans touchaient à son existence intime, Louis Gardel n'a pu en composer une fresque à la Jules Roy, guidée par un idéal d'objectivité historique. Ici l'auteur remonte progressivement le passé (1962, 1956, 1910-1916) à partir de son vécu. Pour lui, finalement, la forme romanesque semble servir à médiatiser son histoire personnelle, à instaurer une distance avec un passé que le roman traite sur un mode étrangement serein (jusqu'à gommer toute hantise apparente de l'Autre ou à la désincarner), malgré le caractère dramatique des expériences évoquées. D'une façon différente des deux précédents romans, *Fort-Saganne* illustre bien ce travail de distanciation : alors que l'implication de l'auteur est établie, la mise à distance se manifeste dans le style de l'ouvrage (une chronique où la filiation de Saganne – et donc le lien avec le romancier – est seulement évoquée à la dernière page) et dans le projet explicite de l'auteur (dire « comment est-ce fait de l'intérieur, un héros d'autrefois »).

La « simplicité » du roman appelle aussi toute une série de questions sur la consommation de l'exotisme saharien par le lecteur actuel.

Fort-Saganne, parce qu'il est une nouvelle version d'aventures qui ont alimenté notre imagerie saharienne, est un précieux élément de comparaison avec ce que la production d'il y a cinquante ans offrait au public en réponse aux attentes de celui-ci. L'intérêt du livre, son « actualité » se situe assez largement dans cette différence de traitement entre la chronique des faits, le roman des années 30, et le roman historique de Louis Gardel. Ce que *Fort-Saganne* apporte de nouveau par rapport aux précédentes versions nous informe sur les attentes actuelles de notre imaginaire vis-à-vis de l'exotisme et du désert.

Au simple niveau de la relation des événements, le célèbre combat d'Esseyen gagnerait à être analysé dans ses diverses variantes. Le rapprochement du récit du lieutenant Gardel publié au Journal Officiel, de la nouvelle de Joseph Peyré dans *Sahara éternel* (1944), et du roman de Louis Gardel montreraient pour le moins que l'exemplarité du combat n'a pas le même sens et le même usage d'une époque à l'autre.

Ce changement de signification touche encore davantage les personnages. Là où nous avions affaire au héros méhariste pur et dur, symbole de toutes les valeurs patriotiques et morales, L. Gardel campe un personnage beaucoup plus contradictoire et humain. Mécanique militaire portée et bornée par ses ambitions, Charles Saganne sait cependant être accessible au doute, sur lui-même et sur l'œuvre coloniale. Surtout, ce n'est pas un personnage asexué : les femmes hantent sa solitude. Il est significatif que le seul officier pur qui désert équivaut à chasteté, dans la tradition du roman colonial saharien, soit traité en dérision et finalement se découvre homosexuel. Tous les autres personnages sont problématiques et jouets des vanités et des fantasmes du projet colonial au Sahara, malgré la différence de caractère de l'un ou l'autre : Dubreuilh tient par son corset, Wattignies par sa bigoterie, Courette échappe de peu à la folie, et Flammarin sombre dans l'alcool. La « quête de dépassement » et la « mystique du désert » sont explicitement mises en cause sous la bouche de Courette, et Saganne voit en Foucauld surtout un homme de science. Curieusement, le seul personnage dont la positivité croît, d'un bout à l'autre du roman, est le lieutenant interprète Hazan, anticolonial lucide, et qui est sans doute le premier juif à tenir un rôle central dans un roman saharien.

Or, tous ces éléments nouveaux par rapport au roman saharien classique (le sexe, la démythification de la condition militaire et de l'épopée coloniale...) témoignent surtout de notre sensibilité actuelle à ces questions. En devenant problématiques et « réalistes », les personnages deviennent d'une certaine façon anachroniques par rapport à leur temps. Car il est vrai que le réalisme est quelque chose de toujours relatif et dépendant des attentes d'une époque. Pour s'identifier à un personnage de roman, le public doit le susciter, ou le ressusciter, et son image, reconnaître en lui une vision actuelle du monde, même si cette complicité de regard établie avec les hommes d'autre-

fois n'est qu'artifice et répond seulement au besoin d'entretenir une continuité psychologique avec le passé.

Malgré cette mutation de l'imagerie saharienne qui descend le héros classique de son piédestal, les différences de *Fort-Saganne* avec le roman d'il y a un demi-siècle n'en détachent pas moins avec netteté ce qui est commun aux deux époques, à savoir la permanence de la consommation exotique du désert. Comme ses prédécesseurs, le lecteur d'aujourd'hui trouve au Sahara l'antithèse et l'antidote de la civilisation moderne, dont le symbole extrême est dans ce roman, la guerre de 1914. Le désert est cet espace propre et archaïque - pré-civilisé -, où l'homme reprend la maîtrise de son destin, s'affirme en affrontant/apprivoisant la nature et les hommes « naturels », pour finalement se voir reconnaître, s'il sort vainqueur de ce combat de chefs, une place éclatante. « Le Sahara est un gigantesque Landernau », les *Hommes* s'y connaissent par leur nom et prennent parfois des dimensions homériques : que seraient un « chef à l'étoile d'argent », ou même un lieutenant Saganne dans une garnison métropolitaine ? Le monde merveilleux du désert transforme de simples individus en géants, et entretient en réponse à nos angoisses modernes d'uniformité et de multitude la nostalgie des mythes antiques, alors que la boue des tranchées vient dissoudre, dans *Fort-Saganne* comme dans les romans de la génération précédente, le rêve saharien et anéantir ses héros.

Pour l'imaginaire, le désert reste comme hier un lieu où s'exalte la force physique et morale, l'amitié virile, un monde essentiellement masculin, où les femmes ne sont présentes que dans les rêves. Il reste aussi une retraite d'où sont émis des messages à destination des civilisés (les trois personnages principaux du roman : Saganne, Courette et Geindroz écrivent chacun un livre). Ce symbole du ressourcement est d'autant plus signifiant que le désert a été réellement depuis un demi-siècle un lieu où se sont retrempees des énergies morales, religieuses, militaires, économiques de la France actuelle : sur ces deux derniers plans, c'est du désert qu'est partie, dit-on, la libération de la France défaite, et c'est du Sahara qu'est venu le pétrole qui a favorisé le renouveau économique des années 60.

Tout cela justifie que l'idée du désert nous demeure si familière, et que l'officier méhariste puisse encore servir de vecteur aux fantasmes du lecteur, pour peu qu'on rajeunisse le personnage en lui attribuant la sensibilité critique de notre temps. La belle aventure saharienne, dont la décolonisation a momentanément périmé la valeur, ne demande alors qu'à être réhabilitée, moyennant ces ajustements.

Elle est cependant adaptée surtout à une couche de lecteurs possédant un certain bagage intellectuel. Friants de romans historiques « authentiques », attentifs au sens de l'histoire (sur la colonisation par exemple), ils dégustent l'exotisme dans des coupes différentes de celle du grand public qui lui s'abreuve massivement au roman d'espionnage courant, où la vraisemblance importe moins que le dépaysement, systématique et plus ou moins raciste. Mais qu'importe le flacon...

Jean Robert HENRY.

XII. - QUESTIONS FÉMININES*

Lorsqu'on observe l'extension et l'expansion des activités de recherche sur notre planète, force est de constater que les questions féminines s'y taillent aujourd'hui une place suffisamment distincte pour qu'on ne puisse plus les noyer indûment dans n'importe quelle rubrique, comme c'était le cas naguère.

En ce qui concerne les questions féminines dans le Tiers Monde et particulièrement dans les pays du Maghreb, non seulement les études actuelles ne sont plus tout à fait rares mais elles commencent à accéder à la publication, même locale, et sont donc en mesure de se mettre à circuler, même si c'est d'une manière encore fort restreinte. Bref il se constitue une base de données informatives et d'analyse critique. L'UNESCO entre autres en a pris acte puisque diverses rencontres internationales aboutiront en 1982 à un ouvrage collectif sur les recherches et les enseignements concernant les femmes, au niveau mondial.

Cependant ce type de projet a des applications à d'autres niveaux, notamment dans des universités, des centres de recherche, des organismes socio-administratifs et dans des groupes de femmes. Pour aider, à propos du Maghreb, à l'accumulation initiale indispensable des idées et des données informatives, je propose en tant que responsable de la présente rubrique de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, que les personnes intéressées m'envoient les informations utiles sur les débats, les travaux, les centres existants; ainsi que les comptes rendus.

Quant aux comptes rendus présentés ci-dessous, on verra qu'ils ne se rapportent pas à des œuvres de fiction; il s'agit au contraire de réflexions, d'enquêtes et de recherches. Le choix de ces travaux n'est ni systématique ni, évidemment, exhaustif. Cependant, c'est de propos délibéré que n'a pas été retenu tel mauvais livre sur *La femme et l'Islam* paru en 1980, parce qu'il faut décourager ceux et celles qui, ne citant pas leurs références, font dire aux textes n'importe quoi et font de leurs humeurs le critère de jugement d'une société.

On verra, par les travaux retenus, que l'étude des questions féminines offre les avantages et les inconvénients d'une donnée : « les femmes », qui traverse discipline, thématiques et goupes sociaux. De ce fait, la normalisation habituelle des concepts et des codes d'enquête, les découpages institutionnalisés du savoir - sans oublier les idéologies implicites et explicites - révèlent les difficultés méthodologiques plus qu'ils ne les gomment. Reconnaissons-le : les questions féminines posent inévitablement le problème de la nécessité d'objectivation ou de subjectivation, tant aux auteurs des travaux qu'à ceux des comptes rendus...

Christiane SOURIAU.

* Rubrique réalisée sous la direction de Christiane SOURIAU (CRESM).

Vandevelde-Daillière (Hélène). *Femmes algériennes à travers la condition féminine dans le Constantinois depuis l'Indépendance.* Alger, OPU, 1980, 507 p.

Le présent ouvrage est la publication d'une thèse d'Etat ès-Sciences Politiques soutenue en 1972 et mise à jour (1979). Le titre initial du travail, *La participation des femmes algériennes à la vie politique et sociale*, était certainement plus pertinent que le titre actuel par rapport à l'objet propre que s'était fixé l'auteur dans cette étude.

C'est d'ailleurs sur cet aspect politique que s'ouvre le livre. Il débute avec le rappel des textes fondateurs de l'Algérie Nouvelle, des promesses qu'ils contenaient quant à la place de la femme dans la Société Indépendante, et comme Fadhila M'Rabet (dont le livre après seize ans n'a pas encore vieilli), l'auteur constate après bientôt deux décennies la distance considérable entre les textes fondateurs et la situation actuelle (toujours pas de Code de la famille...). A qui en imputer la cause ? Toute l'enquête a visé à donner la parole aux femmes (2^e partie) avant de revenir (3^e partie) sur les rapports actuels du Politique à la femme.

Pour mener à bien son étude, H. V.-D. a procédé à une vaste enquête : 1 300 personnes (900 femmes et grandes élèves de classes terminales, 233 hommes et 177 étudiants et étudiantes). La région choisie : le Constantinois dans l'Est-Algérien, que les différentes caractéristiques passées en revue par l'auteur lui permettent de présenter comme assez représentative de la Nation algérienne. H. V.-D. présente longuement dans un deuxième chapitre la méthode qu'elle a suivie dans sa recherche (p. 83-102) : on y retrouve tout l'appareil habituel, avec une particulière insistance sur les sondages par questionnaire. Nous noterons le problème que pose la longueur du questionnaire utilisé ; par ailleurs quand on sait le taux d'analphabétisme des enquêtés et leur peu de familiarité avec ce type d'enquête, on peut imaginer sans peine combien pareille méthode doit poser de problèmes tant aux enquêteurs qu'aux sujets ; une seule remarque de l'auteur elle-même en témoignera amplement : pour les femmes analphabètes et enfermées en particulier « les questions portant sur les problèmes politiques se sont révélées incompréhensibles, les mots, même expliqués, les concepts eux-mêmes n'évoquant aucune réalité tangible » (p. 90). A cela s'ajoute la difficulté de la langue utilisée, car le protocole d'enquête ayant été rédigé en français c'est chaque enquêteur qui effectuait au coup par coup la traduction. Le travail de terrain fut effectué par des étudiants qui trouvèrent des difficultés pour rencontrer les femmes, mais aussi pour enquêter en milieu masculin (sujets tabous).

La constitution des échantillons fait l'objet du chap. III. Les échantillons féminins ont été formés à partir de l'hypothèse de l'influence majeure de 3 variables : le milieu (urbain/rural), l'activité et l'instruction ; secondairement les variables âge, statut personnel, profession du père ou du mari. Il ne s'agissait pas pour H. V.-D. de constituer « un échantillon absolument statistiquement représentatif mais à objectif principalement qualitatif afin d'obtenir un catalogue de tous les types de réaction de la population féminine algérienne concernant son intégration dans la société nationale » (p. 141), la méthode choisie se rapprochant de la définition de l'échantillon stratifié. Globalement on ne peut qu'apprécier l'effort qu'a mené l'auteur pour constituer son objet d'enquête de manière rigoureuse.

On en vient alors (2^e partie, p. 155-358) aux résultats de l'enquête ; donc à l'image que les femmes se font de la vie sociale et de la politique, et de la place qu'elles occupent et voudraient dans cet univers. Ce faisant l'auteur prête sa voix aux femmes. Et ce sont ces pratiques et discours qui nous sont restitués à propos des sorties, visites au cimetière, et aux voisines (20% en zone urbaine et 35% en zone rurale affirment n'avoir aucun échange avec leurs voisines !), sorties avec le mari, courses au marché, à propos des travaux des champs (nulle participation, sauf parfois pour les femmes mûres, à la traite des animaux) ou de sujets de conversation : « les femmes se sont souvent plaintes de n'être pas informées, ni au courant de rien parce que leur mari ne leur parle

jamais (certaines ignorent le lieu de travail de leur mari et parfois leur profession) » (p. 181). H. V.-D. analyse alors longuement la perception que les femmes ont du travail professionnel : un avis favorable à l'égard du travail extra-domestique est porté presque aussi fortement chez les femmes rurales que chez les femmes urbaines, manifestant par là une revendication d'égalité fondamentale avec l'homme, une soif de responsabilité et d'indépendance. H. V.-D. étudie quel est aux yeux des différentes strates de l'échantillon le meilleur métier pour une femme (notons au passage : « les femmes montrant si peu de goût pour la couture, il est étonnant de voir les organismes officiels installer des ouvriers, envisager la couture, la broderie... comme élément de promotion pour les femmes »). Quant aux aspirations des femmes à la modernité, les trois qui ressortent le plus fréquemment de l'enquête signifient le désir de pendre en main leur destin elles-mêmes d'où cette soif d'apprendre et d'être plus libre ». Il est probable que ce fait n'est pas sans rapport avec le sentiment qui habite la plupart des femmes (en dehors des lycéennes), à savoir que depuis l'Indépendance rien n'a changé pour elles et que même elles connaissent une plus forte soumission (du fait de « diverses pressions faisant jouer le respect de la religion, l'honneur de la famille, les traditions saines en face de l'Occident dissolu... »). L'auteur conclut : « Actuellement les femmes, surtout les plus jeunes ou les plus instruites, ressentent douloureusement l'inadéquation du rôle ancien qu'on leur maintient en fait, l'insatisfaction radicale qu'elles éprouvent à suivre les règles sociales qui ont perdu tout sens pour elles mais, dans cette période de transition, rien ne les aide à avoir la conduite rationnelle requise, d'où dans certains cas excès de traditionalisation ou dans d'autres cas émancipation déréglée ».

L'auteur étudie ensuite « les prédispositions politiques des femmes ». Il faut d'emblée relever qu'un tiers de la population féminine interrogée s'intéresse peu ou nullement à la politique : à la fois par manque d'instruction ou d'information et aussi parce qu'elle est le fait des hommes. On notera que pour les femmes qui s'intéressent à la politique leur désir de participation effective à la vie politique atteint son plus haut niveau dans la classe d'âge des moins de 25 ans (classe instruite). Quant aux attitudes féminines envers la politique, elles sont conditionnées par 3 facteurs : 1) le fait que les femmes occupent des rôles dans lesquels la passivité politique est perçue comme la norme, 2) le degré d'ouverture au monde extra-familial (dont dépendent compétence et motivations quant à une éventuelle participation effective) et 3) l'occasion d'exercer cette activité (d'où la question de savoir si l'environnement politique favorise ou non la participation féminine).

L'auteur étudie alors la participation des femmes aux activités politiques : participation au vote, à la candidature aux élections et à la représentation aux collectivités locales, dans les instances des différents pouvoirs d'Etat et du Parti, et enfin à l'Union Nationale des Femmes algériennes (U.N.F.A.) (p. 289-333). On retiendra la faible part de représentants féminins dans les différentes instances : ainsi la représentation féminine à l'A.P.C. équivalait à 0,5 % en 1971, 1,4 % en 1975 alors que la population féminine représente 50 % de la population totale algérienne (voir note 52, p. 424). Au niveau du FLN pas de femmes au-delà de la cellule. Dressant un bilan, H. V.-D. écrit : « en définitive l'environnement politique et social tend à éliminer toute participation féminine... Les femmes ne peuvent jamais pratiquement intervenir de façon instrumentale et efficace ; leur est seulement laissé le droit d'adhérer à des décisions auxquelles elles n'ont pris aucune part » (332).

Dans une troisième Partie l'auteur traite de la politique algérienne à l'égard des femmes.

La contradiction est flagrante, nous dit H. V.-D., entre la volonté des femmes de participer à la vie sociale sous toutes ses formes et le refoulement vers le privé auquel on assiste. Et la raison invoquée est la même qu'on a invoquée pour le retour du traditionalisme en Iran : dans un monde dans lequel tous les changements se précipitent, il se produit une réaction de panique éthique, « la société cherche à s'accrocher à ce qui semble le plus porteur de durabilité et de continuité : le monde féminin ». Il faudrait malgré tout, quand on a recours à cette hypothèse, expliquer comment pareille réaction

peut être aussi vive dans le cadre d'un régime qui, à la différence de celui du Shah, n'a pas forcé la marche à l'évolution des mœurs. Est-ce parce que le pouvoir algérien craint que la modernisation de l'appareil productif dans laquelle il s'est lancé avec une farouche énergie à l'époque de Boumediène n'implique un éthos correspondant et qui serait inévitablement celui de l'Occident ? Serait-il tiraillé entre ces choix technologiques et leurs implications éthico-sociales supputées ? Dans la situation algérienne nous avons donc affaire à un Etat qui freinerait les aspirations aux changements de la Société Civile féminine. Il est vrai que dans la conscience des hommes, le souvenir de la période coloniale et de tentatives de « modernisation du statut de la femme » fut toujours associé à l'occidentalisation, ce qui ressort encore toujours aujourd'hui ; un Islam (confrérique sans doute, mais pour partie aussi celui de Ben Badis à l'égard des femmes malgré son fameux mot sur la nécessité de leur instruction) est resté la valeur refuge, force de conservation de la personnalité arabo-musulmane. L'auteur passe en revue alors les discours politiques sur la femme : ceux de Boumediène notamment, affirmant à la fois la nécessité de l'émancipation féminine et le maintien de la moralité. Les séminaires de la Pensée Islamique ont toujours insisté sur le principe de la femme en tant que mère et gardienne du foyer. Le terme de Révolution qui évoque pour la Nation « la modernisation de la Société » n'est jamais employé s'agissant de la condition féminine ; le terme de socialisme, avec ce qu'il suppose d'égalité de tous les citoyens, n'est jamais invoqué en tant que voie de la justice pour les femmes ; et enfin le concept d'arabo-islamisme est toujours utilisé s'agissant des femmes pour fixer des limites à leur évolution et les charger de garder, et au besoin de récupérer, les valeurs culturelles traditionnelles (langue, religion...).

De ce point de vue il est intéressant de noter que le Code de la famille qui était en discussion devant les instances suprêmes du pays et devait viser, selon les propos d'un Ministre de la justice du temps de l'enquête de H. V. D., « avant tout à épurer la situation de la famille de tout ce qui n'est pas islamique » (p. 388), a été retiré par le gouvernement sous la pression de la révolte féminine en janvier 1982.

Le dernier chapitre de cette partie explique très clairement qu'un Etat ayant à s'assurer une base sociale est obligé de hiérarchiser ses projets de façon à élargir le nombre de groupes sociaux qui les soutiennent et donc ne rien faire qui contrecarre fondamentalement cette exigence. Dans le cas algérien, la hiérarchisation des objectifs prioritaires pour la Nation, base d'un consensus large, n'inclut pas la condition féminine dans ses préoccupations majeures (qui sont essentiellement d'affirmation nationaliste). L'Etat ramène toujours la question de la femme à une question technique (traitement du développement de « syndrome » féminin par juristes, médecins ou imams...). L'enseignement féminin est un des moyens d'ajustement progressif entre la poussée féminine et l'exigence de la classe politique au pouvoir de ne pas heurter sa base de légitimation, et il y a un réel progrès dans le primaire et le secondaire. En conclusion l'auteur fait appel à la loi comme matrice de toutes transformations sociales afin que les femmes soient associées directement à la définition de leur propre avenir.

Quand on ferme cet ouvrage de bout en bout instructif et passionné, on éprouve incontestablement un certain malaise que l'actualité ne dissipe pas. Dans leur préface, J. Leca et A. Mahiou rappellent heureusement qu'on a eu tendance — dans certains milieux intellectuels, devraient-ils ajouter — à croire que la question féminine tomberait d'elle-même dès le moment où seraient réglées les questions de la bourgeoisie et de l'impérialisme, qu'on passerait en régime socialiste : j'ai pu mesurer personnellement les dégâts qu'opèrent pareille rigidité doctrinale et/ou manipulation idéologique auprès d'un large public. Le clivage subsiste au-delà de la révolution socialiste, voilà le fait. On peut sans doute s'interroger sur la référence au socialisme ou sur l'étape actuelle de son développement (sans parler pour certains régimes du caractère incantatoire du discours officiel à l'abri duquel se trament d'autres destins nationaux), etc.

Mais comme le dit Y. Lacoste une nouvelle affectation sociale des moyens de production ne résout pas pour autant la question du pouvoir et c'est pour cela que la question féminine subsiste (comme d'autres questions, la question nationale par exem-

ple). Pour toutes ces raisons cet ouvrage modéré et pertinent m'apparaît comme une très intéressante contribution à une réflexion sur les aspects humains et théoriques de la question féminine et mérite une large diffusion.

Pierre Robert BADUEL.

« Actes des Journées d'étude et de réflexion sur les femmes algériennes. Université d'Oran, 3-5 mai 1980 ». *Cahiers du Centre de Documentation de Sciences Humaines*, n° 3, 1980, 387 p.

L'Algérie indépendante a vingt ans, l'Université ne les a pas encore. Il faut donc saluer avec enthousiasme ce Centre de Documentation des Sciences Humaines qui en produisant ce troisième cahier, résume les quatre journées d'étude consacrées à la femme algérienne. Il reste la preuve inaltérable du dynamisme de ces jeunes femmes oranaises qui, par leur travail et leurs recherches, contribuent activement à donner à la femme algérienne sa place dans la construction d'un pays nouveau.

Douze articles traitent en cinq rubriques de : femmes et travail, femmes et santé, femmes dans les institutions, discours sur les femmes, la dot en Algérie. Vient en outre un travail sous forme de question : « Qu'est-ce que la marginalité pour une femme dans notre société ? Un mal ou une alternative obligée à sa libération ? »

L'ouvrage est préfacé par Hélène Van de Velde qui, par la formulation même de sa question : « Faut-il faire la chasse aux mythes ? », donne le ton des articles : mythe de la libération de la femme par le travail, mythe de la citoyenneté à part entière, mythe de la condition féminine entre l'unité idéale du groupe et la démocratie.

La femme et le travail

L'article de Fatiha Hakiki, en liaison avec H. V. : « Emploi salarié et travail domestique », expose le problème en une soixantaine de pages avec une analyse fouillée. Je ne crois pas trahir sa pensée en reproduisant brutalement les chiffres qui résument sa recherche : l'emploi salarié féminin représente 2,5 % de la population laborieuse et la population féminine occupée est de 6 %.

L'analyse plus détaillée des tableaux ci-dessous, tout en confirmant le taux initial avancé, nous permet d'apercevoir une tendance dans l'évolution du travail féminin entre 1966 et 1977. En effet, on a :

Année	Taux d'activité urbaine et rurale		Ensemble
	Urbaine	Rurale	
1966..	2,94 %	1,12 %	1,82 %
1977..	5,12 %	0,83 %	2,61 %

D'autre part, l'évolution par professions de 1966 à 1977 est la suivante :

Professions	1966	1977	Ecart
Scientifique ou libérale	18,6	30,5	+ 11,9
Directeurs, cadres supérieurs	1,25	1,21	- 0,24
Personnel administratif	10,5	21,93	+ 11,43
Commerçants et assimilés	1,65	0,63	- 1,02
Travailleurs de l'agriculture	22,77	5,20	- 17,57
Travailleurs de l'industrie	14,67	10,06	- 4,61
Taavailleurs des services	28,61	27,64	- 1,97
Mal, non déclarés	0,95	2,83	+ 1,88
Total	100	100	0

Ces chiffres montrent d'abord une augmentation sensible du personnel féminin dans l'activité scientifique ou libérale, et du personnel féminin administratif. Ce résultat étant la conséquence vraisemblable de la scolarisation et de l'aptitude des femmes à l'Université. A l'opposé, la diminution encore plus évidente de l'activité féminine en secteur agricole. Autre point à souligner, le faible taux de l'activité féminine en secteur commercial ou assimilé, officiellement du moins; en effet, dans une étude de cas sur le développement des petites activités urbaines, Chantal Bernard écrit : « Des activités de revente, de petite circulation marchande participent aujourd'hui au développement considérable d'un réseau de commercialisation connu mais impossible à cerner ». Or les femmes ne sont pas exclues de ce réseau.

Quant au travail des femmes dans l'agriculture, Leïla Baghriche et Claudine Chaulet, confirment :

0,2 % de permanentes en 1973-74

0,6 % de permanentes en 1975-76.

Donc « pas de révolution dans la condition des femmes rurales du fait des politiques agricoles ». Plutôt une modification d'activité, au sens restrictif. « Ainsi, autrefois les femmes assuraient les soins du troupeau à l'intérieur, certaines récoltes (les olives), la conservation et la transformation du produit (semoule, farine de blé), le maraîchage, le transport du bois et de l'eau, le désherbage et le poulailler qui leur appartenait en propre. Aujourd'hui, par les industries alimentaires et l'allègement des corvées de bois et d'eau, il ne leur reste plus qu'un travail saisonnier ou la garde de petits troupeaux familiaux, assurée par les petites filles moins scolarisées que les garçons du même âge. Les femmes rurales, exclues de la production agricole assurent toujours le travail domestique et grossissent le taux de pourcentage des femmes partiellement occupées et renvoyées au rôle des consommatrices et de productrices d'enfants ».

Au terme de la lecture de ces articles très documentés, la question que l'on se pose est de savoir s'il est opportun de parler de libération des femmes par le travail quand il s'agit, dans les meilleurs des cas, de 6 % de la population féminine, travail d'autant moins libérateur qu'au travail salarial s'ajoutent les tâches ancillaires.

La notion de salariat, et de travail reconnu productif par la société, laisse une fois de plus dans l'ombre le temps et l'énergie dépensés par les femmes aux soins et à l'entretien des enfants et du ménage. Marx lui-même, nous rappelle F.H., bien qu'attribuant le rôle d'entretien et de reproduction des forces de travail aux tâches ménagères, n'intègre absolument pas cette donnée dans l'analyse du travail industriel. Ce qui confirme que « si la force de travail a une valeur unique elle n'a pas de prix unique » (Samir Amin). N'est-il pas temps de reconnaître enfin, de quantifier et de chiffrer ce travail domestique ? Ainsi que l'énergie déployée par les femmes à porter et à élever les enfants.

Quand le Coran admet que la femme n'est pas obligée de nourrir son enfant et qu'elle ne participe pas aux dépenses du ménage, on peut penser qu'une esquisse du prix du travail des femmes existait déjà. Peut-on exploiter davantage cette idée quand 94 % des femmes algériennes risquent d'être concernées ?

La femme et le mythe de la citoyenneté à part entière

Le travail de Fatima Zohra Sai met en valeur des chiffres éloquentes quant à la place des femmes dans les institutions représentatives. Par le suffrage universel, les femmes disposent d'un bulletin de vote et pourraient exprimer par celui-ci leur volonté. Il n'en est rien encore malheureusement car à certains abus d'autorité masculine s'ajoute le vote marginal des femmes non conscientes ou non convaincues de l'efficacité de cette démarche civique. Bien que la moitié de la population algérienne soit féminine, le taux des candidates aux différentes élections (assemblée populaire communale, assemblée populaire de wilaya, assemblée populaire nationale) oscille entre 0,46 % et 9,45 % pour l'ensemble des élections. F.Z.S. conclut : « la sous-représentation féminine révèle un électorat dominé, victime d'un système idéologique patriarcal mais aussi la carence

des organisations chargées de mobiliser et d'élever le niveau des consciences ». L'UNFA est en cause par sa conduite délibérée, cantonnée à un rôle social, voire d'œuvre de charité, plutôt qu'animée par un désir d'éducation politique des femmes. C'est aussi l'absence de politisation du plus grand nombre des femmes algériennes, qui les exclut encore aujourd'hui d'une participation active à l'élaboration du code de la famille.

Du système dotal dans le mariage

A propos d'idéologie patriarcale, l'article de Chafika Marouf est particulièrement intéressant non seulement parce qu'il introduit dans la recherche un des piliers (Roukn) de l'organisation sociale le système dotal de la femme au mariage, mais surtout parce que l'approche juridique du sujet est faite par une femme, et ce faisant, une femme commence à discuter de l'institution islamique, dont l'impact sur la mentalité algérienne est de loin plus important que les notions de socialisme ou de démocratie très nouvellement acquises.

Toutes les subtilités juridiques d'éminents auteurs pour savoir si : *sadaq, mahr, naqđ, kali, h'ida, mahr, ma'ita, siyaqa* ou *nihla* sont synonymes de dot, sont fort plaisantes à l'esprit d'érudition mais en fait le principe qui se dégage tout au long de l'exposé se résume ainsi :

- point de validité du mariage sans dot (condition maintenue dans l'actuel projet du statut personnel);
- la dot est considérée comme prix d'achat du droit d'usage du corps de la femme;
- l'usage de son corps est la propriété exclusive de la femme (ce qui justifie son statut de personne de droit juridique).

Le mariage en pays musulman est un contrat d'association et, comme tout contrat il a ses règles : le *sadaq* (dot) est dû à la femme et lui appartient en propre. Ch. M. ajoute : « L'archétype de la dot apparaît comme la « rançon » de la défloration, la dot étant restituée ou du moins réclamée dans le cas de non virginité ». A cette notion de rançon (même entre guillemets) nous préférons l'interprétation de M. Hamidullah qui considère la dot comme « une compensation de ce que le mariage peut avoir de moralement onéreux pour la femme ». D'ailleurs en rite malékite la femme qui demande le divorce, par la procédure du *khul'*, doit, elle aussi, un dédommagement à son époux. La logique des échanges est implacable dans l'égalité de la conception homme-femme. Point de dévalorisation ni de culpabilité attachées au corps et à l'argent, il y a, comme le souligne Ch. M., « corrélation et non analogie » entre corps et argent.

Cependant, pour pouvoir se libérer d'une union insatisfaisante, des moyens personnels sont nécessaires; or la dot versée au moment du mariage fait partie des biens personnels de la femme. La question de l'importance de cette dot est donc à considérer : illimitée en Tunisie, limitée au Mali, elle est variable en Algérie, fixée à plusieurs centaines de milliers de dinars dans les milieux bourgeois, elle ne dépasse pas cinq cents dinars pour une femme de ménage. Une telle disparité supporte le doute que Ch. M. semble accorder à la nécessité de cette dot. D'autre part pourquoi doter une jeune fille qui a un métier stable et permanent à l'égal de l'homme ? se demande-t-elle. Rien n'y oblige car la dot symbolique existe aussi, fixée à six douros par Brahim El-Khalil, quand les conjoints le désirent.

Il est évident que 500 dinars n'apportent aucune sécurité à la femme, par contre, quand la dot est importante, il serait intéressant de savoir ce que font ou feront les Algériennes d'aujourd'hui de cette dot. L'exemple du *Hawz tlemceni* (jardins irrigués autour de la ville de Tlemcen) constitués par des biens dotaux convertis en achat de terres productives, nous apparaît comme contribuant à l'indépendance matérielle de la femme, satisfaisant à l'esprit du Coran mais surtout comme exemple à étudier pour l'avenir. D'ailleurs n'est-ce pas dans cet esprit qu'une banque d'investissement féminine a été créée en Arabie ? (Interview de femmes saoudites à la télévision française).

Certes la constitution de la dot et toutes les discussions qu'elle suscite éloquent la vision romantique du mariage. Le capital de tendresse et d'estime réciproque devrait

remplacer • toutes les tractations matérialistes qui font de plus en plus du mariage un investissement social et politique • (Ch. M.). En fait, en pays de culture arabo-islamique le mariage n'a jamais été autre chose et, quand • des jeunes couples se marient aujourd'hui en transformant la dot en biens de consommation (voiture, meubles, etc.) dans un esprit communautaire, il va de soi que la femme est toujours lésée puisque les facteurs sont établis au nom du mari •. L'indissolubilité du mariage qui tend au maintien de l'union est une donnée chrétienne et non islamique. S'il faut chasser des mythes en Algérie, il faut aussi se rappeler que le mythe du mariage par amour, parce que mythe, a sa réalité, mais n'est pas la réalité. L'amour existe, la lutte entre les sexes existe aussi profondément enracinée dans les gènes maghrébins au nom du concept d'*infiçal* (séparation des sexes). C'est peut-être en cela que les femmes de culture islamique forcées, pour vivre, à un pragmatisme sans illusions, sont modernes et souvent bien plus indépendantes que leurs sœurs européennes. Mais l'indépendance n'est pas facile à vivre et pose aux jeunes femmes intellectuelles plus de problèmes qu'elle n'apporte de solutions.

La marginalisation

En effet, quand celles-ci s'emparent du discours progressiste que les institutions (charte et constitution) leur prodiguent, elles sont rapidement confrontées, dans la mise en application de leurs droits, à une autre réalité, celle du respect des valeurs arabo-islamiques dont l'expression est différente bien que non contradictoire. Cela crée un dilemme, un rejet du sens institutionnel, un sentiment de n'avoir pas de prise sur le pouvoir de décision. Houria Salhi, dans un article tonique, se demande si la marginalisation est un mal ou l'alternative obligée à la libération des femmes. • Ces valeurs sont non définies et peuvent camoufler les pires positions réactionnaires qui n'ont souvent rien à voir avec ces valeurs mêmes •. Sûrement, car s'il est un domaine où le mythe s'épanouit et mérite son qualificatif de fiction pure c'est bien quand il s'intitule : valeurs arabo-islamiques. La puissance d'illusions contenue dans ces trois mots est capable de mettre un pays à feu et à sang (l'exemple de l'Iran en témoigne). Mais en Algérie, moins mystique, elle révèle surtout une aspiration profonde à un parfait équilibre entre le concept moderne de démocratie et l'idéal islamique respectueux de la dignité des hommes et des femmes. Mythe que tout cela ?... Non, car la vérité du mythe est dans l'élan qu'il inspire aux humains et à ce titre, il invite au dialogue à condition qu'on ne le charge pas d'absolu. En interpellant le mythe, c'est le pouvoir qu'on interroge en Algérie. Mais le faire de l'intérieur c'est peut-être composer et se faire récupérer, l'exemple de l'UNFA le confirme. Quant à la marge, parce qu'elle est un espace blanc, limité mais libre, elle autorise la créativité, l'idée originale et permet d'interpeller le centre, c'est-à-dire le pouvoir masculin confié aux hommes par le monothéisme islamique. La légende de Nuceyba, la célèbre guerrière des premiers temps de l'Islam, s'adressant au prophète Mohammed, lui fit prendre conscience du fait qu'il parlait seulement aux hommes; par la suite les révélations furent communiquées aux croyants et aux croyantes (Coran, XXXIII/35). D'autre part, le Prophète lui-même, ne parvenant pas à se faire entendre des Mecquois, prit de la • marge • en émigrant à Médine. Le temps historique, l'Hégire, commence on le sait, sur cette notion d'éloignement.

En conclusion, la critique du patriarcat nous semble passéiste et stérile. Parler d'égalité entre femme et homme paraît mal poser le problème en pays où l'Islam est religion d'Etat. La femme n'est ni égale ni inférieure à l'homme, elle est autre. A la lumière des acquisitions des sciences modernes, la re-lecture des données coraniques devrait permettre de répondre à l'attente des femmes, c'est pourquoi il est souhaitable d'étendre cette recherche en y associant de nombreuses disciplines (histoire, économie, politique, théologie, psychanalyse...).

Yamina FEKKAR.

Nawal (Yasmina). *Les femmes dans l'Islam*. Paris, La Brèche, 1980, 140 p.

Parmi une floraison particulièrement abondante de livres sortis en 1980, sur ce thème, celui-ci présentait, *a priori* à mon sens, un double avantage.

Tout d'abord le mérite indéniable d'avoir été écrit par une femme d'origine maghrébine, ouvrant ainsi la perspective d'une recherche saisie dans sa réalité vivante et concrète, vécue de l'intérieur. Secondement, le projet méthodologique annoncé au début de l'ouvrage, bien qu'ambitieux, paraissait intéressant.

En effet prétendre sortir de la problématique marxiste traditionnelle pour saisir la question dans son rapport ambivalent avec l'Islam, donc en prise directe avec l'idéologie dominée par une législation codifiant le statut de la femme, c'était d'emblée poser le problème de la condition féminine en général et musulmane en particulier, sur le terrain des phénomènes superstructurels, c'était oser ne plus envisager la position de la femme dans l'Islam exclusivement dans son rapport strict avec l'évolution historique des rapports de production et du développement de la société patriarcale, c'était éviter l'écueil de renvoyer la solution du problème au seul domaine politique, pour déboucher sur une analyse plus fine, plus riche, plus intériorisée et pour atteindre une dimension moins strictement sociale et plus humaine du problème des femmes dans le contexte arabo-musulman.

Or ce projet n'aboutit pas et, il faut bien le dire, il ne risquait pas d'aboutir. Car derrière la dialectique de la démarche proposée, nécessitant une démonstration historique scientifique rigoureuse, se cachent des présupposés et un autre projet qui lui, est strictement politique. La problématique annoncée, mise au service de l'engagement militant de l'auteur pour une cause politique avouée et précise obscurcit toute compréhension de la réalité. L'analyse historiciste prend le pas sur l'analyse véritablement marxiste.

Pourtant dans une première partie, le projet méthodologique se révèle particulièrement opérant, offrant l'avantage d'une démonstration claire et convaincante de l'évolution historique de la société pré-islamique et de la place occupée par la femme dans ce contexte. Il est intéressant de comprendre comment par le passage d'une société nomade à une société sédentaire, par la substitution progressive de la patrilinéarité à la matrilinearité, puis par la propagation de la polygamie imposée par le commerce des esclaves femmes, par le renforcement du pouvoir patriarcal et de la propriété privée, la situation des femmes ira se dégradant. Elles seront exclues progressivement du domaine économique dans une société où les valeurs se cristalliseront autour de la guerre, du rapt et du monopole du commerce par les hommes. Dans ce contexte économico-politique en évolution vers l'ascension d'une classe commerçante, participante directe au processus d'accumulation privée des richesses, l'Islam à son avènement et dans sa codification coranique du statut global de la société patriarcale en marche ne fera que consacrer et consigner des pratiques antérieures.

Il en sera ainsi de la réglementation du statut des femmes renforcé par la Sunna.

On aurait souhaité que cette analyse se poursuive après l'avènement de l'Islam jusqu'à nos jours et dans son rapport étroit avec le message coranique, à valeur de dogme, fonctionnant comme « carcan idéologique » dominant, pour comprendre les avancées et reculs réels de la condition féminine, le pourquoi de la participation ou non de la femme au processus de production, à travers l'histoire du monde arabo-musulman et les différenciations intervenues.

Au lieu de cela, la méthode se fige à l'image du statut de la femme, comme « fossilisé » une fois pour toutes par l'Islam.

Dès lors, on cherche en vain la femme musulmane disparue de l'arène de l'histoire... et tout se passe comme si elle n'était perçue qu'à travers des symboles, des signes ou des institutions qu'il faudrait pouvoir décrypter pour la trouver dans sa réalité vivante... Yasmina Nawal, elle-même impuissante à cette tâche, tente de définir la

position sociale de la femme à partir de la littérature et de la poésie au Moyen-Age. Mais comment s'y retrouver dans les méandres des fantasmes masculins d'écrivains dépositaires d'un idéal féminin fondé sur l'antinomie • femmes épouses/esclaves-anti épouses • ?

A cet égard, nous soulignerons un passage très intéressant sur la question des «*qiyân*» ou femmes esclaves qui, paradoxalement, en vertu d'un statut social marginalisé, semblent avoir joui d'un réel pouvoir dans les domaines intellectuel et artistique et semblent bien avoir été les seules femmes dans l'histoire musulmane à pouvoir s'imposer réellement dans le monde des hommes.

En abordant ensuite • *l'étude de quelques aspects particuliers du monde contemporain* • l'auteur nous fera voyager à la recherche de la femme à travers les institutions du droit musulman qui régissent sa condition, et l'ouvrage s'achèvera sur les textes, en annexe, des codes de la famille au Maroc et en Tunisie.

Selon Yasmina Nawal, les pratiques du mariage, de la polygamie, du droit à l'héritage, de la prostitution et du port du voile consacrent de facto et jusqu'à aujourd'hui l'immutabilité d'une juridiction discriminatoire élevant au rang d'institution l'infériorisation de la femme et l'attachement à une sexualité répressive. Son statut, nous dit-elle, a peu changé au cours de l'histoire • *malgré le passage d'une société tribale à une société pré-capitaliste, malgré le développement des forces productives* • ; c'est donc bien l'Islam, d'après elle, qui maintient la femme, par ses lois, dans une situation de répression. D'où les solutions envisagées par le biais du champ politique : la femme doit l'investir pour la révolution socialiste, première étape de sa libération en tant que femme.

D'emblée l'auteur s'était placée sur ce terrain – celui des luttes politiques et armées où les femmes arabes sont engagées aux côtés des hommes dans des pays comme Oman, Dhofar, Palestine, Sahara et Iran – l'envisageant comme • *un processus nouveau et dynamique révolutionnaire du point de vue de la libération des femmes* • ; mais ces femmes-là • *ne demeurent encore qu'un lointain exemple pour leurs sœurs arabes* •.

C'est pourquoi la problématique intéressante annoncée au début fonctionnera d'une manière dogmatique et figée, voire comme simple caution pour un discours d'un autre lieu visant à démontrer la nécessité de la constitution d'un mouvement autonome des femmes dans le monde arabe, partie prenante et intégrante des luttes politiques révolutionnaires, mais en marge de tout pouvoir politique • *institutionnalisé* •.

Après la formidable régression et le recul enregistré, en regard des espoirs autorisés, hier par les femmes algériennes, aujourd'hui et demain par les femmes iraniennes et, qui sait, peut-être par les femmes sahraouies, la prudence s'impose et il convient de tirer les leçons de l'histoire avec calme et lucidité.

Considérer que le destin des femmes musulmanes passe nécessairement par l'étape de la conscientisation politique, puis par l'engagement militant aux côtés de leurs alliés de classe masculins, n'est-ce pas un leurre ? Prendre acte des échecs historiques cités plus haut en soulignant très justement les dangers et limites de toute solution politique du problème – car le champ politique est investi totalement par les hommes – tout en continuant à maintenir ce champ comme une étape transitoire en vue de la conscientisation – un mal nécessaire en quelque sorte – n'est-ce pas là faire preuve d'aventurisme ? Les questions mériteraient d'être posées !

Pourquoi vouloir transposer dans un monde où la prégnance de l'Islam obstrue fortement toute prise de conscience d'idées en dehors de lui, un schéma intellectuellement séduisant certes mais complètement irréaliste ? N'est-ce pas faire preuve d'un volontarisme excessif et d'un simplisme déroutant que de considérer que la libération de la femme musulmane doit nécessairement transiter par l'appropriation de • *l'avant-scène* • politique dans le cadre du combat pour la révolution socialiste à l'échelle du monde arabe ? Elle qui fut la grande absente, la grande oubliée de l'histoire, dans cette partie du monde ? On aurait aimé comprendre quels furent son rôle et ses pouvoirs réels dans la marche en avant de la société depuis l'avènement de l'Islam. Comment et dans

quelle mesure elle a pu ou non contourner le cadre juridico-social dans lequel l'histoire au masculin a tenté de l'enfermer. Et pourquoi précisément, s'il y a eu « fossilisation » de son statut à partir des dogmes et rites établis... cela a-t-il pu se maintenir au cours des siècles ?

Au-delà de ces critiques en regard d'une problématique alléchante et prometteuse mais qui a en partie failli pour les raisons que nous avons énoncées, ce livre reste intéressant dans sa partie descriptive.

Par le recentrage, autour du thème de la femme, d'éléments littéraires, juridiques et politico-historiques, ce livre – hormis sa portée idéologique – pourrait constituer une source d'informations pour des études postérieures.

Mireille PARIS.

Minces (Juliette). *La femme dans le monde arabe*. Paris, Essai Mazarin, 1980, 165 p.

La vie de la femme dans le monde arabe s'organise autour de la Tradition, noyau vivace, animant sans grand changement depuis les origines de l'Islam, une société de nature patriarcale et patrilinéaire, conçue par les hommes et pour les hommes.

Au-delà des avatars historiques (colonisation, introduction du capitalisme, choc de la modernité dans le face à face avec l'Occident, réformisme) cette Tradition dont le cadre référentiel reste la loi coranique, exerce son champ d'action dans un univers à forte dominance confessionnelle.

Ainsi, la femme arabe a vu tout au long de l'histoire son statut d'être inférieur « légitimé » par tout un corpus de règles, codes, coutumes et lois issus du Coran. Hormis les interprétations plus ou moins libérales des différentes écoles juridiques et les aménagements de type moderniste introduits dans la législation de certains pays musulmans, la vie quotidienne et le vécu des femmes arabes n'a pas fondamentalement changé.

Car c'est au nom du respect de la Tradition que se perpétuent, dans cette région du monde, les injustices les plus criantes à l'égard de la condition féminine : inégalité devant l'héritage, impossibilité du choix du conjoint, répudiation pour cause de stérilité ou absence d'héritier mâle, enfermement, excision (pratique barbare encore trop largement répandue et pourtant dénoncée au niveau international).

Que dire encore de la quasi inexistence de la femme arabe en tant qu'être social – sauf peut-être pour les élites occidentalisées – malgré et par-delà les options politiques des régimes en place, sinon que tout s'articule autour d'un consensus visant à perpétuer l'infériorisation de la femme et sa négation en tant qu'individu. C'est que toute rupture avec cette Tradition, toute réforme profonde, toute révolution conséquente risqueraient d'entraîner une dislocation de la société tout entière.

Dans ce contexte, les volontés de changements sont faibles, les chances d'évolution limitées ; la participation paradoxale des femmes à leur propre aliénation, signe suprême de l'intériorisation de leur infériorité, paralyse l'ensemble de la société.

C'est ce que montre fort bien Juliette Minces, à travers un récit ni polémique, ni anecdotique, excluant toute forme d'eurocentrisme et de prise de position militante.

C'est à partir d'une enquête menée pendant trois ans dans les pays du Maghreb et du Proche-Orient que l'auteur analyse la vie quotidienne des femmes arabes. A ce reportage de l'intérieur, riche et dense, vient s'ajouter une bonne connaissance du terrain étudié, de son histoire, de ses structures et de ses rites sociaux... En outre, ce témoignage vécu par une femme rend le récit plus sensible, vivant et profondément humain. Enfin, limité dans sa forme de reportage, l'ouvrage resterait banal s'il n'était

effectivement sous-tendu par une rigueur scientifique et une démarche objective déharrassée de toute approche idéologique ou de parti pris. Il est un constat : celui d'une crise spécifique au sein d'un monde déchiré entre la Tradition et la Modernité.

Mireille PARIS.

Femmes et politique autour de la Méditerranée. Ouvrage collectif de femmes sous la direction de Christiane Souriau, Paris, Editions l'Harmattan, 1980, 274 p.

Elles sont dix-huit femmes à avoir co-signé cet ouvrage important, l'un des seuls du genre, envisageant les rapports triangulaires et croisés des femmes, de la politique et du monde méditerranéen. Ces trois personnages-thème-lieu en présence, auraient rebuté les plus tenaces en signifiant, dans leur impossibilité, que les femmes n'ont aucun lien avec la politique, d'autant plus qu'elles vivent sur le pourtour méditerranéen, mais Christiane Souriau a réussi à grouper, à motiver et à canaliser les idées et les orientations politiques de ce collectif impressionnant.

Les femmes surprennent de plus en plus et, à l'inverse de critiques ou d'hommes politiques, elles acceptent de figurer côte à côte même quand tout les oppose, je pense là aux textes contigus sur Israël et la Palestine, écrits l'un par Myriam Shadid et l'autre par Catherine Garson.

Elles surprennent également par leur implication plus que courageuse si l'on considère le contexte global répressif dans lequel elles se meuvent : « La femme algérienne n'est pas, en Algérie, aujourd'hui, objet ou sujet d'une quelconque politique. Comment parler alors d'un phénomène qui n'existe pas ? » écrit Souad Khodja, tout en développant sur onze pages sa conception de la chose politique en Algérie et des interférences entre les caractéristiques de la jeune république – je l'entends au sens latin *res publica* – et les immenses problèmes féminins.

Le « si peu à dire » de S. Khodja qui n'est qu'une entrée en matière virulente, suivie d'une ampliation explicative, est également étayé par le deuxième écrit sur l'Algérie signé par Nadia Aïnad-Tabet. Curieusement, ces deux femmes soulevèrent toutes les deux chez leurs compatriotes le même type de réaction : des sourires, de la passion, de l'inhibition, de l'ironie défaitiste, disent-elles. A croire qu'il est ignoble de rapprocher les femmes de la politique dans ce pays où elles ont pourtant très largement concouru à arracher l'indépendance après des années de guerre sans merci pendant lesquelles elles payèrent un très lourd tribut.

Partant de la face ouest de la Méditerranée, le lecteur profane, curieux ou spécialiste de cette région du monde, des femmes et de la politique, a tout le loisir de découvrir que sur la rive nord de cette mer, la condition de la femme est aussi peu enviable que sur la rive sud où séculairement les femmes ont été tenues à l'écart de toute politique. Cependant, les Espagnoles « racontées » passionnément par Raquel Thiercelin refusèrent les effets de la guerre civile, la misère dans la passivité et partirent les premières se louer comme domestiques dans les capitales européennes : « Ce qui est significatif c'est qu'elles partent seules, les hommes ne suivant que bien plus tard... ».

Dans la France méridionale les femmes restent sous l'emprise de la famille patriarcale pliées aux lois mâles qui leur impartissent les tâches qu'elles doivent scrupuleusement respecter, que ce soit une France envisagée globalement ou une France à désir d'éclatement en ce que je nommerais des provinces politico-culturelles : « l'Occitanie » de Claude Strano est étrangement semblable à cette région française telle que l'envisage Eliane Michard.

Les Italiennes, issues d'une société ecclésiastique et féodale, sont vouées à un pluralisme bien complexe mais présentent une originalité des formes de lutte, très intéressante, à opposer à la complexité de nature des caractéristiques des Yougoslaves : ce n'est pas le communisme qui extirpe les femmes de leur drame et les projette sur l'avant-scène politique si l'on en croit l'essai intelligent de Suzanne I. Devaux.

L'Albanie serait un exemple possible de ce que politiquement la transformation radicale de la société rapporte aux femmes musulmanes. La description fleurie, plaquée sur un exemple de femme prise au début du siècle, à la période charnière de 39-45 et de nos jours, est assez probante mais n'avons-nous pas appris à ne croire que partiellement l'apport merveilleux des sociétés communistes à l'individu et à la femme ?

Dans la Grèce moderne, « la femme est encore aujourd'hui très opprimée dans la famille comme dans la cité grecques » déclare Anne de Giry qui péremptoirement continue : « On peut dire qu'avant 1952, dans la constitution comme dans les lois, n'était « citoyen » que l'homme ».

Par la jonction avec la Turquie, on entre dans le monde arabo-musulman et si Mustapha Kemal a été l'un des premiers chefs d'Etat musulmans à prôner l'instruction et l'émancipation des femmes, ce n'est pas pour autant que les Turques – du moins en 1976, date de l'article de Yildiz Sertel – cultivent leur jardin dans le bien être social et politique, tant s'en faut !

La suite du livre atteint un projet remarquable pour tous les chercheurs et spécialistes de l'Afrique du Nord et du monde arabe. En effet, les pays arabes étant contigus par une face nord ou occidentale, c'est ici l'une des rares fois sinon la première fois que l'on y retrouve, groupées, des études sur les aspects politiques de la féminitude dans les pays arabes, ici au nombre de sept : « Syrie, Liban, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc. La question palestinienne est également cernée dans ses implications par rapport aux femmes et à leur insertion et devenir politiques.

On pourra regretter que ce ne soit pas une Marocaine qui ait écrit l'article concernant les Marocaines et leurs relations inexistantes à leur vie politique, mais on applaudira l'étude minutieusement fouillée de Ch. Souriau sur les Libyennes, en tant que femmes arabes, nous sommes peu à être autant informées, aussi profondément sur un autre pays arabe. La Jamâhîriya arabe libyenne populaire et socialiste – jamâhîriya est un néologisme arabe signifiant forme de groupements et de gouvernement populaires – n'a pas considéré utile dans son exercice du pouvoir politique un partage équitable entre les masses masculines et les masses féminines ; il s'est fait au détriment total de celles-ci, bien sûr. L'étude recherche dans toutes les dimensions, l'explication de ce phénomène. Pour conclure, sans pessimisme ni note acrimonieuse, il faut bien réaliser, comme cela est patent dans ce livre solide bien que sériel, que pour l'heure on ne parle de politique concernant les femmes et surtout dans certains endroits du monde comme le pourtour méditerranéen, qu'à travers des chiffres d'alphabétisation, des paramètres sociaux, des possibilités évolutives. Il n'est pas encore question de partage sérieux du pouvoir politique entre hommes et femmes, de l'élaboration d'une pensée politique authentiquement féminine et de stratégies politiques créées ou reconduites par les femmes.

Ce livre dit bien pourquoi, à travers l'exemple maudit des femmes du Midi et de la Méditerranée, théâtre d'exploits masculins en tous genres, en tous lieux et de toutes époques...

Ghita EL KHAYAT-BENNAI.

XIII. — RELATIONS INTERNATIONALES*

Mortimer (Robert A.). *The third world coalition in International Politics*. New York. Praeger, 1980, 147 p.

Traitant de l'ensemble du Tiers Monde, cet ouvrage aurait pu échapper à l'attention de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* s'il n'avait été réalisé pour une large part à Aix, au CRESM, comme l'indique l'Avant-propos. Il présente pour les spécialistes du Maghreb l'intérêt de mettre en lumière la place des Etats de cette région, et plus spécialement de l'Algérie, dans la recherche d'un nouvel ordre économique international. Destiné à des étudiants américains, cette étude accorde aux Etats-Unis une attention particulière et cherche à présenter pédagogiquement l'évolution du rôle du Tiers Monde dans la vie internationale depuis Bandoung. On peut s'étonner, pour un livre réalisé en France, de ce que la bibliographie, utile au Français désireux de connaître quelques titres américains, n'apporte pas en sens inverse la référence à quelques lectures en français autres que *Le Monde* cité aux côtés du *New York Times* et d'*El Moudjahid*.

Le titre du livre révèle d'emblée l'une de ses thèses, celle d'une coalition qui se construit et progresse en précision dans le domaine de l'idéologie et en efficacité dans ses mécanismes institutionnels. L'auteur juge utile de faire profession de réalisme politique et d'affirmer que les décisions économiques ne sont pas prises par les Etats sur une base morale; il admet que le Tiers Monde est en droit de faire appel au sens moral, mais juge qu'il y a peu de chance pour que les Etats riches soient influencés par autre chose que par la force. L'étude s'intéresse donc non pas à la politique, mais à la puissance. C'est sans doute cette approche qui conduit à juger cette coalition comme peu dangereuse encore pour les Etats-Unis. L'auteur incite cependant son pays à la considérer comme un adversaire valable avec lequel il est préférable de collaborer dans un esprit de solidarité.

Maurice FLORY.

Pascal (Roger). *L'opium du Tiers Monde, Essai sur la colonisation, la décolonisation et la coopération*. Nouvelles Editions Latines, Paris, 1980, 187 p.

Ce court essai ne se réfère qu'à l'Afrique Noire et à Madagascar. Il est cependant mentionné dans cette recension bibliographique pour deux raisons. Il appartient à la catégorie peu nombreuse des ouvrages qui en recherchant, au-delà des ruptures, la continuité d'inspiration de la politique française sont amenés à défendre la colonisation. Il fait figure de contre-discours, ou de contre-littérature par rapport aux idées actuellement reçues et exprimées; on ne peut s'empêcher de penser, vigueur en moins, à une sorte de contre-portrait du colonisateur (cf. A. Memmi).

Maurice FLORY.

* Rubrique réalisée sous la direction de Maurice FLORY (CRESM).

Ramdani (Mohamed). *Les relations franco-algériennes de 1965 à 1975 à travers le journal - Le Monde -*. Université de Lille III, 1980, 68 p. dactyl. ; bibliogr. (Mémoire de Maîtrise d'Histoire Contemporaine).

Ce mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine retrace les rapports franco-algériens durant la décennie 1965-1975. L'auteur a basé ses recherches sur les articles du *Monde*, mais a su à juste titre les compléter et les éclairer à l'aide de sources diverses. Il a été contraint de limiter le champ de ses investigations aux grands problèmes, sans pour autant ignorer les autres aspects des rapports franco-algériens. C'est ainsi que les relations économiques (le contentieux pétrolier et vinicole, les relations politiques, l'émigration et la coopération sont les thèmes privilégiés de ce mémoire).

Précédé d'une chronologie succincte des événements les plus marquants de cette période, ce travail est construit en cinq chapitres distincts reprenant les thèmes mentionnés ci-dessus. Contrairement aux prédictions de rupture totale entre l'ancienne métropole et le nouvel Etat indépendant, l'auteur démontre que les relations franco-algériennes, fondées sur des rapports d'intérêts réciproques, n'ont pas cessé de se poursuivre. Malgré les difficultés à surmonter la coopération entre les deux pays n'a jamais cessé.

Ce travail a l'avantage de regrouper en 68 pages l'ensemble des relations franco-algériennes dans une période que l'on peut qualifier d'étape importante dans l'histoire de l'Algérie.

Simone NASSÉ.

Saint-Prot (Charles). *La France et le renouveau arabe, de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*. Paris, Copernic, 1980, 219 p.

Ouvrage d'un jeune journaliste du Proche-Orient, *La France et le renouveau arabe*, reprend et complète le bilan que dressaient en 1973 Paul Balta et Claudine Rulleau dans *La politique arabe de la France* (Sindbad). En exergue, la ligne directrice tracée par le Général de Gaulle, telle qu'on la trouve dans les *Mémoires d'espoir* au tome du *Renouveau* : « Dans cette région où depuis toujours la France fut présente et active j'entends naturellement rétablir notre position... ». Quel a été le comportement de la France dans la suite des événements de cette zone marquée par le conflit palestinien et par le pétrole, tel est le propos de cet ouvrage qui en 200 pages ne peut aller qu'à l'essentiel. Pour permettre au lecteur de suivre le fil d'une histoire compliquée l'auteur a été amené à reprendre les étapes du conflit israélo-arabe et de la crise pétrolière. La partie originale de l'ouvrage s'en trouve inévitablement réduite. Par ailleurs la thèse développée qui est celle d'une politique pro-arabe de la France continue et cohérente depuis le Général de Gaulle n'est convaincante qu'en prenant un grand recul par rapport à l'événement, en élaguant des bavures et en ignorant les hésitations. Elle suppose aussi un monde arabe quasi-unitaire qui correspond rarement à la réalité; d'où les nuances réintroduites *in fine* (p. 157 à 171).

La rapidité de l'analyse ne permet guère de distinguer le comportement de la France dans des institutions d'inspiration analogue, mais de dimension et de mécanismes différents tels que le dialogue Nord-Sud et le dialogue Euro-Arabe; la France apparaît imaginative et généreuse dans ses initiatives contrecarrées par les Etats-Unis et leur allié Israël et par l'URSS. La conclusion fait apparaître une communauté d'intérêts franco-arabes qui, pour sympathique qu'elle soit, représente davantage les espoirs de l'auteur que la réalité actuelle.

Maurice FLORY.

XIV. - SCIENCE POLITIQUE*

Administration régionale et locale de la Tunisie. Tunis, Centre de Recherches et d'Etudes Administratives, Ecole Nationale d'Administration, 1980.

Comment, en Tunisie, les services administratifs sont-ils gérés à l'échelle régionale et locale ? Quelles collectivités participent à leur gestion ? comment procédent-elles ? Dans quelle mesure leur action peut-elle être améliorée ? Telles sont les questions auxquelles une équipe de chercheurs du Centre de Recherches et d'Etudes Administratives de Tunis, animée par Sadok Chaabane, s'est proposées d'apporter des éléments de réponse.

A cette fin, cinq axes d'investigation ont été retenus : le • Modèle d'Organisation territoriale • (Mohammed Kherouf); l'organigramme de l'Administration Territoriale (Sadok Chaabane); Parti et Administration à l'échelon régional et local (Hayet Rouissi); Planification et Action administrative régionale et locale (Samira Chaker); l'Administration du Développement des zones rurales (Mohamed Lakhdar).

La démarche suivie s'est avérée fructueuse dans la mesure où les différentes contributions, chacune en ce qui la concerne, dressent un tableau complet des structures et procédures, et formulent des propositions. En d'autres termes, les questions initialement posées reçoivent les réponses attendues. A ce titre, l'ouvrage du CREA, qui comporte en annexes les références de textes législatifs et réglementaires ainsi qu'une importante bibliographie, constituera un précieux instrument de travail pour quiconque s'intéresse à la Tunisie contemporaine.

Toutefois, le lecteur pourra regretter que les auteurs aient limité leur ambition à cinq thèmes envisagés isolément. La qualité de leurs contributions témoigne de ce qu'ils étaient à même de fonder leur recherche sur une problématique plus serrée et de la mener suivant des modalités moins compartimentées. Mais il est vrai qu'ils ont eu le mérite de faire le premier pas, celui dont la portée peut s'avérer décisive.

ISSA BEN DHIAF.

Baumann (Herbert). *Staatsmacht Demokratie und Revolution in der D.V.R. Algerien*. Berlin, Staatsverlag der DDR, 1980, 188 p.

Ainsi que le laisse entrevoir son titre - *Le Pouvoir d'Etat, la Démocratie et la Révolution en République Algérienne Démocratique et Populaire* -, l'ouvrage d'Herbert Baumann offre une • lecture • du développement politique algérien à partir d'une conceptualisation en termes de • Révolution nationale et démocratique •. L'Algérie soutient-on, s'est engagée sur une • voie de développement à orientation socialiste •. Elle connaît une longue phase de transition où prédominent les facteurs favorables à un passage au socialisme, mais où pèsent encore et fortement des obstacles au changement.

* Rubrique réalisée sous la direction de Michel CAMAU (CRESM).

C'est dire que l'ouvrage, s'il juge globalement positif le bilan de vingt années d'indépendance, fait néanmoins place à des réserves, sinon à des critiques. Ainsi, à propos de l'organisation politique des « forces révolutionnaires et démocratiques », H. Baumann fait référence à des « faiblesses » et à des « questions irrésolues dans les relations entre les diverses forces nationales et révolutionnaires », allusion aux rapports du FLN et du PAGES. Les organisations politiques, au premier rang desquelles le FLN ne seraient pas encore « suffisamment préparées à assumer largement » leur rôle de contrôle révolutionnaire de l'appareil d'Etat.

Le schéma adopté présente l'avantage de la simplicité et de la clarté. A partir du moment où est considéré comme connu et acquis le terme futur de l'évolution actuelle de l'Algérie, il ne reste plus qu'à en baliser la voie. Mais cela ne va pas toujours sans une certaine rigidité dans l'interprétation des faits. Dire, par exemple, de l'Armée, qu'elle est pratiquement née comme premier élément de l'appareil d'Etat au cours de la lutte de libération « gomme quelque peu la complexité de l'ANP en l'identifiant purement et simplement à l'ALN du temps de guerre. Dès lors pourra-t-elle être présentée comme l'un des principaux éléments d'un appareil d'Etat en rupture avec celui hérité du passé. Pourtant, l'évolution de l'Armée depuis 1962 s'est traduite, comme pour le reste de l'appareil d'Etat, par la marginalisation des représentants de l'ancienne ALN de l'intérieur et la montée des technocrates.

Ces réserves faites quant au mode d'analyse, on se doit de saluer le sérieux et la méticulosité de l'information, dont témoignent les nombreuses références aux sources algériennes et à des travaux de langue française.

Michel CAMAU.

Ben Achour (Yadh). *L'Etat nouveau et la philosophie politique et juridique occidentale*. Préface G. Burdeau. Publications du CERP, Tunis 1980, 460 p.

Comment ne pas être frappé en cette fin de décolonisation dénonciatrice du néo-colonialisme culturel, de l'impact du droit public et de la philosophie politique occidentale ? L'Etat européen a été copié avec plus ou moins de bonheur dans le monde entier ; il est devenu à l'échelle de la société internationale le seul commun dénominateur. Aussi n'est-il pas surprenant que s'amorce dans le Tiers-Monde une réflexion sur les origines idéologiques de ce modèle performant et attirant malgré les accusations qui ne cessent de l'accabler.

C'est donc ce regard critique extérieur que Yadh Ben Achour se propose de porter sur les sources d'inspiration du système occidental et ce n'est pas un hasard si ce regard est celui d'un jeune universitaire arabe formé au moule universitaire européen, mais pétri de tradition arabo-islamique par ses origines familiales ; il revenait à une Université du Maghreb et plus précisément à celle qui s'est ouverte la première à l'observation de la pensée juridique occidentale de constituer le support d'une réflexion encore trop rare.

Pourtant du succès universel de ce modèle l'auteur a voulu le confronter avec les traditions précoloniales de l'ensemble du Tiers Monde. L'entreprise était risquée par sa dimension et par la masse d'informations nécessaires ; elle était contestable aussi au plan des méthodes dans la mesure où certains systèmes politiques et juridiques sont suffisamment élaborés pour se prêter à une telle recherche alors que d'autres sont trop vagues et trop dispersés pour que la comparaison soit vraiment significative. La réflexion aurait donc gagné en profondeur si, au lieu d'englober l'ensemble des Etats nouveaux, elle s'était limitée aux Etats musulmans dont les lointaines traditions rejoignent celles du monde occidental et dont la richesse n'a rien à lui envier. L'auteur est d'ailleurs manifestement plus à l'aise dans les systèmes qu'il connaît et pratique que

dans les cosmogonies africaines ou asiatiques. A vouloir trop démontrer et trop embrasser, sa thèse perd de sa force. Il en est d'ailleurs conscient puisqu'il reconnaît lui-même que l'expression « Etat nouveau » est contestable; mais il la conserve en affirmant que les pouvoirs africains et asiatiques n'étaient pas des Etats avant d'adhérer à ce concept né en Europe.

La première partie, consacrée aux oppositions entre la philosophie politique occidentale et les conceptions traditionnelles du Tiers Monde est axée sur l'autonomie de l'Etat affranchi de toute transcendance, par contraste avec les systèmes dominés par la transcendance et la religion. Alors que l'Occident désacralisait progressivement son droit au fil d'une longue évolution évoquée dans ses grandes étapes (le message évangélique, Marsile de Padoue, St. Thomas), le système juridique musulman est le triomphe de la Foi sur la raison, du mysticisme sur le nationalisme, de Mawardi sur Ibn Rochd. « Un juriste chrétien peut avoir une conception spéciale et autonome du droit et de l'Etat tout en restant chrétien. Il peut envisager de séparer l'Eglise de l'Etat. Cette séparation correspond même à un enseignement du Christ (Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu). L'Islam prend le contrepied de cet enseignement » (p. 78).

Cette constatation est l'occasion d'évoquer quelques tentatives doctrinales de penseurs arabes qui ont essayé en vain de suivre une route différente, Niaz Ahmed Zikria, Chafik Chehata, et antérieurement Cheikh Ali Abderrazzik.

Quelques conséquences capitales sont alors trop rapidement dégagées: « En Occident l'Etat est maître de son droit et se trouve crédité d'une pleine activité juridique » (p. 109); c'est l'Etat qui est faiseur de droit par ses lois, un Etat qui est juridiquement absolu, mais politiquement tempéré, tandis que l'Islam condamne le pouvoir à l'inertie juridique; mais une complète inertie juridique étant impossible l'évolution du droit a été assurée grâce à un effort d'interprétation et de jurisprudence, œuvre des théologiens et des juriconsultes et non du pouvoir. En somme le pouvoir n'est pas législateur; son activité se limite à une activité de police, d'administration et d'alliance. L'Islam impose au pouvoir une sorte d'incapacité législative.

La différence entre les deux systèmes juridiques est aussi grande dans le domaine des droits de l'Homme. Alors que l'Occident passe de la philosophie des droits de la cité des hommes à la philosophie des droits de l'Homme et aboutit à des droits égaux pour tous grâce à un droit volontaire dont la source ne vient pas d'une inspiration extérieure mais de la législation positive, la cité musulmane est fondée sur le monolithisme religieux qui prend sa source dans la révélation divine; la liberté de croyance n'est pas reconnue pour les Musulmans, mais seulement la liberté d'opinion dans le cadre de la croyance et si l'Islam accepte les Juifs et les Chrétiens sur son territoire, il ne les compte pas au nombre de ses sujets véritables. La liberté de croyance reconnue aux Juifs et aux Chrétiens en pays d'Islam équivaut en réalité à leur rejet en dehors de la communauté proprement dite.

Ainsi le fossé est large qui sépare la philosophie occidentale et les traditions politiques de l'Etat nouveau et plus précisément de la cité musulmane. Au XIX^e siècle l'Occident va intervenir, directement par la colonisation ou indirectement par la seule existence du modèle qu'il propose. Lorsque apparaîtra l'Etat nouveau quel sera alors sa réponse à cette influence? Tel est le thème de la deuxième partie qui dégage une double réaction: D'une part en effet, dans cette confrontation conflictuelle, l'Etat nouveau tentera de barrer une influence jugée pernicieuse par un retour à la tradition. Mais d'autre part, et souvent même en même temps, il reprendra certaines idées de l'Occident dont il reconnaît la valeur et l'efficacité pour les utiliser à son profit.

La dimension planétaire d'une telle investigation ne peut malheureusement conduire qu'à un survol beaucoup trop rapide pour être vraiment démonstratif; l'auteur nous livre ici plutôt des intuitions étayées sur quelques références intelligemment choisies qu'une étude scientifiquement conduite. L'utilisation de la philosophie politique et juridique occidentale est reconnue, mais fait l'objet d'un constat désabusé: le

socialisme comme le libéralisme est manipulé pour servir à des « chefs charismatiques qu'une littérature politique européenne habilement exploitée confirme dans leur surhumanité ».

L'auteur, bien qu'il s'en défende, esquisse une brève conclusion d'où il ressort que malgré les souvenirs de l'oppression coloniale, les Etats nouveaux s'éloignent de plus en plus de leurs modèles traditionnels pour s'occidentaliser. Il ajoute aussitôt une mise en garde contre « l'authenticité close » et « l'occidentalité par mimétisme » et plaide donc pour une fécondation réciproque.

Il faut savoir gré à un intellectuel arabe et musulman d'avoir eu le courage d'aborder un tel sujet; et pour ceux qui ne prendraient pas le mot de courage au sens propre, l'ouvrage rappelle quel fut le sort de certains illustres prédécesseurs sur cette voie. Faut-il alors lui reprocher de n'avoir pas voulu faire un bilan plus précis de l'impact de la philosophie occidentale sur les sociétés musulmanes? Peut-être n'en est-on encore qu'à l'heure du questionnement. Ce travail est en tout cas de ceux qui invitent à pousser la réflexion plus loin et nul doute qu'il aura des contradicteurs et, souhaitons le, des continuateurs.

Maurice FLORY.

Bensalah (Tabrizi). *Le république algérienne*. Préface de P.F. Gonidec, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1979, 416 p., coll. « Comment sont-ils gouvernés ? ».

L'ouvrage de Tabrizi Bensalah, publié après la mort du président Boumediène, tient compte des changements constitutionnels qui ont accompagné le processus de succession. Il est donc très à jour. Fidèle à l'objectif de la collection que dirige le professeur Burdeau, c'est une analyse des institutions politiques de l'Algérie indépendante, précédée d'un chapitre historique où la guerre de libération est mentionnée en deux lignes. Certes, quelques pages y seront consacrées beaucoup plus tard à propos de l'émergence de l'Armée comme force politique autonome : le sujet est capital, on en conviendra, et pour cette raison, un historien aurait exigé qu'il figure dans la mise en place historique; mais l'histoire de la guerre devrait nous apprendre d'autres choses sur d'autres sujets, les transformations sociales et économiques, l'évolution des rapports internationaux de l'Algérie, les positions des différents groupes culturels, etc. C'est la principale lacune d'un ouvrage par ailleurs clair, solide et élégant. On aurait mauvaise grâce à la reprocher à l'auteur : sauf quelques travaux dont ceux de M. Harbi, la thèse de S. Chikh, le mémoire et la thèse de 3^e cycle de M. Tegua, nous ne disposons guère de publications récentes en dehors de souvenirs plus ou moins fiables de quelques acteurs. Faute d'affronter l'impossible, Tabrizi Bensalah a le mérite de traiter scrupuleusement les institutions sans se préoccuper outre mesure d'explication historique ou sociologique sur la nature de l'Etat ou de la société.

L'exposé n'en est pas pour autant formaliste. Qu'on en juge d'après le plan, habilement conçu : une première partie (« L'Etat : une construction difficile ») traite des débuts de l'indépendance, de la période 1963-1965, des collectivités locales, des principes de la Charte nationale et de la Constitution de 1976; la seconde partie (« Les pouvoirs : un présidentialisme accentué ») analyse avec toute la précision technique requise l'organisation actuelle des pouvoirs publics, sauf le parti, réservé pour la dernière partie; celle-ci, intitulée « Les acteurs : une prééminence de l'Armée », consacre trois chapitres au FLN, à l'Armée et à l'opposition. Une conclusion brève mais sans complaisance souligne la faiblesse chronique du parti, le flou de l'option socialiste, l'approbation par la base de décisions venues du sommet, la coupure entre la classe politique et le peuple. Citons intégralement la dernière phrase : « Réformer le système électoral, créer un Etat de droit, répondre à l'idéal démocratique, en bref donner le

sentiment au peuple algérien qu'il participe à son gouvernement, ce sont là des problèmes dont la solution facilitera certainement celle des autres » (p. 355).

L'ouvrage se caractérise par sa liberté de ton, sans être jamais polémique ni perdre de sa valeur informative. Une discussion des interprétations qu'il contient dépasserait le cadre du présent compte rendu, il s'agit surtout de points de technique constitutionnelle ou d'interprétation historique. Mentionnons cependant un regret : dans un pays et une situation où le politique englobe l'économie et la culture, on se prend à noter l'absence de développements sur le statut du travailleur, la gestion socialiste des entreprises, l'élaboration et l'application des plans, la Cour des comptes (mais les cours de répression des infractions économiques sont étudiées dans le cadre du pouvoir judiciaire), les divers mouvements culturels, l'impact des mouvements islamiques sur le fonctionnement du système politique (limiter l'opposition aux seuls « partis », c'est-à-dire le PAGES et le PRS permet d'affirmer que « c'est donc de la gauche que l'opposition est toujours venue » (p. 343) et de ne tenir compte ni du mouvement religieux ni du mouvement culturel ni des courants arabes par exemples ba'histes. Peut-on approuver une telle auto-restriction ?) ? On se demande du coup si l'auteur a expliqué de façon vraiment exhaustive « comment les Algériens sont gouvernés ». Choix difficile : fallait-il s'étendre sur six cents pages? et qui y a réussi jusqu'à présent ?

Tabrizi Bensalah reprend dans sa conclusion une thèse largement répandue : « Le refus du concept de luttes de classes et, partant, de l'existence de classes sociales a été une ligne constante des dirigeants algériens... C'est cette solidarité sociale qui semble primer... Le parti unique souffre de cette démarche » (p. 353). Cette thèse appelle trois remarques : 1) il n'est pas si évident que le concept de lutte des classes soit absent de l'idéologie algérienne, le problème étant plutôt celui de la forme politique que les élites vont donner à cette lutte (comment les groupes vont-ils se légitimer, en construisant les intérêts de quelle classe, et quels intérêts ?); 2) Il n'est pas évident que l'admission de la lutte des classes soit un instrument efficace pour l'établissement d'un « Etat de droit » souhaité par Tabrizi Bensalah. Choisir la lutte des classes comme principe constitutionnel c'est affirmer qu'il n'est de droit qu'au bénéfice d'une classe contre les autres, c'est donner le pas à la substance sur la forme, à la particularité concrète d'un groupe sur l'universalisme abstrait de la loi, c'est interdire que n'importe quel citoyen puisse invoquer la loi, c'est interdire que n'importe quel citoyen puisse invoquer la loi si cette invocation portait atteinte aux intérêts du pouvoir de classe... 3) ... à moins de voir dans le « concept de lutte des classes » la reconnaissance par le pouvoir politique du caractère indéfiniment divisé de la société et du recommencement constant de cette lutte sans qu'une issue soit prédéterminée par aucun acteur ou aucune science suprêmes. Mais cela, les gouvernements, qu'ils refusent ou proclament la lutte des classes, ne l'ont jamais admis, et les socialistes moins que les autres.

Jean LECA.

Hermassi (Elbaki). *The Third World Reassessed*. Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 1980, 223 p.

Auteur de l'un des meilleurs et rares ouvrages de science politique consacrés au Maghreb, *Leadership and National Development in North Africa* (1), et d'une thèse sur *Mouvement ouvrier en société coloniale : la Tunisie entre les deux guerres* (2), dont on regrettera qu'elle n'ait point été éditée en librairie, Elbaki Hermassi vient de réunir sous le titre de *The Third World Reassessed* une série d'essais dont plus de la moitié sont inédits.

(1) Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 1972. Publié en français sous le titre *Etat et Société au Maghreb*, avec une préface de Maxime ROBINSON (Paris, Anthropos, 1975). Compte rendu de Jean LECA in AAN (XII), 1973 : 1312-1319.

(2) Paris, Sorbonne, 1966.

Les modes d'approche du développement dans le Tiers Monde (« Changing Patterns in Research on the Third World »), l'étude comparative des révolutions, l'Algérie en tant que cas de révolution à la périphérie (« Periphery Revolutions: the case of Algeria »), Politique et Culture au Moyen-Orient, les traditions politiques du Maghreb, l'affirmation de l'identité dans l'œuvre littéraire de Chinua Achebe et de V.S. Naipaul, les options du Tiers Monde et la politique internationale... Tels sont les nouveaux jalons d'une réflexion qui, après avoir porté sur la seule Tunisie, puis sur le Maghreb, englobe aujourd'hui l'ensemble du « Tiers Monde ». L'élargissement de l'horizon n'est pas exclusif d'une certaine continuité. Celle-ci est manifeste dans le cas du chapitre consacré aux « Traditions Politiques du Maghreb », qui reprend sous une nouvelle forme et de manière synthétique les propositions de *Leadership and National Development in North Africa*. Mais elle est également perceptible dans les six autres essais, et ce, de manière encore plus significative dans la mesure où ceux-ci donnent véritablement corps à la nouvelle étape d'une œuvre.

A bien des égards, les élites restent le domaine de prédilection d'E. Hermassi; de même, la théorie de la modernisation, malmenée dans *Leadership and National Development*, demeure, pourrait-on dire, sa cible privilégiée. Mais il y a plus, beaucoup plus... E.H. intervient dans un contexte de désenchantement du Tiers Monde. Celui-ci, nous dit-il, connaît une situation de crise, qui affecte tant les sciences sociales que les sociétés elles-mêmes. Les premières, du fait de leur eurocentrisme, ont cessé d'emporter la conviction. Elles sont le théâtre d'une polarisation entre tenants des théories de la modernisation, d'une part, et de la dépendance, d'autre part. Le déclin de l'une et la vogue de l'autre se sont traduits par un recul de la recherche sur les pays du Tiers Monde. Une grande partie des chercheurs se sont détournés de l'étude interne de ces Sociétés. Pourtant, elle s'avère plus que jamais nécessaire à un moment où la liesse des débuts de l'indépendance politique a fait place au désespoir et au désengagement des masses avec pour corollaire, la montée des technocrates. Dès lors, le titre, *The Third World Reassessed*, paraît particulièrement adapté au propos de notre auteur: contribuer à un dépassement du stade actuel de désenchantement en fournissant quelques éléments susceptibles de favoriser une nouvelle évaluation des problèmes du Tiers Monde par les sciences sociales; et, partant, promouvoir une réhabilitation de celui-ci comme objet d'étude, et de celles-là comme moyen de compréhension et de transformation du Monde, en général, et du Tiers Monde, en particulier. E.H., lui-même, résume la problématique qui fonde l'unité des essais constitutifs de son ouvrage, en ces termes: Comment appliquer les sciences sociales à des sociétés auxquelles elles n'étaient pas originellement destinées et, dans le même temps, déprovincialiser les sciences sociales occidentales et les enrichir des expériences du Tiers Monde?

La critique faite ici de l'eurocentrisme n'est pas, on l'aura compris, unilatérale. Il ne s'agit pas de figer des oppositions, de précipiter des ruptures, de procéder aux simplifications d'un radicalisme purement rhétorique. Bien au contraire, l'accent est mis sur le refus des dichotomies, l'existence de dilemmes sociétaux et l'impossibilité de les appréhender sur la base d'une adhésion pure et simple à un modèle donné. Pour faire bref, disons que E.H. s'emploie à souligner la nécessité pour les sciences sociales de prendre véritablement acte de l'interrelation des dynamiques internes et externes dans les pays du Tiers Monde. Chacun des essais en fournit l'illustration sous un angle particulier. Il n'entre point dans nos intentions de tous les évoquer. Tout au plus se bornera-t-on à faire mention de quelques-uns des points abordés: la polarisation au sein de la sociologie du développement, la conceptualisation des révolutions, le décalage du culturel et du politique.

En dépit de la distinction qu'il opère momentanément entre le modèle « libéral », « historiciste », « gestionnaire » (*managerial*) et « néo-marxiste » [17-30], E.H. se réfère à l'existence d'une bipolarité modernisation-dépendance, pour la déplorer. Renvoie-t-il les deux théories dos à dos? Disons qu'il critique chez l'une ses prémisses et chez l'autre ses déviations. Aux différents courants de la théorie de la modernisation il impute une approche en termes d'obstacles internes au développement, qui tendrait à privilégier la

notion de retard, par référence à une opposition rigide entre tradition et modernité, et à faire silence sur le poids et l'impact des contraintes internationales. En revanche, il reconnaît à la théorie de la dépendance le mérite d'avoir, précisément, mis à nu cette dimension internationale et fourni, de la sorte, une interprétation plus cohérente du développement inégal. Toutefois, il considère qu'elle a donné prise à des simplifications débouchant sur le dogmatisme et l'économisme. « Le système monde devenant en quelque sorte une idée fixe la théorisation de la dépendance a négligé les dynamismes internes des sociétés du Tiers Monde et en particulier leurs structures politiques et leurs traditions culturelles » [35]. Ainsi, à la sociologie du retard, postulée par la théorie de la modernisation, s'oppose une sociologie de la domination et non de l'émancipation. Cette dernière reste à élaborer. Ne saurait en tenir lieu le maximalisme de ceux qui voient dans la révolution socialiste la seule issue possible pour le Tiers Monde. Celui-ci a besoin de stratégies d'émancipation ménageant des étapes intermédiaires, et non d'incantations dissimulant mal l'inaction. Plaidant pour « l'éclectisme discipliné » et une « passion du possible », E.H. considère que la sociologie du développement devrait contribuer à accroître notre connaissance du degré de liberté nécessaire aux sociétés désireuses de mener à bien un projet conscient et cohérent de développement en dépit des contraintes imposées par les intérêts établis locaux et mondiaux.

De « l'éclectisme discipliné », les considérations de E.H. sur l'analyse des révolutions offrent une illustration. Pour rompre avec des modèles tirés exclusivement de certains épisodes de l'histoire française et russe et tendant à concevoir les révolutions comme des guerres civiles, une perspective historique mondiale nous est proposée. Autrement dit, les révolutions doivent être envisagées à une large échelle et sur le long terme. Elles exercent des effets de démonstration au-delà de leurs pays d'origine et sont susceptibles de déclencher des vagues révolutionnaires et contre-révolutionnaires. Leur succès ou leur échec ne peut être apprécié que sur des décades et des générations. Il est fonction de leur double capacité de dépasser les contraintes contre lesquelles elles s'affirment initialement et d'institutionnaliser les changements tant au niveau des valeurs qu'à celui des structures sociales. Ce qui signifie, entre autres choses, que leur analyse englobera nécessairement les résistances aux changements, les contre-révolutions. Sur ces bases, l'auteur dresse une typologie des révolutions en fonction de l'époque, d'une part, et de la structure dissymétrique du système mondial contemporain, d'autre part. Il distingue les premières révolutions des dernières, celles des pays « pionniers » (comme l'Angleterre et la France) et des pays attardés (Russie), les unes étant qualifiées de « démocratiques » et les autres de « développementales ». Les révolutions « démocratiques » tendaient à libérer une société dynamique et une économie en croissance d'une armature politique inhibante. La tâche des révolutions « développementales », ayant pour théâtre des sociétés relativement retardées, était de mettre l'appareil d'Etat au service du développement. Qu'elles fussent « démocratiques » ou « développementales », ces révolutions se sont produites au centre du système international actuel. Elles ne peuvent servir de modèles pour les pays de la *périphérie*, pour le Tiers Monde. Ici, compte tenu de la nature des contraintes internes et externes, la révolution a pour tâche non pas de réaliser le programme des révolutions « démocratiques » Ou celui des révolutions « développementales » mais de créer des sociétés où des deux types de transformations puissent devenir possibles. A la *périphérie*, la révolution à accomplir est « nationale ». Elle s'avère beaucoup plus complexe que celles qu'a connues le centre; elle suppose un combat à très long terme tant à l'intérieur des sociétés que sur le plan international. La spécificité historique de la révolution « nationale » réside dans le dilemme résultant des tensions entre les fortes aspirations à la construction nationale et les capacités structurellement limitées de dépassement des contraintes internes et externes.

Pour apprécier la nature et la portée des stratégies mises en œuvre par les élites politiques en vue de la réunion des conditions de la révolution nationale, E. Hermassi propose de s'attacher à trois ensembles de variables: les caractéristiques des élites politiques, leurs ressources intérieures de pouvoir et leur marge d'action sur le plan international. Une telle méthode conduit à relativiser l'expérience chinoise et à souli-

gner les difficultés de sa transposition sous d'autres cieux. La voie chinoise ne saurait être érigée en modèle de référence pour l'ensemble du Tiers Monde. Elle a été rendue possible par la taille de la Chine et son potentiel de ressources. D'autre part, elle n'est pas seulement marxiste et socialiste, mais aussi *chinoise*, c'est-à-dire liée à un certain type d'identité culturelle. Enfin, elle est le résultat d'une longue entreprise tendant à assumer la primauté du politique et l'institutionnalisation des valeurs égalitaires, et supposant une forte capacité organisationnelle des élites politiques (3).

Ainsi, à travers la typologie des révolutions, retrouve-t-on, sous une forme plus élaborée, quelques-unes des principales considérations émises à propos de la polarisation au sein de la sociologie du développement : le caractère inopérant, sinon gratuit, de la référence systématique à la « révolution socialiste » comme solution unique des dilemmes du Tiers Monde, et la nécessité de stratégies d'émancipation faisant place au gradualisme.

Mais, si la voie chinoise n'est pas aisément transférable — ce qui n'offre guère matière à contestation en ce début des années 1980 —, quelles sont les autres voies possibles ou concevables ? E.H. ne se prononce pas, à proprement parler, sur le souhaitable, au-delà de propos généraux sur la nécessité de stratégies planifiant des étapes intermédiaires. Il se borne à identifier les stratégies effectivement mises en œuvre et leurs limites : le capitalisme périphérique et le capitalisme d'Etat. Le premier, qui renvoie à la « singapourisation » (Cl. Geertz), se caractérise, on le sait, par une subordination étroite aux intérêts des firmes multinationales. Indépendamment du fait qu'il se traduit par le développement d'une enclave détachée de l'arrière-pays, il ne constitue pas une voie concevable pour tout le Tiers Monde. C'est précisément parce qu'elle est suivie par un nombre réduit de pays (Singapour, Hong Kong, Corée du Sud...) que ceux-ci ont réussi à attirer massivement l'investissement étranger dans des industries orientées vers l'exportation (E.H. se réfère sur ce point à Arghiri Emmanuel). Quant au capitalisme d'Etat, il consiste dans un réaménagement de la situation du pays considéré au sein du système international, au nom du nationalisme et du populisme : contrôle du secteur étranger, diversification économique, adoption d'une haute technologie... Mais l'expérience de l'Amérique latine donnerait à penser qu'il conduit tôt ou tard à une impasse : inflation rampante, investissements hautement capitalistiques (problème de l'emploi), dépendance technologique, crise du populisme...

Parmi les pays engagés sur la voie du capitalisme d'Etat, E.H. mentionne, on s'en doute, l'Algérie. Bien plus, il lui accorde une attention particulière en tant qu'illustration du poids des contraintes auxquelles la révolution se trouve confrontée à la périphérie et sur lesquelles elle bute (4).

Etre à la fois « la Mecque des révolutionnaires » et un « Japon de la Méditerranée », l'Algérie aurait été tentée par ces deux idéaux peu compatibles. En dépit de la « rhétorique populiste », le premier, qui aurait supposé la réalisation d'un programme susceptible de répondre aux besoins de la paysannerie et de promouvoir un développement centré sur la restructuration de la société rurale, a été sacrifié, estime E.H., au second, plus conforme aux dispositions des militaires et des technocrates. Les élites politiques, loin de permettre à leur société de surmonter les désarticulations opérées par la colonisation les ont reproduites. Elles ont, du fait de leur dépendance politique et culturelle, adopté un modèle de croissance inspiré de l'expérience des pays avancés, qui s'est révélé inadapté aux besoins de la majorité de la population. Contrairement à leurs prévisions, la priorité donnée à l'industrie n'a pas donné lieu à une réaction en chaîne d'investissement et d'emploi assurant une transformation de l'économie nationale dans son ensemble, elle s'est soldée, en réalité, par l'instauration d'une nouvelle enclave industrielle et par une détérioration de la situation de l'agriculture. D'autre part, sur le plan culturel, le dualisme légué par la colonisation n'a pas disparu en dépit de la politique d'arabisation. Le français reste la langue des secteurs de prise de décision, au

[3] Nous nous référons ici non seulement au chapitre consacré à « l'étude comparative des révolutions » mais encore à celui intitulé « Third World Options and International Politics ».

[4] Il lui consacre une étude particulière : « Periphery Revolutions : The case of Algeria ».

profit d'une élite qui forme ses enfants dans les deux langues. Les seuls succès d'importance ont été acquis sur la scène internationale. • S'appuyant sur son héritage révolutionnaire auprès des pays pétroliers et sur son héritage industriel parmi les pays pauvres, l'Algérie s'est avérée capable de jouer le rôle particulièrement difficile de *leader* auprès de nombreux pays du Tiers Monde d'aujourd'hui » [88]. Mais le rôle militant de l'Algérie pour une transformation de l'ordre international dissimule mal les échecs intérieurs, ceux d'une élite • agissant comme si elle avait implicitement renoncé à la transformation intérieure de sa société » [88]. Et E. Hermassi de considérer que pour être crédibles et efficaces dans leur revendication d'un ordre mondial plus équitable, les élites politiques des pays du Tiers Monde doivent s'atteler simultanément aux réformes intérieures de leur société. Sinon leurs appels ne seraient que l'alibi de leurs échecs (5). Ce qui nous ramène au refus du radicalisme de façade et à l'affirmation de la nécessité de stratégies d'émancipation gradualistes, déjà énoncés à propos de la polarisation de la sociologie du développement et des tâches des révolutions • nationales ». De la sorte, se trouve soulignée une nouvelle fois l'importance des structures politiques et des traditions culturelles des pays du Tiers Monde pour toute tentative de compréhension et de transformation de ceux-ci.

Le politique et le culturel, leurs relations et leurs décalages sont constamment abordés tout au long de l'ouvrage. Toutefois certaines pages leur sont particulièrement consacrées. Ainsi, E.H. se livre-t-il à un examen de l'œuvre respective de Ch. Achebe et de V.S. Naipaul pour plaider en faveur d'une prise en compte par les sciences sociales de l'apport des écrivains du Tiers Monde. Ceux-ci, du fait de leur position stratégique, seraient les interprètes authentiques des aspirations et des frustrations de leurs sociétés, dans leur affirmation de l'identité face à l'Occident et leur critique de la politique des nouveaux Etats. En dépit de son intérêt, ce chapitre (« Achebe and Naipaul and the Assertion of Identity ») n'est peut-être pas le plus novateur ni le plus significatif du propos de l'auteur. Ce dernier nous paraît faire montre d'une plus grande efficacité lorsque délaissant les matériaux de la littérature il retourne à ceux de l'histoire pour traiter du politique et du culturel dans un cas précis, celui du Moyen Orient. Cela nous vaut une des études les plus décapantes qui soient (« Politics and Culture in the Middle East »), à notre sens la meilleure de l'ouvrage.

E. Hermassi part d'un constat : au Moyen Orient, la séparation du politique et du culturel, de l'Etat - mode d'organisation - et de la nation - communauté culturelle et sociétale - revêt une dimension exacerbée. Caractérisés par le morcellement et la fragilité, les Etats n'y assurent pas l'expression politique organique d'une culture dont les valeurs d'identité et de solidarité sont très fortement reliées au passé d'une communauté islamique aux larges contours. D'où une tension qui favorise l'émergence et la diffusion de l'idéologie unitaire, nationalisme romantique et frustré qui fait référence à l'âge d'or d'une culture. E.H. s'attache à montrer tout ce qui relève du mythe - il parlera lui-même de « mythe sorélien » - dans cet unitarisme. L'unité aujourd'hui invoquée n'a jamais emprunté dans le passé les formes que l'on prétend vouloir restaurer. Dès les débuts de l'Islam, le politique s'y est révélé fragmenté, détaché *de facto* du religieux et dissocié du culturel. La seule unité effective n'aura jamais été que religieuse et normative, les Ulémas jouant à cet égard un rôle décisif. Encore que même au sein de l'Islam sunnite, l'unité recèle une pluralité de rites non dépourvue de liens avec les particularités des différents pays. Sans compter le poids des ordres soufis. C'est dire que les besoins politiques du Moyen Orient contemporain ne sauraient être satisfaits par la prétendue restauration d'un âge d'or. Pour autant, E. Hermassi ne préconise pas une imagination aveugle de l'expérience occidentale, ce qui reviendrait à valoriser l'Etat aux dépens d'une communauté de culture. Il soutient que la solution passe par une reconnaissance de la séparation du politique et du culturel et, partant, de l'impossibilité d'imputer au premier les traits du second. Ce n'est qu'au

[5] Ce thème est également abordé dans le chapitre « Third World Options and international Politics ».

prix de cet effort de lucidité que le Moyen Orient pourra réaliser un plus grand degré d'unité. Cette nouvelle manifestation de la « passion du possible » soulignerait, s'il en était besoin, la réalité du fil conducteur qui relie les différents éléments constitutifs de *The Third World Reassessed*.

Leitmotiv de l'ensemble de l'ouvrage, l'interrelation des dynamiques interne et externe, illustrée, on vient de le voir, par une série de considérations sur la polarisation entre théories de la modernisation et de la dépendance, l'analyse des révolutions et la relation politique-culture, donne lieu, en conclusion, à une proposition ultime : retenir comme unité d'analyse, non point le système mondial, ni la petite nation, mais la région avec ses traditions économiques, stratégiques et culturelles.

La longueur de la présente recension est à la mesure de l'importance d'un livre dont la liberté de ton à l'égard de nombre d'idées reçues n'est pas le moindre des mérites. A E. Hermassi, on saura gré d'avoir écrit des essais qui dérangent dès lors qu'ils incitent à une réflexion sur l'aptitude des sciences sociales à promouvoir une sociologie de l'émancipation. L'opportunité de l'entreprise ne saurait, il va sans dire, la mettre à l'abri de toute critique. Non point que l'on veuille recourir ici au procédé académique consistant à faire grief de telle ou telle inexactitude, imprécision voire contradiction ou, pis encore, imperfection de forme. Notre propos est autre. Il vise les limites d'un ouvrage dont le contenu reste parfois en deçà des objectifs de son auteur. Une fois le livre refermé, le lecteur pourra regretter de ne point être davantage au fait de la teneur des stratégies gradualistes d'émancipation dont la nécessité est plaidée avec brio. Certes, objectera-t-on, ces stratégies sont fonction de la spécificité de chaque région - le livre s'emploie à le démontrer - et on ne peut en deux cents pages entrer dans le détail des différentes situations. Mais un certain type de généralisation ne paraît pas le plus approprié à une argumentation en faveur d'études régionales. Ainsi, par exemple, les critiques formulées à l'encontre de la théorie de la dépendance sont indistinctes. Or, on ne peut porter la même appréciation sur les apports de cette théorie en Amérique latine, d'une part, et sa transposition en d'autres lieux tels que le Maghreb, d'autre part. Dans un cas, des travaux comme ceux de Fernando Henrique Cardoso témoignent de ce que les « dépendantistes » sont susceptibles d'articuler avec profit dimensions interne et externe (6). Dans l'autre, en revanche, sont rares les études mettant en œuvre une conceptualisation de la dépendance allant au-delà des larges synthèses de Samir Amin. En d'autres termes, la spécificité régionale ne se rapporte pas seulement aux objets d'analyse mais englobe également l'état des outils d'analyse. La sociologie de l'émancipation n'est pas, à proprement parler inexistante, mais connaît, elle aussi, une forme de développement inégal, qu'il s'agit précisément de dépasser. Le fait, à défaut d'être pleinement pris en compte par *The Third World Reassessed*, tendrait à confirmer le bien fondé de sa conclusion sur l'aire régionale comme unité d'analyse.

Ces observations, loin de mettre en cause l'intérêt du livre, en soulignent l'importance. Aussi faut-il souhaiter que la langue et le lieu d'édition ne fassent pas obstacle à sa diffusion hors du « centre » et qu'il atteigne, à la « périphérie », le Maghreb et... la France.

Michel CAMAU.

[6] Voir, par exemple, CARDOSO (Fernando Henrique), *Politique et Développement dans les Sociétés dépendantes*, Paris, Anthropos, 1971.